

**Université Catholique de Louvain**  
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme - LOCI  
Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire

**La fabrique de parcs intra-urbains contemporains**  
Nouvelles formes de médiations urbanistiques  
et esthétique de l'ouverture

**Julie Deneff**

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du grade de docteur en  
Art de bâtir et urbanisme

Louvain-la-Neuve  
Octobre 2011

Thèse cofinancée par l'UCL et la Conférence Permanente du Développement Territorial de la Région Wallonne (CPDT).

Crédits de fonds de plan :

Réalisé avec Brussels Urbis®© - Distribution&Copyright CIRB.

©2009 Administration Générale de la Documentation Patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit de la Documentation Patrimoniale.

Droits d'auteurs :

Malgré le soin apporté à la recherche des ayants droits, nous n'avons pu entrer en contact avec tous. Quiconque estime avoir des droits à faire valoir sur une ou plusieurs images est invité à s'adresser à l'éditeur.

Presses universitaires de Louvain, 2011.

**Université Catholique de Louvain**  
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme - LOCI  
Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire

**La fabrique de parcs intra-urbains contemporains**  
Nouvelles formes de médiations urbanistiques  
et esthétique de l'ouverture

**Julie Deneff**

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du grade de docteur en  
Art de bâtir et urbanisme

Composition du jury :

Professeur André De Herde (UCL), président  
Professeur Bernard Declève (UCL), promoteur  
Professeur Rosanna Forray-Claps (UCL-PUC)  
Professeur Yves Hanin (UCL)  
Professeur Bruno De Meulder (KUL)  
Professeur Alberto Magnaghi (Università di Firenze)

Louvain-la-Neuve  
Octobre 2011



## **Remerciements**

Cette recherche a été une longue expérience collective. Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de celle-ci : Bernard Declève qui, comme promoteur, m'a aidée à nouer et dénouer les fils entre actions et réflexions ; Rosanna Forray-Claps pour ses apports distanciés et ses encouragements ; Yves Hanin pour ses points de vue critiques et contextualisés ainsi que son soutien permanent ; l'équipe Habitat&Développement qui m'a permis de fonder les engagements de cette recherche et m'a offert l'ancrage au terrain ; les chercheurs et doctorants d'URBA11 pour l'émulation complice ; les nombreux chercheurs et acteurs de terrain qui ont alimenté cette recherche de leurs récits, regards et approches différenciés ; mes parents, mes familles et amis pour leur confiance et leurs appuis logistiques, psychologiques, linguistiques et pédagogiques ; Carole, Dominique, Joël, Mauricio, Thomas, Valéria et Laurent pour leur aide dans la formalisation de ce travail ; Nathalie pour sa relecture approfondie et son énergie inspirée ; Laurent, Mattéo et Marion qui m'ont donné la force d'aller jusqu'au bout.

Je remercie aussi la Conférence Permanente du Développement Territorial de la région Wallonne (CPDT) et l'UCL qui ont contribué au financement de cette recherche.

Je remercie enfin le professeur André De Herde, Doyen de la Faculté LOCI, ainsi que les professeurs Bruno De Meulder et Alberto Magnaghi d'avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.



## Table de Matières

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| <b>Introduction</b> | <b>13</b> |
|---------------------|-----------|

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PARTIE I.<br/>Eléments de débat<br/>sur les formes de l'urbanisation contemporaine</b> | <b>25</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                                                                                                                                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre 1.<br/>Villes et développement durable ?<br/>Vers une approche écosystémique</b>                                                    | <b>27</b> |
| <b>1.1. Les impacts de l'urbanisation sur les territoires</b>                                                                                   | <b>27</b> |
| 1.1.1. Grandes tendances de l'urbanisation des territoires européens                                                                            | 27        |
| 1.1.2. Dilution des polarités ville-campagne et déterritorialisation                                                                            | 30        |
| 1.1.3. Fragmentation des territoires, hétérogénéisation des paysages et<br>dégradation des centres urbains                                      | 32        |
| <b>1.2. Paradigmes de projets urbains et territoriaux durables</b>                                                                              | <b>33</b> |
| 1.2.1. L'approche écosystémique de la ville                                                                                                     | 33        |
| 1.2.2. Deux modèles en tension: l'Ecopolis et le projet local                                                                                   | 34        |
| 1.2.3. Continuités et centralités locales et métropolitaines                                                                                    | 37        |
| <b>1.3. L'intégration des figures de la ville compacte et des réseaux<br/>                territoriaux : le concept de matrice territoriale</b> | <b>41</b> |
| 1.3.1. Les critères méthodologiques de la ville compacte                                                                                        | 41        |
| 1.3.2. Les réseaux territoriaux : configurations et superpositions                                                                              | 43        |
| 1.3.3. Le concept de matrice territoriale : hypothèse d'une inversion                                                                           | 46        |
| <b>1.4. Visions, stratégies et outils de développement territorial dans<br/>                les trois régions belges</b>                        | <b>50</b> |
| 1.4.1. Cadres et cohérences territoriales de l'échelon européen au niveau<br>local                                                              | 50        |
| 1.4.2. Ouverture de la ville et stratégies urbaines                                                                                             | 51        |
| 1.4.3. La biodiversité comme enjeu de l'ouverture                                                                                               | 53        |
| 1.4.4. Paysages                                                                                                                                 | 54        |
| 1.4.5. Enjeux et exploration d'approches transversales                                                                                          | 55        |
| <b>Chapitre 2.<br/>Les espaces ouverts comme matériau de projet</b>                                                                             | <b>57</b> |
| <b>2.1. Espaces ouverts et productions territoriales</b>                                                                                        | <b>57</b> |
| 2.1.1. L'expérience des jardins d'Anzin                                                                                                         | 57        |
| 2.1.2. Les espaces ouverts et le système des productions territoriales                                                                          | 60        |
| 2.1.3. Les espaces ouverts comme productions territoriales : définitions et<br>mesures de l'ouverture                                           | 61        |

|                                                                                                 |                                                                                      |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>2.2.</b>                                                                                     | <b>Vers une typologie des espaces ouverts</b>                                        | <b>69</b>  |
| 2.2.1.                                                                                          | L'accessibilité comme clé de lecture                                                 | 69         |
| 2.2.2.                                                                                          | Ouverture sociale                                                                    | 69         |
| 2.2.3.                                                                                          | Ouverture spatiale                                                                   | 70         |
| <b>2.3.</b>                                                                                     | <b>Les opportunités de projet des espaces ouverts</b>                                | <b>72</b>  |
| 2.3.1.                                                                                          | L'ouverture de la ville comme condition de son habitabilité                          | 72         |
| 2.3.2.                                                                                          | Mutabilités territoriales et régénération urbaine                                    | 73         |
| 2.3.3.                                                                                          | De la régénération au recyclage urbain                                               | 76         |
| 2.3.4.                                                                                          | Le potentiel de l'interstice                                                         | 78         |
| <b>2.4.</b>                                                                                     | <b>Les chantiers de l'ouverture de la ville</b>                                      | <b>80</b>  |
| 2.4.1.                                                                                          | Ville étalée et ville en régénération                                                | 80         |
| 2.4.2.                                                                                          | Réseaux, maillages et parcs régionaux                                                | 81         |
| 2.4.3.                                                                                          | Parcs intra-urbains                                                                  | 85         |
| <b>Chapitre 3.</b>                                                                              |                                                                                      |            |
| <b>Les parcs intra-urbains comme instruments de l'ouverture de la ville : trois cas d'étude</b> |                                                                                      | <b>89</b>  |
| <b>3.1.</b>                                                                                     | <b>Présentation des cas d'étude</b>                                                  | <b>90</b>  |
| 3.1.1.                                                                                          | Le parc Saint-Léonard à Liège                                                        | 90         |
| 3.1.2.                                                                                          | Le parc Spoor Noord à Anvers                                                         | 91         |
| 3.1.3.                                                                                          | L'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles                        | 92         |
| <b>3.2.</b>                                                                                     | <b>Les opportunités morphologiques des interstices</b>                               | <b>94</b>  |
| 3.2.1.                                                                                          | L'intégration des structures géomorphologiques et infrastructures de l'agglomération | 95         |
| 3.2.2.                                                                                          | L'insertion dans les tissus urbains hétérogènes et fragmentés                        | 98         |
| <b>3.3.</b>                                                                                     | <b>Acteurs, territoires et contextes de développement</b>                            | <b>105</b> |
| 3.3.1.                                                                                          | Enjeux et stratégies métropolitains                                                  | 106        |
| 3.3.2.                                                                                          | Régénération urbaine                                                                 | 108        |
| 3.3.3.                                                                                          | Des visions métropolitaines aux enjeux du développement local                        | 108        |
| <b>INTERMEDE I.</b>                                                                             |                                                                                      |            |
| <b>Contextualisations géomorphologique, urbanistique et stratégique</b>                         |                                                                                      | <b>111</b> |
| <b>Chapitre 4.</b>                                                                              |                                                                                      |            |
| <b>Médiations urbanistiques ou l'ouverture méthodologique du processus de projet</b>            |                                                                                      | <b>125</b> |
| <b>4.1.</b>                                                                                     | <b>De la production de la ville à la coproduction du projet</b>                      | <b>125</b> |
| 4.1.1.                                                                                          | Des visions aux actions                                                              | 125        |
| 4.1.2.                                                                                          | La nécessité du projet ?                                                             | 129        |
| 4.1.3.                                                                                          | Enjeux et conditions de la coproduction                                              | 131        |
| <b>4.2.</b>                                                                                     | <b>Les valeurs de l'ouverture : moteurs de l'action</b>                              | <b>133</b> |
| 4.2.1.                                                                                          | Une diversité des valeurs, savoirs et savoir-faire                                   | 133        |

|             |                                                                                     |            |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 4.2.2.      | L'écologie comme valeur                                                             | 133        |
| 4.2.3.      | La relativisation de l'expertise                                                    | 134        |
| 4.2.4.      | Complexification de la coordination entre acteurs et des questions de gouvernance   | 135        |
| <b>4.3.</b> | <b>Les représentations porteuses de projet, enjeux et outils de la coproduction</b> | <b>137</b> |
| 4.3.1.      | Territoires, projets et représentations                                             | 137        |
| 4.3.2.      | Parcs urbains et représentations du territoire                                      | 138        |
| 4.3.3.      | Figurations et expressions des représentations                                      | 139        |
| <b>4.4.</b> | <b>La médiation comme concept et mode d'action</b>                                  | <b>143</b> |
| 4.4.1.      | La médiation urbanistique ou l'articulation de quatre types de médiations           | 144        |
| 4.4.2.      | Espaces, temps et objets de médiation dans le processus de projet                   | 145        |

|                                                                                                                           |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>PARTIE II.</b><br><b>Nouveaux rapports à la nature, au mouvement et au temps : vers une esthétique de l'ouverture.</b> | <b>151</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|

|                                                                |                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Chapitre 5.</b>                                             |                                                                                                      |
| <b>Espaces (ou)verts ? Désirs et enjeux de nature en ville</b> | <b>153</b>                                                                                           |
| <b>5.1.</b>                                                    | <b>Enjeux symboliques, sociaux et environnementaux de la nature en ville</b>                         |
|                                                                | <b>153</b>                                                                                           |
| 5.1.1.                                                         | La nature comme phénomène écouménal (Dimension symbolique)                                           |
|                                                                | 153                                                                                                  |
| 5.1.2.                                                         | Les attentes et préoccupations des citadins                                                          |
|                                                                | 155                                                                                                  |
|                                                                | (Dimensions sociale et culturelle)                                                                   |
|                                                                | 155                                                                                                  |
| 5.1.3.                                                         | De la nature au processus : la ville comme écosystème (Dimensions fonctionnelle et environnementale) |
|                                                                | 156                                                                                                  |
| <b>5.2.</b>                                                    | <b>Des jardins à la ville, la nature comme projet</b>                                                |
|                                                                | <b>157</b>                                                                                           |
| 5.2.1.                                                         | Histoire des jardins et développement urbain                                                         |
|                                                                | 157                                                                                                  |
| 5.2.2.                                                         | Quelle nature pour quel projet ?                                                                     |
|                                                                | 166                                                                                                  |
| <b>5.3.</b>                                                    | <b>Expressions : déclinaisons de natures</b>                                                         |
|                                                                | <b>168</b>                                                                                           |
| 5.3.1.                                                         | Espaces de développement de la nature                                                                |
|                                                                | 171                                                                                                  |
| 5.3.2.                                                         | Nature habitée                                                                                       |
|                                                                | 173                                                                                                  |
| 5.3.3.                                                         | Paysages urbains                                                                                     |
|                                                                | 174                                                                                                  |
| <b>Chapitre 6.</b>                                             |                                                                                                      |
| <b>Etres en mouvement et systèmes de mobilités</b>             | <b>177</b>                                                                                           |
| <b>6.1.</b>                                                    | <b>Mobilités et territoires</b>                                                                      |
|                                                                | <b>177</b>                                                                                           |
| 6.1.1.                                                         | Structures du mouvement et formes urbaines                                                           |
|                                                                | 177                                                                                                  |
| 6.1.2.                                                         | Le maillage vert de l'espace par le mouvement                                                        |
|                                                                | 179                                                                                                  |

|                                                             |                                                                                    |            |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>6.2.</b>                                                 | <b>Mobilités et expériences urbaines</b>                                           | <b>179</b> |
| 6.2.1.                                                      | Le mouvement comme déterminant de l'expérience spatiale et du vécu des territoires | 179        |
| 6.2.2.                                                      | Mobilités et urbanités                                                             | 180        |
| <b>6.3.</b>                                                 | <b>Expressions : multi et intermodalités</b>                                       | <b>181</b> |
| 6.3.1.                                                      | Structures du mouvement : parcours et tracés diversifiés                           | 182        |
| 6.3.2.                                                      | Infrastructures du mouvement : intégration paysagère et patrimoniale               | 183        |
| 6.3.3.                                                      | Réseaux et maillages                                                               | 185        |
| <b>Chapitre 7.</b>                                          |                                                                                    | <b>187</b> |
| <b>Les temporalités variables des sites et des usages</b>   |                                                                                    | <b>187</b> |
| <b>7.1.</b>                                                 | <b>Le temps du site : le territoire comme palimpseste</b>                          | <b>187</b> |
| <b>7.2.</b>                                                 | <b>Les temps des usages et des pratiques</b>                                       | <b>187</b> |
| 7.2.1.                                                      | Les rythmes et cycles de la vie quotidienne                                        | 187        |
| 7.2.2.                                                      | Occupations temporaires                                                            | 188        |
| 7.2.3.                                                      | L'événementiel                                                                     | 189        |
| <b>7.3.</b>                                                 | <b>Le temps du projet comme temps spatial spécifique</b>                           | <b>191</b> |
| <b>7.4.</b>                                                 | <b>Expressions : permanences et polyvalences</b>                                   | <b>191</b> |
| 7.4.1.                                                      | Patrimoine tangible et intangible                                                  | 192        |
| 7.4.2.                                                      | Lieux et micro-lieux des usages et pratiques quotidiennes                          | 193        |
| 7.4.3.                                                      | Espaces organiques et occupations spontanées                                       | 194        |
| 7.4.4.                                                      | Espaces scéniques et médiatisation                                                 | 194        |
| <b>INTERMEDE II.</b>                                        |                                                                                    |            |
| <b>Articulations de la nature, du mouvement et du temps</b> |                                                                                    | <b>197</b> |
| <b>Chapitre 8.</b>                                          |                                                                                    | <b>207</b> |
| <b>Vers une esthétique de l'ouverture</b>                   |                                                                                    | <b>207</b> |
| <b>8.1.</b>                                                 | <b>Questions d'esthétique appliquées à la coproduction des espaces ouverts.</b>    | <b>208</b> |
| 8.1.1.                                                      | Dépasser les approches dualistes                                                   | 208        |
| 8.1.2.                                                      | La recherche de sens commun                                                        | 208        |
| 8.1.3.                                                      | Esthétique et engagement                                                           | 209        |
| <b>8.2.</b>                                                 | <b>Le parc urbain ou l'invention du paysage</b>                                    | <b>210</b> |
| 8.2.1.                                                      | Projet urbain et paysage                                                           | 211        |
| 8.2.2.                                                      | Médiation paysagère                                                                | 213        |
| <b>8.3.</b>                                                 | <b>Le rôle médiateur de l'esthétique</b>                                           | <b>215</b> |
| 8.3.1.                                                      | Hybridations et formes plurielles                                                  | 215        |
| 8.3.2.                                                      | De médiance en médiation                                                           | 222        |
| 8.3.3.                                                      | La synthèse poétique du projet                                                     | 224        |

|                                                               |            |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| <b>PARTIE III.</b>                                            |            |
| <b>En guise de conclusion, une relecture transversale</b>     | <b>229</b> |
| 1. La question de l'ouverture de la ville                     | 229        |
| 2. Concepts, figures et références du Projet d'ouverture      | 235        |
| 3. Les dimensions de l'ouverture : nature, mouvement et temps | 238        |
| 4. Vers une esthétique de l'ouverture                         | 244        |
| 5. Prospectives                                               | 248        |
| 6. Epilogue                                                   | 249        |
| <b>Bibliographie</b>                                          | <b>251</b> |
| <b>Table des illustrations, figures et tableaux</b>           | <b>263</b> |
| <b>Annexe : sources pour les études de cas</b>                | <b>265</b> |
| I. Le parc Saint-Léonard à Liège                              | 265        |
| II. Le parc Spoor Noord à Anvers                              | 270        |
| III. L'espace vert sur le site de Tour&Taxis                  | 272        |



## **Introduction**

Notre thèse interroge l'ouverture de la ville comme condition de son habitabilité. Quelle place la ville occupe-t-elle dans le développement durable des territoires ? Comment la ville évolue-t-elle dans un contexte de mise en tension entre les enjeux du développement métropolitain et les valeurs de l'habiter ? Par ailleurs, qu'entend-on par ouverture de la ville ?

C'est à travers l'analyse scénographique de trois projets d'aménagement de parcs urbains dans des quartiers centraux et péri-centraux de trois villes belges que nous cherchons dans cette thèse à répondre à la question de l'ouverture de la ville. Il s'agit des parcs Saint-Léonard à Liège, Spoor Noord à Anvers et de l'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles. Ces trois études de cas ont fait l'objet de monographies publiées par ailleurs (Denef, 2010, a,b,c).

Parcs urbains, espaces verts, espaces publics plantés, les termes varient pour désigner ces nouveaux lieux urbains, tout comme les ensembles auxquels ils appartiennent et les sous-espaces qui les constituent. Ces espaces ouverts constituent en effet des lieux publics inédits qui articulent et réarticulent une série de singularités et dont les différentes appellations ne renvoient ni à la diversité de leur réalité matérielle, ni à la dimension processuelle de leur production, ni à leur évolutivité permanente.

### **Parcours**

Deux questions sont à la base de cette recherche : la première concerne les dimensions signifiantes et collectives de l'habiter. Celles-ci sont considérées comme facteur d'appropriation des productions urbaines et plus particulièrement des espaces publics, espaces matériels et objets structurants de la forme des villes mais aussi des lieux du débat public et de la construction de la société. La deuxième question est celle du paysage appliquée au développement urbain, à la forme de la ville. Nous considérons non seulement le paysage comme expérience poétique mais aussi comme pratique créative. La question du paysage nous amène à porter une attention particulière à la question de la nature en ville.

Nos questionnements se trouvent finalement formulés dans la question d'entrée de la thèse : le paysage est indicateur de sens et outil de médiation du projet. Dans une approche inductive, nos questionnements trouvent un écho, se précisent et s'articulent progressivement dans les actions et recherches qui constituent le parcours de la thèse. La formulation des questions se précise aussi à travers l'enseignement de l'urbanisme auquel nous participons.

### *De l'urbanisme participatif aux espaces ouverts*

C'est à travers les expériences d'animation d'espaces publics de débat et de débats sur l'espace public menées au sein de l'équipe de recherche Habitat&Développement que nous avons pu nous intéresser aux méthodes de l'urbanisme participatif sur le terrain et au contact des acteurs. Animation d'Ateliers de Travail Urbain (ATU) sur des questions de programmation d'équipements et d'espaces publics dans des dispositifs de renouvellement urbain dans le nord de la France et à Bruxelles. En travaillant avec les habitants des quartiers en renouvellement urbain, notre conviction de l'importance de la prise en compte dans les projets des dimensions significatives de l'espace public s'est renforcée. Elle nous a amenée à nous interroger sur les rôles des acteurs et de leurs représentations dans les processus de projet. A travers ces expériences, notre souci était de trouver dans la participation, et plus particulièrement dans la coproduction du projet une méthode de conception et de projet urbain garante de la qualité des réalisations et de leur appropriation.

C'est la rencontre avec un groupe de jardiniers dans un quartier en renouvellement urbain du nord de la France qui nous permet de tester une première fois notre hypothèse du paysage comme indicateur de sens et outil de médiation (et de coproduction) du projet. Une recherche-action sur des potagers collectifs menacés par un projet de renouvellement urbain nous permet de comprendre un paysage aux apparences « bordéliques » (mot employé par les participants) et anarchiques comme lieu de vie individuelle et collective, complément indispensable des espaces privés associés au logement, espace social. Nous découvrons un paysage habité par le quartier où la nature occupe une fonction à la fois sociale, culturelle et symbolique forte, voire même une fonction économique. Il s'agit d'un type d'espace spécifique qui intègre de manière « organique », spontanée, informelle une production sociale et culturelle et qui contribue à la définition d'un paysage urbain mais aussi des enjeux d'intégration d'une dimension collective de l'habiter. Nous mettons aussi en évidence les décalages existants entre les représentations des jardiniers et celles de ceux que nous avons appelés les « développeurs », tant sur le projet que sur les jardins (Denef, Lescieux, 2007).

Suite à cette expérience des jardins, en parallèle avec une série de questions émergeant dans les ateliers sur la gestion urbaine de proximité, le débat sur les espaces publics s'élargit à une série d'espaces extérieurs qui structurent les quartiers et y organisent la vie privée, collective et publique dans une chaîne de lieux qui composent l'habiter. Nous explorons ainsi les pratiques et les représentations dont font l'objet des espaces tels que les venelles et voyettes, des plaines de jeux, terrains de sports et autres cours et abords non qualifiés d'équipements publics et de logements collectifs, les aires de stationnement, les jardins collectifs et privés, autant que les voiries, les parcs et les places.

Le champ de réflexion sur les espaces ouverts semble en général posé à partir des recherches menées dans le contexte de la diffusion de l'urbanisation. Celle-ci est considérée en termes de menaces sur les espaces ruraux et les paysages mais en lien avec les résultats des processus de désindustrialisation. Ces réflexions portent généralement sur les territoires périurbains. Elles

conduisent à interroger les formes et le statut des espaces ouverts où émergent les enjeux de diversité et de multifonctionnalité. Les espaces ouverts et les paysages qu'ils constituent sont énoncés comme les fondements d'un projet de territoire permettant de redonner une cohérence, une identité, voire une structure, aux espaces hétérogènes et fragmentés de l'étalement urbain.

Nous entrevoyons dans le concept d'espaces ouverts une opportunité de travailler également sur des parties plus centrales et anciennes de la ville, identifiant dans la régénération des tissus urbains dégradés des opportunités de répondre là aussi aux attentes d'espaces plus diversifiés et multifonctionnels. Dans le contexte de régénération urbaine des centres et péricentres des villes traditionnelles, la question se pose par rapport à des espaces de plus petites dimensions, mais dont l'intensité et l'urbanité est nettement plus forte. Il s'agit aussi d'espaces récupérés, dont les formes et représentations s'avèrent collectivement très déterminées.

Dans le contexte périurbain, la question de la nature et du paysage s'offre comme opportunité de rétablir une cohérence territoriale et d'appliquer ainsi un projet à un territoire hétérogène et fragmenté. A l'échelle des quartiers et dans un contexte urbain de forte densité démographique, la question de la place de la nature contribue à la recherche de qualité du cadre de vie et l'attractivité des centres urbains. La place de la nature se définit par rapport aux besoins sociaux accrus du fait de la compacité des tissus urbains. Cette demande se traduit d'une part dans la recherche d'aménagement d'espaces de nature en ville et d'autre part dans la demande d'accessibilité à des espaces de natures hors de la ville. Elle génère dès lors de nouveaux besoins en infrastructures de mouvement.

#### *Les parcs intra-urbains : espaces ouverts inédits et nouveaux lieux publics ?*

Après notre exploration des jardins d'Anzin comme paysage de l'habiter et dans la continuité des expériences sur l'urbanisme participatif comme méthode de projet, après l'élargissement de la question à l'espace public à l'espace ouvert, voire à l'espace « vert », notre intérêt se porte sur les processus de production de parcs urbains dans des quartiers en régénération dans des parties centrales et péricentrales de la ville. Dans la production de ces espaces, nous interrogeons la place du développement local et des pratiques de l'habiter face aux enjeux du développement métropolitain.

Les cas sélectionnés concernent des terrains de dimensions relativement importantes étant donné la densité de l'environnement urbain dans lesquels ils se situent (entre 6 et 18 ha). Les cadres géomorphologiques et urbanistiques de projets à l'échelle de l'agglomération et des tissus urbains nous permettent d'abord de relever des enjeux et opportunités de développement local et métropolitains ainsi que les tensions qui résultent de ces enjeux. Le cadre urbanistique et le contexte de développement varient en fonction des caractéristiques géomorphologiques et des spécificités historiques. Celles-ci génèrent des conditions physiques spécifiques et induisent des représentations collectives diversifiées dans les projets. Les spécificités des cas nous permettent d'explorer une plus grande diversité de conditions du processus de projet et d'élargir le champ d'observation. Nous pouvons ainsi nuancer les tendances,

mesurer des évolutions dans les développements urbains et relever les innovations dans les processus et les pratiques des acteurs du développement.

L'aménagement de ces terrains en espaces verts constitue aussi un objet de débat au vu des besoins sociaux et urbains en termes d'espaces, de lumière et de nature qui sont à défendre face aux opportunités économiques et foncières que représentent les développements immobiliers dans ces zones centrales et péri-centrales fortement connectées et à haut potentiel d'imagibilité et d'attractivité.

Les différences de contextes culturels, institutionnels et administratifs entre les cas permettent de mettre en évidence une diversité de modalités de conduite de projet, depuis la vision jusqu'à l'action. Les stades de développement différents des processus de projet nous permettent d'analyser une plus grande variété de représentations porteuses de projet ainsi que d'observer l'évolution des occupations et appropriations des espaces. Les différentes époques durant lesquelles se déroulent les processus de projet nous permettent aussi de questionner ceux-ci par rapport aux évolutions récentes des enjeux du développement urbain. Ces trois projets nous permettent finalement de définir une série de critères de l'ouverture de la ville, entendue tant du point de vue morphologique que du point de vue de la méthodologie de projet qui a conduit à la production de ces espaces.

### **Une approche scénographique**

Appliquant une approche scénographique dans l'analyse des cas, nous considérons comme éléments constitutifs des projets différents aspects du développement des territoires : ceux liés aux cadres géomorphologiques et urbanistiques et aux contextes de développement dans lesquels émergent les projets ; ceux liés aux visions, stratégies et projets de territoires, aux jeux d'acteurs dans lesquels s'intègrent les projets d'aménagement de parcs urbains ; ceux liés aux processus de projet, aux modes de gouvernance et méthodologies appliqués pour aboutir à l'aménagement final ; et enfin, ceux liés à l'espace aménagé, aux usages qu'il accueille et aux représentations dont il est l'objet et le support.

Les sources auxquelles nous avons recours dans nos analyses des projets sont multiples : documents et cartes historiques et littérature pour le cadre géomorphologique et les contextes de développement, auxquelles s'ajoutent des données cartographiques, recherches scientifiques, documents et études institutionnelles ainsi que les communications officielles des Villes, des acteurs associatifs et de la presse pour les acteurs, territoires et projets aux alentours des sites. Concernant l'aménagement des parcs eux-mêmes, ces sources sont complétées par des entretiens d'acteurs<sup>1</sup>. Pour l'analyse spatiale et paysagère,

---

<sup>1</sup> Voir en annexe les sources pour les études de cas.

aux pratiques et usages s'ajoutent encore des observations de terrain, récits et rencontre d'acteurs ainsi que la réalisation d'une mission photographique<sup>2</sup>.

Les récits des trois projets présentés ici ne peuvent cependant pas faire l'objet d'une approche comparative, non seulement en raison des spécificités énoncées ci-dessus mais aussi en raison des variations entre les sources et les types de données sur lesquels nous nous appuyons. Chaque cas est unique, jusque dans les communications, les expressions et les récits qu'il suscite. Si nous pouvons retracer dans les grandes lignes les éléments constitutifs des processus de projets, ceux-ci reposent cependant sur des données et des sources différentes. Ces conditions de la recherche sont liées à l'âge du cas mais aussi aux modalités d'actions et d'expressions spécifiques à chaque acteur, qui sont en évolution permanente. Les récits que nous proposons ici sont conditionnés par notre accès aux sources et notamment aux acteurs. Ainsi, dans le cas de Saint-Léonard, la difficulté d'accès aux archives (non numériques) du processus de projet nous a conduite à nous baser fortement sur des entretiens d'acteurs. Dans le cas de Spoor Noord, nous n'avons pu échapper totalement à l'hyper médiatisation du cas, au quasi monopole de la communication de la Ville sur le projet et à la communication experte et scientifique de ses auteurs de projet, vecteurs de la culture dominante du développement urbain. Enfin, dans le cas de Tour&Taxis, nous sommes certainement prise par l'actualité du cas où les sources (récits d'acteurs et communications sur le projet) sont encore fortement imprégnées des intérêts des uns et des autres et des processus de négociation et de développement en cours.

### **Positionnements et précisions terminologiques**

Une série de positionnements conditionnent le cheminement de la thèse depuis la question de l'ouverture de la ville jusqu'à celle du projet d'aménagement de parcs urbains dans des quartiers centraux et péri-centraux en régénération. Ces positionnements donnent l'occasion de préciser l'usage que nous faisons dans la thèse de concepts par ailleurs largement usités dans une abondante littérature sur la ville et l'aménagement du territoire. Consciente de la complexité et de la diversité des processus de développement des territoires, de la multiplicité et de la polyphonie des discours sur la ville et les territoires, nous n'entendons pas proposer de nouvelles définitions mais bien préciser une appropriation personnelle de certains termes. Ces appropriations sont les résultats du cheminement inductif de la recherche. L'usage des termes dans la recherche définit surtout des couples de concepts, les relations qui les unissent et la façon dont ils interrogent les cas d'étude.

---

<sup>2</sup> Les missions photographiques pour les trois cas d'études ont été réalisées entre juin et novembre 2009 par Dominique Costermans, écrivain et photographe, responsable Communication de la CPDT, CREAT. <http://www.dominiquecostermans.be>

### *L'ouverture de la ville : une double approche*

Dans la thèse, l'ouverture de la ville est d'abord considérée en termes spatiaux à travers l'analyse des structures physiques contribuant à l'installation de continuités et centralités territoriales, tant à l'échelle des grands territoires que dans les interstices de la ville dense. Les structures géomorphologiques et infrastructures de mobilité et écologiques constituent les opportunités morphologiques et fonctionnelles de cette ouverture spatiale de la ville. Les opportunités opérationnelles sont quant à elles à rechercher dans les stratégies du renouvellement et, plus particulièrement du recyclage urbain. L'ouverture de la ville est aussi considérée comme critère méthodologique de la coproduction du projet. Les opportunités et enjeux de l'ouverture constituent les objets de médiation du projet entendu comme processus. A travers l'exploration des types de médiation et de leurs espaces, temps et outils spécifiques, nous mettons en évidence la médiation culturelle comme condition de la coproduction du projet. Nous identifions enfin le rôle médiateur de l'esthétique comme mettant en relation la dimension matérielle du projet et sa dimension signifiante.

### *La fabrication matérielle de la ville*

Nous abordons la fabrication matérielle de la ville par une approche morphologique des territoires. S'il s'agit bien de fabriquer des espaces, cette entrée nous situe cependant à un niveau différent des questions d'aménagement du territoire ou d'architecture. Nous nous inscrivons dans les réflexions liées à la morphologie de la ville et au dessin urbain. Nous nous intéressons aux figures et formes spatiales générées par les processus territoriaux. Il s'agit de voir comment des images et figures sont génératrices de la matérialité de la ville. Un des enjeux de la réflexion est la composition spatiale comme résultante d'une approche du développement qui intègre les différentes échelles de territoires. Il s'agit de voir comment la ville est travaillée dans sa matérialité et comment cette matérialité est l'expression d'un projet. Ceci nous amène à situer la ville comme figure du développement territorial, durable ou non, dont l'urbanisation est une des dynamiques majeures à l'heure actuelle.

La dimension matérielle et spatiale de la ville intègre également une dimension sensible des phénomènes étudiés et implique dès lors une approche phénoménologique des cas. L'enjeu est de replacer cette production matérielle de la ville dans la réalité des processus territoriaux et donc d'envisager aussi les relations entre cette production et les dimensions sociales, politiques et environnementales du développement des territoires.

Il s'agit de distinguer l'urbain de la ville et de considérer la ville comme une des composantes formelles des territoires urbanisés, conditionnés par des modes de vie urbains. Clarifiant la relation entre espace et société, le territoire nous renvoie au sens attribué par un individu, un groupe, une société à l'espace qu'il pratique et produit. Dans notre travail, nous utilisons le terme territoires de la ville pour définir les espaces géographiques concernés par les processus

d'urbanisation sous leurs différentes formes. C'est ainsi que nous envisageons les espaces ouverts, (considérés dans un premier temps comme espaces non-bâti) comme une catégorie d'espaces qui permet d'aborder la question de l'intégration de la forme de la ville dans ses territoires.

Le terme d'urbanisation détermine le processus territorial qui concerne l'étalement des activités et pratiques urbaines. Cet étalement prend au cours du temps des formes matérielles et définit des relations spatiales et sociales spécifiques en fonction des époques et des régions.

#### *Le projet comme modalité de l'urbanisme*

Par rapport à l'urbanisation, l'urbanisme constitue d'une part un domaine de savoir et de compréhension sur les processus d'urbanisation et d'autre part une pratique, une démarche volontaire de définition des modes d'urbanisation des territoires. En tant que modalité de l'action publique, l'urbanisme peut être en opposition et en tension avec d'autres manières de produire la ville.

Dans la thèse nous isolons dès lors la transformation organique de la ville par rapport au projet porté par une action urbanistique de type institutionnelle. Cette approche plus opérationnelle de l'urbanisme comme pratique interroge les aspects stratégiques et méthodologiques et nous amène à nous intéresser au projet comme processus contribuant à l'évolution des territoires. Le terme processus définit une suite d'actions qui détermine l'évolution d'une situation donnée. Ce terme est appliqué aux mutations territoriales dont nous recherchons dans la thèse les liens avec l'urbanisation des territoires. Le projet est utilisé en tant que processus contribuant, par une recherche plus ou moins collective, à des transformations volontaires des territoires. Face au fonctionnement systémique et au caractère réflexif du développement territorial, nous considérons le processus de projet comme phénomène dans lequel la transformation de l'espace influence le processus, et inversement. Le projet s'ébauche comme construction collective, négociation des visions et enjeux des acteurs du territoire. La coproduction constitue la méthode de projet tout au long du processus, lequel évolue du fait de la présence de la nature, de la diversité des acteurs et de la complexité urbaine.

Dans le cas de la production de parcs intra-urbains notamment, l'urbanisme comme projet est obligé de se renouveler : de mettre en œuvre de nouvelles interactions d'échelles spatiales et temporelles et de nouveaux processus de coordination entre les acteurs du territoire (économiques, publics et de la société civile).

#### *Du paysage projet au projet permanent*

Dans la mise en relation des problématiques de la nature et du développement urbain, nous identifions le potentiel de développement de nouveaux paysages, de nouvelles formes d'aménagement qui répondent à la diversité des territoires et la multiplicité des valeurs territoriales tout en étant porteuses de sens commun. En s'appuyant sur une conception culturelle de la notion de paysage, il s'agit de compléter les approches patrimoniales et conservatrices en

identifiant les espaces et territoires dans lesquels la création d'un paysage devient projet.

Nous interrogeons dès lors le sens de ces espaces comme mutations territoriales dans les transformations morphologiques de la ville mais aussi leurs rapports aux modes de productions et aux modalités de l'action publique, elles aussi, en permanente évolution. La question du projet de paysage nous permet d'élargir notre réflexion à des démarches de projet qui impliquent une approche pluridisciplinaire des objets et une transversalité des pratiques professionnelles ainsi que l'interaction entre les acteurs du projet, à savoir les experts et aménageurs du territoire, les acteurs politiques, économiques, et de la société civile (habitants et usagers plus ou moins structurés). Nous considérons dès lors la production de ces espaces tant du point de vue de la planification stratégique, de la conception et du design urbain que du point de vue de la gestion. Différents niveaux de projet dans lesquels s'intègre la production de ces espaces nous conduisent à envisager sur ce type d'espace la question du projet permanent.

Les deux concepts liés au paysage (nature et paysage – paysage urbain) sont des concepts anthropiques, des productions purement culturelles. La nature est intimement intégrée au concept de paysage depuis ses origines. Considéré comme expérience sensible de l'environnement humain, comme représentation du rapport de l'homme à son environnement, l'application du concept de paysage au contexte urbain peut trouver une certaine justification. Les formes de l'urbain se sont diversifiées, les limites entre espaces ouverts et espaces bâtis sont plus floues, les préoccupations environnementales posent de façon plus accentuée la question de la place de la nature en ville et élargissent les fonctions récréatives et scénographiques de celle-ci à des enjeux environnementaux et de bien-être des populations. Les espaces analysés dans la thèse constituent des espaces publics, des espaces de nature et contribuent à « l'invention du paysage urbain ».

### **Développement de la thèse**

Au fil des chapitres, les parcs intra-urbains se dessinent comme espaces inédits, instruments de l'ouverture et réponses aux enjeux d'habitabilité de la ville.

La première partie de la thèse est consacrée aux éléments de débats sur les formes et modalités de production de l'urbanisation contemporaine.

Dans le premier chapitre (Villes et développement durable ? Vers une approche écosystémique), à partir du constat des impacts de l'urbanisation sur les territoires, nous mettons en évidence les paradigmes de projet urbains et territoriaux qui interrogent la forme de la ville comme enjeu du développement durable. Deux modèles de projets sont mis en tension : le modèle environnementaliste de l'Ecopolis et le modèle territorialiste du projet local. Nous resituons l'ouverture en tant que projet comme condition de l'habitabilité de la ville en nous concentrant sur les enjeux de la définition de continuités et

de centralités territoriales considérées aux échelles métropolitaine et locale. Nous mettons aussi en évidence une série de nouveaux enjeux que sont la question de l'espace public, de la diversité et de l'altérité des lieux de vie collective dans la ville. Deux figures méthodologiques sont envisagées : celle de la ville compacte et ses critères de la petite distance, de la mixité et de la connectivité ; celle des réseaux sous différentes formes (radioconcentriques, polycentriques, isotropiques) et de différents types (réseaux de mobilité, écologiques, d'eau et réseaux sociaux). Nous mettons en évidence les enjeux et conditions d'intégration de ces deux modèles en tant qu'ils permettent de considérer la ville et ses territoires dans un développement intégré. Ces conditions se posent en termes d'échelles et intègrent la logique de la matrice. Enfin, nous nous penchons sur l'ouverture considérée dans le cadre des stratégies et outils du développement territorial dans les trois régions belges, au niveau du développement urbain, de la biodiversité et des paysages. Nous mettons en évidence la réponse aux enjeux de l'ouverture, principalement dans des outils de planification stratégique et dans une série d'outils coopératifs mis en œuvre à des échelles d'agglomération, voire régionales.

Dans le deuxième chapitre nous identifions les espaces ouverts comme matériau de projet. Nous les définissons d'abord en tant que production territoriale. Nous proposons aussi des clés pour l'élaboration d'une typologie sociale et spatiale des espaces ouverts. Nous identifions ensuite les conditions de l'ouverture issues des mutations territoriales (désindustrialisation, reconversion, régénérations urbaines et techniques de recyclage) et des situations interstitielles (dans l'espace et dans le temps) qui se constituent comme opportunités de projet. Et enfin nous replaçons l'aménagement des espaces ouverts par rapport aux deux chantiers de l'ouverture de la ville que sont la ville diffuse et la ville en régénération. Dans une vision intégrée de ces territoires, deux types de projets sur les espaces ouverts sont mis en évidence : les projets de maillages et réseaux et les parcs urbains.

Dans le troisième chapitre (Les parcs intra-urbains comme instruments de l'ouverture de la ville) nous appliquons par rapport aux cas d'études de la thèse les clés d'analyse morphologiques et stratégiques développées dans les deux premiers chapitres. Après avoir exposé les cas, nous déclinons les opportunités spatiales et urbanistiques liées à la situation d'hybridation et d'interstice des espaces analysés. D'une part, nous resituons les espaces ouverts par rapport aux structures géomorphologiques et infrastructures à l'échelle de l'agglomération. D'autre part nous analysons la morphologie et le cadre socio-économique des tissus urbains dans lesquels s'implantent les sites de projet. Enfin nous caractérisons le contexte de développement dans lequel s'intègrent les projets d'aménagement des parcs à travers une analyse des jeux d'acteurs, leurs projets de territoires et les outils de planifications et d'urbanisme opérationnels appliqués aux alentours des sites de projet.

Dans le quatrième chapitre (Médiations urbanistiques ou l'ouverture méthodologique du processus de projet), nous reprenons à travers l'analyse des trois processus de projet d'aménagement de parcs les enjeux, conditions et

outils de la coproduction des projets. Après avoir situé la coproduction du projet comme contribution à la production de la ville, nous parcourons les valeurs de l'ouverture comme moteurs de l'action dans la coproduction du projet. Nous complétons celles-ci par les représentations porteuses de projet. Enfin, nous caractérisons la médiation comme concept et mode d'action en déclinant les différents types de médiations (pratique et politique, culturelle et technique) par rapport aux espaces, temps et objets de la coproduction des projets.

La deuxième partie de la thèse développe l'ouverture de la ville à travers les nouveaux rapports de l'homme à la nature, au mouvement et au temps. La nature contribue à l'ouverture en tant que référence symbolique et culturelle du rapport de l'homme à son environnement, mais aussi en tant que matériau reliant les différents milieux urbanisés. La nature, s'installant dans l'espace en fonction des usages et des représentations suscitées par le lieu, est aussi support aux deux autres dimensions : le mouvement contribue à l'ouverture de la ville par la connectivité qu'il installe entre le site de projet et les territoires et par les liens qu'il crée à travers le site au cœur même des tissus. Le mouvement est également structurant de l'expérience spatiale et des pratiques des espaces urbains. Le temps contribue à l'ouverture en inscrivant l'espace de projet dans la continuité de l'histoire de la ville et de la mémoire de ses habitants. Il applique aussi aux lieux les cycles et rythmes de la vie quotidienne, ainsi que les occupations temporaires et autres événements ponctuels.

Ces trois dimensions font chacune l'objet d'un chapitre. Elles y sont définies comme indicatrices de l'ouverture de la ville et champs sémantiques des processus de projet. Leur mise en œuvre est explorée à travers une analyse de la composition spatiale et des expressions formelles mises en œuvre dans les aménagements de nos trois cas d'études.

Dans le huitième chapitre (Vers une esthétique de l'ouverture), nous nous intéressons à l'esthétique qui, reliant le projet comme forme et le projet comme processus, se présente comme outil de médiation dans l'ouverture de la ville. Après avoir introduit les intérêts de la question esthétique par rapport aux processus de coproduction de parcs urbains, nous définissons les projets d'aménagement de parcs urbains analysés comme « invention de paysages urbains ». La dimension esthétique de cette invention et sa contribution à l'ouverture intègrent le subjectif et l'objectif, le matériel et l'immatériel. L'esthétique est dès lors reconnue comme outil et objet de médiation dans les liens qu'elle installe matériellement entre l'hybridation des espaces et la création de formes plurielles d'une part et d'autres part dans le passage que l'esthétique réalise symboliquement et culturellement entre le principe de médiance et la médiation. Enfin, nous resituons l'apport de l'esthétique au niveau de la synthèse poétique qu'elle permet de réaliser dans les processus de projet.

Le déroulement conceptuel de la thèse se traduit de façon concrète dans les études des cas. Les parcs Saint-Léonard à Liège, Spoor Noord à Anvers et l'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles nourrissent notre

réflexion et illustrent les enjeux décrits, ancrant la théorie dans une réalité complexe, mouvante et ouverte. Ces études de cas font l'objet d'intermèdes graphiques qui contextualisent les propos, articulent les concepts et synthétisent les analyses. Le premier clôture le chapitre consacré à nos études de cas (Chapitre 3) et reprend une contextualisation des cadres géomorphologiques, urbanistiques et stratégiques des cas. Le deuxième fait la synthèse des chapitres 5, 6 et 7 consacrés aux dimensions de l'ouverture et à leurs articulations.

Dans la troisième partie de la thèse, en guise de conclusion, nous proposons une relecture transversale dans laquelle nous revisitons le concept d'ouverture à partir des études de cas ainsi que des concepts, figures et références spatiales et méthodologiques. Les trois dimensions de l'ouverture sont revisitées et nous conduisent à l'esthétique de l'ouverture. Miroir du sujet qui l'occupe, notre thèse propose une vision systémique qui fournit des résultats mais laisse aussi la part belle à des questions ouvertes, proposées comme prospectives et pistes pour des recherches futures.



**PARTIE I.**

**Eléments de débat**

**sur les formes de l'urbanisation contemporaine**

Face aux constats des phénomènes d'urbanisation et la prise de conscience de leurs impacts, la question de la forme des villes, de leur place dans le développement des territoires occupe une place importante dans les débats de société sur le développement durable. Cependant les débats et approches sont fort diversifiés. Les attitudes et démarches de projet oscillent entre les approches de la ville comme fléau et sources de toutes les problématiques sociales et environnementales et celles qui voient dans la ville une piste de développement durable en intégrant cette forme spatiale dans une vision systémique du développement. Jacques Levy (2010) y voit deux versants de la conscience écologique et identifie trois paradigmes dans la relation entre nature et modèle de société : le paradigme agro-industriel, le paradigme néo-naturaliste et le paradigme post-matérialiste. Le premier va dans le sens de la poursuite et dans une logique de croissance des processus actuels. Le second remet en question le développement urbain en identifiant la ville comme source de toutes les nuisances. Des attitudes de types protectionnistes et conservatrices de la nature tendent dans ce sens à un enracinement et une immobilité peu compatibles avec les évolutions de la société urbaine.

Le troisième paradigme intègre la ville comme moteur du développement durable. Des tentatives existent en effet qui entendent contrer les processus en cours à partir du développement de la ville et cherchent à appliquer de nouvelles figures dont une série s'appuie sur les héritages des développements urbains antérieurs à la phase d'étalement. Ces tentatives montrent une recherche de relocalisation, de développement local et communautaire, mais elles intègrent aussi les évolutions en termes d'urbanité, de mondialité et s'appuient sur la redéfinition de lieux et la recherche de coprésence et de coopération des acteurs du territoire. C'est à ces tentatives que prétend contribuer notre recherche de l'ouverture de la ville dense en régénération.

Les espaces ouverts en tant que productions territoriales constituent un matériau de cette recherche et projet de développement durable. Les parcs intra-urbains dans les quartiers en régénération traduisent les enjeux de l'ouverture de la ville dans ce contexte tant en termes morphologiques que stratégiques ; et à la fois aux échelles des agglomérations et à celles des tissus urbains. L'ouverture se définit aussi dans la méthodologie du processus de projet à travers les médiations urbanistiques qui réalisent la coproduction du projet.



## **Chapitre 1.**

### **Villes et développement durable ?**

#### **Vers une approche écosystémique**

Dans ce chapitre, après avoir énoncé les impacts de l'urbanisation sur les territoires, nous explorons les principes d'une vision écosystémique de la ville. Nous exposons les modèles de l'écopolis et du projet local qui répondent chacun pour partie à cette vision de la ville. Nous énonçons les principes d'ouverture de la ville que sont la construction de continuités et centralités locales et métropolitaines. Nous explicitons les figures de la ville compacte, des réseaux et leur intégration avec le concept de matrice territoriale. Enfin nous explorons les visions, stratégies et outils du développement territorial en Belgique afin de déceler dans les champs du développement urbain, de la biodiversité et des paysages, les réponses aux enjeux de l'ouverture de la ville.

#### **1.1. Les impacts de l'urbanisation sur les territoires**

##### **1.1.1. Grandes tendances de l'urbanisation des territoires européens**

###### ***La compacité des noyaux d'origine***

Un grand nombre de villes européennes ont pour origine des noyaux médiévaux. La forme compacte de ces noyaux d'origine est déterminée dans ses dimensions par la métrique piétonne, principal mode de déplacement régissant les échanges au cœur des villes et entre villes et campagnes environnantes. Les limites et le caractère fini des villes sont déterminés par le tracé des infrastructures de défense. La ville se définit comme un objet spatialement identifiable implanté dans un territoire géographique majoritairement rural et naturel. Les premières phases de densification des villes se déroulent par remplissage progressif des espaces ouverts intra muros (espaces de production agricole et de chasse) (Declève, 2004).

###### ***Un développement urbain dans la continuité des tissus***

La croissance urbaine prend un réel essor avec le développement industriel du XIXe siècle et l'exode rural qui en résulte. L'évolution des techniques de déplacement et des besoins et techniques de défense militaire en détermine les opportunités et les modalités. Cette croissance urbaine se caractérise par une planification plus volontariste. Les premiers développements se font sur un mode radioconcentrique, dans une continuité des tracés urbains existants. Répondant à des préoccupations hygiénistes et fonctionnelles, certaines parties de la ville médiévale sont également remplacées par des nouveaux tissus, mais toujours sur un mode compact dans lequel l'espace public défini par les voies et les places appuie un développement des tissus en ordre continu.

### ***Dispersion de l'urbanisation***

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, le développement de l'automobile génère une dispersion de plus en plus hétérogène des fonctions résidentielles et économiques des villes dans les territoires. Cet étalement urbain répond aux aspirations des habitants de quitter les villes. Ces aspirations répondent à une logique d'autonomie de l'individu et de recherche de dissociation des lieux de vie et de travail, d'accession à la propriété et d'idéaux en termes paysagers et de nature. Cette dispersion est aussi encouragée et rendue possible par une logique économique de type post-fordiste qui s'appuie notamment sur la croissance de la consommation et de la production de l'automobile (devenue un bien individuel) et de logement, ainsi que sur les stratégies politiques de développement du welfare state (De Keersmaecker, 2002 ; Kesteloot, 2010 ; Secchi, 2009).

On définit sous les termes de suburbanisation et de périurbanisation l'étalement de l'urbanisation dans les territoires extérieurs aux villes d'abord proches (territoires suburbains) puis plus lointains (territoires périurbains) et enfin l'urbanisation des territoires ruraux (territoires rurbains) (Clergeau, 2007 ; De Keersmaecker, 2002). Chaque territoire se caractérise par ses types de réseaux, les dimensions et l'hétérogénéité des mailles, les densités bâties et le statut de la nature.

Parallèlement aux phénomènes d'étalement urbain, les noyaux urbains d'origine subissent aussi des transformations qui, dans un mouvement centrifuge alternent les processus de densification, désurbanisation, suburbanisation, ré-urbanisation (Antrop 2004). Ces phénomènes résultent des mouvements socio-démographiques (croissances et décroissances démographiques, appauvrissement des populations) et économiques (délocalisation des industries, tertiarisation, etc.) que connaissent les centres urbains. Mais ces termes évoquent aussi les transformations physiques de la ville : les phénomènes d'abandon et de dégradation du bâti et de l'environnement urbain en général.

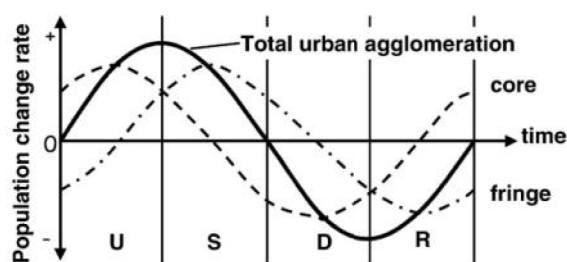
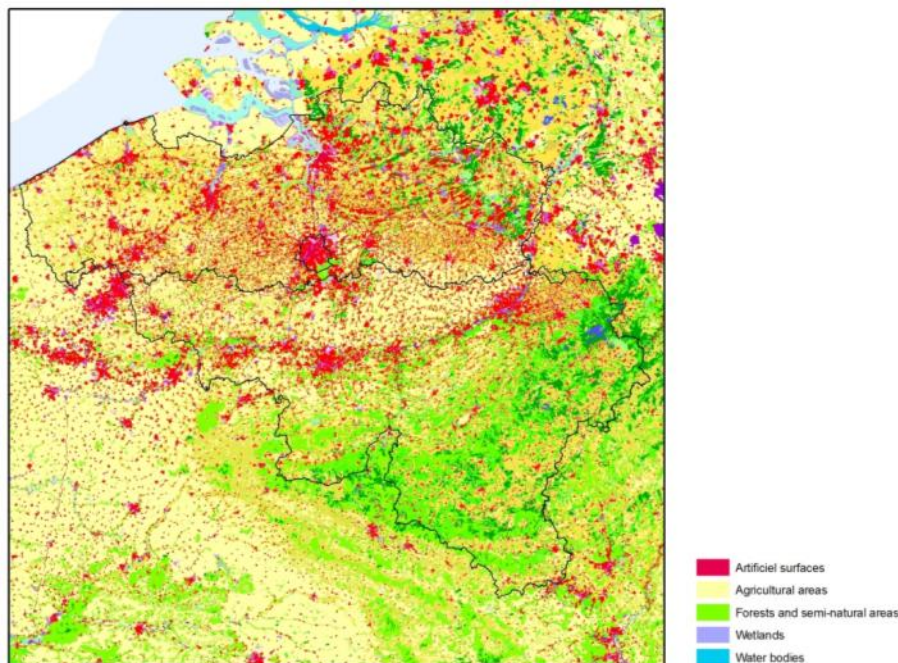


Fig. 2. Cyclic model of the stages of urbanization based upon the population change in core and fringe zone of urban agglomerations: U, urbanization; S, suburbanization; D, disurbanization or counterurbanization; R, reurbanization phase (after Klaassen et al., 1981; Van der Berg et al., 1982; Champion, 2001).

Illustration 1. Les phases de l'étalement urbain.

Sources : Antrop, 2004, p.13



L'urbanisation contemporaine en Belgique se caractérise par une situation diversifiée. Dans le nord, où le réseau d'infrastructure est plus dense, le territoire est fortement urbanisé sur un mode diffus, même si polarisé. Cet ensemble fait partie de la métropole du Nord-Ouest, continuité urbaine allant de Lille à Rotterdam (Secchi, 2006b). L'urbanisation s'y poursuit davantage par le remplissage des mailles. Au sud du sillon Sambre et Meuse, la production agricole et forestière occupe jusqu'à aujourd'hui une part importante du territoire. Actuellement, l'urbanisation concerne principalement les petites villes d'origine rurale (Brahya, 2010).

Illustration 2. L'urbanisation contemporaine en Belgique : une situation diversifiée.  
Sources : Corine Land Cover

Bernardo Secchi énonce la concentration et la dispersion de l'urbanisation comme la double angoisse de la ville du XXe siècle (Secchi, 2005). On reconnaît en effet aujourd'hui de plus en plus largement le caractère problématique de ces modalités de développement, sans toutefois parvenir à contrer réellement les moteurs économiques, sociaux et culturels qui les entretiennent.

Les impacts de l'étalement urbain touchent les différents champs du développement des territoires : sociaux, économiques, spatiaux, et environnementaux (De Keersmaecker, 2002). On peut souligner d'abord les surcoûts économiques du déploiement physique de l'urbanisation, surtout liés à la viabilisation des territoires et la démultiplication des équipements imputés aux collectivités territoriales. Les coûts sociaux s'expriment en termes de ségrégation socio-spatiale, avec comme principale conséquence un appauvrissement des centres urbains, et en termes de perte de cohésion sociale et territoriale. A cela s'ajoute la perte qualitative et quantitative en espaces

publics (Masboungi, 2002 ; Le Floch et Devanne, 2004)<sup>3</sup>. On mesure aujourd'hui également les coûts environnementaux de l'étalement urbain : pollutions liées aux déplacements et à la diffusion du bâti, imperméabilisation des sols, ruptures écologiques, fragmentation des écosystèmes et réduction de la biodiversité. En termes d'impacts socioculturels, nous reprenons ci-dessous ceux de la dilution des polarités ville-campagne et de la déterritorialisation. En termes d'impacts spatiaux et paysagers, nous pouvons énoncer les processus de fragmentation et d'hétérogénéisation des paysages ainsi que la dégradation des centres urbains.

### **1.1.2. Dilution des polarités ville-campagne et déterritorialisation**

La ville européenne trouve ses origines dans sa polarité avec la campagne. Elle se définit d'abord comme lieu d'échange et espace d'accumulation des biens et des hommes tandis que la campagne constitue l'espace de production. C'est le surplus de productions agricoles qui implique les besoins d'échanges et qui permet une spécialisation des activités humaines, impliquant la création de lieux de concentration d'activités autres. Par la suite, la ville devient elle-même un lieu de production d'abord artisanale puis industrielle et enfin tertiaire. Dès l'origine, la ville constitue aussi le lieu de concentration des pouvoirs territoriaux. Elle se définit comme le centre de la gestion des territoires et comme lieu symbolique des acteurs dirigeants.

Avec l'étalement urbain, les polarités ville-campagne tendent à s'estomper. La part de la population occupée dans le secteur de l'agriculture diminue fortement et la plupart des habitants ont des modes de vie urbains. Ainsi, comme l'énonce André Corboz, « *l'espace urbanisé est moins celui où les constructions se suivent en ordre serré que celui dont les habitants ont acquis une mentalité citadine.* » (Corboz, 2001, p.201). François Ascher (1995) qualifie de métropole cette ville qui se caractérise plus par la diffusion généralisée des modes de vie urbains que par les agglomérations morphologiques, figures et formes qu'elle prend dans le territoire<sup>4</sup>. Il s'opère en effet une déconnexion entre le fonctionnement agricole et l'apparence « rurale » des territoires et les modes de vie, les pratiques urbaines qui les colonisent. Cette disjonction entre les modes d'habiter et l'environnement dans lequel l'homme s'installe est à la source des nuisances économiques, sociales et environnementales énoncées ci-dessus<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Le déclin quantitatif des espaces publics trouve ses origines dans les phénomènes d'étalement urbain et de prédominance de la voiture qui génèrent des problèmes de répartition et d'accessibilité aux espaces publics. Le déclin qualitatif tient à l'accentuation de la sphère privée et à l'individualisation de la société. La privatisation, la marchandisation, la sécurisation, l'esthétisation des espaces urbains qui en résultent sont source d'exclusion socio-spatiale, de mise à distance, de constitution d'espaces frontières (Le Floch et Devanne, 2004).

<sup>4</sup> Une série d'études montrent effectivement les décalages existant entre les bassins de vie et les agglomérations morphologiques (Ascher, 1995).

<sup>5</sup> A cette première déconnexion s'ajoute celle des réseaux physiques et des réseaux virtuels suite au développement des technologies d'informations et de la

Cependant, si la dichotomie ville/campagne ne correspond plus à une adéquation entre les modes de vie, la culture et les modalités d'installation de l'homme dans le territoire, elle recèle encore une dimension culturelle et symbolique forte. Témoin de cette importance culturelle la demande sociale de paysage dont font état des auteurs comme Pierre Donadieu (2002) ou encore Yves Luginbühl (2001), ou encore les stratégies de sensibilisation et de patrimonialisation des paysages mis en œuvre par les politiques européennes et régionales. Il faut néanmoins noter le paradoxe suivant : ces aspirations culturelles à la nature et au paysage sont une des raisons de l'étalement urbain mais aussi la première cause de la destruction des environnements et paysages tant convoités. En effet, la poursuite du phénomène d'étalement urbain détruit au fur et à mesure ses propres moteurs que sont le paysage et l'accessibilité, rendant difficile l'appropriation des nouvelles évolutions territoriales. De plus, comme le souligne Marc Antrop (2004), l'étalement urbain est un processus de croissance rapide, dont les valeurs motrices, détachées du lieu, sont celles d'une seule génération, ce qui questionne encore leur durabilité. Il insiste dès lors sur l'importance des valeurs multiples comme condition de l'appropriation des évolutions des territoires.

L'évolution des modes de production agricole et la diffusion des modes de vie urbains dans les territoires ruraux transforment les spécificités des territoires et diluent les limites spatiales entre les territoires de la ville et ceux de la campagne. Cette transformation génère ce que plusieurs auteurs qualifient de « déterritorialisation » (Deleuze et Guattari, 1980 ; Magnaghi, 2003 ; Marot, 1995). Il s'agit d'une crise territoriale qui résulte de la perte des repères de cette relation qui a longtemps structuré les territoires et défini leurs paysages (Marot, 1995). Cette notion renvoie à une inadéquation entre les modes de vie et les modalités d'installation de l'homme dans le territoire. La déterritorialisation est le résultat des déstructurations fonctionnelles et paysagères des territoires mais elle les entretient aussi.

La disparition des limites entre territoires de la ville et ceux de la campagne génère une complexification des questions d'appartenance, une mutation des liens sociaux et un déplacement, un étalement des lieux de vie collective et publique<sup>6</sup>. Ceci modifie aussi l'implication des populations dans le développement de leurs territoires, où des comportements de type nymbisme exacerbent les phénomènes d'exclusion, la peur de l'autre et l'individualisation de la société. Au passage, ils renforcent encore les besoins d'isolement et

---

communication. Les supports de ces derniers sont les réseaux sociaux, professionnels et les modes de vie caractérisés par l'organisation du temps entre le travail et les autres activités quotidiennes (famille, loisirs, mobilité). On peut aussi reconnaître de nouveaux modes de sociabilité (immatérielle) ainsi qu'un déplacement des lieux de sociabilité qui ne sont plus autant centrés sur la résidence mais davantage dispersés dans une chaîne d'activités quotidiennes (Ascher, 1995).

<sup>6</sup> On peut parler plutôt d'une médiatisation des liens sociaux, ceux-ci ne passant plus par des échanges localisés spatialement mais s'appuyant sur des moyens de communication virtuels. De même les lieux de vie collective et publique semblent se diffuser autant que les pratiques quotidiennes s'étalent. Elles sont ainsi déconnectées des lieux de l'habiter considérés à l'échelle du voisinage (Ascher, 1995).

l'étalement de la population ainsi que la perte des liens sociaux de voisinage qui sont générateurs d'un développement cohérent à l'échelle de l'habiter.

### **1.1.3. Fragmentation des territoires, hétérogénéisation des paysages et dégradation des centres urbains**

Du fait des évolutions techniques en aménagement du territoire, le développement des infrastructures de mobilité se caractérise au fil du temps par une déconnexion de plus en plus marquée par rapport aux structures géomorphologiques des territoires. Le développement des infrastructures de transport et la délocalisation des activités productives et résidentielles à l'extérieur des villes génèrent ainsi des phénomènes de fragmentation des territoires ruraux et une structure territoriale complexe et hétérogène, via une logique de zonage. Il s'agit d'une répartition diffuse dans le territoire qui ne s'inscrit pas en continuité avec les tissus urbains existants, contrairement aux phases précédentes du développement des villes.

Les nouvelles urbanisations ne s'inscrivent pas plus dans le paysage dont elles rompent la cohérence préexistante. Parallèlement, l'évolution de l'agriculture vers une production de masse et l'industrialisation sont la cause d'une banalisation, d'un appauvrissement et d'une homogénéisation des paysages. Ainsi, pour reprendre les propos de Sébastien Marot (1995), l'urbanisation actuelle se déroule sans culture des lieux et des installations.

L'étalement urbain dans le territoire modifie aussi fortement les centres urbains. Les délocalisations d'activités productives et de la population résidente déstructurent, vident certaines parties des villes y laissant de nombreux espaces inoccupés et une population paupérisée et « captive ». L'installation des activités tertiaires sur des logiques de zonage monofonctionnel et les projets de développement des infrastructures de transport jusqu'au cœur des villes (dans les années '60-'70) détruisent ainsi l'environnement urbain et la qualité de l'habitat. Ces mutations sont à l'origine de la dégradation physique et sociale des centres urbains. Celle-ci génère une perte d'attractivité des centres qui accroît encore les phénomènes de fuite énoncés ci-dessus.

A partir des années '80, des politiques et outils de renouvellement des centres urbains sont mis en œuvre par les différents échelons de pouvoir en matière de développement des territoires (européen, fédéral, régionaux, communaux). Ces politiques répondent aux préoccupations environnementales émergentes. Mais elles réagissent aussi à une série de mouvements sociaux initiés dans les années '60-'70 contre la tertiarisation des villes et la destruction de l'habitat par le bureau et les infrastructures de transports<sup>7</sup> (luttés urbaines). Le caractère social des politiques de renouvellement urbain sera plus ou moins

---

<sup>7</sup> Dans les champs de la recherche et de la réflexion sur la ville, ces mobilisations citoyennes vont de paire avec le développement de la sociologie urbaine, notamment avec l'école de Chicago, courants de pensées qui sont aussi les prémisses de l'écologie urbaine.

affirmé en fonction des époques et des régions (Chevau, 2009). Aujourd'hui de nombreux centres urbains ont été ou sont en cours de rénovation et connaissent une légère croissance de la population. On peut cependant se demander s'il s'agit d'une ré-urbanisation effective, issue d'un retour des populations périurbaines vers les centres, ou plutôt d'une croissance interne de la population. Et dans le premier cas, ce retour à la ville est-il le fait de contraintes économiques à l'échelle des ménages (population captive) ou s'agit-il réellement d'un changement idéologique ou une évolution des aspirations en termes de modes d'habiter ? Ce retour à la ville tient-il finalement à une réelle amélioration du cadre de vie et des conditions de l'habiter en ville ?

Indépendamment de cela, la ré-urbanisation, la densification des villes semble être une stratégie indispensable à adopter par les pouvoirs publics pour répondre aux enjeux de la croissance démographique annoncée ainsi qu'aux enjeux du développement durable des territoires. Cependant, il s'agit de mesurer les conditions et les limites de ce retour à la ville afin que son développement s'équilibre par rapport aux autres territoires urbanisés ; ce, tant du point de vue social, économique qu'environnemental mais aussi de définir les conditions d'une densification « habitable » de la ville-centre.

## **1.2. Paradigmes de projets urbains et territoriaux durables**

### **1.2.1. L'approche écosystémique de la ville**

A l'opposé d'une approche dualiste qui oppose la ville et la campagne, la nature et la culture, le développement de l'écologie<sup>8</sup> a ouvert la voie à une approche plus systémique et processuelle de la ville, qui relie aussi la ville et ses territoires. L'application progressive du modèle de l'écosystème à l'environnement urbain contribue à de nouvelles représentations territoriales qui s'expriment en termes de gestion des flux et dans lesquels la nature occupe une place déterminante. De même, dans une vision processuelle du développement urbain, une attention particulière est accordée à la question des acteurs et de la gouvernance. La coopération y est mise en évidence comme une condition de la réalisation, de la mise en œuvre des principes du modèle écosystémique énoncé.

La ville est souvent présentée comme une boîte noire qui puise ses ressources (matières, eaux, sols,...) dans les territoires alentours et y rejette ses nuisances

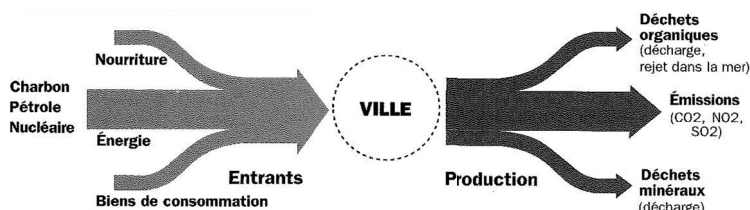
---

<sup>8</sup> Dans l'écologie scientifique, deux tendances peuvent être soulignées dans la manière dont la ville est prise en compte (Clergeau, 2007 ; Rombaut, 2009). Une première approche considère la ville comme contre nature, tandis que dans une autre approche la ville est entendue comme écosystème spécifique, bien que complexe, qui intègre la nature et donc l'homme. Clergeau présente ces deux tendances comme successives dans l'évolution de l'écologie scientifique. Il relie ainsi le développement de l'écologie scientifique avec les développements de l'écologie sociale et politique. Toutes ces branches de l'écologie se retrouvent dans les différentes approches de l'écologie urbaine.

(pollutions atmosphériques, déchets, etc.). Cette vision considère aussi les problématiques internes à la ville et l'état de l'environnement urbain (impacts sur la santé, sur les activités humaines, sur la biodiversité) (Tjallingii, 2006 in Rombaut, 2009). Cette représentation renvoie à celle qui considère la ville et son empreinte écologique comme purement insoutenables (Rees, 2004).

La recherche des conditions de développement urbain, de la ville comme figure et source de développement durable se définit au moyen d'actions qui visent à contrer ce fonctionnement en inversant le schéma. Ainsi peuvent être définies des principes d'action à la source : chercher à éviter les consommations inutiles et à limiter l'usage des ressources, utiliser des ressources renouvelables. A la sortie, on vise à éviter les rejets. Enfin, il s'agit de définir des logiques internes d'autonomie, de systèmes de gestion en boucle des flux, etc. C'est aussi ce que propose Rogers en parlant de villes à métabolisme circulaire qu'il oppose aux villes à métabolisme linéaire. Rogers propose pour celles-ci une mise en œuvre non seulement en termes de planification mais explore également une série de solutions technologiques à la mise en place de ces principes (Rogers, 2000).

#### Les villes à métabolisme linéaire



#### Les villes à métabolisme circulaire

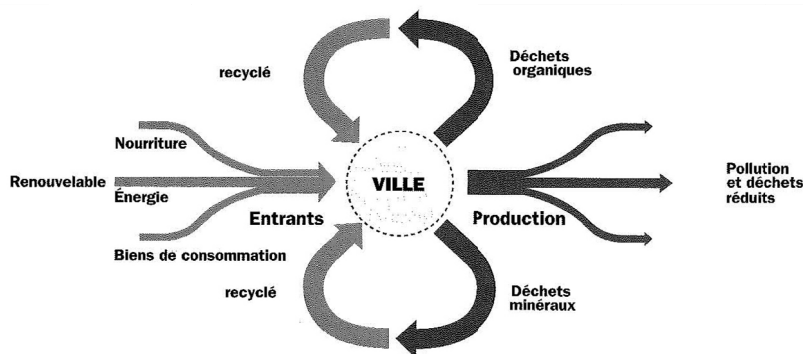


Illustration 3. Villes à métabolisme linéaire vs villes à métabolisme circulaire.  
Sources : Rogers, 2000.

### 1.2.2. Deux modèles en tension: l'Ecopolis et le projet local

Répondant à cette vision systémique et intégrant le souci du développement durable des territoires, deux modèles de développement territorial nous apparaissent comme des réponses possibles aux enjeux d'ouverture de la ville

comme condition de son habitabilité. Il s'agit du modèle environnementaliste de l'Ecopolis et du modèle territorialiste du projet local.

### ***Le modèle environnementaliste de l'Ecopolis***

Développé comme concept par Tjallingii (2000), ce modèle s'inspire du modèle de lobestad (ville-lobe), qui caractérise le développement de la deuxième moitié du XXe siècle de villes comme Amsterdam, Copenhague, etc. Le modèle nous intéresse par son potentiel d'intégration de continuités entre la ville et les territoires environnants. Il s'appuie pour ce faire sur une logique de réseaux (transport et eau superposés) ainsi que la création de lieux et la prise en compte des acteurs.

Les trois thèmes de la stratégie de l'Ecopolis sont les suivants :

- La ville responsable : gestion des flux (énergie, trafic, déchets) : entrant et sortant, recherche de circularité interne.
- La ville vivante : gestion des lieux : des espaces urbains (semi-publics) de qualité et attractifs pour des personnes et des usages différents, ce qui implique diversité sociale et biodiversité.
- La ville participante : gestion des acteurs : coopération des habitants et des citoyens (Rombaut, 2009).

Ce modèle se voit appliqué de façon concrète à l'échelle de la planification de nombreuses agglomérations urbaines. On le retrouve aussi dans les quartiers durables.

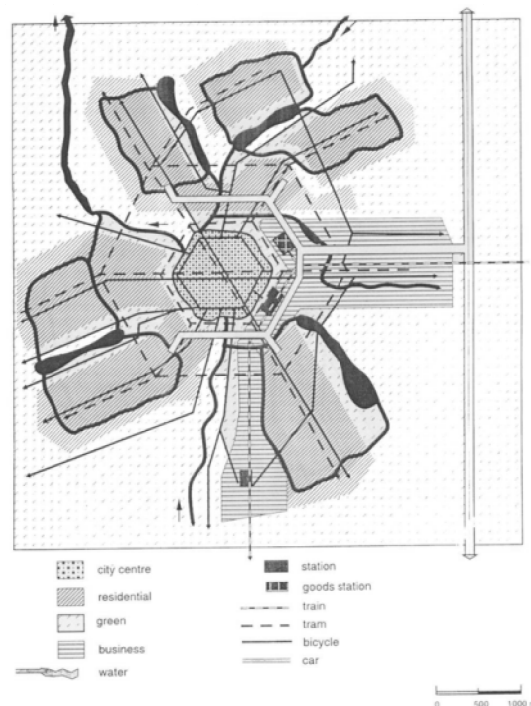


Illustration 4. Amsterdam - Ecopolis  
Sources : Tjallingii in Rombaut, 2008

### ***Le modèle territorialiste du projet local***

Dans ce modèle la territorialisation est considérée comme l'intégration systémique entre les environnements naturel, bâti et anthropique. Le modèle territorialiste est anti-économiste (propose un autre modèle de développement que celui basé sur la croissance) et antinaturaliste (intègre une vision anthropique de la nature). Il s'appuie sur la définition de néo-écosystème, à savoir d'écosystèmes dont l'homme est partie prenante. Il se base sur l'identification de types territoriaux et fait le constat de cycle de territorialisation, c'est-à-dire de superpositions, de substitutions de nouvelles relations entre les dimensions naturelles, construites et anthropiques. Le modèle propose dans la territorialisation une intégration des invariants territoriaux et des transformations culturelles et sociétales. Il inscrit des évolutions dans une « profondeur historique ». Il ne s'agit pas de retrouver l'état naturel « originaire » mais de prendre en compte l'identité culturelle des lieux. On définit ainsi les conditions d'un projet de développement auto-soutenable. (Magnaghi, 2003)

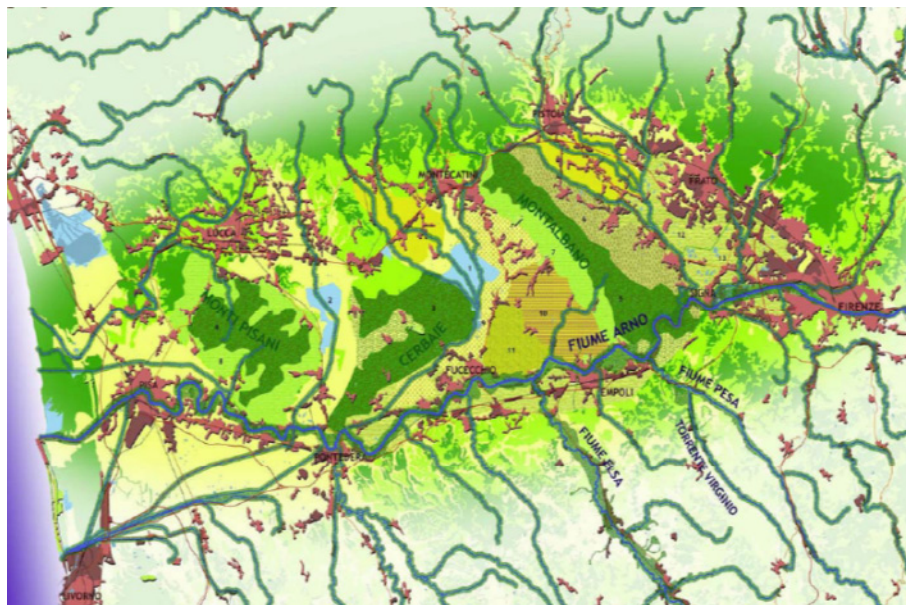


Illustration 5. Le « noyau vert » du centre de la Toscane, projet de parc agricole.

Sources : Magnaghi, 2006 in Fanfani et al., 2009, p.59.

Entre les deux modèles il y a globalement un accord sur les points suivants : l'intégration des échelles de territoires, une vision en termes de réseaux et l'approche environnementale. Au-delà de cela, il s'agit de montrer la dialectique entre les visions du développement des territoires qui s'intègrent dans le contexte territorial, qui inscrivent des continuités entre les parties du territoire, entre la ville et son environnement et des visions qui appliquent des systèmes de réseaux, fonctionnels et détachés des structures territoriales préexistantes. D'un point de vue méthodologique, on peut pointer le débat entre des attitudes

de type top-down (modèle fonctionnaliste hollandais) et des attitudes bottom-up (modèle culturaliste).

Les deux modèles ne s'opposent pas à priori, ils se complètent en mettant l'accent sur des dimensions différentes du projet : le premier répond davantage à la question de l'intégration de la nature dans le projet urbain, tandis que le second explore les principes d'intégration du projet urbain dans le projet régional (bio-région). Le premier modèle applique avant tout une vision ingénieriale. Il s'appuie sur des approches de types systémiques et environnementales, approches que l'on pourrait qualifier de pragmatiques et fonctionnelles, même si elles intègrent aussi la notion de lieu (quartier) et la coopération des acteurs locaux. Le second modèle applique une vision territoriale. Il insiste sur les dimensions qui font l'identité du lieu : le territoire et la culture. Il pose aussi les enjeux de gouvernance à partir du développement local des projets. Les modèles s'appliquent généralement à des territoires à la fois géographiquement et culturellement très différents, qui conditionnent dès lors des résultats spatiaux, des paysages spécifiques. Dans l'application des deux modèles, la question du lien entre les conditions géomorphologiques (espaces et reliefs) et les modes de développement territorial (urbain ou ruraux) des territoires demeure marquante. Les deux modèles interrogent aussi la problématique des limites et franges des unités de territoires, des interpénétrations spatiales (voire temporelles) des structures territoriales (s'appuyant cependant sur une dimension historique et culturelle plus forte dans le cas du modèle territorialiste).

Le parallélisme entre les deux modèles interroge les impacts des enjeux environnementaux des territoires et de leur assimilation dans une globalisation culturelle par rapport aux enjeux de (re)-localisation qu'implique une approche territorialiste.

### **1.2.3. Continuités et centralités locales et métropolitaines**

Nous identifions dans les complémentarités entre les enjeux de continuités et de centralités des territoires les principes sur lesquels reposent les possibilités de construction de la vision systémique du développement des territoires.

La double tendance à la dispersion et à la concentration qui caractérise le développement de l'urbanisation aujourd'hui donne lieu à des politiques et des outils de planification adaptés tantôt aux territoires du centre-ville, compact et densément peuplé<sup>9</sup>, tantôt aux territoires urbanisés sur un mode plus diffus et étalé<sup>10</sup>. Dans le cas des centres-villes, on cherche à densifier dans un souci de rationalité économique, voire de développement durable, mais aussi d'augmentation de l'attractivité résidentielle et économique par l'amélioration

---

<sup>9</sup> Citons ici quelques dispositifs de projet de régénération urbaine comme ceux développés dans le cadre des politiques de renouvellement urbain, les outils de requalification de sites désaffectés, les remembrements urbains, etc. On retrouve appliqué une série de ces outils sous le dénominateur de « projet urbain ».

<sup>10</sup> On pense ici aux projets de territoire, projets de pays, trames et maillages verts, etc.

du cadre de vie, de l'accessibilité et le renforcement de certaines centralités. Dans le cas des territoires de la ville étalée, il s'agit de lutter contre un étalement coûteux qui menace les activités productives et les qualités paysagères des territoires. Pour une série de territoires, les mutations de la société postindustrielle impliquent des reconversions dans lesquelles le développement de nouveaux secteurs d'activités doit aller de pair avec un changement d'image, condition de l'attractivité des territoires. La recherche des conditions d'un développement territorial durable passe par un questionnement sur l'articulation entre des principes de continuités et des principes de centralités ainsi que leur application par rapport aux enjeux de développement métropolitains et locaux.

Il nous semble important de dépasser ici les points de vue qui s'attachent de manière exclusive soit au centre-ville, la ville traditionnelle, soit à la question des territoires périurbains. Comme l'énonce André Corboz (2001, p.228) : « ... il est évident que le fondement de la planification ne peut plus être la ville, mais ce fond territorial auquel celle-ci doit être subordonnée. »

De plus le débat existant entre l'urbanisme qui reclasse la ville dans un circuit de métropolisation et un recyclage qui répond à des besoins locaux de revitalisation (réponse à la densité démographique et bâtie, aux problématiques sociales et économiques, aux dégradations du cadre de vie...) nous amène aussi à poser la question des relations dialectiques entre les enjeux de développement de la ville métropole et ceux de la ville de l'habiter.

Si les enjeux métropolitains et locaux peuvent en théorie converger en termes d'amélioration du cadre de vie et de l'imagibilité de la ville, il s'avère que les développements métropolitains vont souvent à l'encontre des développements locaux et peuvent être générateurs d'exclusion et de ségrégation socio-spatiale. On peut ainsi relever les conflits entre les activités de types métropolitains et les usages et pratiques quotidiennes dans l'occupation de l'espace (phénomènes d'exclusion socio-spatiale de certaines catégories de population voire même cas de privatisation de l'espace), et en termes de mobilité (accès et traversée possibles ou non). On peut aussi énoncer les risques d'une instrumentalisation du projet de développement local au profit d'une vision métropolitaine.

L'ouverture comme condition de l'habitabilité de la ville s'énonce dans cette recherche de lien entre les centralités et les continuités aux deux échelles de territoires, locale et de l'agglomération. Il s'agit de trouver des structures, des cohérences qui résolvent la fragmentation des territoires, la définition de liens entre le centre-ville et les territoires périurbains et la requalification des centres.

### ***Centralités : l'ouverture comme aménité, échelles et condition de l'attractivité***

A l'échelle métropolitaine, dans le cadre d'une réflexion sur les densités et les intensités urbaines, l'affirmation et la confirmation de centralités visent à redéfinir des noyaux dans un système polycentrique, enjeu de sociabilité et

d'urbanité dans un contexte de développement métropolitain. Cela implique une diversité mais aussi des espaces de mise à distance.

En termes de centralités, il s'agit de questionner la diversité des fonctions, leurs répartitions, superficies et accessibilité, et de poser la question de la localisation des activités, la reconversion des espaces économiques. Cela comprend les espaces de production agricole et concerne principalement des espaces ouverts à reconvertir, dont les fonctionnalités sont à adapter à de nouveaux modes de vie urbains. Cela nous renvoie par exemple à la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, au développement de l'éco-tourisme et à la reconversion de sites d'activités économiques désaffectés.

Les enjeux de l'inscription des villes dans le système métropolitain s'énoncent en termes d'attractivité économique et résidentielle à l'échelle régionale, voire internationale, et définissent des critères de qualité en termes d'accessibilité et d'imagibilité. Les enjeux métropolitains du développement urbain s'énoncent aussi dans des logiques de localisation d'équipement dont l'échelle d'attractivité concerne des territoires plus larges que celle des quartiers, voire de la ville elle-même.

A l'échelle locale, la polycentralité de la ville résulte de son processus de développement organique au cours duquel des noyaux préalablement distincts ont été intégrés progressivement dans les tissus. Ces centralités héritées constituent encore aujourd'hui des centralités symboliques et/ou fonctionnelles (Ananian, 2010). Les enjeux du développement local s'énoncent davantage en termes de possibilité d'usages et de pratiques quotidiennes, d'accessibilité et de praticabilité pour les modes doux. La multiplication de relations de proximité, de convivialité, d'urbanité ainsi que l'amélioration de la qualité du cadre de vie agissent comme critères de l'appropriation et de l'appartenance territoriale.

### ***Des continuités territoriales interscalaires***

L'importance de rétablir une cohérence territoriale entre la ville et sa périphérie exige un équilibre et une répartition des fonctions urbaines. Les définitions de continuités, de mises en relation entre les territoires urbains et périurbains s'appuient non seulement sur des continuités fonctionnelles et de mobilité mais aussi sur des continuités environnementales et paysagères. Elles s'appuient pour ce faire sur les structures géomorphologiques des territoires et sur les infrastructures de mobilité.

A l'échelle locale, les continuités sont à chercher dans la question de la perméabilité de la matrice, les unités de cohérences fonctionnelles (districts), symboliques (quartiers) et paysagères. La recherche de continuité à l'échelle locale peut s'appliquer aux différentes structures qui composent le tissu urbain. On considère le tissu viaire comme support de continuité, de mobilité, de relation entre les activités mais aussi comme support de la biodiversité. Mais il s'agit aussi de considérer la perméabilité des tissus et notamment celle des îlots. Ces continuités locales s'inscrivent aussi dans le prolongement des continuités territoriales régionales et/ou sont reliées à celles-ci.

|                                      | Développement local                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Développement métropolitain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Centralités :</b>                 | <p>Répondre aux besoins et aspirations de la population en termes de qualité de l'environnement urbain et du cadre de vie (nature, air, espace) ;</p> <p>Contribuer à l'appropriation par les acteurs locaux, à leur implication dans le développement local</p> <p>&gt; Equipements de proximité : loisirs et détente, sport et jeux, espaces collectifs</p> <p>&gt; Espaces pour organiser des activités socio-culturelles, sportives de rencontres, événements (par les habitants, les associations, les services de la ville, les écoles)</p> <p>&gt; Scénographie et patrimoine</p>                                                           | <p>Intégrer des espaces ouverts dans un système polycentrique (complémentarité des espaces)</p> <p>Renforcer l'image de la ville et son identité par rapport aux autres villes</p> <p>&gt; Equipements métropolitains : récréatifs, jeux et sports / événements socioculturels</p> <p>&gt; Accessibilité et connectivité des espaces (transports publics et stationnements)</p> <p>&gt; Complémentarité des espaces ouverts urbains</p> <p>&gt; Equipements et services : culturel, événementiel, récréatif, sportif</p> |
| <b>Continuités (défragmentation)</b> | <p>Liaisons entre les parties de la ville, continuités entre les quartiers et entre les quartiers et les centres &gt;&gt;&gt; ouverture et accessibilité des activités aux usagers, aménagement de la mobilité sur le site et intégration par rapport aux réseaux (mobilité et écologiques) alentours, intégration spatiale et paysagère (lisibilité des structures urbaines) / intégration par rapport aux tissus</p> <p>Inscription dans les réseaux de mobilité quotidienne &gt;&gt;&gt; Repères, intégration paysagère des infrastructures, lisibilité, intégration du patrimoine et de la mémoire vive (continuité symbolique du temps !)</p> | <p>Intégration des structures géomorphologiques et infrastructures de transport existantes &gt;&gt;&gt; réseaux et maillages vert et de mobilité douce</p> <p>Intégration du patrimoine (continuité symbolique du temps)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

Tableau 1. Synthèse des enjeux et conditions de centralités et de continuités aux échelles locales et métropolitaines. Elaboration par l'auteur, 2011.

### **1.3. L'intégration des figures de la ville compacte et des réseaux territoriaux : le concept de matrice territoriale**

Les figures de la ville compacte et des réseaux nous permettent à la fois d'explicitier (spatialiser, hiérarchiser) les phénomènes d'urbanisation mais aussi d'identifier les visions de développement ainsi que les stratégies et outils qui y correspondent. Au-delà de la recherche d'application stricte de ces figures aux territoires (opération impossible), il s'agit surtout de relever les critères méthodologiques de projet contribuant au développement durable des villes. Intégrant une approche systémique du développement territorial, nous recherchons les facteurs d'intégration entre les figures de projet que sont la ville compacte et la ville réseaux et qui permettent de modéliser, de concrétiser la recherche de continuités et de centralités locales et métropolitaines

#### **1.3.1. Les critères méthodologiques de la ville compacte**

La ville compacte constitue une figure spatiale qui, dans le cas des villes européennes, est aussi un héritage matériel et symbolique. En effet, la ville traditionnelle européenne comporte généralement un noyau compact en raison de ses modalités de production, de son métabolisme. Mais la ville compacte n'est pas uniquement la ville traditionnelle, la ville médiévale aujourd'hui élevée au rang de monument historique et d'outil du seul développement touristique (marketing urbain). Réduire la ville compacte à une vision historique, c'est aussi réduire le potentiel de développement que constituent les principes de la compacité. Et occulter ainsi le potentiel de réponse que constitue la ville compacte comme enjeu du développement contemporain de l'ensemble des territoires. La recherche de compacité a d'autres motivations que celles uniquement fonctionnelles. L'héritage de la ville compacte peut s'élever en modèle, non pas à partir de ses expressions architecturales mais bien à partir de ses fondements « urbains ».

En tant qu'héritage matériel, la ville compacte est aussi une des formes persistantes de la ville qu'il s'agit dès lors d'adapter aux modes de vie et fonctionnements actuels de la société et donc d'intégrer dans les systèmes territoriaux contemporains, plus complexes.

La ville compacte n'est pas la ville dense que l'on mesure d'un point de vue matériel en termes de quantité de population ou de m<sup>2</sup> de surfaces bâties. Le caractère durable de la figure de la ville compacte renvoie moins à la faible consommation de ressources (en sol, en équipements, etc.) due à un certain seuil de concentration qu'à une série d'autres critères qui définissent aussi une qualité d'habiter en ville. La ville compacte renvoie à une notion de concentration physique des activités humaines et des objets matériels qui les accueillent, mais propose aussi une répartition dans l'espace des fonctions et densités urbaines. Et la figure de la ville compacte apparaît, à travers l'application d'une densité morphologique raisonnée comme une opportunité de développement de la densité des relations sociales que plusieurs auteurs tentent de caractériser sous le terme d'intensités urbaines (Declève et al., 2008)

Parmi les critères méthodologiques qui définissent la ville compacte en tant que figure, il y a d'abord l'application de la métrique piétonne (ville de la courte distance) et l'échelle du quartier. Un deuxième critère s'applique aux logiques programmatiques qui sont adaptées à cette métrique piétonne (répartitions des équipements en fonction des échelles et aires d'attractivité, création de centralités, diversité et hiérarchie des lieux et espaces de vie quotidiens, etc.). Les modèles proposés organisent la mixité des fonctions urbaines et une répartition des équipements et services dans un schéma destiné à garantir l'accessibilité aux différentes échelles de territoire. Celles-ci sont envisagées en fonction des échelles urbaines et des aires d'attractivité des équipements, intégrant ainsi dans la figure des principes d'intégration des échelles urbaines, une approche multiscalaire.

En termes de mobilité, la figure de la ville compacte est complétée par le modèle du « Transit Oriented Development » qui connecte les noyaux compacts entre eux par un système de transport en commun. Le principe est de relier ainsi des centralités propres à chaque unité pour les inscrire dans un système multipolaire d'unités compactes (Krier, Lord Rogers of Riverside, New urbanism in Declève et al., 2008).

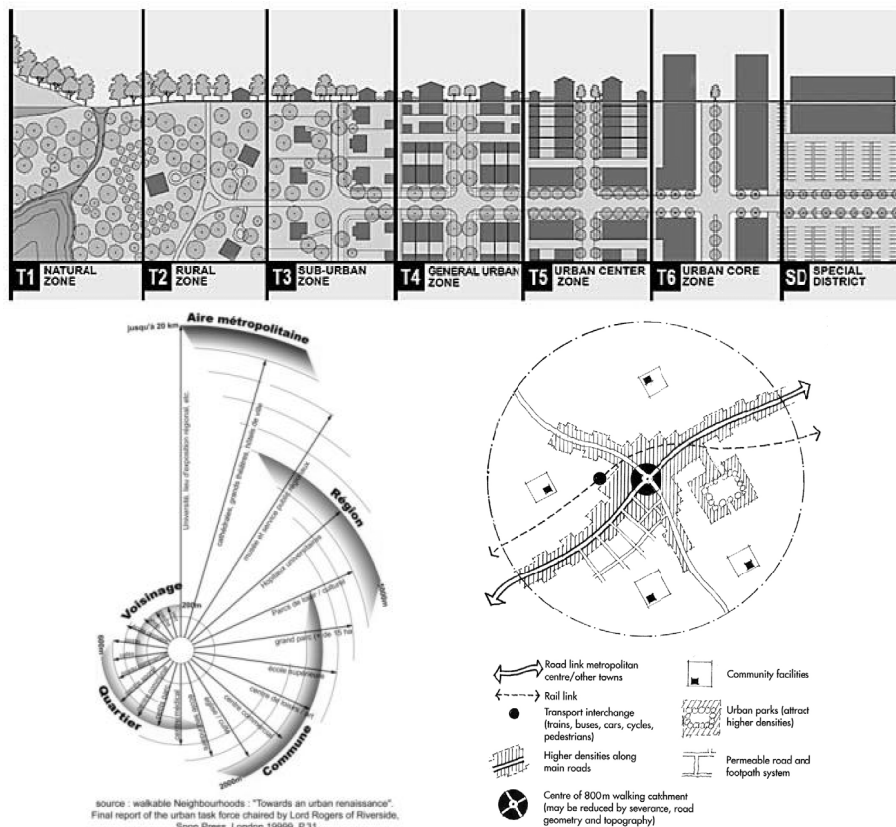


Illustration 6. Schémas et figures de la ville compacte  
Sources : Lord Rogers of Riverside et New Urbanism, in Declève et al. 2009, p.26-29.

La figure de la ville compacte s'inscrit dans des visions du développement urbain durable mais à certaines conditions : une première concerne la façon dont la figure de la ville compacte prend place dans un territoire constitué aujourd'hui de manière fragmentée et hétérogène et dans la manière dont la ville compacte intègre les autres composantes des territoires tels que les réseaux de mobilité et les espaces ouverts.

Une deuxième condition concerne le caractère fini de la figure de la ville compacte, la mesure de son étendue et dès lors, l'intégration, les relations physiques entre les unités compactes. Cette question nous amène à interroger aussi la matérialité des limites de la figure de la ville compacte. Il s'agit de traiter la question des franges des unités qui sont souvent laissées aux espaces ouverts. Il nous semble important de les caractériser et ainsi de les conforter dans leur statut de frange ouverte, d'espace de transition afin qu'ils ne demeurent pas comme des espaces disponibles, des opportunités pour un étalement urbain aux formes indéfinies. Il faut aussi mesurer l'opportunité que constitue la figure, quand elle est appliquée de façon isolée, à la constitution de développement communautariste, voir à la création de « gated communities ».

### **1.3.2. Les réseaux territoriaux : configurations et superpositions**

La deuxième figure qui nous permet d'appréhender les enjeux du développement durable des territoires, dont ceux de l'ouverture de la ville, est celle des réseaux (de transport et immatériels). Comme déjà énoncé, le développement de ceux-ci a conditionné l'étalement de l'urbanisation dans les territoires et structure aujourd'hui à la fois les morphologies territoriales et les modes de vie. La figure des réseaux peut s'appliquer à d'autres types de processus territoriaux (sociaux, économiques, environnementaux). Elle permet aussi de définir des relations spatiales et symboliques (polarités, hiérarchies) entre les éléments constitutifs des territoires. En fonction de l'échelle à laquelle elle est appliquée, cette figure permet de compléter celle de la ville compacte soit dans la question de sa place dans le territoire et des relations entre unités compactes, soit dans la façon dont les réseaux structurent les noyaux compacts eux-mêmes.

Dans le sens d'une vision plus systémique des territoires (métabolisme territorial), la figure du réseau semble apporter la possibilité d'une approche davantage basée sur le processus que sur l'objet (Hidding et Teunissen, 2002 ; Tjallingii, 2000). Dans le contexte de développement actuel, celui de l'adaptation fonctionnelle des espaces locaux aux enjeux métropolitains et des paysages aux développements urbains, appliquer aux territoires les modèles de réseaux semble répondre à cette approche systémique.

#### ***Les variables des réseaux : des flux, des pôles et des aires***

Les composantes de la figure du réseau sont les flux, les pôles et les aires. Elles sont envisagées du point de vue de leurs caractéristiques fonctionnelles ainsi que de leur traduction spatiale (localisation et répartition relatives dans le territoire, dimensions, interrelations...) (Dufour, 2007). C'est à travers la

caractérisation de composantes des réseaux que l'on peut relever les conditions de l'intégration entre des logiques de continuité et de centralité. On peut ainsi envisager l'intensification des relations aux nœuds des différents réseaux (ex. l'intermodalité) qui génère d'autres types de centralités. Il s'agit aussi de voir les supports matériels des réseaux, de considérer leurs infrastructures. On parlera ainsi des infrastructures de transport concernant les réseaux de mobilité et ce sont les espaces ouverts qui seront les supports des réseaux écologiques.

Dans la figure du réseau, les variables se définissent en termes de continuités, et discontinuités, en termes de hiérarchie des pôles, de densité des flux, de dimension, de régularité, de configuration des mailles.

### ***Les configurations des réseaux***

Les réseaux se configurent de manières différentes en fonction des modalités et de la densité de leur développement. L'étalement urbain a pris plusieurs formes spatiales au fil des époques. Des développements de type radioconcentriques, linéaires ou « métastatiques » se définissent par rapport aux structures urbaines préexistantes et définissent des configurations de type mono ou polynucléaires, plus ou moins hiérarchisées, agglomérées ou éclatées, hétérogènes, polarisées, segmentées, denses ou étalées (Ascher, 1995). Autant de configurations qui sont souvent modélisées en termes de réseaux.

Les questions en débat se situent au niveau des types de réseaux. Soit se développe un réseau polycentrique, structure dans laquelle se définit un rapport de dépendance entre les différents centres, des complémentarités, voire des hiérarchies. Soit on identifie des modèles qui tendent vers une isotropie du réseau, avec un réseau qui possède les mêmes propriétés dans tous les sens (figure de la grille). Le type de figure, de polarité ou non polarité qui définit le modèle définit aussi des principes de continuités ou de discontinuités entre les composantes du territoire.

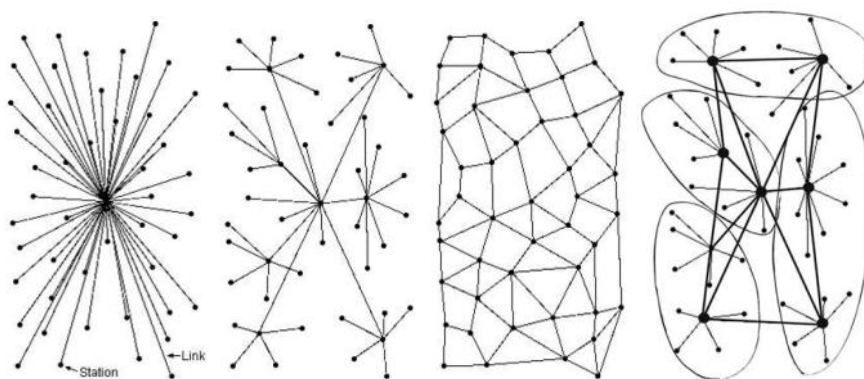


Illustration 7. Structuration des réseaux : centralisé, décentralisé, distribué (isotropique), hybride  
Sources : Chuen- Ferng koh, Towards a holistic ontology in C. de Portzamparc – Laboratoire C.R.E.T.E.I.L., 2009

### ***Superposition et intégration des réseaux***

Cette approche systémique qui applique aux composantes du territoire une analyse en termes de réseaux est déjà appliquée dans un certain nombre de champs de l'analyse et du développement territorial. Nous pensons ici aux modèles économiques ou écologiques, ainsi que des approches de l'ingénierie territoriale (réseaux d'infrastructures, réseaux hydrauliques). Ces approches se caractérisent aussi souvent par une approche des phénomènes en termes de flux (de matières et de personnes, mais aussi d'information). Une des approches porteuses apparaît dans une vision qui s'intéresse à la superposition des différents types de réseaux territoriaux et cherchent dans les relations entre ceux-ci les conditions de lutte contre la fragmentation des territoires (Hidding et Teunissen, 2002 ; Tjallingii, 2000).

L'enjeu de ces approches est de voir les phénomènes de ruptures, d'identifier les conditions de leurs croisements (résoudre les ruptures) et les potentiels de superpositions.

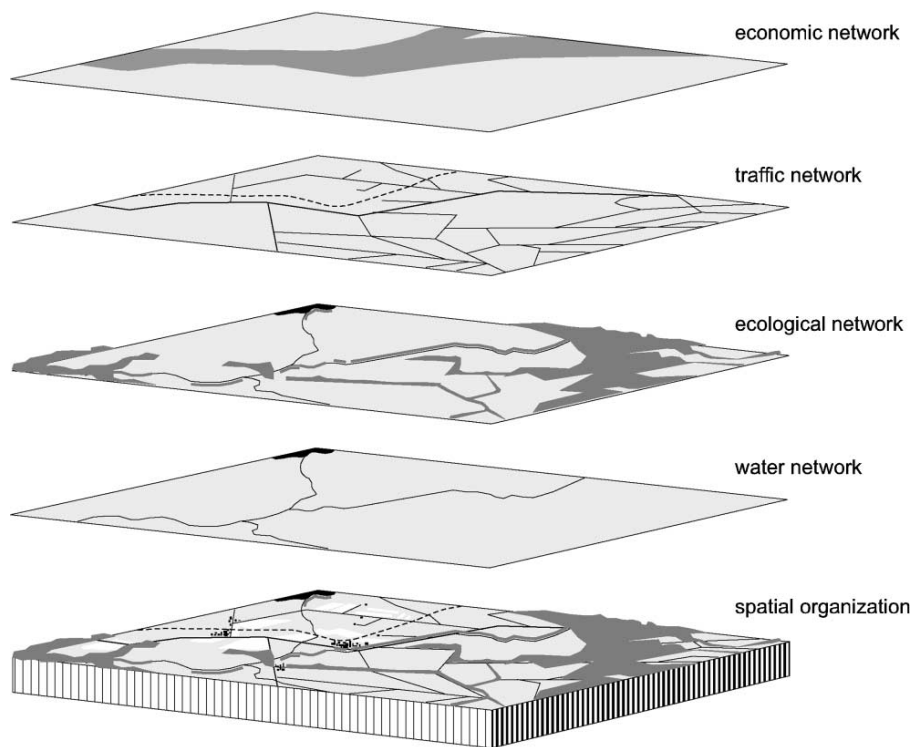


Illustration 8. Superposition des réseaux.  
Sources : Hidding et Teunissen, 2002

### **1.3.3. Le concept de matrice territoriale : hypothèse d'une inversion**

C'est dans l'intégration des deux figures énoncées ci-dessus que l'on peut reconnaître des réponses aux enjeux de centralités et de continuités territoriales identifiés comme conditions de l'ouverture de la ville.

La question de l'intégration des figures de la ville compacte à celle des réseaux interroge les relations centralités/réseaux. Les conditions d'habitabilité se définissent en termes d'ouvertures : ouverture interne des tissus denses et ouverture sur le reste des territoires par l'intégration dans les réseaux et la connexion des tissus. La réponse à ces enjeux d'ouvertures nous apparaît d'une part en envisageant la figure de la ville compacte dans l'ensemble des territoires à travers le modèle des réseaux et d'autre part en considérant de façon spécifique la question des continuités et centralités aux deux échelles du territoire, métropolitaine et locale.

Pour répondre aux enjeux d'ouvertures recherchés dans notre thèse, il s'agit d'approfondir les conditions de l'intégration de la figure de la ville compacte dans un système territorial plus global. Cette intégration nous apparaît comme un enjeu de développement à deux niveaux. En termes d'espaces d'abord, il s'agit de situer la ville traditionnelle comme objet territorial inscrit dans un système territorial plus vaste et plus complexe (moins dualiste que le système reposant sur la polarité ville-campagne). En termes de projet, il s'agit de voir les logiques de continuités que sous-tend cette vision systémique du territoire. Nous cherchons à voir comment les projets sur le périurbain, sur la ville territoire, se prolongent jusque dans la ville traditionnelle. Il s'agit d'appliquer les mêmes principes mais dans des espaces construits où l'enjeu est de ménager et d'aménager les vides. La ville compacte n'est pas une modalité de production révolue de la ville, n'est pas un héritage figé mais bien un modèle de développement à intégrer dans une approche systémique des territoires. Il ne s'agit pas de développer la ville compacte d'une part et les territoires périurbains et ruraux par ailleurs, mais bien de les faire fonctionner ensemble en complémentarité, en connexion et en s'appuyant et en affirmant leurs spécificités. Il ne s'agit pas non plus d'opposer le modèle de la ville compacte avec celui des réseaux. En effet, en fonction de l'échelle à laquelle on envisage la question et du type de problématique posé, on peut retrouver les deux figures dans les différents modèles.

L'enjeu d'intégrer le redéveloppement des centres-villes dans un développement territorial intégré nous amène donc à situer les composantes de l'intégration des figures et modèles de développement énoncés ci-dessus. Chacun des modèles d'intégration se caractérise par les types de réseaux (polarisés –aréolaires et hiérarchisés– ou isotropiques –réticulaires et homogènes–), par la définition de centralités (caractérisation des nœuds dans les réseaux et hiérarchie des pôles) ainsi que par le statut de la nature comme matériau de projet urbain. Les enjeux d'intégration entre ville compacte et territoires périurbains concernent la superposition des types de réseaux territoriaux, la pénétration des réseaux territoriaux au sein de la matrice urbaine, la connectivité des centralités, leur inscription dans des réseaux. C'est

dans ces interactions que se définissent aussi les équilibres entre le développement local et le développement métropolitain des villes.

### ***De la ville au territoire, les composantes spatiales de l'intégration des figures***

La question des échelles de territoire se pose à nouveau. Des principes de cohérence se définissent aux différentes échelles (région, agglomération, ville, quartier, voisinage, site). Une série de caractéristiques présentes à la grande échelle, se retrouvent aussi aux autres échelles. Des phénomènes appliqués à une échelle auront également des impacts sur les autres échelles.

La réflexion sur les modèles nécessite une prise en compte permanente de l'échelle à laquelle le modèle est appliqué. Par exemple, le modèle de la ville compacte peut être considéré à deux niveaux. Le premier est celui du territoire, échelle à laquelle le modèle se définit principalement par la répartition d'ensembles et la façon dont ceux-ci se relient par un système de flux, le tout formant un réseau (Choay, 1965). La deuxième échelle est celle de l'agglomération dans laquelle se définissent les relations entre des types d'espaces pleins et vides, bâtis et non-bâtis, construits et naturels, etc.

### ***Le territoire comme palimpseste ou les critères temporels de l'intégration des figures***

En termes de temporalité des développements, on s'interroge sur les logiques d'émergence des différents territoires ainsi que des conditions de développement des territoires par rapport à leurs états antérieurs. Dans ce sens, les phénomènes de développement des territoires se caractérisent en termes de continuité ou de rupture par rapport aux logiques de développement précédentes. André Corboz (2001) définit le territoire comme palimpseste, à savoir comme une entité qui conserve les traces (matérielles et immatérielles) des conditions de son émergence et/ou des différents états de son développement. Alberto Magnaghi (2003), concernant le projet local, énonce également l'histoire des lieux comme invariants territoriaux sur lesquels s'élabore le projet. Les continuités ou ruptures temporelles dans le développement des territoires se marquent à la fois du point de vue fonctionnel, où elles s'expriment en termes de localisation des activités (productives et résidentielles), et des flux de mouvements (réseaux) et morphologiques. Ces derniers se traduiront dans des formes d'agglomération et le marquage de structures territoriales (infrastructures et/ou ensembles géographiques, définition de paysages).

### ***La matrice territoriale : hypothèse de l'inversion***

Nous nous penchons maintenant sur les relations entre continuités bâties et continuités en creux dans les territoires. Les premières incarnent des phénomènes de ruptures et les deuxièmes, un potentiel de liaison.

Sur quoi reposent les continuités spatiales et comment se définissent les centralités dans leur matérialité ? La notion de matrice territoriale nous offre l'occasion de concrétiser les enjeux de l'intégration spatiale et temporelle des figures de la ville compacte et de la ville-réseaux. Dans la première, la structure se définit à partir de l'architecture, du bâti qui définit en creux les voies et espaces ouverts auxquels on peut appliquer une analyse en termes de réseaux. Dans la figure de la ville-réseaux, ce sont les infrastructures et les flux qui s'énoncent comme les pleins et constituent les éléments de continuités. La matrice est alors l'espace a priori non-bâti, non structuré, qui occupe les mailles, espaces de nature dans lesquels les continuités bâties et les infrastructures constituent des ruptures fonctionnelles et écologiques.

A chaque type de territoire et à chaque échelle, les mêmes questions s'énoncent. Qu'est-ce qui constitue la matrice du territoire, comment se définissent les pôles et les corridors qui relient les pôles ? Comment les corridors découpent-ils la matrice ? Quelle sont les caractéristiques des mailles ? Quelles sont les phénomènes de ruptures générés par les corridors ? Et comment ces corridors peuvent-ils être supports de continuités ? La question de la hiérarchie entre les pôles se pose également, qui définit des centralités primaires et secondaires.

Alors que dans les territoires périurbains, la matrice est constituée principalement d'espaces ouverts, dans les centres et péricentres des villes traditionnelles, la matrice est constituée du bâti. Les continuités s'y définissent dès lors de manière spécifique. L'inscription des continuités entre la ville centre et la périphérie et les conditions de préservation de la nature en ville sont deux logiques interdépendantes en termes environnementaux. En matière de biodiversité, il s'agit en effet de résoudre au sein de la matrice périurbaine les phénomènes de ruptures écologiques et d'assurer le développement de mailles capables d'accueillir le développement de la biodiversité et de développer des corridors écologiques, de préserver des poches de nature. Au sein de la matrice urbaine, l'enjeu est la mise en place de corridors qui favorisent le maintien et le flux des espèces (Clergeau, 2007). Les conditions de perméabilité se posent dans un mouvement inverse du phénomène de la ville diffuse où ce sont les structures urbaines qui se développent dans le territoire. La nature constitue la matrice dans laquelle se développe la ville-archipel (ville-territoire) et dessine les éléments de continuité entre le centre-ville et sa périphérie.

A l'échelle régionale, les espaces ouverts constituent la matrice dans laquelle les noyaux sont constitués d'ensemble bâtis et reliés par des réseaux de transport. Les phénomènes d'étalement urbain ont généré une fragmentation de ces espaces ouverts, une dilution du bâti. Les infrastructures de transports ont généré des ruptures et la fragmentation des mailles de tailles différentes, de structures hétérogènes. La question de l'équilibre écologique et paysager tient principalement dans le traitement des limites entre les espaces ouverts et le bâti.

A l'échelle des agglomérations urbaines, la matrice est définie par le bâti, les pôles sont constitués par différents niveaux de densités d'activités et de

densités morphologiques. Les pôles sont rarement constitués par des vides (Barthes, 1989). Les logiques de continuité se constituent sur les tracés viaires. Les continuités écologiques et paysagères doivent s'appuyer sur celles-ci et viser à reconstituer des poches, à définir des centralités « creuses » comme les espaces publics.

Les enjeux d'intégration entre agglomération urbaine et territoire périurbain tiennent dans les continuités entre les mailles et réseaux verts et la pénétration de continuités écologiques dans les tissus urbains. Dans les deux types de territoires, les structures territoriales sont susceptibles de supporter des continuités écologiques. Dans une vision d'intégration des noyaux urbains dans la matrice périurbaine, la question de la continuité de la matrice périurbaine jusqu'à l'intérieur des pôles se pose, interrogeant la perméabilité de la matrice urbaine.

Pour ce faire, il faut définir les éléments porteurs de continuités (corridors) mais aussi les phénomènes de ruptures qu'ils constituent afin de pouvoir contrer les phénomènes de ruptures paysagères, écologiques et fonctionnelles. A l'échelle locale, la question des continuités pose d'abord le problème de la continuité des structures territoriales définies ci-dessus au sein de la matrice urbaine. Ainsi, on identifie les structures de mobilité et écologiques (vertes et bleues) comme des continuités entre la matrice urbaine bâtie et la matrice périurbaine ouverte. De même, les structures géomorphologiques préexistantes peuvent être redécouvertes comme éléments de continuités et d'ancrage des centralités. Dans un grand nombre de cas, ces structures se superposent d'ailleurs aux premières.

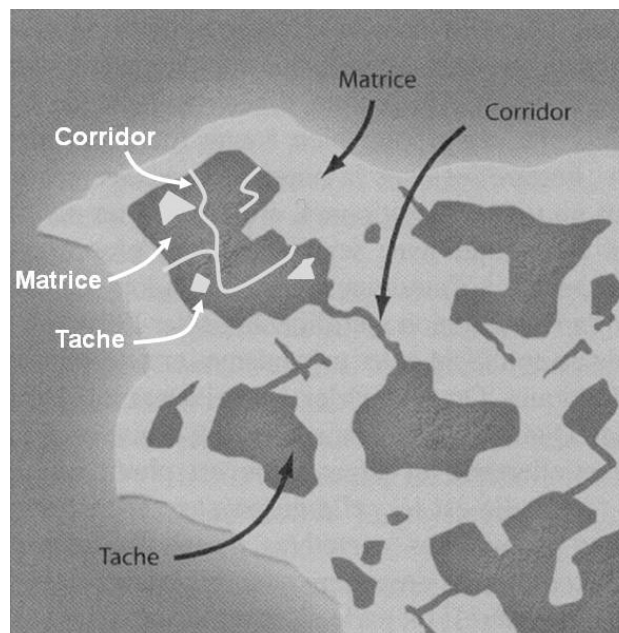


Illustration 9. Matrices territoriales ou l'hypothèse d'une inversion.  
Sources : Modifié d'après Clergeau 2007, p.19.

#### **1.4. Visions, stratégies et outils de développement territorial dans les trois régions belges**

Il s'agit à présent de passer de la question des phénomènes et des figures et modèles de l'ouverture de la ville et des territoires à la question des stratégies du développement territorial et des projets d'ouverture. Pour ce faire, nous parcourons les objectifs planologiques et les outils de développement territorial mis en œuvre dans les trois régions belges.

Nous considérons les potentiels de l'ouverture de la ville aux différentes échelles de territoires et dans les modalités stratégiques et outils à travers trois champs du développement territorial : celui du développement urbain, celui du développement de la biodiversité et celui des paysages. Les problématiques de mobilité et de patrimoine apparaissent comme enjeux transversaux, comme moteurs et outils des autres champs.

L'intégration des différents champs du développement territorial nous apparaît comme condition de l'ouverture, contribution à l'intégration des figures de projet énoncées ci-dessus. Après avoir parcouru ces trois champs nous relevons aussi une série d'approches transversales qui mettent en œuvre ces articulations.

Les trois champs sont considérés à partir des cadres européens qui non seulement clarifient, définissent les objectifs et un certain nombre d'outils mais qui donnent aussi les moyens de la mise en œuvre et agissent comme réels catalyseurs des projets en plus des dynamiques d'échanges et de réseaux. Mis en œuvre à l'échelle européenne, ces derniers organisent et dynamisent les projets et actions sur les territoires.

##### **1.4.1. Cadres et cohérences territoriales de l'échelon européen au niveau local**

Le cadre du développement territorial évolue vers une intégration des échelles dans un contexte institutionnel et politique complexe (tendance européenne, nationales, régionales et développement des outils du développement local (rénovation urbaine et projet urbain). Les documents stratégiques, les directives ainsi que les appuis financiers issus de l'échelon européen orientent fortement les politiques et outils du développement régional. On peut souligner aussi d'emblée le manque de l'échelle intercommunale qui correspondrait davantage à l'échelle des agglomérations urbaines et des structures paysagères. Certains outils de développement intercommunal existent, mais il s'agit avant tout de chartes entre les acteurs dont la mise en œuvre peut souvent être mise à mal par les logiques politiques d'organisation du territoire. De plus, il s'agit généralement d'outils opérationnels sectoriels et non d'une vision globale qui intègre l'ensemble des thématiques du développement territorial.

Nous identifions trois enjeux de l'intégration des champs du développement énoncés ci-dessus. Un premier enjeu concerne les échelles de territoires et de la

recherche des territoires de projets pertinents. On considère ainsi des projets de planification, d'aménagements de maillages et réseaux à l'échelle de territoires régionaux et des agglomérations, soit des projets d'aménagement de sites, soit l'intégration de la nature dans des projets d'aménagement.

Le deuxième enjeu d'intégration concerne la gouvernance territoriale et la coopération des acteurs aux différentes échelles mais aussi entre les différentes sphères d'acteurs (publics, privés économiques, société civile). Cet enjeu se pose aussi en termes de champs de réflexion, d'approches disciplinaires et de pratiques professionnelles tant du point de vue de l'analyse que de la planification. Il pose également la question de l'organisation des services publics (de la planification à la gestion), particulièrement en ce qui concerne le développement urbain contemporain qui se doit d'intégrer les questions environnementales et paysagères.

Le troisième enjeu d'intégration concerne la typologie des outils, avec la définition d'objectifs stratégiques, les outils de planification et réglementaires, les outils opérationnels et les incitants. On peut y identifier des outils de cadrage stratégique et de planification qui définissent les objectifs généraux des politiques de développement (objectifs de développement social, économique, patrimonial, spatial, environnemental). Ceux-ci se définissent aux échelles européennes, fédérales et régionales. Ces objectifs se traduisent par la mise en œuvre aux échelles régionales et communales d'outils juridiques et institutionnels contraignants (mesures de conservation de la nature, protection, patrimoine, sites classés), des outils de coopération entre acteurs (Agenda 21, PCDN, etc.) ou encore des incitants (primes à la rénovation, à l'utilisation de techniques et matériaux durables, etc.). On retrouve également des programmes et outils opérationnels qui conditionnent les moyens de financements et les conditions de mise en œuvre des objectifs de développement. Une série de dynamiques associatives et citoyennes (projets de développement social, de mise en réseau d'acteurs, de partenariats) constituent également des moteurs dans l'application et l'évolution des objectifs de développement.

#### **1.4.2. Ouverture de la ville et stratégies urbaines**

La ville apparaît tant au niveau européen que régional comme un moteur de développement des territoires. Dans le même temps, les enjeux de ces développements sont de lutter contre les nuisances sociales et environnementales qu'ils génèrent.

La mise en œuvre des agendas 21 locaux découle de la charte d'Aalborg, charte des villes européennes pour la durabilité (1994). Il en résulte un engagement concernant notamment la gouvernance, la gestion locale durable, la protection et la préservation de biens naturels communs, la consommation et la production rationnelle des ressources, l'intégration des aspects environnementaux, sociaux, économiques, de santé et culturels dans la planification et la conception urbaine. Ces engagements trouvent leurs

applications dans l'aménagement d'espaces ouverts dans des quartiers en régénération. Ainsi en est-il par exemple de la reconversion de terrains industriels désaffectés.

L'inscription des villes comme piliers du développement régional s'inscrit autant dans le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) pour la Wallonie que dans le Ruimtelijke Structuurplan (RSV, 1997) en Région flamande<sup>11</sup>.

En ce qui concerne la Wallonie, le Schéma de Développement de l'Espace Régional, (SDER) définit la place accordée aux villes dans le développement régional à travers les Eurocorridors qui inscrivent les villes dans un système métropolitain. La Wallonie énonce aussi les objectifs de la ville compacte comme moyen de lutte contre l'étalement urbain et de réponse aux enjeux du développement durable.

En Flandre, la ville compacte semble s'appliquer comme manière de conforter et de renforcer la polycentralité d'un territoire quasi entièrement urbanisé. La vision du développement territorial de la région s'appuie sur une affirmation des agglomérations urbaines dans un réseau métropolitain hiérarchisé (quatre grootstedelijke gebieden, dont Bruxelles et des pôles secondaires). Les agglomérations urbaines s'organisent dans un rapport de centralité avec leur hinterland proche. Les territoires entre les pôles urbains se définissent comme « tussengebieden », territoires intermédiaires. (RSV, 1997 ; De Rynck, 2003)

Pour la ville-région de Bruxelles-Capitale, la figure de la ville compacte s'avère comme une donnée territoriale, une forme à confirmer davantage dans les processus de régénération des tissus et dans la redéfinition fonctionnelle et paysagère de ses structures écologiques et réseaux de mobilité. Le territoire de la région bruxelloise se caractérise par la disjonction entre ses limites institutionnelles et les caractéristiques morphologiques (agglomérations bâties et structures géographiques) et socio-économiques du territoire (bassins de vie). Le territoire de la région bruxelloise se définit sur son ensemble comme ville compacte et ses limites institutionnelles la maintiennent dans cette logique.

Face aux processus d'étalement urbain et la dégradation des centres-villes, la régénération urbaine présentée ci-dessus comme opportunité de l'ouverture de la ville se constitue également en stratégie de développement territorial à travers des projets de renouvellement urbain. Les objectifs de ce renouvellement urbain sont également énoncés au niveau européen et donnent lieu dans le cadre des Politiques de cohésion sociale de l'Union européenne aux fonds européens de développement régional (FEDER) dont les objectifs sont de palier aux déséquilibres régionaux et de contribuer à la reconversion des territoires en retard de développement. Dans le cadre de ces fonds, une suite de programmes sont mis en œuvre (Urban I et II – Objectifs 2 – objectifs 2013).

---

<sup>11</sup> Cette stratégie est confirmée notamment dans le Witboek (De Rynck (s/d), 2003).

Au niveau fédéral, des projets sont mis en œuvre dans le cadre de la Politique Fédérale des Grandes Villes. Enfin, chaque Région développe ses outils opérationnels au travers desquels les villes peuvent rassembler les moyens financiers nécessaires à la réalisation des projets de renouvellement urbain (Contrats de quartiers en région bruxelloise, Rénovation et revitalisation urbaine en Wallonie et Stadsvernieuwingprojecten en Flandre). C'est la concentration de ces différentes sources de financement qui permet aux villes de réaliser des projets phares qui agissent ensuite comme catalyseurs du redéveloppement de quartiers en difficulté. Ces programmes impliquent également la mise en œuvre de dispositifs participatifs spécifiques.

La mise en œuvre des stratégies de renouvellement urbain (souvent regroupée sous le vocable de « Politiques de la ville ») se traduit dans des politiques territoriales appliquées sur des périmètres définis qui concentrent les problématiques urbaines, sociales, etc. Elle se caractérise par des dispositifs plus ou moins transversaux. Si dans un premier temps (dans les années '80-'90) ces politiques appliquaient un développement social et endogène, elles tendent à évoluer aujourd'hui vers un développement économique et exogène (Cheveau, 2009). Elles intègrent également une série d'objectifs du développement durable.

Les espaces publics et les espaces verts constituent souvent un des piliers de ces politiques en tant que leviers pour la nécessaire amélioration du cadre de vie dans ces quartiers en difficulté. Ils correspondent aussi à une volonté politique d'amélioration de l'image et de l'attractivité des quartiers. Ils sont les objets dynamiseurs de la mobilisation des habitants.

#### **1.4.3. La biodiversité comme enjeu de l'ouverture**

Au niveau européen, les directives Oiseaux<sup>12</sup> et Habitats<sup>13</sup> ont conduit à la définition du réseau Natura 2000, sur base de la sélection par chaque région de sites considérés à haute valeur biologique<sup>14</sup>. Ces sites se voient protégés juridiquement et des mesures de gestion spécifiques y sont mises en œuvre. Y sont également associés des financements dans le cadre des programmes Life + (2007-2013). Les sites Natura 2000 sont intégrés dans des réseaux écologiques planifiés par les différentes régions. Il s'agit de la Structure Ecologique Principale (SEP) pour la Wallonie<sup>15</sup>, du Vlaams Ecologisch Netwerk (VEN) et

---

<sup>12</sup> Directive 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, adoptée en 1979.

<sup>13</sup> Directive 92/43/CE concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage, adoptée en 1992.

<sup>14</sup> Au niveau européen le réseau Natura 2000 représente plus de 20% de la surface du territoire (Brahya, 2010).

<sup>15</sup> En Wallonie, le réseau Natura 2000 couvre 13 % du territoire. Dans la SEP, ceux-ci sont complétés par des différents types de sites naturels protégés : réserves naturelles domaniales et agréées, forestières, zones humides d'intérêt biologique, cavités souterraines d'intérêt scientifique (Brahya, 2010).

Integraal Verwevings-en Ondersteunend Netwerk (IVON) pour la Région flamande, du maillage vert et bleu en Région de Bruxelles-Capitale<sup>16</sup>. Les objectifs de ces structures écologiques sont de relier les espaces naturels afin de permettre la connectivité et la dispersion des espèces, qui sont une des conditions de la biodiversité (Clergeau, 2007). Les structures écologiques reposent en général sur la définition de trois types de zones : des noyaux ou zones centrales dans lesquels la conservation de la nature est prioritaire, des zones tampons qui protègent les premières et dans lesquelles les activités humaines sont possibles, enfin des zones de liaisons, corridors écologiques reliant l'ensemble des zones et permettent la circulation des espèces. (Tableau de bord de l'Environnement wallon, 2010). A l'échelle communale, on retrouve les mêmes types d'espaces appliqués dans les inventaires des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Wallonie par exemple. Ceux-ci définissent par ailleurs un programme d'actions stratégiques et thématiques qui concernent par exemple des aménagements mais aussi des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation (PCDN, Ville de Liège, 1998). Les partenaires des PCDN sont autant des services de la Ville (Services environnement, espaces verts) que des associations et groupes d'habitants. A l'échelle communale encore, une série de périmètres de protection peuvent également être définis ou encore des conventions (bords de routes et combles et clochers) (Godin, 2006). Des mesures particulières peuvent enfin être intégrées dans le cadre des outils d'aménagement du territoire, par exemple avec les zones naturelles et d'espaces verts définies au plan de secteur ou encore les périmètres de surimpression comme les liaisons écologiques, mais aussi dans les plans communaux d'aménagement ou les règlements d'urbanisme. Les impacts des projets sur la biodiversité constituent également un point d'attention spécifique des études d'incidences auxquelles sont soumis les permis. A l'échelle transcommunale, des outils tels que les parcs naturels ou les contrats de rivières sont également mis en œuvre.

#### **1.4.4. Paysages**

L'approche paysagère dans les outils stratégiques et opérationnels du développement territorial s'appuie aujourd'hui principalement sur la Convention européenne du Paysage (Florence, 2000). Celle-ci vise à encourager les autorités publiques à adopter des mesures pour la protection, l'aménagement et la gestion durable des paysages (Feltz, 2004). Une première catégorie d'outils consiste à réaliser des inventaires, traduits sous forme d'atlas qui contribuent à l'information et la sensibilisation également définies comme objectifs de la Convention européenne (Droeven, 2006). En Wallonie, dans le cadre de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial), une étude a conduit à la définition de territoires paysagers sur le territoire régional, à travers une approche avant tout géographique. Des atlas des paysages sont en

---

<sup>16</sup> Dans celui-ci, qui, à l'exception de la Forêt de Soignes, concerne en totalité un territoire urbain, la dimension récréative et le développement de la mobilité douce, quotidienne et récréative sont des objectifs majeurs à équilibrer avec les objectifs de développement de la biodiversité (PRD, 2002).

cours d'élaboration qui proposent une approche plus précise et culturelle pour chacun des territoires. Un autre type d'inventaire a également été conduit qui définit une approche plus culturelle et sociale des paysages basés sur des méthodes participatives (Inventaire des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue remarquables par l'ADESA, 1992). Les paysages sont aussi un des objectifs d'outils de types partenariaux et coopératifs, de projets de territoires, comme par exemple dans le cas du Pays de Herve ou encore de la Chaîne des Terrils qui s'appuient sur la valorisation culturelle de paysages « hérités ». Ces outils ont comme objectif la reconnaissance et la valorisation des paysages, y compris les paysages ordinaires. En ce qui concerne ces derniers, on peut aussi citer des initiatives comme celles de l'observatoire citoyen des paysages qui implique les habitants dans le suivi d'un paysage qui leur est familier sous forme de parrainage.

En Flandre, un atlas paysager a également été réalisé, publié et diffusé en 2001. Celui-ci avait comme objectif de faire l'inventaire des reliquats des paysages traditionnels, s'appuyant sur la recherche de leur valeur historique et culturelle. Cet inventaire conduit à la définition légale de paysages patrimoniaux auxquels la législation flamande applique des mesures spécifiques de protection et de gestion (Antrop, 2009).

En Région de Bruxelles-Capitale, la question du paysage n'est pas abordée en tant que telle. Elle prend plutôt la forme d'une typologie des espaces verts qui répond d'avantage à une approche stylistique, voire en termes de fonctions urbaines des espaces.

#### **1.4.5. Enjeux et exploration d'approches transversales**

Les relations entre développement urbain, biodiversité et paysage sont peu explicites dans les outils et plans, voire souvent incompatibles sur un même territoire. Celles-ci nous paraissent pourtant nécessaires dans une recherche de développement durable des territoires urbanisés. De nombreux liens existent entre les trois champs énoncés ci-dessus. Nous pouvons par exemple citer ici les impacts de l'urbanisation, voire du tourisme sur les paysages et la biodiversité, ou encore les impacts environnementaux (entre autres sur la biodiversité et les paysages) des infrastructures de mobilité. Une série de mesures compensatoires sont prises afin de préserver la biodiversité et les paysages de l'urbanisation. Des approches transversales sont aussi entreprises, comme par exemple dans le cadre du développement de la mobilité douce qui s'appuie souvent, voire est facilement assimilée au développement de la biodiversité, à la fois comme aménagement mais aussi comme outil de sensibilisation, de découverte des espaces naturels. En témoigne le développement du RAVEL en Wallonie, qui applique un projet de mobilité douce sur une infrastructure de transport avec des objectifs de préservation, voire de redéveloppement de la nature. On peut aussi évoquer les dynamiques sociales et réseaux d'acteurs qui se constituent autour des outils et chartes concernant la biodiversité et le paysage.

Il s'agit aussi de considérer les spécificités du développement de la biodiversité en milieu urbain ainsi que les approches du paysage urbain. Les mesures et outils y sont particuliers et doivent composer avec l'ensemble des problématiques et nuisances urbaines. De nombreuses initiatives de sensibilisation aux paysages et la biodiversité sont menées dans les villes, et un important réseau d'acteurs locaux est actif sur ces problématiques. Par ailleurs des mesures incitatives au développement de la biodiversité en milieu urbain qui, à terme, contribuent à modifier les paysages, sont mises en œuvre par les pouvoirs publics.

De même, les outils de gestion doivent être adaptés, notamment en intégrant une gestion sociale des espaces. A titre d'exemple, nous pouvons citer les méthodes d'accompagnement social de projet développées par Bruxelles Environnement dans certains espaces verts de proximité en région bruxelloise. Celles-ci intègrent les acteurs locaux tant dans la conception et la réalisation des aménagements que dans les modalités de gestion (animation et entretien) des espaces verts urbains.

## **Chapitre 2.**

### **Les espaces ouverts comme matériau de projet**

Considérant l'ouverture du territoire dans une approche qui intègre le développement de la ville-centre dans une vision globale du territoire, nous identifions les espaces ouverts comme un des matériaux du projet qui s'applique au développement urbain et paysager de la ville.

Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur les espaces ouverts qui constituent des opportunités de l'ouverture de la ville comme critère de développement durable qui répondent aux enjeux de centralité et de continuités aux échelles locales et métropolitaines. Nous considérons d'abord la participation des espaces ouverts à la production des territoires du point de vue matériel et social, juridique et institutionnel, économique et enfin symbolique et culturel. Nous proposons ensuite une typologie sociale des espaces ouverts mettant en évidence les paramètres de types processuels (sociaux, juridiques, économiques). Nous proposons également une typologie spatiale des espaces ouverts en identifiant leurs paramètres. Les espaces ouverts sont finalement identifiés comme opportunités du projet d'ouverture de la ville à partir des mutations territoriales, des processus de régénération et techniques de recyclage urbain et enfin du potentiel de l'interstice. Il en résulte l'identification de deux types de projets d'aménagements de parcs : ceux à l'échelle régionale et ceux à l'échelle des projets urbains. C'est dans ces derniers que nous relevons les spécificités des parcs urbains considérés comme instrument de l'ouverture de la ville en régénération.

#### **2.1. Espaces ouverts et productions territoriales**

##### **2.1.1. L'expérience des jardins d'Anzin**

Les jardins d'Anzin concernent un ensemble de parcelles de jardins potagers installés dans le quartier Carpeaux situé à l'extrémité nord de la ville d'Anzin (Nord de la France). Ces jardins cultivés depuis de nombreuses années par des habitants du quartier sont destinés à être démolis dans le cadre du projet de renouvellement urbain prévu pour le quartier. Dans le cadre de l'animation d'un Atelier de Travail Urbain (ATU), notre équipe (Habitat&Développement) se donne l'opportunité de mener une recherche sur ces espaces ouverts spécifiques du quartier en mutation<sup>17</sup>. L'application des éléments d'analyse urbaine proposés par Kevin Lynch nous permet une lecture spatiale de ces espaces considérés comme « bordéliques et anarchiques »<sup>18</sup>. Les clôtures en matériaux de récupération constituent les limites, les cabanes et compost

---

<sup>17</sup> Cette recherche a fait l'objet d'une note de recherche intitulée : « Histoires de jardins. Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain », (Denef et Lescieux, 2007).

<sup>18</sup> Termes employés par les personnes rencontrées au cours des entretiens et visites des jardins.

deviennent repères ; l'identification des entrées et cheminements permet de reconnaître la division des terrains entre les jardiniers. Cette lecture spatiale des jardins nous est aussi permise par la compréhension des pratiques et des usages, ainsi que des représentations associées à ces espaces. La structure de l'espace mais surtout le sens de ces jardins nous sont ainsi révélés au travers des récits des jardiniers. Ceux-ci nous racontent les temps des jardins : les rythmes de la vie quotidienne, des saisons et de la vie des hommes. Les jardiniers nous dévoilent aussi leurs jardins comme espaces « productifs » mais non-marchand, lieux de l'échange, du don et du contre-don au sein du quartier. Ils nous décrivent l'importance du jardinage comme activité de détente et de loisirs – « *Le jardin c'est le football des vieux* » - mais aussi comme un travail à travers lequel les jardiniers valorisent leurs savoirs et savoir-faire, et finalement un honneur. Leurs récits nous rappellent aussi les traditions régionales des jardins ouvriers. Finalement la compréhension des pratiques sociales, des valeurs symboliques et culturelles, des modes de gestion institutionnelle mais surtout informelle nous a permis de lire l'espace et de reconnaître celui-ci en tant que paysage. Ces espaces se chargent de sens à nos yeux et les jardins deviennent territoires de l'habiter.

Le croisement des récits des jardiniers avec les représentations des autres acteurs du projet de renouvellement urbain (politiques, travailleurs sociaux, services de la ville, bureaux d'études) nous a permis aussi de relever les décalages existants entre les représentations des habitants et ceux que nous avons appelés les « développeurs », entre les pratiques de l'habiter des jardins et le processus de projet. Ces décalages concernaient en premier lieu les temporalités de la vie des jardins par rapport à celles du projet urbain. Elles concernaient ensuite la compréhension et les représentations sur l'espace et son importance dans la structure, le paysage et la vie du quartier. Enfin les décalages marquant sont apparus à propos de l'importance de la sociabilité et de l'urbanité existant dans ces espaces et/ou émergeant de ces activités.

La recherche menée auprès des jardiniers et autres acteurs du projet nous a finalement permis de révéler l'importance de ces espaces ouverts, de ces pratiques informelles et des jardiniers en tant qu'acteurs de la ville et de réfléchir aux conditions d'intégration de ceux-ci dans le projet urbain.

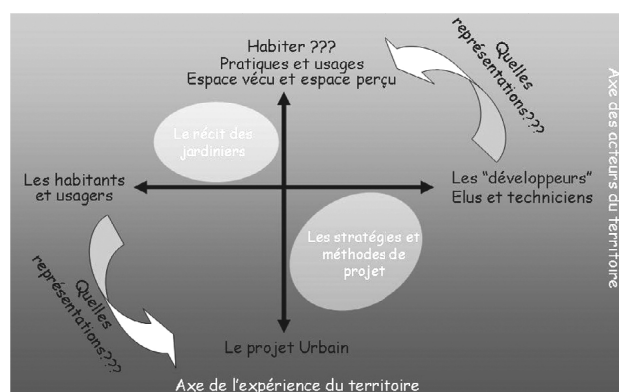


Illustration 10. Expériences et acteurs du territoire, croisement des représentations.

Sources : Denef et Lescieux, 2007, p.43

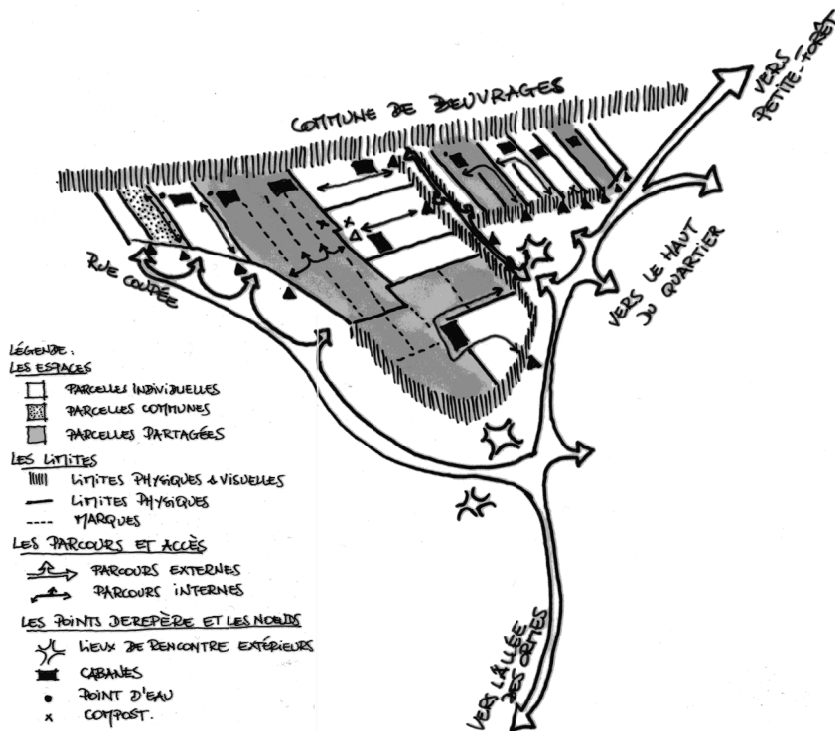
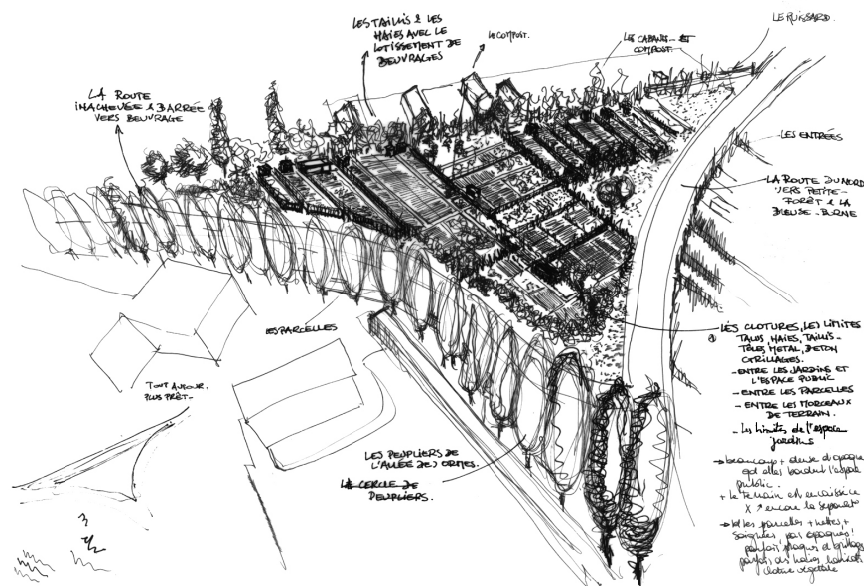


Illustration 11. Vue d'ensemble des jardins et schéma d'organisation des jardins réalisés d'après K. Lynch. Sources : Deneff et Lesclieux, 2007, p.14

### 2.1.2. Les espaces ouverts et le système des productions territoriales

Nous retenons des nombreuses définitions et acceptations du territoire celles qui le considèrent à travers les dimensions signifiantes qui définissent le rapport d'une société à son espace (Di Méo, 2003). Il s'agit non seulement d'un espace produit mais aussi d'un espace mental, d'une représentation, voire d'un projet (Corboz, 2001). Le territoire ainsi envisagé à la fois comme objet et comme sujet (projet) est donc une valeur motrice du développement des sociétés dans leur rapport à l'espace. Le concept de régime territorial construit une vision systémique de la production du territoire. Celle-ci peut être considérée sous l'angle de différents types de productions (Declève, Forray, 2004).

Comme l'ensemble de la ville, dont ils sont une composante déterminante, les espaces ouverts résultent eux aussi d'une combinaison des facteurs spatiaux, économiques, sociaux, juridiques et institutionnels, symboliques et culturels. Aborder les espaces ouverts sous l'angle des productions du territoire nous permet de comprendre leur localisation dans la structure physique, sociale et économique générale du territoire ainsi que leur rôle dans les pratiques et scénographies urbaines, dont les scénographies de projet.

La production matérielle est déterminée par la position d'objets dans l'espace et leur fonctionnement physique. La représentation de ces objets se résume finalement par des points, des lignes ou des mailles. La production matérielle constitue à la fois le support et le produit des autres productions territoriales. Les productions culturelles et symboliques fonctionnent en couple avec les productions matérielles des territoires dont elles déterminent la dimension signifiante.

Les productions sociales, économiques, juridiques et institutionnelles de la ville se traduisent en termes de processus caractérisés par des jeux d'acteurs, de groupes et d'organisations sociales, par l'élaboration de règles, de partenariats, de modalités de gouvernance, etc. Ces processus alimentent le couple matériel – symbolique et culturel évoqué ci-dessus.

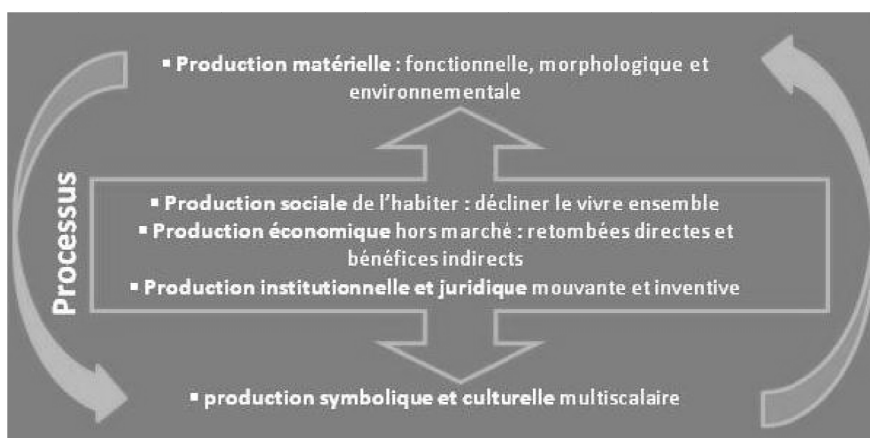


Figure 1. Le système des productions territoriales. Elaboration : Denef, 2011

### **2.1.3. Les espaces ouverts comme productions territoriales : définitions et mesures de l'ouverture**

#### ***Une production matérielle fonctionnelle, morphologique et environnementale***

En tant que production matérielle de la ville, nous considérons les espaces ouverts à travers trois points de vue : fonctionnel, morphologique et environnemental. Dans une vision intégrée du territoire, ces points de vue doivent trouver leurs complémentarités.

D'un point de vue fonctionnel, les espaces ouverts s'inscrivent en tant que support des pratiques quotidiennes du territoire. Dans une logique de programmation urbaine, il s'agit de définir les types d'activités (récréation, loisirs, détente, événements,...) et les types de mobilités auxquelles ils répondent, ou devraient répondre. Cette programmation est d'une part fonction des interactions entre les activités possibles sur l'espace lui-même et les autres fonctions urbaines alentour. Elle se pose d'autre part en termes d'organisation des différentes fonctions sur le site même. L'approche fonctionnelle de la production matérielle permet de définir et de quantifier les occupations du sol, les types d'équipements, les aménagements appropriés et les besoins d'espaces associés. Dans une approche fonctionnelle, on pourra aussi mesurer les aires d'attractivités des espaces considérés et inscrire ainsi ceux-ci par rapport aux différentes échelles urbaines, de l'échelle de la proximité à celle de l'agglomération.

D'un point de vue morphologique, nous nous intéressons aux dimensions spatiales et paysagères de l'ouverture : continuités visuelles et physiques, lien avec l'extérieur et cohérence interne à l'espace. Nous envisageons ainsi la place des espaces ouverts dans la forme générale du territoire. Celle-ci est déterminée par leur localisation dans la structure urbaine et par les connexions physiques et visuelles qui les relient entre eux et aux autres composantes de la structure urbaine. Ainsi, à l'échelle de l'agglomération, les espaces ouverts structurent la perception globale de la ville et participent à sa lecture. Nous pensons ici aux maillages verts et bleus, aux itinéraires et circuits de mobilité douce qui, proposant à la fois un aménagement et des usages spécifiques du territoire, en construisent l'image.

La lisibilité des espaces ouverts à l'échelle de l'agglomération et du site contribue à l'imagibilité de la ville, pour reprendre les termes d'analyse morphologique proposés par Kevin Lynch (Lynch, 1960) : les espaces ouverts constituent tantôt des repères dans la structure urbaine, tantôt ils soulignent des limites. Leurs activités contribuent à en faire des pôles. Quand ils ont une certaine importance, ils peuvent même former un ensemble autonome que l'on peut relier à la notion de quartier. Les tracés et limites qui déterminent les parcours dans l'espace constituent les caractéristiques principales de leur composition.

La production morphologique se définit aussi par la forme même de l'espace ouvert : la conformation de ses bords (bâti, non-bâti, perméables ou non),

ses dimensions, sa composition spatiale (entrées, axes, espaces), ses aménagements (végétaux, minéraux, naturels ou architecturés). Toutes ces composantes inscrivent l'espace ouvert dans la structure urbaine autant qu'ils en définissent la spécificité. A l'échelle du site, les éléments de la composition définissent également la lisibilité de l'espace. La compréhension aisée des différentes composantes de l'aménagement en facilite les usages et l'appropriation symbolique.

Ce sont aussi les composantes morphologiques de l'espace ouvert qui définissent la spécificité de l'expérience spatiale en tant qu'expérience sensible. L'aménagement des espaces ouverts en appelle aux cinq sens : la dimension visuelle mais aussi les sons, les odeurs, le toucher avec ses matières, voire même le goût lorsque l'espace intègre une production alimentaire.

En termes d'analyse de la dimension morphologique, des méthodes telles que les analyses morphologiques et paysagères s'appuient sur des approches visuelles (Panerai, 1999). Celles-ci peuvent être complétées quantitativement par des calculs des densités morphologiques d'une part et d'autre part elles peuvent faire l'objet d'analyses sur les perceptions et le vécu des composantes spatiales de l'environnement habité (Declève et al, 2008 ; Thibaud, 2001).

D'un point de vue environnemental, nous nous intéressons aux dimensions physiques et physiologiques de l'ouverture : perméabilité des sols, ensoleillement, biodiversité, continuités écologiques, atmosphère (vents, etc.), gestion des eaux, gestion des flux. C'est l'intégration des différentes échelles qui détermine les fonctionnements environnementaux des espaces ouverts. Ainsi, à l'échelle des structures urbaines, une série de phénomènes de ruptures et de continuités peuvent être identifiés, répondant principalement à une logique de flux : écoulement des eaux, circulation de l'air, corridors biologiques, etc. A l'échelle du site, c'est la composition, la construction technique des espaces qui sera garante du fonctionnement environnemental de l'espace lui-même et de ses relations à son contexte : nature des sols, présence de l'eau, conditions d'ensoleillement et étendue des surfaces définiront les conditions de vie animale et végétale autant que les perceptions et les activités humaines.

L'analyse des composantes environnementales s'appuie sur des méthodes et outils de mesure qui empreignent au domaine scientifique de l'écologie (mesures et relevés in situ des éléments naturels biotiques et abiotiques) (Clergeau, 2007 ; Coutard, 2010 ; Rombaut, 2008).

### ***La production sociale de l'habiter en ville : décliner le vivre ensemble***

La production sociale des espaces ouverts se traduit dans la diversité des pratiques et usages qu'ils abritent : activités mobiles ou stationnaires, activités de production, récréatives, de loisirs, rencontres, manifestations, etc. Les espaces ouverts contribuent ainsi à l'offre de la ville aux pratiques de l'habiter. Ils participent de cette chaîne de l'habiter qui articule les espaces et les pratiques quotidiennes des citoyens (Denef et Lescieux, 2007). Sous de nombreuses formes plus ou moins reliées, les espaces ouverts permettent le déploiement dans la ville des différents niveaux de l'être ensemble et de

l'urbanité. Ils permettent les occupations individuelles, que ce soit dans l'intimité de la sphère privée ou dans l'anonymat de la sphère publique. Les espaces ouverts sont aussi des lieux collectifs, des espaces de rencontre et de lien entre les personnes qui se retrouvent autour d'une pratique ou d'une appartenance commune. Ils sont enfin des lieux publics, des espaces de références communes, des lieux de rassemblement plus large, de manifestations et des lieux de discussion de la chose publique, des espaces de débats qui construisent la société. Marc Rombaut propose le terme de « gradient public-privé » pour caractériser l'amplitude des niveaux d'intimité et de sociabilité que peuvent offrir les espaces ouverts (Rombaut, 2008).

Les différents types d'espaces collectifs et/ou publics sont également porteurs d'une dimension symbolique et culturelle très forte. Le partage de ces dimensions, leur construction collective au cours de processus de projets d'aménagement ou de réaménagement est aussi un enjeu d'appropriation de l'espace qui se construit. Nous associons également des enjeux de gestion de l'espace à cet enjeu d'appropriation. Cela nous amènera à interroger les modalités de la gouvernance territoriale dans un prochain chapitre.

Les types d'activités et la fonction sociale de l'espace déterminent les conditions d'accès aux espaces ouverts, de même que le degré de collectivité (individuel, collectif ou public) et l'appartenance de l'espace au domaine privé ou public. Ces caractéristiques définissent son ouverture sociale et la contribution dans l'organisation de la ville aux phénomènes d'inclusion ou d'exclusion. L'espace ouvert est tantôt un facteur d'intégration et de lien social dans la ville, tantôt ses aménagements ont comme objectifs, énoncés ou non, de constituer des espaces tampons, avec comme résultat, voulu ou non, de mettre à distance certaines populations (Declève, 2009).

Réponse à des besoins et aspirations sociales de loisirs et de récréation, les espaces ouverts contribuent au bien-être des populations, à l'amélioration du cadre de vie et de l'image de la ville. Dans les politiques et outils de développement urbain, l'espace ouvert est considéré dans la structure programmatique de la ville tantôt comme équipement collectif, plus ou moins symbolique, tantôt comme un outil du développement communautaire et local. Dans les projets de renouvellement urbain, les espaces ouverts constituent souvent une occasion de créer du collectif, de mobiliser les acteurs locaux dans les projets institutionnels. En témoigne la place accordée à la question des espaces publics et/ou à l'aménagement des espaces verts dans des programmes tels que les contrats de quartiers en région bruxelloise ou encore le programme Bruxelles Ville-Région en Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le thème de l'espace public ou encore de la verdurisation des quartiers apparaît également dans des manifestations comme la journée sans voiture, les projets de quartiers verts de la Fondation Roi Baudouin ou les quartiers durables animés par Bruxelles-Environnement.

Les espaces ouverts mobilisent ainsi de nombreux réseaux d'acteurs, que ce soit dans les domaines de la réinsertion socioprofessionnelle (jardins collectifs à caractère social ou éducatif, par exemple), de la protection et de la

sensibilisation de la nature, ou encore de la préservation des droits des usagers ( par exemple les collectifs de cyclistes).

Les dynamiques sociales existant dans les espaces ouverts peuvent faire l'objet d'un travail de programmation et d'analyse des jeux d'acteurs. Ces études peuvent aussi s'appuyer sur des démarches participatives. Elles font l'objet de matrices programmatiques et de cartes partenariales (Declève, Forray et al, 2002).

### ***Une production économique hors marché : retombées directes et bénéfices indirects***

Les espaces ouverts échappent globalement aux logiques de marché. Les retombées économiques directes de leurs aménagements sont donc difficiles à mesurer, et ce pour deux raisons. D'une part, les bénéfices sont de natures différentes pour les acteurs privés (investisseurs et développeurs) et pour les acteurs publics. D'autre part, les retombées sont fortement imbriquées dans l'ensemble des logiques de production économique de la ville. En témoignent par exemple les stratégies de développement des zones commerciales, des zones d'entreprises, des zones résidentielles dans lesquelles, si les espaces ouverts constituent un facteur d'attractivité, ils représentent aussi un investissement dont les bénéfices sont difficiles à évaluer.

Considérant l'économie des espaces ouverts eux-mêmes et leurs bénéfices économiques directs, il faut distinguer les coûts d'aménagement et de gestion des espaces et les revenus qu'ils peuvent générer. Les coûts fonciers, d'aménagement et de gestion constituent l'une des données principales des projets d'aménagement. La question de la gestion de l'espace constitue une problématique plus spécifique encore dans le cas d'aménagement d'espaces verts, nous aurons l'occasion d'y revenir concernant les choix formels des projets mais aussi les logiques d'acteurs.

Pour estimer les bénéfices directs de l'aménagement, les investissements consentis et la gestion des espaces ouverts peuvent être mis en relation avec l'exploitation économique possible du parc lui-même, par exemple par les concessions pour des fonctions horéca, fonctions de loisirs, l'organisation d'événements, d'activités culturelles, etc. (Schnadelbach, 1991). La question demeure ici de savoir à qui reviennent les bénéfices de l'exploitation de l'espace et qui assume les coûts de gestion liés à certaines activités. On pense notamment à l'organisation d'activités événementielles qui représentent souvent un surcoût pour la ville en termes de sécurité et d'entretien de l'espace et de ses abords. On peut souligner ici le potentiel de développement d'une économie locale et solidaire que représentent certaines implantations de fonctions horéca ou d'équipement, au-delà du potentiel d'animation sociale que ce genre d'initiative représente.

En termes de retombées indirectes, la question de la valeur du sol se pose d'abord : celle du site lui-même et des espaces environnants. Elle se détermine dans un équilibre entre les surface bâties et non-bâties et les types d'activités installées. Dans la recherche d'un équilibre financier, l'ouverture de l'espace

apparaît bien souvent comme du luxe. Même si on la reconnaît en termes qualitatifs, la plus-value apportée reste difficilement mesurable. Dans un certain nombre de cas, la proximité d'un espace ouvert, voire d'une vue sur un espace public ou un parc influence le prix de l'immobilier, mais le rapport de cause à effet n'est pas toujours évident à démontrer. De même, on mesure difficilement le rayon d'influence des espaces ouverts sur le foncier. Les stratégies de densification aux abords des espaces ouverts ainsi que les dynamiques de rénovation urbaine par le privé peuvent être un indicateur de ces dynamiques foncières. Les théories économiques dites hédonistes tentent de traduire en termes économiques les plus-values qualitatives issues du paysage. D'autres types d'enquêtes permettent de mesurer la valeur monétaire attribuée par les populations aux espaces ouverts (Greenkeys, 2008).

Les retombées économiques de l'aménagement des espaces ouverts se situent aussi à un niveau plus global de l'économie urbaine. L'aménagement des espaces ouverts contribue de manière générale à l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'image de la ville et influent ainsi sur l'attractivité résidentielle et touristique de la ville, moteur de (re)-développement économique. Ces influences-là sont difficilement mesurables. Elles s'inscrivent davantage dans une logique de marketing urbain générée par le contexte de concurrence entre les villes inhérent au processus de métropolisation.

Parmi les impacts économiques indirects de l'aménagement des espaces ouverts, on peut aussi énoncer les retombées économiques issues des impacts sociaux de ces projets comme les effets sur la sécurité urbaine, ou encore sur la santé publique (Greenkeys, 2008 ; Van Herzele, 2001). Pour l'acteur public, l'aménagement des espaces ouverts sert aussi de levier au développement et à l'investissement privé dans les politiques de régénération urbaine. Citons par exemple le dispositif de revitalisation urbaine proposé par la Région wallonne où elle s'engage à subventionner l'aménagement des espaces publics à même valeur que l'investissement privé. Dans les programmes de régénération urbaine comme les Contrats de quartier à Bruxelles ou le Stedelijke Impulsfonds en Région flamande, les projets d'espaces publics complètent les programmes de primes à la rénovation autant que les objectifs d'intégration sociale.

Afin d'estimer les impacts de l'aménagement des espaces ouverts sur la régénération des quartiers, des relevés de l'évolution du nombre d'opérations de rénovation et de construction peuvent être réalisés. Ces relevés ne permettent cependant pas d'attribuer spécifiquement l'origine de ce phénomène à l'aménagement des espaces ouverts eux-mêmes ou à l'ensemble du programme de régénération urbaine mis en œuvre.

D'une manière générale, les espaces ouverts apparaissent souvent comme les parents pauvres de la production de la ville. Ce dans un contexte où les capacités financières et de gestion des acteurs publics tendent à diminuer et le poids des acteurs économiques à augmenter. La production des espaces ouverts dépend très souvent d'un équilibre et de négociations entre les stratégies financières de l'acteur privé, dont les objectifs de rentabilité s'appuient sur l'exploitation des surfaces bâties, et les stratégies politiques de

l'acteur public qui tentent de combiner les retombées économiques locales et métropolitaines.

La répartition des rôles entre acteurs privés et publics, entre qui investit, qui gère et qui bénéficie des retombées économiques, se situe dans un contexte où les logiques de production privées de la ville sont de plus en plus prégnantes. Etant donné les logiques de marché imposées par le secteur privé et les capacités financières réduites de l'acteur public, ce dernier doit bien souvent suivre les logiques du marché pour pouvoir répondre à ses responsabilités publiques. Les enjeux de maîtrise foncière se révèlent d'ailleurs déterminants dans la capacité de l'acteur public à imposer sa vision et développer ses stratégies de développement urbain de manière cohérente (quand elles existent). Ces problèmes se posent par exemple dans la réalisation de maillages verts et/ou de réseaux de mobilité douce qui nécessitent la traversée d'espaces de statuts très variés et dont la maîtrise foncière implique de longues négociations. La réalisation de ces projets répond alors davantage à des logiques d'opportunités qu'à une action volontariste et planifiée des pouvoirs publics. Nous pensons également à la définition des densités de certaines opérations immobilières où les logiques privées et publiques ne s'accordent pas toujours.

Une autre dérive issue de cette logique économique capitaliste de la ville est la tendance à une marchandisation de l'espace ouvert (privatisation d'espaces à des fins commerciales et exclusion sociale) qui dans un certain nombre de cas va à l'encontre du caractère public des espaces ouverts (Le Floch et Devanne, 2004). Ainsi en est-il de certaines organisations de plages urbaines, d'événements culturels ou de soirées privées (avec droit d'entrée) dans les espaces publics. En plus d'exclure les populations locales de ces activités, elles les privent des possibilités d'usages quotidiens de ces espaces. Des règles concernant l'accessibilité, la durée et la fréquence des événements peuvent cependant être établies, voire des règlements adaptés aux types d'usages qui se présentent.

### ***Une production institutionnelle et juridique mouvante***

La situation de négociation forcée entre les intérêts économiques et collectifs peut aussi conférer aux espaces ouverts un rôle de catalyseur des relations entre acteurs publics et privés. En effet, nombreux sont les cas où l'investissement et les coûts et moyens de gestion font l'objet d'accords et de partenariats entre les acteurs investisseurs, les gestionnaires et les usagers. Des pratiques de coproduction et cogestion contribuent ainsi à l'inscription du projet dans son environnement, à l'appropriation de l'espace par les différents usagers (existants et nouveaux) ainsi qu'au développement d'une dynamique sociale autour de l'espace.

La production institutionnelle et juridique se traduit dans la formulation de visions stratégiques, dans l'élaboration de plans et schémas qui définissent les objectifs et priorités de développement. Ces visions stratégiques sont traduites dans des documents réglementaires et dans la mise en œuvre de programmes et actions opérationnels.

La production institutionnelle et juridique donne lieu à l'énoncé de règles légales qui définissent les statuts de propriété et les usages, servitudes et devoirs associés. Les documents réglementaires tels que les plans de secteurs, plans locaux d'affectation des sols, règlements et codes d'urbanisme imposent les modalités d'occupation et d'aménagement. Les conventions et partenariats entre acteurs définissent des droits d'usages et obligations respectives, les engagements réciproques des acteurs privés, publics, propriétaires, gestionnaires, exploitants, usagers. Un certain nombre de droits et de devoirs peuvent aussi prendre la forme d'accords informels, de règles d'usages et exister de façon implicite sans autre trace de leur existence que les usages effectifs et modes d'organisation observables sur l'espace.

Le statut des espaces varie du domaine public au domaine privé. Il s'articule avec les types de productions sociales pour définir les activités, les conditions d'accès à l'espace, les droits et les devoirs des différents acteurs de la ville par rapports à l'espace (financement, aménagement, gestion, usages). L'aménagement et la gestion des espaces ouverts définissent des groupes d'acteurs qui se mobilisent et se structurent pour assumer leur rôle spécifique dans l'espace ouvert. On verra aussi s'établir des partenariats concernant les financements, la gestion ou l'animation qui s'institutionnalisent sous forme de jeux d'acteurs (groupements d'acteurs, structures de coordination et processus de décision) et se traduisent dans des documents contractuels et/ou réglementaires, dans des chartes et des procédures. L'ensemble se situe à des degrés de formalisation et d'institutionnalisation divers qui définissent aussi l'évolutivité des aménagements, de la gestion et des usages de l'espace.

Du point de vue institutionnel et juridique, les espaces ouverts constituent souvent aussi des fonctions faibles de la ville face aux opportunités de valorisation foncière qu'ils constituent. Rares sont les changements d'affectation qui confirment le statut non-bâti des espaces ouverts. De même, dans un certain nombre de cas d'affectations tels que les zones d'intérêt régional ou zones de développement communautaire, le statut des espaces ouverts dans le développement reste peu défini.

Le statut des espaces ouverts ne constitue pas du tout des situations intangibles, ni ne sont indéfiniment liés aux niveaux de formalisation juridique ou réglementaire. En témoigne l'impact que peuvent avoir des actions menées en termes paysagers (moins courantes dans les villes où elles s'expriment davantage en termes patrimoniaux ou de défense des droits d'usage), les outils développés dans le cadre des politiques paysagères (intégration des paysages dans les sites classés), les inventaires réalisés (arbres remarquables). On peut pointer aussi les potentialités d'intégration d'espaces ouverts urbains que représentent les sites industriels et ferroviaires à réaffecter. Et dans un registre moins institutionnalisé, on peut aussi évoquer les nombreux cas d'occupations temporaires tels que des jardins collectifs. Les pratiques et usages peuvent avoir un poids sur les modifications d'affectations du sol, indépendamment des statuts de propriétés et catégories de planification. Ces occupations temporaires peuvent influencer sur les pratiques de la planification et de l'urbanisme, comme en témoigne les réflexions menées dans le cas de Berlin par le collectif « Urban Catalyst » (2007) ou encore les expériences de

préverdurisation qui intègrent le temps de l'aménagement des sites par rapport aux développements juridiques et institutionnels des projets. De bons exemples sont les projets proposés par Michel Desvignes à Lyon, à Bordeaux, voire tout récemment sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles où il propose l'installation des structures paysagères du projet dans l'attente de la libération des terrains encore en activité ou du développement des terrains en friches.

La production institutionnelle et juridique des espaces ouverts peut être étudiée à partir de méthodes d'analyse des jeux d'acteurs, des systèmes de décisions et modalités de gouvernance. Un champ très pertinent de cette problématique se situe dans les analyses des processus à partir des conflits d'acteurs.

### ***Une production symbolique et culturelle multiscalaire***

Les espaces ouverts apparaissent comme des espaces signifiants. Ils sont sources de représentations multiples qui conditionnent leur place dans la construction symbolique et culturelle de la ville. Le nom donné à l'espace est souvent un indicateur de cette dimension symbolique et culturelle. On peut aussi mesurer cette production territoriale aux pratiques de l'espace, aux types d'usagers et notamment aux rassemblements qui y ont lieu.

Nous reviendrons plus loin sur la question des représentations et de leur place dans le processus de projet. Cependant, nous voudrions parcourir ici les types de représentations et leurs conditions d'émergence en ce qui concerne les espaces ouverts. En parlant de paysage, Luginbühl évoque trois échelles auxquelles se construisent les représentations : celle de l'individu, celle de la communauté et enfin celle de la ville dans sa globalité (Luginbühl, 2001). A l'échelle de l'individu, les représentations des espaces ouverts s'appuient sur les pratiques quotidiennes. Elles s'alimentent aussi des différents filtres personnels de la perception que sont le vécu de l'espace, l'histoire individuelle qui se superpose à celle du lieu. A l'échelle de la communauté, les représentations des espaces ouverts peuvent s'appuyer sur un sens partagé par un groupe d'individus qui renvoie à une appartenance commune qui peut être territoriale (un quartier, une rue), culturelle (un pays ou une communauté d'origine), générationnelle (l'espace des ados, des familles, des personnes âgées). L'espace ouvert offre à ces groupes un lieu de rassemblement soit pour des activités quotidiennes et permanentes, soit pour des occupations temporaires, soit pour des manifestations plus ponctuelles. Il peut aussi devenir un lieu symbolique de ce groupe. A cette échelle de représentations se pose la question de la cohabitation des usages et des groupes sociaux. A l'échelle globale de la ville enfin, les espaces ouverts peuvent constituer des lieux repères, des pôles d'activités spécifiques, des marques de l'identité et de l'image de la ville. Ces représentations sont mises à profit dans des stratégies de développement métropolitain des territoires.

Les espaces ouverts en tant que production symbolique et culturelle sont aussi une résultante et une représentation d'un contexte spirituel, politique, économique et social historiquement et spatialement déterminé autant que des conditions géographiques et climatiques spatialement situées. Comme évoqué

plus haut, les traces de l'émergence et des évolutions des espaces ouverts peuvent elles-mêmes devenir significantes et l'intégration de celles-ci dans des formes et espaces nouveaux est l'expression emblématique du rapport de l'homme à la société (Corboz, 2001 ; Magnaghi, 2003). La dimension symbolique et culturelle telle que nous l'évoquons ici renvoie principalement à la notion de patrimoine (Choay, 2007), comme en témoignent les volontés de patrimonialisation de certains espaces et/ou ensembles architecturaux qui conduisent à leur conservation, rénovation ou réhabilitation. Cette tendance à la patrimonialisation génère la question de l'adaptation des espaces et objets aux modes de vie et pratiques actuelles. Ces questions sont au cœur de la problématique du recyclage urbain.

## **2.2. Vers une typologie des espaces ouverts**

### **2.2.1. L'accessibilité comme clé de lecture**

L'élaboration d'une typologie des espaces ouverts implique de considérer leurs conditions d'accessibilité. L'accessibilité s'envisage du point de vue social, mais aussi spatial. Au niveau social, les conditions d'accès des espaces pour les usages et les pratiques impliquent des règles et droits d'usages. Cette accessibilité sociale est influencée aussi par le statut de propriété et les modalités de gestion des espaces. On peut aussi reconnaître dans l'ouverture sociale de l'espace la dimension politique de l'ouverture, valeur symbolique et sociétale de l'espace ouvert. Au niveau spatial, l'accessibilité se définit en termes physiques et perceptifs et se base sur les dimensions matérielles et l'aménagement de l'espace ouvert.

### **2.2.2. Ouverture sociale**

La typologie sociale des espaces ouverts renvoie principalement aux productions sociales, économiques, juridiques et institutionnelles du territoire. Eric Rombaut évoque le potentiel de développement de la biodiversité et de la diversité sociale d'une bonne répartition dans les tissus urbains selon des « gradients privé/public » (Rombaut, 2008). Cette répartition peut se poser à la fois dans les relations entre espaces ouverts et au sein des espaces ouverts eux-mêmes.

La typologie des espaces ouverts repose sur trois dimensions de leur occupation. La dimension psycho-sociale intègre les usages et pratiques, les comportements dans l'espace. On différencie ici les usages collectifs des usages individuels qui se répartissent dans des catégories d'usages publics, communautaires, privés. Les catégories d'usage déterminent les règles d'usages et les conditions d'occupation. Elles génèrent aussi des mesures d'accessibilité physique (fermeture et ouverture de l'espace, types de clôtures, d'accès, etc.) et des modalités de gestion (espaces ouverts sous conditions, surveillance, gardiennage). Les types d'usages et de pratiques, les activités possibles définissent les types de fréquentations (origine et nombre d'usagers, rythmes de fréquentation) et leur polarisation (aires d'attractivité du site définie à

l'échelle régionale, des quartiers ou de proximité en fonction des types d'activités et des dimensions de l'espace). Le besoin d'espaces ouverts des populations tient à l'équilibre entre la disponibilité des espaces privatifs (cours et jardins) et d'espaces ouverts accessibles, voire publics. Les fonctions sociales des espaces ouverts peuvent être productives, de repos et de détente, de loisirs, de sport et de jeu. Ces fonctions s'appuient ou non sur la présence de la nature. Certains espaces se caractérisent par leur polyvalence, la possibilité qu'ils offrent de répondre aux différentes fonctions. Les fonctions des espaces ouverts peuvent accompagner des fonctions bâties comme l'habitat (jardins individuels et collectifs) ou certains services et équipements.

La dimension juridique et institutionnelle de l'espace influe sur la dimension psycho-sociale. Cette dimension est principalement liée au statut de propriété de l'espace (privé/public), comme explicité plus haut.

La dimension politique des espaces ouverts agit aussi au niveau social. Elle s'observe dans les phénomènes de résistance, dans les revendications dont font l'objet les espaces ouverts, dans leur potentiel à constituer des lieux de débat, d'action et de revendications du vivre ensemble (Baumans-Deffet, Brausch, 2008).

### **2.2.3. Ouverture spatiale**

Dans une première approche, très générale, nous considérons les espaces ouverts comme l'ensemble des espaces non-bâties. L'ouverture de l'espace concerne tantôt des dimensions d'aménagement des espaces ouverts, tantôt des dimensions qui influent sur leur gestion et leurs usages.

Les productions urbaines auxquelles participent les espaces ouverts sont déterminantes des dispositifs spatiaux et des modalités de gestion dont ils font l'objet. Les éléments introduits ci-dessus concernant la production matérielle (fonctionnelle, morphologique et environnementale) résultent bien souvent de l'intégration de l'ensemble des autres types de productions urbaines. Les productions sociales et économiques définissent les activités et usages possibles des espaces ouverts. Elles composent le programme ainsi que les modalités de parcours de l'espace (tracés et cheminements). Issues des critères sociaux et économiques et des principes institutionnels et juridiques, les conditions d'accès définissent les modes physiques de clôture des espaces. Les questions de l'image et des ambiances nous introduisent à la question du paysage. Nous pouvons aussi souligner ici les relations entre les dispositifs spatiaux et les modalités de gestion mises en œuvre comme condition de l'adéquation entre les objectifs de production et les pratiques et appropriations des espaces. L'ouverture symbolique et culturelle peut se traduire dans l'espace par l'installation d'un système de références formelles, en réponse à la diversité des représentations énoncées ci-dessus. Et c'est l'ensemble des éléments qui constituent la dimension signifiante de l'espace et transforment dès lors l'espace en lieu.

Les impacts des productions sociales, économiques, institutionnelles et juridiques et enfin symboliques et culturelles définissent les caractéristiques spatiales des espaces ouverts que nous pouvons reprendre aux différentes échelles de territoires. A l'échelle de l'agglomération et des tissus urbains se posent les questions de localisation et de connectivité, entre espaces ouverts et tissus bâtis mais aussi entre espaces ouverts composant les structures urbaines. Les continuités identifiées à cette échelle se définissent tant du point de vue paysager (continuités visuelles) que fonctionnelles (continuités écologiques et de mobilité).

A l'échelle du site, la dimension matérielle détermine aussi les conditions perceptives de l'ouverture (points de repères, limites, ensembles, quartiers) : sa nature et sa conformation spatiale (formes, dimensions, bords et accès), contribuent au sentiment d'ouverture ou de fermeture visuelle, de transparence, à la notion d'intérieur et d'extérieur. La position relative du bâti dans l'espace définit les limites de l'ouverture. Le bâti peut constituer les bords d'un espace ouvert mais un ensemble bâti peut aussi être posé dans un espace ouvert plus large dont les limites (visuelles) sont alors formées par l'horizon. Dans ce cas, les limites visuelles ne correspondent pas toujours aux limites physiques.

La localisation, la conformation, l'activation et l'aménagement de l'espace constituent quatre familles de paramètres pour l'analyse des composantes formelles des espaces ouverts (Declève, 2004) :

- **la localisation** de l'espace ouvert définit la position de l'espace par rapport aux armatures territoriales, à savoir les structures géomorphologiques (relief et cours d'eau), les continuités physiques et morphologiques (écologiques et du tissu bâti), les continuités fonctionnelles (activités et occupations du sol) et mobilité (infrastructures de transport) ;
- **l'activation** de l'espace concerne les activités sur et autour du site, l'attractivité des activités (aire d'influence du site, régionale ou locale), les activités stationnaires et déplacements, activités permanentes (loisirs, détente) / activités cycliques (marchés, foires, etc.), activités ponctuelles (événements culturels, sportifs, festifs, etc.), activités pérennes et activités temporaires ;
- **la conformation** comprend les caractéristiques morphologiques (dimensions, proportions), limites (bâties, non-bâties, ouvertes, fermées, continuités et ruptures), inscription dans le paysage (échappées visuelles, continuités spatiales et paysagères) ;
- **les aménagements** sont les éléments de la composition (double dimension matérielle : physique et visuelle) : les espaces et parcours, les articulations (internes), les accès et limites (intérieur/extérieur). Ils sont déterminés par les matériaux (nature/architecture), l'eau (calme ou en mouvement), l'herbe et l'arbre (le végétal structuré ou « naturel », endogène ou exogène), le sol (perméabilité, reliefs (pentes, terrasses, étendues horizontales), textures).

Ces familles de paramètres renvoient à des échelles d'analyse différentes. La localisation peut être analysée à l'échelle du territoire et de l'agglomération. L'activation de l'espace renvoie à l'échelle des quartiers et voisinages et des unités paysagères (visuelles et fonctionnelles) et urbaines (quartiers, unités socio-économiques mais aussi symboliques et culturelles). La conformation s'inscrit à l'intersection entre l'échelle du paysage et celle du site. Les paramètres de l'aménagement concernent l'échelle du site, mais trouvent leurs raisons d'être, leurs sens plus ou moins explicites dans les paramètres ci-dessus.

### **2.3. Les opportunités de projet des espaces ouverts**

#### **2.3.1. L'ouverture de la ville comme condition de son habitabilité**

Si le modèle de la ville apparaît aujourd'hui comme une issue aux problèmes provoqués par l'étalement urbain, il tient aussi au développement d'une ville dont les qualités de l'habiter reposent sur la proximité et le lien social, dont la concentration des activités et des lieux constituent une condition. Il s'agit de mesurer les conditions, les limites de la densité afin que la ville offre un environnement et un cadre de vie habitable et attractif.

#### ***Densités, intensités, urbanités***

La concentration peut parfois aller à l'encontre du développement personnel des êtres humains et générer ainsi d'importantes problématiques sociales. Nous faisons référence ici aux besoins d'intimité, aux distances sociales nécessaires au développement individuel, aux différentes sphères de sociabilité qui permettent à l'homme de s'épanouir individuellement et collectivement. Bernardo Secchi (2009) reconnaît ainsi la recherche de l'équilibre entre l'autonomie du sujet et la définition d'un sens (ou sentiment) collectif comme caractéristique du développement urbain du XX<sup>e</sup> siècle. Cet équilibre peut se concevoir à la condition d'offrir les conditions spatiales et sociales de la diversité et de la liberté des interactions humaines et des pratiques de l'espace.

La densité de la ville se traduit en termes morphologiques par une diversité de formes urbaines dont dépendent la perception et le vécu de la densité (Declève, 2009).

Ainsi dans un contexte où le développement des territoires se pose en termes de densification des centres urbains, notamment par le logement, la redynamisation des centres urbains nécessite d'aménager des aménités dont font partie l'aménagement (ou le ménagement) d'espaces ouverts et d'espaces publics. Ceux-ci contribuent à la dédensification des tissus urbains et à l'amélioration de la qualité de vie en ville en offrant espace, air et lumière dans des espaces multifonctionnels (paysage, loisirs, récréation).

Il s'agit en effet de trouver un équilibre entre concentration et accessibilité des fonctions urbaines et ouverture de l'espace. Alors que dans une logique de concentration, de recherche d'intensité, on aurait tendance à viser une

hyperurbanité, un des enjeux est aussi de laisser en ville des espaces libres, des espaces de nature, des espaces à contempler.

### ***Altérités***

La ville a toujours eu besoin de son autre, quelle que soit son échelle. Les enjeux de l'ouverture de la ville se traduisent en effet par une recherche pour les habitants des villes d'espaces « autres », complémentaires aux fonctions d'échanges, de travail et résidentielles. Il s'agit de rechercher des espaces et des temporalités qui rompent avec les rythmes et pratiques de la vie quotidienne. Ces besoins s'expriment soit dans l'aménagement d'espaces au sein même des structures urbaines, soit dans les relations que la ville établit avec les espaces qui lui sont extérieurs.

Cette recherche d'altérité se traduit dans la diversité des occupations et des usages répondant aux variations des activités urbaines dans leurs cycles quotidiens, mensuels, voire annuels. La recherche d'altérité se traduit aussi dans les différentes sociabilités permises dans les espaces urbains qui se déclinent selon les gradients du vivre ensemble, des usages publics et collectifs aux pratiques individuelles. Enfin, la recherche d'altérité se traduit dans les variations des ambiances et des paysages qu'offre la structure urbaine.

Les espaces d'activités recherchés par les populations urbaines à l'extérieur des villes répondent à des enjeux de multifonctionnalité des espaces ouverts extérieurs, espaces agricoles et naturels aux abords des villes. La possibilité de réaliser une série d'activités dans les espaces internes des villes implique aussi une diversité des types d'espaces au cœur des tissus urbains, l'accessibilité de ces espaces « autres » et la complémentarité et la connectivité des ces espaces entre eux. Alors que jusqu'au XIXe et début du XXe, l'ailleurs pouvait se trouver aisément à l'extérieur des villes, les évolutions de l'urbanisation (étalement urbaine et dégradation des centres) font émerger l'enjeu de créer des ailleurs, des espaces « autres » au cœur des villes, tout en ménageant les accessibilités à des espaces ouverts autour des villes.

Plusieurs phénomènes peuvent être relevés dans le développement des territoires qui constituent les opportunités de répondre à ces besoins de proximité et d'accessibilité à des espaces ouverts dans un contexte de densité, à cette quête d'altérité en milieu urbain. Ces phénomènes sont à rechercher dans les mutabilités des territoires, dans les dynamiques de régénération urbaine et plus particulièrement encore dans les situations interstitielles des espaces urbains en mutation.

### **2.3.2. Mutabilités territoriales et régénération urbaine**

#### ***Opportunités structurelles et conjoncturelles***

Les espaces ouverts s'avèrent être des espaces de forte mutabilité, d'autant plus dans le contexte actuel de croissance urbaine. Le statut, les affectations, l'accessibilité et les types d'ouverture évoluent en fonction des développements

socio-démographiques et économiques des territoires. Ces mutations se caractérisent par des phénomènes de superposition et de substitution tant d'un point de vue morphologique que programmatique. La mutabilité des espaces ouverts est liée à leur localisation, leur développement, leur nature. Les espaces ouverts habités subissent l'évolution des pratiques, des modes de vie, mais aussi de l'environnement. Matériau vivant, la nature transforme les espaces en fonction des occupations, de l'exploitation de ceux-ci. On peut aussi observer les rythmes différenciés entre les évolutions et la régénération des composantes urbaines bâties et non-bâties et constater une accélération des rythmes de renouvellement du bâti par rapport au végétal. En témoignent les problématiques concernant les abords des grands ensembles de l'après-guerre ou encore l'évolution des espaces collectifs des cités-jardins.

Les espaces de mutabilité sont les sites de défense et terrains militaires qui deviennent obsolètes du fait de l'évolution sociopolitique des territoires et des techniques de défense. Un deuxième type de mutabilité concerne les infrastructures de mobilité et l'évolution des quartiers environnants : sites ferroviaires, quartiers de gare, voies abandonnées (ravel, etc.) mais aussi tous les espaces bordant les infrastructures qui constituent souvent des fragments urbains sur lesquels des activités viennent se localiser profitant de l'accessibilité automobile et de la liberté laissée par la déstructuration existante du paysage. Dépendant de l'évolution des réseaux de transports, les sites et infrastructures d'activités économiques constituent un troisième type d'espaces mutables dans les villes. Si, dans un premier temps, il s'agit principalement de sites d'activités industrielles, de zones portuaires, etc., on peut aussi considérer les logiques actuelles de relocalisation de plateformes logistiques de transports de biens et de lieux de stockage. Leur localisation dans la ville devient incompatible avec l'évolution des exigences (just-in-time) et des conditions de mobilité et d'accessibilité. La présence d'un grand nombre de bureaux vides émerge comme une nouvelle mutabilité de la ville contemporaine. Enfin, un quatrième type d'espace de forte mutabilité dans les centres-villes sont les quartiers dégradés centraux et péri-centraux. La fonction résidentielle dans la ville apparaît comme subordonnée aux autres structures urbaines. Cette fonction de la ville subit également les évolutions physiques et sociales de la ville.

Il s'agit aussi de considérer la reconnaissance, la place accordée à une série d'espaces qui acquièrent un statut d'ouverture du fait de la reconversion, de la délocalisation d'activités productives ou encore d'infrastructures de mouvement. Un certain nombre d'espaces résiduels, interstitiels sont progressivement (ré-)intégrés dans les structures territoriales, appropriés, réappropriés et intégrés dans des réseaux et ensembles habités. Ces espaces sont souvent reconnus à travers leurs occupations, leurs appropriations humaines ou par la nature. On pense par exemple à l'installation de jardins collectifs et autres agricultures urbaines le long de voies ferrées ou bords d'autoroutes, mais aussi aux occupations temporaires, aux réappropriations dont font l'objet les sites industriels désaffectés (Urban Catalyst, 2007)

On peut considérer les mutations des espaces ouverts urbains à deux échelles. A l'échelle de l'agglomération urbaine, elles s'expliquent en considérant

l'intégration au contexte géomorphologique du territoire de l'installation des infrastructures métropolitaines et activités économiques. A l'échelle des quartiers, on considère la régénération des tissus urbains liée à la désindustrialisation et la place des espaces ouverts, espaces publics et espaces verts.

### ***Armatures urbaines et mutabilités***

Les types de structures territoriales supports de mutabilité sont soit des structures géographiques (reliefs et cours d'eau) qui conditionnent les logiques d'implantation et de développement des tissus urbains et le développement économique des territoires, soit des infrastructures de mobilité (ferroviaires et automobiles). Le contexte géographique (hydrographie et relief) constitue un élément déterminant du développement des sites en reconversion tant du point de vue de leur localisation que de leur conformation. Quant aux infrastructures de mobilité, elles se sont développées depuis le XIXe siècle, occasionnant des ruptures paysagères généralement extérieures aux tissus urbains, mais le long desquelles les tissus urbains se sont progressivement développés, leur tournant cependant le dos. Ces infrastructures continuent à se développer, soit avec les réseaux TGV, soit RER. Concernant les infrastructures routières, celles-ci se sont développées massivement jusque dans le cœur des villes pendant la deuxième moitié du XXe siècle. Espaces de mutation importants liés aux évolutions du développement économique (production et échanges), les infrastructures de mobilité sont présentes dans des zones denses centrales et péri-centrales de la ville.

Les armatures urbaines à l'échelle des agglomérations constituent soit des structures traversantes (canal et cours d'eau et le chemin de fer à Bruxelles), soit des structures pénétrantes (structures écologiques et voies d'entrée dans la ville), soit des structures ceinturantes. On observe aussi la superposition, voire la substitution de structures techniques (défensives et de mobilité) et de structures écologiques (dans le cas de cours d'eau notamment.)

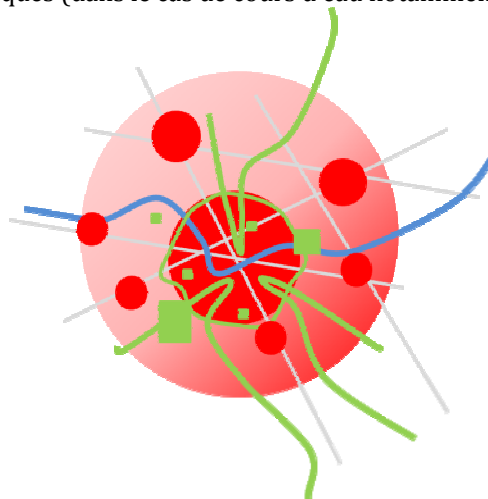


Figure 2. Schéma des armatures urbaines. Elaboration : Denef, 2011

### ***Porosité des tissus urbains***

A l'échelle des tissus urbains, structurés principalement sur la figure des îlots (tissus médiévaux et du XIXe siècle), les ouvertures, les creux dans le tissu bâti ont comme origines soit des poches demeurées ouvertes du fait d'extensions et abords d'ensembles architecturaux (ensembles ecclésiastiques ou nobiliaires, industries urbaines), soit des structures naturelles inconstructibles (zones inondables et marécageuses, reliefs), soit des espaces ouverts intégrés dans le dessin urbain (places, squares, parcs), soit des espaces libérés en reconversion suite aux mutations économiques et sociales des villes. L'ensemble de ces ouvertures génère des possibilités de perméabilité des tissus, de transitions piétonnes et de diversification des occupations et aménagements. Ces porosités complètent les tracés des voies et espaces publics urbains (Secchi, 2006). La diversité des structures et des ouvertures dans les tissus urbains est rendue possible par la multiplicité des occupations, les dimensions variables des parcelles et des bâtiments, l'existence de passages et venelles. Cette diversité des mailles du tissu urbain permet la reconversion au cœur même de la structure originale des îlots. La reconversion des intérieurs d'îlots crée de nouvelles opportunités de porosité du tissu urbain, via des variations dans les types d'ouvertures sociales mais aussi les aménagements des espaces en intérieurs d'îlots. De même elle offre de nouvelles opportunités de connexions piétonnes au cœur des îlots mais aussi de nouveaux types d'occupations et d'aménagements qui complètent ceux des espaces publics<sup>19</sup> (Apostel, 2008).

#### **2.3.3. De la régénération au recyclage urbain**

La régénération urbaine peut prendre des formes différentes : remplacement, substitution, reconversion, rénovation, réhabilitation qui traduisent dans une relation réflexive l'adéquation entre l'opportunité spatiale et les usages et fonctionnements sociaux et économiques de la ville contemporaine. D'un point de vue du développement, une série d'espaces sont en transition et offrent un potentiel de reconversion. Ce potentiel est fonction de la conformation des espaces, de leur localisation et de leur connectivité aux tissus environnants. Il peut aussi s'agir d'espaces de réserve dont la mise en œuvre est à intégrer dans un développement stratégique à une échelle territoriale plus globale, ce qui permet d'envisager une évolution de l'usage de l'espace.

Les espaces ouverts constituent un fort potentiel de redéveloppement de la ville. Il peut s'agir soit d'espaces publics existants dont la rénovation et l'aménagement paysager constituent un levier de régénération urbaine des quartiers dégradés, soit de friches et interstices urbains dont le recyclage et la réhabilitation permet la création de nouvelles continuités et centralités urbaines. Parmi ces espaces recyclés nous pouvons citer les fragments urbains reliés aux infrastructures de mobilité dont l'aménagement constitue un facteur

---

<sup>19</sup> La ville d'Anvers a créé une cellule spécifique qui travaille sur ces aspects de la régénération urbaine, en lien avec des écoles d'architecture et des universités (Apostel, 2008). Ce travail alimente le scénario de la « ville poreuse » qui figure comme l'un des thèmes stratégiques du schéma de structure de la ville d'Anvers (s-RSA, 2006).

d'intégration paysagère des infrastructures (soit mise en paysage, soit transformation, soit substitution) ou encore les espaces économiques désaffectés qui permettent non seulement de créer de nouveaux lieux dans la ville mais aussi de les relier aux autres lieux urbains en complétant ainsi les continuités de la ville.

Le recyclage de ces espaces constitue ainsi un enjeu de projet à la fois urbanistique, spatial et symbolique. Notons aussi l'impact des occupations passées et présentes de ces sites sur les quartiers environnants, non seulement en termes d'activités mais aussi en termes de paysage et d'environnement urbain. Et pour reprendre André Corboz : *« (...) le territoire n'est pas un emballage perdu ni un produit de consommation qui se remplace. Chacun est unique, d'où la nécessité de « recycler », de gratter une fois encore (mais si possible avec le plus grand soin) le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols, afin d'en déposer un nouveau, qui réponde aux nécessités d'aujourd'hui avant d'être abrogé à son tour. » (Corboz, 2001, p.228).*

Dans la ville héritée, face aux enjeux du développement durable, la technique urbanistique adaptée sera donc celle du recyclage. Les scénarios du recyclage urbain sont différents en fonction qu'il s'agisse du privé habitant, du privé économique, du public, etc. Le potentiel de l'ouverture des territoires à recycler est à négocier par rapport aux autres enjeux économiques qui impactent sur la production de la ville.

La délocalisation des activités économiques a généré des vides dans les tissus urbains denses en régénération, soit dans des quartiers résidentiels ouvriers dégradés qui se caractérisent par un tissu mixte d'habitat ouvrier et de grandes mailles économiques (potentiel de porosité), soit dans des zones industrielles, ferroviaires, militaires. Ces espaces se situent souvent au droit des limites entre des morceaux de ville issus de phases de développements différents, espaces interstitiels, résiduels, franges urbaines. Les espaces reconvertis ont souvent une morphologie issue des contraintes de l'occupation économique ou techniques des sites (sites industriels et d'infrastructures). Ces morphologies sont souvent étrangères aux tissus environnants (souvent eux-mêmes de structure hétérogène). Nombre d'espaces ouverts associés aux infrastructures se caractérisent aussi par leur structure linéaire.

Les sites mutables sont parfois même l'occasion de recréer des parties de ville entières et d'intégrer d'emblée l'ouverture comme une des conditions de projet, à savoir de structurer le projet sur ses espaces ouverts et ses espaces publics qui constituent les aménités urbaines et contribuent à la qualité du cadre de vie. Cela permet aussi d'assurer en amont les conditions nécessaires d'accessibilité et de mobilité dans ces parties de la ville, de les reconnecter, de les désenclaver. Ces nouveaux développements posent la question des continuités sociales et urbaines avec les quartiers environnants (en termes de population, de types de logements et d'activités urbaines), mais aussi de l'apport de ces nouveaux développements aux quartiers défavorisés (combler le manque en équipements et services, offrir des opportunités d'emploi, installer des aménités paysagères, etc.). L'aménagement de tout ou partie du

site en espaces ouverts se présente à la fois comme une opportunité pour les quartiers mais, comme nous l'avons déjà évoqué, ces aménagements peuvent aussi être envisagés comme espaces de ségrégation, de mise à distance entre les quartiers et avec les nouveaux quartiers. Nous pouvons aussi rappeler les incertitudes qui pèsent sur les impacts fonciers dans les quartiers alentour et les processus d'exclusion et de gentrification y associés.

#### **2.3.4. Le potentiel de l'interstice**

##### ***Hétérotopies***

Les espaces interstitiels sont « hétérotopiques » (Foucault, 1967). Ce sont des espaces autres, sur lesquels on peut imaginer la réponse à la recherche de nouvelles occupations et paysages, répondant parfois à ce besoin d'ailleurs que génère le contexte urbain. Les hétérotopies peuvent s'envisager du point de vue du contexte existant, dont les espaces se distinguent. Il s'agit aussi d'opportunités de transformer, de créer de nouveaux espaces par rapport aux situations antérieures. Cette situation génère des conséquences en termes d'appropriation et influe sur les processus de projet et les négociations entre les acteurs. L'incidence de la médiation opérée par les pratiques d'habiter n'est pas la même que pour les espaces publics déjà inscrits dans le tissu des usagers. Le fait d'être peu pratiqués les rend finalement d'autant plus symboliques.

##### ***Reconnaissance et projets***

Les vides issus de la désindustrialisation constituent des interstices urbains spatiaux et temporels dont le potentiel de projet émerge peu à peu dans le courant des années '60 en parallèle avec l'étalement urbain. Ces espaces font d'abord l'objet d'une reconnaissance progressive à travers une série de démarches artistiques et de pratiques et d'usages informels et « temporaires » par les riverains des sites (Stalker, 2001 ; Urban Catalyst, 2007). Ces appropriations symboliques et culturelles devancent la reconnaissance sociale, politique et économique de ces espaces. Elles conduisent progressivement à leur intégration dans les projets institutionnels de l'aménagement des territoires, en inscrivant la reconversion des sites dans des logiques plus ou moins en continuité avec l'histoire du site et ses occupations. Ces reconversions d'espaces abandonnés conduisent notamment à la définition de l'urbanisme du paysage dans lequel la nature est utilisée comme matériau de projet plutôt que l'architecture.



Illustration 12. Exploration et reconnaissance des espaces ouverts périurbains par Stalker, laboratorio d'arte urbana. Sources : Stalker, 2001

### ***Interstices spatiaux et temporels***

Les espaces ouverts en reconversion se situent souvent sur des lieux de superposition, de transition entre des phases de développement de la ville. Cela nous amène à identifier les potentialités et conséquences de cette position interstitielle, voire résiduelle. La figure de l'interstice doit trouver des relations multiples pour reprendre place dans un contexte déterminé. Au niveau urbanistique et socio-économique, il s'agit de quartiers défavorisés, dégradés et denses. Leur contexte de développement s'appuie sur des interstices dans l'espace et dans le temps. Les problématiques incluent des nuisances telles que des dégradations, des pollutions, des dépôts.

Nous envisageons le caractère de l'interstice d'abord en termes spatiaux, morphologiques, à l'entre-deux dans les structures de la ville et des territoires, dans des situations de convergence, voire de rupture entre les structures territoriales inscrites à l'échelle des agglomérations urbaines. Nous pouvons aussi énoncer leur conformation spécifique liée à leurs occupations d'origine, souvent à caractère technique, en déconnexion avec les tissus environnants. Cette situation d'entre-deux est à la base des opportunités de création de lieux et de liens (centralités et continuités) que représentent ces sites.

En termes temporels, la situation de l'interstice se caractérise par les modifications des occupations des sites, par l'obsolescence de leurs équipements et les enjeux de reconversion par superposition ou substitution que ceux-ci constituent au fil du temps. Ces espaces sont aussi souvent l'objet de processus de réappropriation spontanée par la nature et par l'homme entre deux cycles d'occupations plus institutionnelles. Les évolutions du temps interrogent ces espaces dont les conditions d'émergence de la forme ont disparu, dont les conformations sont devenues étrangères aux contextes urbanistiques et sociaux actuels, mais qui comportent cependant une valeur patrimoniale spécifique du fait de leurs occupations antérieures. Ils nécessitent une réappropriation de l'espace, une adaptation à des nouveaux usages.

Dans une lecture diachronique, les interstices sont des espaces de transition entre des phases de développement de la ville. Ils ont d'ailleurs été le lieu des limites physiques de la ville à certaines périodes. Il s'agit aussi d'espaces creux, où le bâti est resté mineur par rapport à une activité dans l'espace ouvert. Aujourd'hui, ces espaces se différencient ainsi par rapport à leur environnement urbain caractérisé par sa densité. Ils se présentent également comme des entre-deux temporels au moment du projet : il s'agit d'espaces à reconvertir, d'espaces dont la fonction précédente n'est plus adaptée au contexte urbain et pour lesquels il s'agit de définir un nouveau statut dans la structure urbaine et un nouveau rôle dans le développement de la ville. Il s'agit aussi d'espaces à potentiel, vu leur localisation dans les tissus urbains, leur connectivité et leurs dimensions. Cette situation interstitielle, les situations d'entre-deux spatiaux et temporels dans lesquelles se situent les espaces

analysés au moment du processus de projet, en font des objets intéressants pour comprendre l'évolution des modèles et la combinaison des modes de penser la ville contemporaine, dont la recherche de centralités et le développement de réseaux.

C'est principalement dans leur situation interstitielle que nous identifions les opportunités morphologiques et stratégiques de l'ouverture. Ces opportunités contribuent à la production de nouveaux types d'espaces ouverts, de lieux inédits dans leurs formes, usages et représentations. Le contexte social et urbanistique dans lesquels se situent les sites ainsi que leur situation interstitielle résultent des processus de désindustrialisation et de désurbanisation énoncés ci-dessus. Les opportunités morphologiques de l'ouverture résultent des mutations d'activités économiques et des infrastructures défensives et de mobilité. Ces mutations déterminent aussi les opportunités stratégiques de l'interstice qui se traduisent dans des opérations et outils de renouvellement urbain et de recyclage caractéristiques des visions et stratégies du développement urbain des dernières décennies. De la situation interstitielle des sites résulte les caractéristiques qui définissent les sites en termes de localisation et de conformation spatiale. Cette situation conditionne aussi l'activation de l'espace et influe dès lors sur le programme du projet. Ce sont ces éléments que nous vérifierons plus loin dans l'analyse des aménagements et des processus de projet.

Le statut d'interstice nous amène à envisager les espaces ouverts comme des révélateurs des valeurs motrices du développement territorial. Ils sont moteurs de développement (opportunité de renforcer les nouvelles structures territoriales), catalyseurs de projet (par modification et reconversion, par superposition) et leviers du redéveloppement urbain. La situation d'interstice d'une série d'espaces ouverts contemporains permet de repenser certains enjeux du développement urbain. Leur « ménagement » et/ou aménagement interroge l'ensemble des valeurs qui contribuent au développement urbain.

Les potentialités de développement de la situation d'interstice s'envisagent d'un point de vue spatial, physique. Ce sont des espaces en creux par rapport au bâti dont la forme est prédéfinie, en relation avec le développement du bâti, ou résiduelle, définie par l'environnement physique (relief, cours d'eau...), ou par la fonction qui leur est attribuée.

## **2.4. Les chantiers de l'ouverture de la ville**

### **2.4.1. Ville étalée et ville en régénération**

Nous avons déjà énoncé les enjeux d'intégration des territoires périurbains et des territoires de la ville-centre. L'aménagement des espaces ouverts nous apparaît comme une opportunité de réaliser cette intégration. L'aménagement des espaces ouverts dans la ville étalée comme dans la ville en régénération répond en effet à deux types d'enjeux de l'ouverture de la ville évoqués ci-dessus. Le premier concerne la recherche de centralité et de continuité face aux

problématiques de fragmentation des territoires et d'étalement urbain. Le deuxième concerne les problématiques du déclin quantitatif et qualitatif des espaces publics. Nous pouvons considérer le potentiel de projet des espaces ouverts à deux échelles de territoire articulées, l'échelle régionale et l'échelle urbaine. Celles-ci correspondent aux deux chantiers de l'ouverture à savoir la ville étalée et la ville en régénération. Nous y retrouvons aussi respectivement les espaces de mutabilité identifiés dans notre chapitre précédent comme opportunités de projets. D'une part nous considérons les projets de territoires définis à l'échelle régionale ou des agglomérations comme les réseaux et maillages ou encore les parcs régionaux (naturels, agricoles et/ou périurbain), projets qui visent la mise en relation d'une série d'espaces ouverts dans un ensemble cohérent. A l'échelle urbaine d'autre part, celle des quartiers et des sites, nous considérons l'aménagement de parcs urbains. Nous considérons aussi l'intégration de ce chantier intraurbain dans le système territorial global. L'enjeu de notre réflexion est d'identifier les problématiques qui concernent les deux chantiers mais aussi d'identifier les spécificités de chacun d'eux.

#### **2.4.2. Réseaux, maillages et parcs régionaux**

##### ***Cohérences territoriales***

A l'échelle régionale, il s'agit de chercher une forme spatiale capable de réagir à la dissolution et à la destruction des villes (en termes de perte d'identité et d'unité formelle). Le changement d'échelle de la réflexion, la dissolution, l'hétérogénéité des territoires impliquent de considérer de nouveaux objets de cohérence qui sont d'une part les noyaux existants dont l'identité spatiale est forte et d'autre part les unités géomorphologiques constituées en paysages. A ces objets s'applique la recherche d'une adéquation fonctionnelle des territoires, à savoir l'adaptation des modes de vie qui sont partiellement étrangers à leurs conditions d'émergence. C'est l'unité, l'identité, la cohérence des structures spatiales qui peut devenir déterminante d'une cohérence territoriale. Cette recherche concerne la diversité des tissus morphologiques mais aussi la multifonctionnalité des espaces qui caractérise les développements territoriaux métropolitains<sup>20</sup>.

Face à la complexification des processus territoriaux et aux enjeux d'intégration des territoires, il s'avère que les pratiques d'aménagement nécessitent de plus en plus des approches intégrées. Cela implique une réflexion sur les objets porteurs de cohérence aux différentes échelles territoriales et sur l'unité (la substance territoriale) offrant la référence concrète de cette cohérence. Une série de structures spatiales semblent capables de constituer des supports de la cohérence territoriale, comme les reliefs, les cours d'eau, les structures végétales mais aussi les réseaux de mobilité et leurs infrastructures. Ces structures impliquent la mise en œuvre de projets, de politiques et d'outils qui

---

<sup>20</sup> Cette recherche de cohérence territoriale a des impacts en termes de réflexion sur les modes de gouvernance et les outils de développement mis en œuvre sur les territoires, voir à ce propos les recherches et échanges sur la supracommunalité menées au sein de la CPDT.

remettent en question les limites administratives et institutionnelles établies. Les espaces ouverts font partie de ces objets spatiaux porteurs de cohérence territoriale. L'analyse des processus sur ces espaces nous permet de questionner les conditions de la mise en œuvre d'une cohérence territoriale à travers l'analyse de l'aménagement et de leur mise en relation avec d'autres espaces dans une logique de réseaux écologiques et de mobilité.

### ***Maillages et réseaux***

A l'échelle métropolitaine, les espaces ouverts sont considérés comme facteurs d'intégration, de couture des territoires en tant que générateurs de continuités et de centralités. La mise en œuvre de maillages et réseaux par la création de connexions entre les espaces ouverts est présentée comme un outil de cohérence territoriale. Ces maillages et réseaux s'établissent à partir de l'identification de structures territoriales susceptibles de supporter des fonctions de mobilité, d'accueillir des équipements de loisirs extérieurs et/ou de nature. La mise en œuvre de ces projets se traduit dans des continuités fonctionnelles, visuelles et environnementales. Les types de continuités ainsi établies sont des continuités paysagères, de mobilité et écologiques. Certaines structures porteuses de continuité sont linéaires, d'autres forment des mailles à connecter. Certains réseaux forment une structure radio-concentrique (circulaire ou radiale), d'autres se répartissent selon une logique isotropique.

Les objectifs de ces réseaux et maillages sont de désenclaver, de rendre accessibles, de relier des fragments de territoire et de les intégrer dans un ensemble cohérent. La création de maillages et réseaux se présente aussi comme un moyen de reconnecter les logiques des tissus urbains denses et radio-concentriques des centres anciens avec leurs périphéries diffuses et fragmentées. Les enjeux sociaux des maillages verts sont récréatifs et éducatifs, de complexité visuelle, de mobilité douce, d'appropriation de la nature, et de réduction des agents pathogènes pour l'homme et pour la faune. La multifonctionnalité des espaces permet une meilleure répartition des ressources et retombées (foncières, accessibilité, etc.) et réagit ainsi à la fragmentation et aux phénomènes d'exclusion et de ségrégation socio-spatiale issus de l'urbanisme de zonage.

En termes de mobilité, il s'agit d'envisager d'abord les modalités d'articulation des espaces ouverts sur des réseaux de mobilité (en différenciant les types de mobilité) et ensuite les superpositions des réseaux de mobilité avec des réseaux écologiques. Cette superposition se traduit en termes d'aménagement des réseaux de mobilité douce (type REVER – projet européen de voies vertes, Ravel, etc.) et dans la recherche paysagère associée aux infrastructures du mouvement. Certains projets intègrent les deux dimensions ; c'est le cas du projet du Groene Singel à Anvers. La question de la superposition des réseaux de mobilité et des réseaux écologiques est probablement une des clés de compréhension de la place des espaces ouverts dans les structures territoriales. Cette intégration des réseaux s'appuie sur les activités, la mobilité et le végétal. Il s'agit aussi de prendre en considération le développement de réseaux indépendants des réseaux routiers qui s'appuient sur des continuités vertes

incitant à la promenade et à d'autres types de déplacement (même utilitaires et quotidiens).

Les enjeux environnementaux des maillages et réseaux sont les continuités biologiques et la protection de la nature. Ces enjeux passent aussi par la protection de la nature en ville et la création de continuités jusque dans les tissus urbains denses. Nous pouvons rappeler l'hypothèse de l'inversion des matrices territoriales entre territoires périurbains et urbains que nous avons développée au premier chapitre.

### ***Parcs régionaux naturels, agricoles, périurbains***

Ces projets de territoires rassemblent un ensemble d'espaces par l'activation d'une identité commune qui peut reposer sur différents principes. Il peut s'agir de caractéristiques géomorphologiques et/ou environnementales qui sont à valoriser, à protéger et/ou à exploiter à des fins de constitution d'une identité commune, et de définition de stratégies et d'actions intégrées sur les territoires. Il peut s'agir d'ensembles reconnus pour leurs qualités environnementales et paysagères (ce sera le cas des parcs naturels), pour leurs activités agricoles menacées par l'urbanisation (ce sera le cas des parcs agricoles) mais aussi d'ensembles qui nécessitent la reconversion d'espaces industriels désaffectés.

Dans ces différents territoires en mutation, les réflexions en aménagement du territoire s'orientent vers une recherche de mise en œuvre de la nature et du paysage comme projet à l'échelle du territoire. L'objectif est de renforcer ou de conférer une cohérence territoriale, de restaurer une identité à des territoires menacés et/ou fragmentés et déstructurés spatialement et souvent économiquement. Ces recherches s'appliquent souvent sur des territoires périurbains et prennent comme support de cohérence des structures paysagères (des vallées, des aires géographiques et/ou des infrastructures).

Dans les territoires agricoles menacés par la périurbanisation, on peut observer une recherche de diversification et de multifonctionnalité de l'agriculture ; cette recherche est associée à une série d'actions paysagères pérennes ou temporaires, d'installations qui visent la mise en relations des pratiques urbaines et agricoles. A titre d'exemple, nous pouvons citer le parc de la Deûle dans la métropole lilloise dont l'objectif est de relier la ville et la campagne en s'appuyant sur l'accessibilité des espaces agricoles et la diversification des activités dans ceux-ci (Hubert, 2006). Nous pouvons aussi citer le projet de parc agricole de la plaine de Prato qui propose un modèle d'aménagement et de développement intégré des espaces agricoles et périurbains. Ce projet s'inscrit dans le noyau vert (« Green Core ») du centre de la Toscane, évoqué ci-dessus (p.34), qui définit le système environnemental et rural de l'agglomération urbaine polycentrique définie sur la vallée de l'Arno, identifiée dès lors comme une bio-région polycentrique (Fanfani et al, 2009)



Illustration 13. Plan général du Parc de la Deûle, métropole lilloise, J. Simon – JNC International.  
Sources : Hubert, 2006, p.76.

Concernant la reconversion des territoires postindustriels, on retrouve les mêmes types de préoccupations énoncées dans le mouvement du landscape urbanism qui a émergé ces dernières décennies (Waldheim, 2005, 2010). Il cherche à rétablir des continuités territoriales, à redéfinir une identité aux territoires, notamment à travers le traitement paysager. Le contexte de développement induisant ces projets est le passage d'une économie industrielle à une économie postindustrielle caractérisée par la croissance du secteur tertiaire, du tourisme, par la métropolisation et la société de l'information mais aussi celle du développement durable. A titre d'exemple, nous pouvons citer Emscher parc dans la Ruhr qui propose à l'échelle du territoire de la vallée de l'Emscher une reconversion des sites industriels par un traitement paysager (Shannon, 2006 ; Topos, 2002).

### 2.4.3. Parcs intra-urbains

Les parcs urbains aménagés aujourd'hui répondent à cette logique du recyclage des grands espaces industriels ou d'infrastructures réintégrés dans les tissus urbains par l'installation d'un parc comme équipement pour la ville. Ils renouent ainsi avec les fonctions démocratiques et récréatives des jardins publics du XIXe, mais dans des espaces constitués. La complexité de l'environnement urbain y est plus prégnante et la cohérence spatiale tient fortement aux structures urbaines préexistantes. La logique qui s'y applique est plutôt celle du paysagement, de la verdurisation.

Exemples de ce recyclage, les parcs Citroën et de la Villette montrent la mise en œuvre d'approches différentes de l'aménagement paysager. Le premier met en œuvre une nature domestiquée, fabriquée au service de la culture urbaine contemporaine basée sur le loisir, l'image et la cinématique. Le deuxième s'appuie (du moins en ce qui concerne les jardins sériels de Gilles Clément) sur la nature « sauvage » comme représentation, basée sur un discours environnemental global, une vision du développement à l'échelle planétaire. Il applique les principes du jardin en mouvement. Ces deux exemples caricaturaux témoignent des oppositions entre culture et nature. Entre ces deux extrêmes, toute une série de parcs intègrent de manière mesurée tantôt des dispositifs ludiques et de loisirs, tantôt des espaces de développement de la nature où s'appliquent des critères environnementaux.

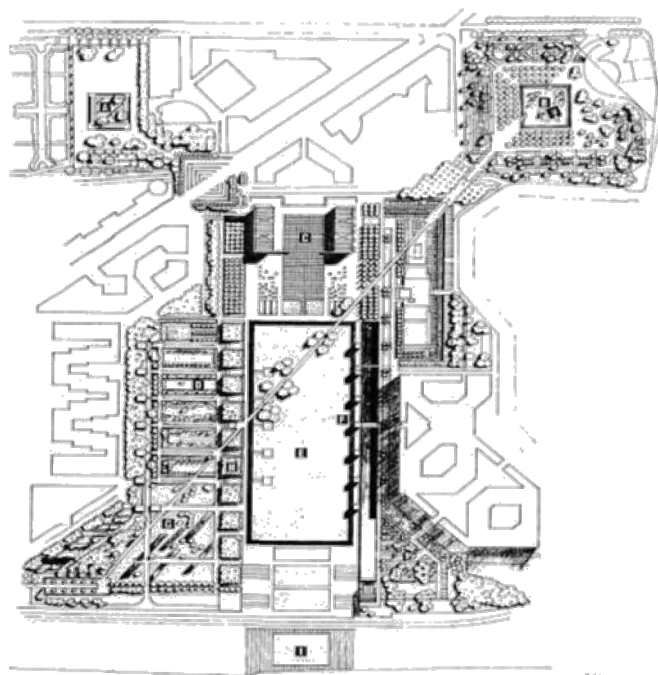


Illustration 14. Parc André Citroën, Paris, dessiné par Gilles Clément.  
Sources : Clément, Topos, 2002, p.40

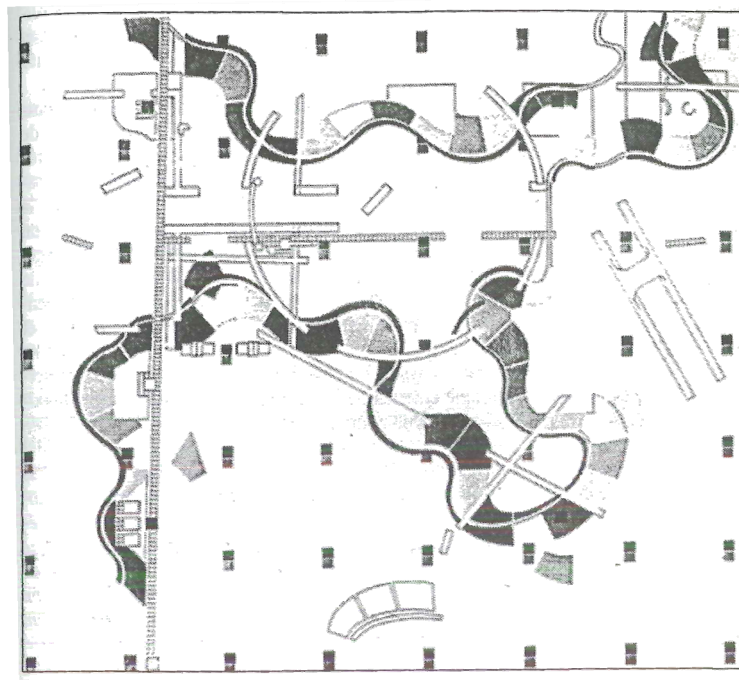


Illustration 15. Parc de la Villette, Paris. Bernard Tschumi.  
Sources : Le Dantec, 1996, p.555

L'aménagement de parcs intra-urbains répond d'une part aux enjeux du développement local dans les centres urbains en régénération, voire dans les espaces urbains en reconversion. Ils correspondent aux aspirations des populations habitantes en termes d'espaces de mouvement, de récréation et de jeu, espaces de rencontre et de vie collective et publique, espaces de nature et paysagers. D'autre part, les parcs intra-urbains peuvent s'inscrire dans la recherche de cohérence territoriale des projets paysagers, maillages et réseaux d'agglomération, voire régionaux. Ils s'inscrivent alors dans des continuités écologiques, ou du moins contribuent au développement de la biodiversité en ville. Ils constituent aussi des paysages urbains spécifiques caractérisés par leur inscription dans des projets de mobilité douce. Dans une logique métropolitaine, les parcs intra-urbains contribuent également au renforcement de la polarité des villes intégrées dans un système de concurrence globalisée en contribuant à l'attractivité et à l'amélioration globale du cadre de vie dans les centres urbains.

Dans cette partie, nous considérons d'abord les spécificités de ces espaces d'un point de vue social et politique en interrogeant leur caractère public. Ensuite, nous considérons les spécificités fonctionnelles de ces espaces et principalement leur multifonctionnalité. Enfin, nous envisageons leur potentiel symbolique et culturel à travers les lieux qu'ils constituent au sein des contextes urbains et les liens qu'ils définissent entre les différentes parties de la ville. A travers ces trois aspects, les parcs intra-urbains se révèlent comme instruments de l'ouverture de la ville. Nous le vérifierons aussi à travers nos trois cas d'études dans le chapitre suivant.

### ***Du jardin public au parc urbain (approche sociale et politique)***

La disponibilité d'un espace ouvert dans un contexte dense et en régénération pose la question du statut public des espaces et des usages que cela permet. L'étendue des espaces permet en effet d'envisager différents statuts d'espaces et sous-espaces, allant des usages individuels au collectif et au public.

De nombreux écrits sur l'espace public en donnent une définition dualiste, inspirée par Habermas. Celui-ci présente l'espace public à la fois comme espace matériel et espace politique de la société (Declève, 2004 ; Choay, 2005). Les enjeux de l'attractivité de la ville comme le développement du bien-être, de l'urbanité et de l'être ensemble passent par la définition proposée par S. Le Floch et A.S. Devanne, qui explicitent le passage dialectique de l'espace public aux espaces ouverts. Elles énoncent la perte de la dimension politique de l'espace public (au singulier) pour mettre l'accent sur la diversité et les interrelations des espaces ouverts (au pluriel). La diversité renvoie autant aux questions de mixité et d'appartenance des usagers aux espaces ouverts, qu'à la multifonctionnalité des espaces, voire à la multiplicité des sortes d'espaces. Nous pouvons ajouter à celle-ci la polyvalence des espaces. L'interrelation renvoie à la relation entre les espaces mais concerne aussi les relations entre les hommes et leur environnement ainsi que les relations entre les hommes. Cette note envisage aussi les définitions que l'on peut attribuer aux espaces publics, comme celles d'espaces de proximité et d'anonymat mais aussi d'urbanité, de l'être ensemble en ville (Le Floch, Devanne, 2004).

Les questionnements sur les espaces publics et sur la dimension collective de la ville se posent de manière prégnante en ce qui concerne les espaces verts dont la valeur d'usage nous apparaît comme très importante et intimement liée aux pratiques de l'habiter. L'aménagement des parcs urbains en tant qu'espaces ouverts au public amplifie leur statut de lieu d'activation des échanges et de la civilité. Le caractère ouvert et public des espaces leur confère aussi une valeur en termes de mixité et de multiculturalité. Parallèlement, les usages spécifiques et les ambiances des parcs, les conditions de confort apportées à l'aménagement permettent des pratiques individuelles et des relations sociales qui sont de l'ordre de la vie quotidienne et des rapports de voisinage. Cependant l'étendue et l'ouverture font que les différents usagers cohabitent peut-être plus qu'ils n'interagissent. On peut aussi s'interroger sur les limites de cette ouverture dans l'articulation entre la réponse à des besoins locaux et la concrétisation d'ambitions métropolitaines.

### ***Espaces des possibles : multifonctionnalité et polyvalence des parcs urbains (approche fonctionnelle)***

Les parcs urbains s'offrent comme des opportunités d'aménager des continuités et des centralités symboliques et fonctionnelles (Ward Thompson, 2002). Ils sont considérés comme espaces des possibles parce qu'espaces en mutation comme nous l'avons vu précédemment. Ils sont ouverts tant aux projets volontaristes de reconversion, d'aménagement, ou de protection qu'à des appropriations et aménagements non planifiés et d'origine organiques

(Urban Catalyst, 2007), voire même comme opportunité d'un développement spontané de la nature (Clément, 2003).

En réponse à ces opportunités, les parcs intra-urbains se caractérisent par leur multifonctionnalité. Celle-ci définit le caractère urbain de ces espaces. Elle intègre des fonctions spécifiques de l'espace public comme le culturel, l'évènementiel, le politique à mettre en relation avec les fonctions de l'espace vert comme les loisirs, la récréation et les fonctions environnementales. Il s'agit aussi d'espaces médiatiques (ouverture en termes d'imagibilité). Leurs enjeux de connectivité et d'inscription dans des réseaux de mobilité quotidienne déterminent leur ouverture et les questions de gestion qui y sont liées. Leur statut d'espace vert détermine un autre type d'ouverture du fait de leur inscription dans des maillages écologiques. La question de la multifonctionnalité génère une série de problématiques de compatibilité entre les usages et fonctions urbaines. La mixité culturelle qui caractérise les quartiers en régénération sous-tend également des usages diversifiés de l'espace public, des rapports différents à la nature. L'espace vert s'offre comme lieu de rencontre, surtout avec des activités comme le jeu et le sport qui permettent de créer des liens.

### ***Un lieu et des liens (approche symbolique)***

La situation interstitielle dans laquelle se situent les parcs urbains dans le contexte de la régénération constitue l'identité des lieux, inspirée du site. Celle-ci est aussi à l'origine de la polyvalence et de l'évolutivité qui permettent de rassembler différentes parties de la ville proche et lointaine, les différents types d'usagers, etc.

La localisation entre des morceaux de ville (tissus urbains et unités paysagères) morphologiquement et socialement hétérogènes détermine les enjeux de la constitution de liens dans les projets de parcs urbains. Ceux-ci sont envisagés comme une opportunité de (re)-constituer des liens fonctionnels et symboliques entre les quartiers et avec le reste de la ville, mais les espaces ouverts risquent aussi d'occasionner une mise à distance des quartiers.

L'hétérogénéité des tissus et les phénomènes de rupture qui caractérisent la localisation des sites impliquent également la recherche d'une identité, la transformation ou l'affirmation de l'espace en tant que lieu à travers ces aménagements. Cette recherche s'appuie à la fois sur les spécificités (mixité des fonctions résidentielles, économiques et de services), la diversité et l'intensité des usages et pratiques sociales, la multiculturalité et l'histoire sociale et économique du site et des quartiers environnants.

### **Chapitre 3.**

## **Les parcs intra-urbains comme instruments de l'ouverture de la ville : trois cas d'étude**

Nous présentons dans ce chapitre une synthèse des trois études de cas qui ont servi de support à l'élaboration de la thèse. Intégrant les acquis des chapitres précédents, nous montrons ce que les cas ont de spécifiques par rapport au débat sur les formes de l'urbanisation contemporaine. Le chapitre s'organise en deux sections qui contextualisent les cas. Nous expliquons d'abord les conditions d'émergence des espaces ouverts : leur genèse industrielle, leur localisation par rapport aux armatures géomorphologiques et infrastructures urbaines de l'agglomération, leur inscription fonctionnelle et morphologique dans les tissus urbains. Nous identifions ensuite les jeux d'acteurs, les projets et contextes de développement qui constituent le cadre stratégique et opérationnel des projets d'aménagement de parc. Un intermède graphique synthétise spatialement nos analyses. Dans notre prochain chapitre, nous verrons comment les trois parcs répondent aux enjeux de l'ouverture méthodologique du processus de projet.

Les parcs Saint-Léonard à Liège, Spoor Noord à Anvers et l'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles sont considérés comme emblématiques de notre recherche sur l'ouverture de la ville en raison de leur inscription dans des contextes de régénération urbaine et parce que les projets d'aménagements mettent en tension des enjeux de développement locaux et métropolitains.

Dans les trois cas, le projet consiste dans la reconversion d'un site clos et en friche en des espaces ouverts : non bâtis mais aussi non clôturés. Les aménagements proposés pour ces sites découlent d'une part de leur localisation dans les structures urbaines (armatures de l'agglomération et tissus urbains). D'autre part les aménagements constituent soit des ruptures, soit des continuités par rapport à leur contexte paysager et urbain et les composantes multiscalaires qui les environnent. Ils sont influencés par la conformation des sites qui constitue le socle matériel du projet mais aussi l'héritage immatériel, le témoignage physique et symbolique de l'histoire des lieux et de son environnement humain et naturel. Enfin, les aménagements répondent aussi de la complexité de l'activation contemporaine qui environne le site, les besoins et désirs qui imprègnent les représentations et les fonctionnements présents de la ville. La définition des fonctions publiques est déterminante de leur attractivité, tout comme le sont leurs conditions d'accessibilité, leur connectivité et leur imagibilité. L'aménagement de ces parcs urbains cherche dans les trois cas à définir une unicité du lieu dans la diversité, à créer une identité composite qui se traduit dans une articulation des ambiances et des usages dans le temps et dans l'espace de la ville.

### 3.1. Présentation des cas d'étude

#### 3.1.1. Le parc Saint-Léonard à Liège

Le parc Saint-Léonard à Liège dont l'aménagement s'est achevé en 2001 se situe en un point unique de rapprochement entre la Meuse et le bas des coteaux de la colline de la citadelle. Cet espace ouvert dans le tissu dense suit le tracé de l'enceinte médiévale de la ville. Trois portes étaient installées en cet endroit de l'enceinte ainsi qu'un escalier qui grimpait sur les coteaux. Une darse était également aménagée le long de l'enceinte qui reliait le site à la Meuse. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, après la démolition de l'enceinte, une prison est construite sur le site pour une centaine d'année. En 1981, la prison, devenue obsolète, est démolie à son tour en raison d'un projet d'autoroute de pénétration dans la ville. Dans l'attente de la (non)-réalisation de ce projet, le site se transforme pour une vingtaine d'années en un vaste terrain vague occupé par un parking sauvage et animé épisodiquement par un cirque. En 1992, la ville rachète le terrain à l'Etat pour en faire un parc. En 1994, un concours est organisé par la ville et remporté par une équipe composée des architectes Aloys Beguin et Arlette Baumans et de la paysagiste Anne Rondia<sup>21</sup>. Le projet de parc est relié à différentes opérations de rénovation et de revitalisation urbaine menées dans les quartiers alentour, à savoir le centre historique à l'Ouest et le quartier Saint-Léonard, ancien faubourg de la ville à l'Est. Le parc Saint-Léonard constitue aussi un espace clé, un seuil urbain dans le projet de revalorisation paysagère et touristique des Coteaux de la Citadelle, composé d'un réseau de promenades traversant la diversité des espaces verts des Coteaux.

La proposition des auteurs de projet est la réalisation d'une « coulée verte » qui fasse la transition à travers le tissu urbain entre les coteaux boisés de la Citadelle et le bord de Meuse : *« De la Hesbaye au Plateau de Herve, de la Citadelle à la Chartreuse : Saint-Léonard, Bavière : La Coulée Verte. Transition végétale. De l'état sauvage à l'état urbanisé. En passant par le stade agricole : Un parc devient un verger, un jardin, un pré. »*<sup>22</sup>.

L'aménagement réalisé et inauguré en 2001 se présente comme une succession d'espaces différenciés : sur les coteaux, le Bois des Carmélites est conservé et y sont aménagés des sentiers qui serpentent depuis les murs de la Citadelle jusqu'en bas du versant où ils aboutissent sur une terrasse, dispositif caractéristique des aménagements des coteaux. Depuis cette plate-forme engazonnée s'ouvre une large perspective sur le restant du parc : au pied de la terrasse, s'étale d'abord le verger planté de fruitiers d'ornements dont la pelouse en pente douce sert de solarium. Depuis la terrasse, une passerelle en bois est lancée en pente douce jusqu'au tiers de l'esplanade. Sous la passerelle et le long de celle-ci se succèdent d'un côté le terrain de sport coincé contre le mitoyen aveugle de l'immeuble voisin, une plaine de jeux pour les petits, un

---

<sup>21</sup> Anne Rondia deviendra ensuite directrice du service des espaces verts de la ville de Liège et sera à ce titre une des chevilles ouvrières du projet des Coteaux de la Citadelle.

<sup>22</sup> Arlette Baumans, Aloys Beguin, Anne Rondia (Association momentanée), Extrait du dossier remis par les auteurs de projet pour le concours d'idées, février 1994.

plan d'eau bordé de quelques transats. Sous la passerelle, au droit du passage vers la placette de Vivegnis et la rue du même nom, un traitement sculptural du sol réinterprète les vestiges de la porte de Vivegnis découverte puis réenfouie lors des fouilles qui ont eu lieu durant le chantier. L'esplanade est bordée de drèves constituées de deux rangées de frênes au pied desquels des bancs permettent de profiter de l'ombre en été. La première partie de l'esplanade en dolomie accueille une plaine de jeu et la seconde partie, en béton, s'encaisse de quelques marches et permet d'organiser des événements culturels et autres activités qui demandent un espace plus vaste (sports, vélos et roller, etc.). Une trace dans cette étendue rappelle la présence de l'enceinte : gravé dans une bande d'acier inoxydable longue de 200m, un poème d'Eugène Savitzkaia offre à celui qui le parcourt le récit des gens et des ambiances qui ont fait et font l'identité du lieu. L'espace de l'esplanade se referme, deux cent mètres plus loin, par une série d'auvents en cuivre prépatiné qui marque le passage de la rue Feronstrée et ensuite la place des déportés, aménagée en parking planté de platanes. Des murets courbes recouverts de cuivre prépatiné marquent la fin des aménagements et séparent le parking de la circulation automobile qui longe les bords de Meuse à cet endroit de la ville.

### **3.1.2. Le parc Spoor Noord à Anvers**

Le site sur lequel est aménagé le parc Spoor Noord est un site ferroviaire implanté en 1873 dans la plaine marécageuse de la rivière Schijn au cours des extensions urbaines du XIXe siècle dont l'enceinte dite de Brialmont, construite dans les années 1860, constitue la limite. Suite au déplacement progressif des activités économiques et portuaires vers l'extérieur de la ville au XXe siècle, le site est vidé de son activité au début des années 2000. En 1998, la ville d'Anvers en accord avec la SNCB, propriétaire du terrain, décide d'y aménager un parc paysager d'un seul tenant (18ha) et de réserver 6 ha à l'Ouest pour des développements immobiliers. L'aménagement du parc est une réponse à la demande impérieuse des habitants des quartiers alentour qui souffrent d'un environnement urbain dense et dégradé dans lequel ils manquent notamment d'espace, d'air et de lumière (enquête *Tempera*, 1999). Mais le projet répond aussi à l'ambition de la ville d'Anvers de renforcer l'attractivité de son centre et de s'inscrire ainsi comme pôle dans le développement de la métropole flamande. Ce double enjeu apparaît explicitement dans l'importante communication que la ville fait sur le projet : « *Een tuin voor de buurt. Een park voor de stad.* » (Un jardin pour le quartier. Un parc pour la ville.). L'aménagement du site fait partie de la dynamique de régénération urbaine menée sur la zone de projets du quartier Antwerpen Noord<sup>23</sup>. Le projet de parc fait l'objet d'un vaste programme de participation mené par les services de la ville ainsi que d'un concours organisé par la ville en partenariat avec le Vlaamse

---

<sup>23</sup> Ces projets de régénération urbaine s'appuient sur des programmes européens (Urban I et II), nationaux (Politique Fédérale des grandes Villes) et de la région Flamande (Stedelijke Impulsfonds). Le Parc Spoor Noord lui-même fait l'objet d'une subvention de la Politique Fédérale des Grandes villes pour son aménagement ainsi que pour la mise en œuvre des dispositifs participatifs associés au projet.

Bouwmeester. A l'issue du concours, en 2003, c'est le projet « Villages&Metropolis » proposé par Studio 03 (Bernardo Secchi/Paola Vigano<sup>24</sup>) / Buro Kromwijk / Meertens&Steffens (Rob Cuyvers)/Iris Consulting) qui est sélectionné. Celui-ci répond à la fois aux demandes programmatiques et d'ambiances formulées dans le cadre des études et débats conduits par la ville en amont du concours, en ce compris les travaux menés avec les habitants voisins ; mais les auteurs de projet proposent aussi un processus qui laisse encore une grande part à l'ouverture et à la coproduction du projet (Van den Broeck, Uytendaele, Smets, 2003). Après sept années de débats, la partie ouest du parc est inaugurée durant l'été 2008 et la partie est en juillet 2009.

Le parc est généralement présenté en deux parties : la partie Ouest du parc est dédiée à des fonctions culturelles et de loisir tandis que la partie Est est réservée aux activités sportives. Les différents espaces du parc s'organisent le long d'un « boulevard » piéton qui traverse le site d'Est en Ouest. Une vaste surface engazonnée dans laquelle serpentent des chemins en béton blanc et en blocs de voies ferrées unifie toutes les composantes du site, reliant les objets et équipements garants de la diversité d'usages et d'ambiances et intégrant dans le paysage le patrimoine ferroviaire et les infrastructures routières et ferroviaires qui bordent ou surplombent le site.

Le modelage du terrain - réalisé dans la foulée des travaux d'assainissement - par des buttes plantées d'arbres indigènes et de prés fleuris, le creux qui permet de recueillir les eaux de ruissellement, les terrains de sports et plaines de jeux réparties dans le parc définissent une série de sous-espaces qui donnent une échelle humaine à l'étendue de l'espace. Le point focal de l'animation s'organise autour des jardins d'eau et d'une grande plaine de jeu installée au pied d'un grand hangar ferroviaire restauré et ouvert comme espace public couvert polyvalent. Un bar d'été y est installé qui contribue fortement à l'animation du parc et à son attractivité supralocale. La réhabilitation de plusieurs bâtiments ferroviaires (hangars, bâtiments administratifs et châteaux d'eau) en équipements scolaires, sportifs et culturels appuie l'identité du parc sur son passé ferroviaire tout en lui conférant un potentiel d'animation correspondant aux besoins de développement de la ville contemporaine.

### **3.1.3. L'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles**

Le site de Tour&Taxis à Bruxelles est occupé à partir du début du XXe siècle par une plateforme d'échange de marchandises et de douane. Cette activité est installée sur un terrain marécageux et rural dans la vallée de la Senne, à proximité des installations portuaires situées sur le canal de Willebroeck et de l'entrée de la ville historique, dans le prolongement du développement industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean (Petit Manchester). L'activité ferroviaire et douanière est progressivement abandonnée au début

---

<sup>24</sup> Bernardo Secchi et Paola Vigano sont également désignés en 2003 par la ville d'Anvers pour réaliser le Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen (Schéma de structure spatiale et stratégique).

des années '90. Depuis, ce site de 24 ha forme une enclave entièrement clôturée, dans un tissu urbain mixte d'activités économiques, de maisons de commerces et d'habitat.

Après la fin des activités, le site est revendu par la SNCB à un consortium d'investisseurs privés, formant aujourd'hui la société Project T&t SA. Depuis lors, le développement du site a fait l'objet de nombreux projets privés et publics, de contre-projets et de mobilisations de la société civile, de débats, de négociations et de procédures entremêlées. A ce jour, le site a connu la restauration des deux premiers bâtiments (entrepôts royaux et sheds) pour y installer des surfaces commerciales et de bureaux ainsi que des espaces événementiels. Un permis a également été accordé sous conditions pour le développement immobilier du reste du site. Parallèlement à cette dernière demande, un schéma directeur a été réalisé par la Région Bruxelles Capitale qui avait comme objectif de définir, sur base d'une démarche participative et en accord avec l'ensemble des acteurs, les grandes lignes de développement du site. Parmi celles-ci figure l'aménagement d'un grand espace vert public d'échelle régionale. Celui-ci répond à la demande des habitants des quartiers alentours qui ne disposent que de très peu d'espaces publics, d'espaces verts et de récréation. Il est aussi présenté comme un facteur d'intégration entre les quartiers existants et les nouveaux développements du site. En effet, les acteurs locaux craignent de se voir exclus du nouveau quartier projeté sur le site, alors que celui-ci offre des opportunités de répondre à un certain nombre de besoins sociaux tels que des équipements, du logement social et autres espaces publics et espaces verts. Le développement du site de Tour&Taxis a non seulement à voir avec les projets d'intérêts régionaux (le site est défini comme ZIR (zone d'intérêt régional) et zone levier dans le deuxième Plan Régional de Développement (2001)), mais le développement du site est aussi fort lié aux différents projets locaux de rénovation urbaine en cours aux alentours (Contrats de quartier Maritime, Escaut-Meuse, Marie-Christine 1 et 2, Maison Rouge). Tous ces dispositifs de projets<sup>25</sup> font l'objet d'une mobilisation assez forte des comités de quartiers et d'acteurs associatifs qui non seulement participent aux espaces de débats institués dans le cadre des dispositifs publics, mais sont également très actifs et réactifs par rapport à toute initiative des acteurs privés et publics, la mobilisation prenant souvent la forme d'une occupation et animation de l'espace public.

Le site dans sa partie rénovée abrite aujourd'hui des surfaces commerciales et de bureaux, en rupture avec les quartiers environnants, ainsi que des événements d'attractivité régionale, voire nationale. Les abords des bâtiments rénovés servent d'espaces de desserte et de parking pour ces activités intérieures. Une partie de l'espace ouvert du site, vaste étendue vide, tout comme le grand espace couvert que constitue la gare Maritime est également occupé à certains moments par des événements extérieurs d'attractivité

---

<sup>25</sup> Au sujet des dynamiques d'acteurs et projets dans les quartiers environnant le site de Tour&Taxis, voir nos articles sur le parc L28 à Molenbeek-Saint-Jean (Denef, 2009) et sur le Comité de quartier « Maritime » (Denef et Ribeiro, 2004).

régionale, voire nationale : foires, festivals, cirques. Plus on s'enfonce vers l'ouest du site, plus se développe, autour de quelques vestiges ferroviaires (cabine électrique, gare de triage, etc.) une végétation spécifique des milieux en friche et marécageux (strates herbacées, bouleaux et saules). Le fond ouest du site est créé par les talus qui encadrent l'ancien tracé des voies de pénétration du chemin de fer sur le site sous les ponts du Jubilé (classé) et de la rue Jean Dubrucq. Dans cette partie reculée, entre le développement spontané de la végétation et les dépôts clandestins d'ordures sous les ponts, une série d'activités « temporaires » ont pris place<sup>26</sup> : des potagers urbains se sont installés sur les talus, dont un potager collectif animé par l'asbl « Le Début des Haricots » et des plaines de jeu sont organisées durant l'été pour les enfants du quartier par l'asbl JES (Jeugd en Stad). L'école du Crique occupe quant à elle l'arrière et une partie de la gare Maritime.

### **3.2. Les opportunités morphologiques des interstices**

Le statut d'espace ouvert, à savoir non bâti et disponible pour l'aménagement d'un parc public, et la conformation spatiale des sites de projet sont fortement influencés par les occupations antérieures des sites par des fonctions urbaines structurantes : le parc Saint-Léonard se situe sur le tracé de l'enceinte médiévale qui sépare le cœur historique de la ville du faubourg Saint-Léonard et est ensuite occupé par une prison. Dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis, les activités ferroviaires sont développées sur le site à la fin du XIXe et au début du XXe siècle dans le cadre des développements industriels des villes et de l'évolution des infrastructures portuaires et ferroviaires qui y sont associées.

Les trois sites se trouvent aussi dans des quartiers ouvriers constitués au XIXe siècle et début du XXe dans le contexte d'industrialisation. Le développement de ces quartiers se caractérise par l'agglomération de fonctions économiques et d'un tissu plus fin d'habitat ouvrier construit à la hâte et selon des logiques spéculatives. Il en résulte un tissu urbain hétérogène tant du point de vue fonctionnel que du point de vue des mailles du tissu (dimension des îlots). Cette situation diffère dans le cas du cœur historique de Liège qui comporte une série d'ensembles architecturaux historiques. Les tissus apparaissent également fragmentés par les infrastructures urbaines – systèmes de défense, infrastructures de mobilité ferroviaire et autoroutière. La proximité du centre et/ou le passé industriel et ferroviaire confèrent une valeur patrimoniale à certains éléments du contexte urbain et des sites.

Suite à la délocalisation des activités industrielles urbaines et la fuite vers les périphéries des habitants qui en avaient les moyens dans la deuxième moitié du XXe siècle, ces quartiers concentrent aujourd'hui d'importants problèmes socio-économiques et urbanistiques<sup>27</sup>. Ils se caractérisent du point de vue social

---

<sup>26</sup> Ces usages temporaires de l'espace ont fait l'objet d'un accord de principe avec le propriétaire du site dans le cadre du processus de projet du schéma directeur.

<sup>27</sup> Dans « L'analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges », les quartiers dans lesquels se situent les projets sont identifiés comme

par une population majoritairement précarisée, sous-qualifiée, sans emploi, souvent d'origine immigrée. Au niveau physique ces quartiers se caractérisent par la mauvaise qualité de l'habitat et des espaces publics et par leur déficit en équipements et services.

Les opportunités du projet émergent dans ce contexte d'abandon, de dégradation, de reconversion des espaces d'activités économiques que connaît la ville industrielle du XIXe. La reconversion des terrains et infrastructures industrielles et ferroviaires ou la délocalisation de grands équipements permet d'envisager non seulement de répondre aux besoins locaux en espaces publics, en espaces vert et de récréation mais aussi de créer de nouvelles centralités à l'échelle des agglomérations urbaines et de contribuer ainsi à l'inscription des villes dans le contexte de développement métropolitain. La situation interstitielle des espaces, leur position sur des franges urbaines ou des espaces frontière entre des phases de développement de la ville, et leur conformation linéaire se présentent aussi comme des opportunités de reconstituer des liens au cœur des tissus urbains, de résoudre des phénomènes de rupture, de mettre en relation des parties enclavées de la ville, de relier des quartiers entre eux et avec le centre des villes. Cette situation permet aussi d'améliorer le paysage urbain et de répondre au sentiment d'oubli, de déni et de désaffection, de travailler sur l'identité et l'image des quartiers.

L'étendue (entre 6 et 18 ha) des espaces, leur accessibilité et la proximité des parties centrales de la ville en font aussi des potentiels fonciers et d'installation d'équipements et de services de rayonnement supralocal. Ceux-ci peuvent contribuer par une forte imagibilité à l'attractivité résidentielle et économique (entreprises et tourisme) de la ville.

### **3.2.1. L'intégration des structures géomorphologiques et infrastructures de l'agglomération**

La localisation et la conformation des sites dans les structures d'agglomération sont déterminées par leur fonction urbaine d'origine, à savoir la logique défensive dans le cas de Saint-Léonard et la rationalité des équipements ferroviaires et de transport de marchandises dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis. Les différentes phases de développement de ces sites donnent lieu à des phénomènes de substitutions d'équipements et d'infrastructures urbaines : de l'enceinte à la prison à Liège ; des enceintes aux boulevards (Leien et Singel) et au ring à Anvers ; ou encore la juxtaposition des développements portuaires, ferroviaires et routiers à Bruxelles et Anvers.

En termes spatial et paysager, tant les spécificités des sites liées aux caractéristiques géomorphologiques que la présence d'infrastructures routières et/ou ferroviaires, la proximité de voies d'eau ou d'autres espaces verts conditionnent la configuration de l'espace : son relief, ses bords et la présence d'éléments architecturaux ou d'infrastructures.

---

« quartiers en difficulté », voire en quartiers « immigrés en grande difficulté » dans le cas de Bruxelles (Vandermotten, 2007).

En termes de structures géomorphologiques, dans le cas de Liège, le relief fortement incliné entre des Coteaux et le resserrement entre ceux-ci et la Meuse jouent un rôle déterminant dans la définition paysagère du projet. Etant donné la situation marécageuse à l'origine des sites de Spoor Noord et Tour&Taxis, l'implantation des activités industrielles, ferroviaires et portuaires ont fortement modifié le relief et l'hydrographie de ces parties de la ville. Les conditions techniques de ces implantations ont généré les grandes étendues horizontales qui caractérisent ces sites. L'installation des infrastructures ferroviaires et routières a également impliqué des manipulations du sol et d'importants ouvrages d'art, créant ainsi des ruptures environnementales et paysagères déterminantes, voire irréversibles. A Anvers comme à Bruxelles les ponts routiers et talus de chemin de fer définissent à la fois le paysage du projet mais aussi les limites du site par rapport aux quartiers qui les entourent.

La présence des infrastructures hydrauliques, ferroviaires et routières marque fortement les sites de projet, soit parce qu'elles sont encore en usage, soit parce qu'elles ont laissé des traces dans l'environnement physique et/ou dans les représentations mentales. En termes d'infrastructures hydrographiques, citons à Liège, la présence de la Meuse dont le réaménagement des berges autoroutières est un enjeu de régénération urbaine pour l'ensemble de la ville. Sur le site même, la darse implantée jadis le long de l'enceinte médiévale constitue un des éléments de la mémoire du site.

A Anvers, le caractère industriel du lieu et l'histoire des quartiers environnants sont fortement déterminés par les développements portuaires de la ville. La proximité des bassins de l'ancien port en cours de redéveloppement en quartiers urbains génère des enjeux de liaison avec le parc Spoor Noord. Ces projets urbains conditionnent également les développements immobiliers prévus sur la tête ouest du site. A Bruxelles le site est bordé à l'est par le canal qui constitue l'ancrage du site à l'échelle de l'agglomération.

Les infrastructures ferroviaires ont un impact direct sur les sites de projet : à Anvers les talus constituent une partie des bords du parc. Le site de Spoor Noord est aussi marqué par les techniques hors-sol qui témoignent du passage de la ligne TGV<sup>28</sup>. A Bruxelles, le site se resserre à l'ouest par une « coulée » verte qui suit le tracé de l'ancien raccordement du site au réseau ferroviaire. Le paysage encaissé des talus contribue à la valeur paysagère, environnementale et sociale du site. A Liège l'impact est moins fort au droit du site étant donné l'enterrement des voies sous les coteaux. Cependant, un rien plus loin vers l'est, le fossé remis à jour coupe le réseau de promenades des coteaux du quartier Saint-Léonard et constitue une rupture dans les liaisons entre la ville et le maillage vert des Coteaux<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Ce développement du réseau date de la fin des années '90 et témoigne du développement métropolitain en cours à Anvers.

<sup>29</sup> Un projet de passerelle est prévu dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine sur le quartier Saint-Léonard ; il permettra de reconnecter le quartier Saint-Léonard sur le réseau de promenades au droit des coteaux de Vivegnis.

Les infrastructures routières s'implantent quant à elles sur les tracés de liaisons et de pénétrantes urbaines existant déjà dans les phases antérieures de développement de la ville. Cependant leur configuration actuelle, de type autoroutier est le résultat principalement de la phase de développement de la ville automobile de la deuxième moitié du XXe siècle. A Liège, les berges de Meuse aménagées en autoroutes urbaines coupent le site de ses relations potentielles au fleuve. A Anvers, le viaduc Dam et la Noorderlaan surplombent le parc Spoor Noord. Celui-ci se trouve également à proximité du Ring et du Singel qui constituent les ceintures autoroutières de la ville. A Bruxelles, le site voisine une plateforme logistique routière (le centre TIR) dont la délocalisation est aujourd'hui actée. Cependant, les projets de réaménagement de l'avenue du Port, qui longe le site à l'ouest, sont encore aujourd'hui principalement prévus pour le trafic automobile.

Si ces infrastructures urbaines constituent des ruptures dans les tissus urbains, soit entre les parcs et leur environnement, soit au sein des parcs eux-mêmes, ils font également partie de l'identité des sites. La présence de ces infrastructures génère parfois aussi des potentialités de projet en termes de composition (espaces de transition, constitution de point de vue, de repères) et d'intégration paysagère et environnementale (développement de la biodiversité aux abords).

### ***Des structures géomorphologiques du territoire aux réseaux et maillages verts***

Les sites relient donc par le vide des structures paysagères et/ou des infrastructures jouant encore aujourd'hui un rôle déterminant à l'échelle des agglomérations. La localisation spécifique de Saint-Léonard, Spoor Noord et Tour & Taxis dans les structures urbaines à l'échelle de l'agglomération, les unités paysagères et les tissus urbains détermine les potentialités de continuités morphologiques, paysagères et fonctionnelles (écologiques et de mobilité) des projets. La convergence des structures urbaines d'agglomération, structures géomorphologiques (cours d'eau et reliefs) et infrastructures de transports (ferroviaires et automobiles) joue sur les opportunités d'intégration du site dans ces continuités territoriales. Cette localisation détermine aussi le potentiel de connectivité des espaces ainsi que leur accessibilité, ce qui contribue à l'attractivité des sites et à la création de centralités aux échelles locale et métropolitaine.

Les structures d'agglomération sont supports à des projets de continuités vertes et de réseaux de mobilité douce : le parc Saint-Léonard relie le relief des Coteaux à la Meuse. Les Coteaux constituent 86ha d'espaces verts parcourus de promenades. Le parc Spoor Noord relie pour les modes doux la ceinture du Singel et du Ring aux Leien (boulevards plantés au XIXe sur l'enceinte médiévale) et au-delà aux berges de l'Escaut. L'espace vert sur Tour&Taxis doit ménager la continuité depuis le chemin de fer (support de promenade verte) jusqu'au canal. Ces potentiels de structuration à l'échelle des agglomérations contribuent à l'inscription de ces sites comme espaces stratégiques dans les projets de développement des villes. Nous y reviendrons.

### ***Des structures et infrastructures urbaines à l'intégration patrimoniale et paysagère***

Les rôles structurants étant à l'origine de la constitution des vides en définissent aussi la valeur patrimoniale. Ainsi en est-il de la situation sur le tracé de l'enceinte médiévale dans le cas liégeois ou de l'architecture industrielle des bâtiments ferroviaires du XIXe siècle dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis. Cette reconnaissance ne va pas d'emblée et fait l'objet de pressions et de conflits dans ces deux cas. Elle est cependant source d'identité dans tous les projets.

Le potentiel patrimonial des sites se définit selon plusieurs aspects : le premier concerne la présence d'éléments architecturaux (vestiges de l'enceinte dans le cas de St-Léonard, bâtiments ferroviaires et de marchandises dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis). Comme deuxième aspect patrimonial, nous pouvons énoncer les traces de l'histoire qui peuvent être exploitées dans la composition spatiale et dans les aménagements du projet : à Liège, les berges de Meuse aménagées en autoroutes urbaines coupent le site de ses relations potentielles au fleuve. Le troisième aspect patrimonial à caractère paysager concerne la conformation des terrains : leur linéarité, leur étendue, leur profondeur, les talus qui en déterminent les limites définissent l'identité du lieu et la valeur paysagère des sites. Ces éléments peuvent également être reconnus comme lieux de développement de la biodiversité et d'activités liées à la nature (promenades, jardins et potagers urbains) comme c'est le cas des Coteaux de la Citadelle à Liège avec la « coulée verte » des talus de chemin de fer à Bruxelles. Dans le cas de Spoor Noord, les ponts routiers et les talus de chemin de fer constituent des éléments déterminants des paysages et des lieux d'usages spécifiques. Les infrastructures contribuent aussi à la scénographie des parcours dans l'espace, comme c'est le cas du belvédère aménagé sur la cabine technique du TGV à Spoor Noord ou encore les points de vues et accès au site de Tour&Taxis depuis les ponts du Jubilé et de la rue Jean Dubrucq qui surplombent le site à l'ouest.

#### **3.2.2. L'insertion dans les tissus urbains hétérogènes et fragmentés**

Les sites de projet analysés se trouvent dans une situation interstitielle entre des morceaux de ville d'époques et de structures variables. Les sites se situent aussi à l'origine au droit de centralités économiques, de pôles d'activités et d'échanges. L'hétérogénéité des mailles des tissus environnants et leur fragmentation par les infrastructures est le fait du passé industriel de ces quartiers. Les tissus se caractérisent par une imbrication des grands ensembles (équipements et demeures des notables dans le cas de Liège, industries urbaines et équipements industriels dans les trois cas). L'habitat ouvrier s'insère dans ces tissus dans une logique de proximité des lieux de travail et de résidence dans la ville industrielle du XIXe. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, la reconversion des espaces industriels urbains génère l'aménagement de nouvelles fonctions souvent résidentielles qui explorent des types d'occupations diversifiées des intérieurs d'îlots (Apostel, 2008). La

reconversion d'ensembles architecturaux en équipements collectifs et services génère aussi des nouvelles conditions d'ouverture au sens d'accessibilité publique au cœur des tissus urbains denses. Ces caractéristiques correspondent à la notion de porosité des tissus que nous avons évoquée ci-dessus.

L'étendue des sites constitue une première caractéristique spécifique de ces espaces dans l'environnement dense où ils se situent. Une deuxième caractéristique est leur forme hybride, étrangère aux tissus urbains alentours. Celle-ci répond en effet à une cohérence, propre aux sites eux-mêmes, résultant de contraintes techniques internes et du tracé des infrastructures sur et aux abords des sites. Il s'agit aussi d'espaces linéaires tendus entre des nœuds urbains, d'espaces tampons entre des réalités urbaines spécifiques. L'enjeu en termes de composition des aménagements est l'intégration de ces formes hybrides par rapport au contexte, soit par la définition d'une structure propre soit par le prolongement des structures environnantes.

L'hétérogénéité des bords est une autre caractéristique de ces espaces. Celle-ci est conditionnée par la proximité du milieu bâti et des flux automobiles et infrastructures ferroviaires autour de l'espace. L'étendue malgré tout limitée des sites ne permet pas de donner de grandes épaisseurs aux limites et espaces de transition dans l'aménagement. Face à ces constats, les enjeux d'intégration des sites dans leur contexte, de perméabilité et de continuité nécessitent un équilibre entre les ouvertures physiques et visuelles. Cette situation diversifiée des bords génère une variation des opportunités de perméabilité et d'articulation du site par rapport aux tissus alentours. Et contrairement aux jardins clos dont les clôtures font partie de la composition, on observe ici l'intégration des éléments de la structure urbaine comme limites de l'espace.

### ***Du vide à l'équipement urbain : (re)-nouveau des centralités urbaines ?***

La localisation dans la ville dense et la conformation des espaces ouverts étudiés génèrent des opportunités et enjeux spécifiques en termes de statut et de fonctions des espaces. Ces projets profitent également du moment charnière du développement urbain qu'est cette phase de régénération qui implique une reconversion des tissus dans leurs formes et dans leurs fonctions. Nous avons déjà énoncé les enjeux de création de nouvelles centralités locales et métropolitaines induites par les opportunités de recyclage et de réhabilitation ou de reconversion des espaces bâtis et non bâtis. Le vide laissé suite à l'obsolescence des activités transforme ces espaces en opportunités de nouveaux développements, en ce compris un potentiel d'installation de grands équipements qui bénéficient de l'étendue des sites, de leur localisation privilégiée en limites des centres et de leur bonne accessibilité. Les dimensions et la localisation de ces espaces dans des quartiers à proximité de quartiers historiques et péri-centraux facilement accessibles en font ainsi des enjeux de centralités à l'échelle métropolitaine. La situation appelle dès lors aussi à pouvoir y organiser des événements, des installations et des activités qui s'adressent à une population plus large que celle des quartiers, voire que celle de l'agglomération. La dimension patrimoniale des sites constitue aussi un

potentiel d'activation touristique. En termes d'activation et de programmation de l'espace, nous voyons donc se confronter les besoins et attentes en termes de lumière, de nature et de récréation de la population locale, habitant ces quartiers denses et souvent dégradés avec les enjeux de l'attractivité métropolitaine. La difficulté réside dans la mesure de l'étendue nécessaire à ces types d'activités et leur articulation avec les usages quotidiens de l'espace (mobilités quotidiennes, espaces de détente et de jeux). Il s'agit aussi d'installer une juste distance par rapport aux habitations et autres activités alentours qui subissent des nuisances (sonores, mobilité, etc) générées par les activités sur l'espace.

En termes de flux, on identifie aussi une superposition des enjeux locaux et métropolitains : la présence de flux et d'infrastructures de pénétration urbaine, le stationnement touristique, le statut d'entrée de ville, etc. doivent s'articuler avec les besoins quotidiens de liaisons entre quartiers par les modes doux. Il s'agit aussi de préserver les activités stationnaires des espaces par rapport aux flux.

Les aménagements des trois parcs urbains se caractérisent dès lors par la multifonctionnalité à l'échelle du site ainsi que par une diversité et une polyvalence des sous-espaces. La multifonctionnalité et la diversité des ambiances installées dans l'aménagement rend possible l'appropriation par des usagers multiples, qu'ils soient riverains, usagers quotidiens ou passants épisodiques. Les aménagements cherchent à mettre en œuvre une mixité sociale, culturelle, générationnelle, à permettre du moins la cohabitation des usages si pas les interrelations, la rencontre entre des usagers multiples. Cette diversité est renforcée d'un point de vue paysager par la complexité des structures urbaines alentours et les contraintes techniques et fonctionnelles que celles-ci génèrent.

En réponse à l'enjeu de création de centralités urbaines multiscalaires, l'aménagement des espaces analysés se caractérise à la fois par la multiplicité des occupations possibles dans les différents sous-espaces (plaines de jeux, gazons, bassins, terrasses, etc.) et par la présence d'espaces de grandes dimensions comme le hangar ouvert à Spoor Noord ou l'esplanade à Saint-Léonard. Ces vides laissés à disposition permettent d'accueillir une diversité d'activités éphémères voire événementielles. Et si, sous prétexte de l'événement, le vide prend une valeur particulière, à la fois à l'échelle locale et dans le contexte métropolitain, cette ouverture de l'espace doit composer avec les différentes temporalités, les usages et pratiques des différents usagers, animateurs et gestionnaires de l'espace, nous y reviendrons.

Si l'étendue vide permet de considérer ces espaces comme des opportunités de développer des espaces ouverts qui constitueraient des nouveaux types de centralités à l'échelle des quartiers (réponse au développement local) et à l'échelle de la ville (attractivité globale), la conservation du statut d'espace ouvert, la légitimité du vide comme équipement urbain par rapport aux équipements construits et autres développements immobiliers n'est cependant

pas garantie d'emblée. Elle implique souvent une négociation et des décisions claires de la part des acteurs du développement urbain. En témoigne d'une part les différents scénarios qui ont été envisagés avant le choix de l'aménagement de parcs urbains : à Liège, avant la démolition de la prison, un projet d'autoroute sur les coteaux a été évoqué. Aujourd'hui encore, l'ouverture de l'espace n'est pas garantie comme en témoigne le projet de la ville de Liège en 2008 d'installer, pour deux ans, l'opéra sur l'esplanade ; projet abandonné suite à une vive protestation de la population. Dans le cas de Spoor Noord les projets des années '90 envisageaient l'installation d'un boulevard urbain (Park way) destiné à desservir notamment les nouveaux développements du quartier des docks, appelé t'Eilandje<sup>30</sup>. Associé à ce scénario différentes modalités de densification du site ont également été étudiées. Dans le cas des projets sur le site de Tour&Taxis, nous pouvons aussi souligner la progressive prise d'importance de l'espace vert. En effet alors que les premiers projets ne prenaient en compte que l'architecture (à l'origine ils ne respectaient même pas le caractère patrimonial), la nécessité d'aménager un espace public significatif a été progressivement revendiquée par les acteurs locaux puis publics. C'est seulement dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur que l'espace vert a été énoncé explicitement comme élément structurant du développement du site.

La présence dans les quartiers environnants de nombreux espaces et ensembles bâtis à réhabiliter diminue le besoin de développement de surfaces bâties sur le site<sup>31</sup> et favorise les choix d'aménagement d'espaces ouverts. Pourtant dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis, le potentiel foncier que représentent les terrains impliquent une négociation sur les possibilités et les conditions de maintien de l'espace ouvert. Dans le cas de Spoor Noord, le terrain a fait l'objet d'une négociation entre la ville et la SNCB, jusque là propriétaire du terrain, pour permettre une rentabilisation du site par un développement immobilier concentré sur la partie ouest de celui-ci. De plus l'étendue du site permet d'intégrer des équipements sur ses bords. Ceux-ci ne vont cependant pas à l'encontre de l'unité spatiale du site<sup>32</sup>. Dans le cas de Tour&Taxis, les projets de développement immobilier par le propriétaire privé visent clairement à maximiser les surfaces bâties sur le site. D'importantes négociations entre le propriétaire et les acteurs publics portent sur les densités

---

<sup>30</sup> Voir à ce propos les propositions de l'architecte Solà-Morales pour t'Eilandje dans le cadre du concours Stad aan de Stroom (1990) ou encore les projets présentés dans le cadre de la réflexion de Studio Open Stad (1993), (De Wever et Lambrechts, 2003 ; Uyttenhove, 1993).

<sup>31</sup> Voir à ce titre le projet de quartier de la ZIP/QI Saint-Léonard et le Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen à propos des espaces vides exploitables dans le cadre de la Renovatio Urbis en application du scénario de la « Ville Poreuse ».

<sup>32</sup> Dans le projet proposé lors du concours, d'autres équipements encore étaient intégrés dans les talus du Viaduc Dam ; ceux-ci n'ont pas été réalisés faute de moyens mais le site permet d'envisager ce type de développements.

bâties acceptables sur le site<sup>33</sup>. La superficie de l'espace vert, mais aussi ses conditions de réalisation sont une composante importante de ces négociations.

### ***De l'hétérogénéité des tissus et des ruptures à la constitution de lieux et de liens***

L'hétérogénéité des tissus et les phénomènes de rupture impliquent dans les projets la recherche d'une identité, la transformation, ou l'affirmation, de l'espace en tant que lieu. Cette recherche s'appuie sur les spécificités urbaines et l'histoire des quartiers environnants.

Par ailleurs, les espaces ouverts analysés constituent aussi des ruptures entre les différents quartiers et coupent une partie de ceux-ci du centre des villes. C'est le cas du quartier Saint-Léonard à Liège et du quartier Dam au nord du site de Spoor Noord. Tous deux sont des quartiers stigmatisés pour leur cadre social et urbain difficile. Ils gagneraient, en étant reliés aux centres des villes, à être considérés comme faisant partie de la ville et non comme les faubourgs qu'ils étaient à l'origine de leur constitution. Le site de Tour&Taxis, se présente quant-à-lui comme une enclave fermée par rapport aux quartiers Maritime et Escaut-Meuse sur Molenbeek et le quartier Marie-Christine à Laeken. L'aménagement des espaces verts peut être envisagé comme une opportunité de (re)-constituer des liens entre ces quartiers et le reste de la ville mais le risque est aussi que les espaces ouverts occasionnent plutôt une mise à distance de ces quartiers.

En réponse à ces enjeux de constitution de liens et de lieux, les projets s'appuient à la fois sur la recherche d'une cohérence interne, d'une unité propre, et sur la constitution d'accroches et de continuités spatiales avec les structures urbaines environnantes. La cohérence interne est à discerner dans la localisation et le marquage des limites et des entrées de l'espace, dans la programmation et la définition spatiales et des ambiances des sous-espaces, dans une grammaire spécifique à l'espace. L'unité du lieu répond par ailleurs à la recherche d'altérité, au besoin d'hétérotopie par rapport à l'environnement urbain existant. L'inscription urbaine peut se lire dans les continuités de cheminement, dans l'intégration de repères et de structures extérieures au site, dans la composition de l'espace. En termes programmatiques, nous pouvons énoncer comme facteur d'identité des espaces et d'intégration dans leur contexte urbain la multifonctionnalité et la diversité des ambiances installées par le projet.

Un premier facteur d'intégration, de continuité du parc par rapport à son environnement tient dans le traitement de ses bords et des articulations avec le tissu urbain.

---

<sup>33</sup> Voir à ce sujet les demandes de modifications associées au permis d'urbanisme pour la ZIR6A qui tendent vers une réduction des densités sur le site.

L'aménagement du parc Saint-Léonard oscille dans sa composition entre deux attitudes : l'unité du lieu est donnée par la grande esplanade, offerte comme un espace unitaire souligné par son encaissement, par les drèves et les auvents qui en reforment les bords. Les connexions de cette « unité » au tissu urbain se présentent comme des « sous-espaces latéraux » qui trouvent leur identité propre. Les relations entre le site et les tissus urbains se caractérisent quant à elles principalement par les imbrications, les pénétrations entre le bâti et le non-bâti. Difficilement constructibles, les coteaux de la Citadelle sont restés en grande partie non-bâties et végétalisés. Le tissu urbain du centre historique de la ville se caractérise dès lors par une intégration très subtile des espaces ouverts dans les structures bâties et le paysage des coteaux par une diversité d'usages et d'aménagements. La présence de grandes propriétés aristocratiques et de congrégations religieuses s'est accompagnée de l'aménagement de jardins en terrasses et vergers. Le tissu d'habitat populaire qui s'est développé dans les interstices des grands ensembles architecturaux a lui aussi bénéficié de cette relation privilégiée aux espaces ouverts. C'est cette relation subtile entre ville et nature que l'aménagement du parc Saint-Léonard contribue à amplifier à l'échelle de la ville. Le projet permet également de compléter ces relations au profit des habitants du faubourg Saint-Léonard qui sont eux totalement coupés des espaces des Coteaux par le passage du chemin de fer. Tant le cœur historique de la ville que le quartier Saint-Léonard se tournent quant à eux vers l'espace de l'esplanade.

Dans les cas d'Anvers et Bruxelles, les sites se présentent comme de vastes poches autour desquelles se sont développés différemment les quartiers voisins. L'étendue des sites est à la mesure des espaces industriels et des infrastructures qui environnent les sites. Autour des sites, les quartiers d'habitat se sont tantôt adossés, voire séparés par les talus de chemin de fer. Tantôt les quartiers font face au site en bordant une voirie structurante qui détermine les limites avec le site. Ainsi le quartier Dam, au nord du parc Spoor Noord, se termine par des fonds de parcelles de l'autre côté du chemin de fer. Le projet doit aménager des passages dans les reliefs du chemin de fer (cheminements en pente et passages sous voies). La Noorderlaan sépare le site des zones portuaires au nord. Les quartiers Stuyvenberg et Seefhoek font quant à eux face à l'espace en longeant respectivement les rues de Visée et Ellemans et le Viaduc Dam. Dans l'aménagement du parc Spoor Noord les entrées se localisent au droit de l'arrivée des voiries qui aboutissent au parc mais font partie intégrante de l'espace du parc. Et si on y retrouve un langage commun, « une grammaire » propre au parc, leur aménagement est adapté à chaque situation : chacune est spécifique en termes d'équipements (stationnement, zone de tri sélectif, rangement vélo). Les plantations aussi sont adaptées à la configuration spatiale de ces lieux qui se rapproche plus du langage du parc que du langage de l'aménagement urbain de type voiries et placettes comme dans le cas de Liège.

Sur le site de Tour&Taxis, au nord ouest les parcelles des quartiers habités se finissent également en surplomb des talus. Les seuls ancrages du tracé viaire des quartiers de ce côté se situent également en surplomb. Il s'agit du square du

Laekenveld et des ponts du Jubilé et de l'avenue Jean Dubrucq. Au nord le site est fermé par le centre TIR. Par contre à l'est le site est clôturé sur l'avenue du Port qui longe le canal. Du côté ouest, le site présente une façade essentiellement bâtie et au caractère architectural remarquable sur l'avenue Picard et vers le quartier Maritime. Ces points constituent les seules accès aménageables mais aussi les ouvertures paysagères que le site offre à la ville. Un des enjeux des projets réside dans les modalités de clôture et les accès et traversées qui relieront le développement du site aux tissus urbains alentours. Les projets énoncés semblent focaliser les accès et liens aux quartiers par la « coulée verte », entérinant ainsi les usages déjà en place.

La végétation également contribue soit à la continuité de l'espace du parc par rapport aux structures environnantes, comme c'est le cas de l'ancrage du parc Saint-Léonard par rapport aux coteaux de la Citadelle. Soit, comme dans le cas de Spoor Noord, celle-ci crée l'unité du parc et s'inscrit davantage en contraste avec l'environnement minéral des alentours.

L'intégration dans la composition spatiale de relations visuelles entre le parc et ses abords contribue également à définir l'inscription du parc dans son environnement proche. Il s'agit non seulement des vues depuis le parc vers l'extérieur mais aussi des vues depuis les abords sur le parc. Dans le cas de Saint-Léonard, le relief contribue à cette intégration paysagère avec les vues offertes sur la ville depuis les coteaux mais aussi avec les coteaux qui constituent un arrière-plan pour l'ensemble des espaces urbains de cette partie de la ville. Le projet s'appuie en effet à la fois sur l'histoire du site et son appartenance à la structure historique de la ville et sur l'environnement urbain et social exceptionnel que constitue les coteaux de la Citadelle. Le projet exploite la dimension paysagère qui intègre le végétal jusque dans la ville et offre des points de vue sur la ville depuis les espaces ouverts. Il s'appuie aussi dans sa constitution sur la valorisation de pratiques et d'usages par les particuliers<sup>34</sup>. Dans le cas de Spoor Noord, l'horizontalité de l'étendue permet aussi de percevoir les éléments du contexte urbain, et notamment les éléments hauts comme l'église du quartier Dam ou les développements en cours sur la tête Ouest du site. La composition de l'espace intègre également des opportunités de point de vue sur le parc depuis les infrastructures de mobilité et notamment depuis le viaduc Dam. D'autres points de vue sont offerts, un peu artificiellement, par l'implantation sur le site d'observatoires en métal. Ces objets rompent l'étendue de l'espace et constituent des repères par rapport aux différentes activités réparties sur l'espace ainsi que par rapport aux tissus environnants. A Tour&Taxis, les vues sur le site et au-delà vers le quartier Nord depuis le Pont du Jubilé constitue aujourd'hui un des paysages emblématiques de l'agglomération bruxelloise.

---

<sup>34</sup> Il est intéressant également de relever les modes de gestion innovantes mises en œuvre qui impliquent la mobilisation et les partenariats entre acteurs publics et privés.

### **3.3. Acteurs, territoires et contextes de développement**

Les projets d'aménagements de parcs urbains étudiés se situent à la croisée de projets développés aux échelles régionales, des agglomérations et du développement local. Les aménagements de parcs dans nos cas d'étude constituent dès lors des éléments structurants, des leviers d'action dans les stratégies de planification. Ils agissent aussi comme renforcement, voire comme catalyseurs des stratégies de régénération urbaine mises en œuvre.

L'aménagement du parc Saint-Léonard s'inscrit comme un point focal dans une série d'opérations qui visent la revitalisation des quartiers qui l'entourent. Celles-ci tentent de répondre aux difficultés sociales et urbaines et exploitent les potentialités patrimoniales et paysagères du contexte urbain. Dans le cœur historique, les stratégies visent davantage le développement touristique. Dans le quartier Saint-Léonard, une approche transversale intègre également les problématiques sociales. Ces projets se répartissent par touche sur le territoire, provoquant des réactions en chaîne. Le projet de promenade des Coteaux de la Citadelle unifie ces stratégies au droit du Parc Saint-Léonard en donnant accès à cette unité paysagère commune aux deux parties de la ville à relier.

L'aménagement du parc Spoor Noord s'inscrit dans la continuité des démarches de planification menées aux échelles régionale et provinciale avec comme cadre le Ruimtelijke Structuurplan Vlaanderen (RSV, 1997) et le Provinciale Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen (RSPA, 2001). Ces démarches se caractérisent par une évolution d'une planification zonée à une planification stratégique et structurelle (Secchi et Vigano, 2009). Pendant ce temps, les opérations de développement urbain menées par la ville d'Anvers évoluent d'actions ponctuelles vers une vision intégrée du développement urbain qui profite à la fois aux habitants et au rayonnement métropolitain de la ville. Ces évolutions s'appuient sur un mouvement de résistance et de réflexion d'une base habitante et professionnelle élargie appelée Stad aan de Stroom. Cette réflexion est dynamisée dans le cadre d'Anvers, capitale culturelle de l'Europe en 1993 et finalement concrétisée dans l'élaboration du Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen (s-RSA, 2006). L'aménagement du parc Spoor Noord, développé en parallèle au schéma de structure et par les mêmes auteurs de projet, est présenté comme exemplatif de la mise en œuvre de ce plan, comme projet phare et référence pour le développement des autres parties de la ville. Le parc Spoor Noord y est présenté (voire exhibé) comme symbole du dynamisme et du renouvellement de la ville pour ses habitants.

Par son étendue et sa localisation, le site de Tour&Taxis est clairement énoncé par les pouvoirs publics comme un enjeu de développement régional : il est inscrit comme zone levier au Plan Régional de Développement (PRD, 2002) et repris comme zone stratégique au Plan de Développement International. Le site de Tour&Taxis concentre des stratégies et programmes de développement, soit en tant que site d'intervention prioritaire, soit en tant qu'élément dans des réseaux de mobilités et maillages verts. Le site est aussi entouré de périmètres de renouvellement urbain, appelés contrats de quartier. Les intérêts privés du

développement économique se combinent ici aux retombées socio-économiques possibles sur les quartiers alentours. Le développement du site de Tour&Taxis devrait en constituer un moteur, mais il dépend lui-même aussi de la réalisation de ces stratégies et programmes. L'espace vert en projet cristallise les enjeux du développement local et de l'attractivité et imagibilité métropolitaine du site. Il peut ainsi agir comme incitant au développement du site, même si cela n'est pas énoncé explicitement dans les stratégies du propriétaire privé et que le dessin et l'engagement public quant à l'aménagement et la gestion de l'espace vert tardent à se préciser.

### **3.3.1. Enjeux et stratégies métropolitains**

Même si les trois cas ne présentent pas tous un projet de développement stratégique global à l'échelle de l'agglomération urbaine<sup>35</sup>, on peut retrouver des stratégies et des projets communs. Les projets de renforcement ou de création des réseaux de mobilité et de continuités écologiques et paysagères en sont un. Les projets de mobilité développés dans les centres et péri-centres tendent généralement à un report du mode de la voiture vers la mobilité douce. Les projets de maillages verts et écologiques constituent des supports de développement de celle-ci.

A Liège, le projet de valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle consiste principalement en l'aménagement d'un réseau de promenades touristiques à travers la variété des espaces ouverts de ce site remarquable. Il met en œuvre une approche par projets, une succession d'actions inscrites dans une vision cohérente qui combine la conception et la gestion quotidienne des espaces : aménagements de sentiers, de belvédères, aménagements de jardins et gestion des espaces boisés, restauration des vergers, rénovations de bâtiments associées à l'aménagement des accès aux promenades, restauration des terrasses et vestiges du site, ouverture d'une ferme à vocation sociale, animation comme la nuit des Coteaux. La réalisation de ces actions s'appuie sur la combinaison de différents outils. Elle fait appel aux outils de l'urbanisme opérationnel en Wallonie (revitalisation urbaine, ZIP/QI, etc.). Le projet bénéficie des fonds Feder au titre de développement touristique. Il s'inscrit enfin dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) à travers des projets spécifiques inscrits sur la promenade.

Le projet de maillage vert et de promenade dans les coteaux est le principal ancrage du parc Saint Léonard sur les structures territoriales environnantes. Ce projet continue de se développer actuellement, à la fois dans les modalités de gestion mises en œuvre dans les parties historiques de la ville mais aussi par l'aménagement de ses prolongements vers les quartiers périphériques de la ville, notamment au-dessus du quartier Saint-Léonard. Le Ravel qui longe la Meuse sur la berge opposée au parc Saint-Léonard constitue un autre projet

---

<sup>35</sup> Ceux-ci sont explicitement énoncés mais non assumés dans le cas de Bruxelles, en cours d'élaboration au moment du projet dans le cas d'Anvers et non formulés dans le cas de Liège.

territorial avec lequel celui-ci pourrait être relié et ainsi inscrit dans des structures territoriales plus globales.

A Anvers, suivant le tracé d'origine de la rivière De Schijn, le maillage vert de la zone de projet stratégique « Schijnvalleipark » fait partie de l'espace stratégique de l'épine dorsale souple (softspine) du s-RSA (Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen, 2006). Le parc Spoor Noord y est identifié comme projet stratégique constituant dans ce maillage le lien nécessaire avec le centre ville et les berges de l'Escaut.

Le parc Spoor Noord s'inscrit aussi dans les volets de mobilité douce et les liaisons de parcs définis dans l'espace stratégique du Groene Singel, un des projets de développement prioritaire de la ville d'Anvers aujourd'hui. (Haine, 2009). Le projet de Groene Singel consiste en la restructuration de la ceinture autoroutière de la ville d'Anvers. Il combine l'intégration de l'infrastructure autoroutière et l'aménagement de réseaux de mobilité douce et de continuités écologiques.

Dans le PRD, le projet de maillage vert et bleu inscrit clairement une liaison écologique traversant le site de Tour&Taxis. Le projet d'espace vert répond clairement à cet objectif, le renforce même. La mesure de l'espace vert depuis les prescriptions du PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) jusqu'au schéma directeur n'a fait que prendre de l'importance, notamment suite à la reconnaissance des valeurs paysagères mais aussi des usages et pratiques temporaires de l'espace. Cette liaison depuis les voies ferrées de la ligne 28 jusqu'aux bords du canal définit la continuité fonctionnelle et paysagère de l'espace vert à travers le site. Ce projet s'appuie sur le réaménagement des bords de voies ferrées mais est aussi connecté avec le réseau des Itinéraires cyclables (ICR, Itinéraires cyclables régionaux). Le développement du RAVEL et le projet européen de voies vertes (REVER) sont d'autres exemples de ces réseaux alternatifs auquel s'intègre le maillage vert.

Dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis, le potentiel métropolitain se marque aussi dans les développements immobiliers projetés. Ceux-ci s'appuient sur le potentiel d'attractivité des sites, leur localisation péricentrale et leur accessibilité. Ce qui génère, comme nous l'avons vu ci-dessus, des négociations sur les densités mais également sur les types de fonctions urbaines à installer dans les nouvelles constructions (bureaux, équipements, logements). Dans le cas de Spoor Noord, il semble que la partie ouest du site accueillera des bureaux et administrations ainsi que la Haute Ecole Artesis. Dans le cas de Tour&Taxis, le programme proposé par le propriétaire privé est mixte (bureaux, commerces et logements). Aucune garantie n'est donnée quant au type de population à qui s'adressent ces activités. Cependant, il semble que, dans la poursuite des projets déjà réalisés sur le site, l'ambition est bien une attractivité métropolitaine, au risque d'être totalement étrangère et déconnectée des quartiers alentours.

### **3.3.2. Régénération urbaine**

La situation de dégradation urbaine et sociale dans laquelle se trouvent les environs des sites de projet a conduit les pouvoirs publics à mener dans ces quartiers des politiques de renouvellement urbain. Celles-ci avaient non seulement comme objectif de (ré)-attirer dans ces parties de la ville une nouvelle population résidente, mais aussi d'améliorer globalement l'image et l'attractivité de la ville. Cette recherche d'amélioration de l'attractivité des villes caractérise les politiques urbaines depuis la fin du XXe siècle suite au phénomène de fuite des habitants des villes, dans les années '60 et '70. Les projets de renouvellement urbain sont généralement centrés sur l'habitat, l'amélioration du cadre de vie et intègrent aussi des objectifs de développement social. L'espace public y occupe généralement une place importante. Ces projets bénéficient de la concentration de moyens financiers européens, fédéraux et régionaux sur des zones identifiées comme prioritaires dans le développement des villes en raison des retards de développement.

A Liège, sur le centre historique de la ville sont menées une série d'opérations de revitalisation et de rénovation urbaine subventionnées par la région wallonne. Le quartier Saint-Léonard est inscrit en ZIP/QI (Zone d'Initiative Privilégiée/ Quartier d'Initiative), autre dispositif de renouvellement urbain subventionné par la région wallonne. Cet outil se caractérise par l'inscription d'une série d'opérations dans le cadre d'un projet de quartier et par l'attention portée à l'accompagnement social du projet. Dans le cœur historique de la ville, ce sont les outils de revitalisation et de rénovation urbaine qui sont activés pour agir sur la valorisation patrimoniale du quartier.

A Anvers, la définition de la zone de projet Antwerpen Noord concentre les fonds des programmes européens et de la politique fédérale des grandes villes ; ces programmes libèrent des moyens à la fois en termes de requalification des espaces urbains et du bâti mais aussi en termes de conduite de projet et notamment pour organiser la participation des habitants.

A Bruxelles, le site de Tour&Taxis est entouré de périmètres dits de contrats de quartiers. Ces programmes de régénération urbaine interrogent le devenir du site de Tour&Taxis. C'est aussi dans le cadre de ces programmes que se renforce la mobilisation des acteurs locaux et que s'énoncent leurs revendications concernant Tour&Taxis.

### **3.3.3. Des visions métropolitaines aux enjeux du développement local**

Les parcs urbains répondent aux enjeux de l'ouverture de la ville en constituant des centralités et des continuités territoriales aux échelles locales et métropolitaines. Les retombées du développement métropolitain peuvent contribuer au développement local par exemple en termes d'amélioration de l'image des quartiers, d'accessibilité privilégiée aux activités et équipements, de développement d'emploi, de services associés. Dans le cas du développement du site de Tour&Taxis à Bruxelles, les retombées locales du développement du site sont une des raisons majeures des revendications des habitants et associations. Elles concernent non seulement les types d'activités, mais aussi

les conditions d'accès au site et le respect des valeurs patrimoniales (architecturales et paysagères).

Les risques de l'attractivité métropolitaine sont cependant de voir des phénomènes de gentrification, d'exclusion sociale mais aussi de nuisances (sécurité, bruits, propreté) pour les populations riveraines. Dans le cas du parc Saint-Léonard à Liège, l'organisation d'activités métropolitaines comme des fêtes étudiantes, apéros facebook ou la plage urbaine, ne s'adressant pas spécifiquement, voire même excluant les habitants des quartiers, a généré de nombreuses nuisances pour les riverains. Il en résulte une mobilisation des habitants et une demande de coordination avec les services gestionnaires de la ville.

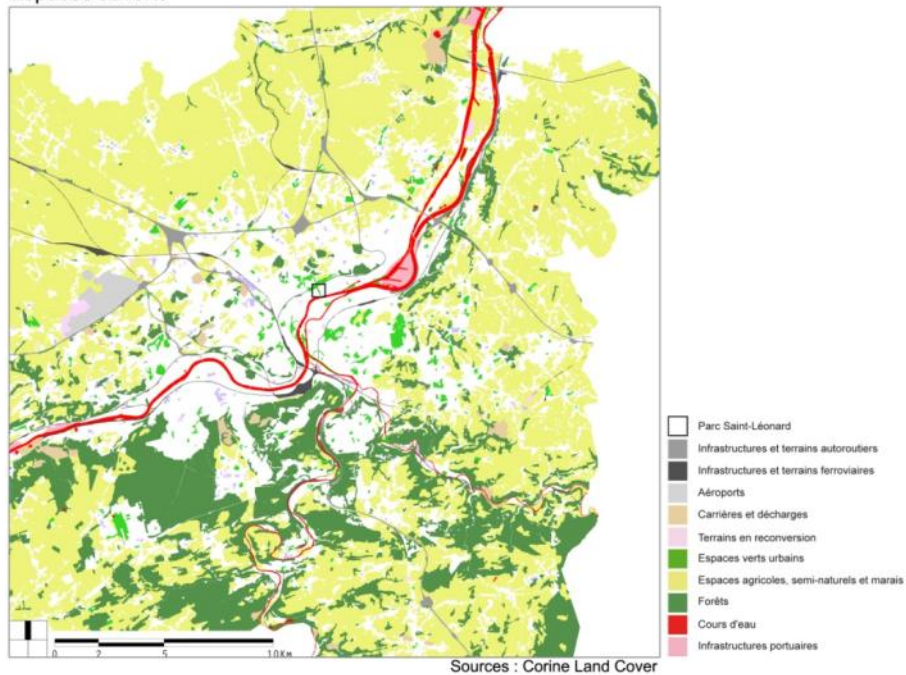
Les conditions des complémentarités entre visions métropolitaines et enjeux de développement local sont une série d'équilibres dans les étendues et les amplitudes accordées aux activités et dans les articulations et la répartition des équipements dans l'espace. Il s'agit en effet de permettre une appropriation positive et continue des lieux par les populations locales et de réduire les nuisances pouvant être générées par l'attractivité métropolitaine. De même il s'agit d'installer les conditions suffisantes pour le développement des activités métropolitaines en termes d'espace et d'équipements mais aussi en termes d'accessibilité (stationnement suffisants et transports publics). Ces enjeux d'équilibre sont au centre des négociations dans les processus de projet, tant en termes de programmation que de conception et de gestion des parcs urbains. Pour le parc Spoor Noord, l'attractivité extra-locale des aménagements a constitué une demande explicite des habitants. Diverses mesures ont cependant été mises en œuvre pour équilibrer les usages locaux et métropolitains comme la création de la fonction de programmeur du parc ainsi que l'inscription dans le plan de gestion des conditions d'organisation des animations en termes de durée, de rythme, de conditions d'accessibilité et d'étendue des installations.



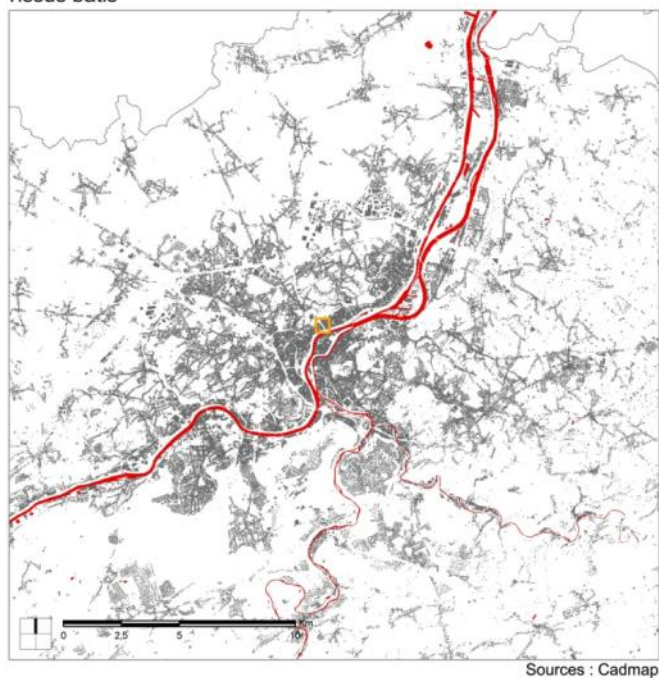
**INTERMEDE I.**  
**Contextualisations géomorphologique, urbanistique et**  
**stratégique**

# **SITE DE SAINT-LEONARD, LIEGE** Contextualisation géomorphologique à l'échelle de l'agglomération

## Espaces ouverts

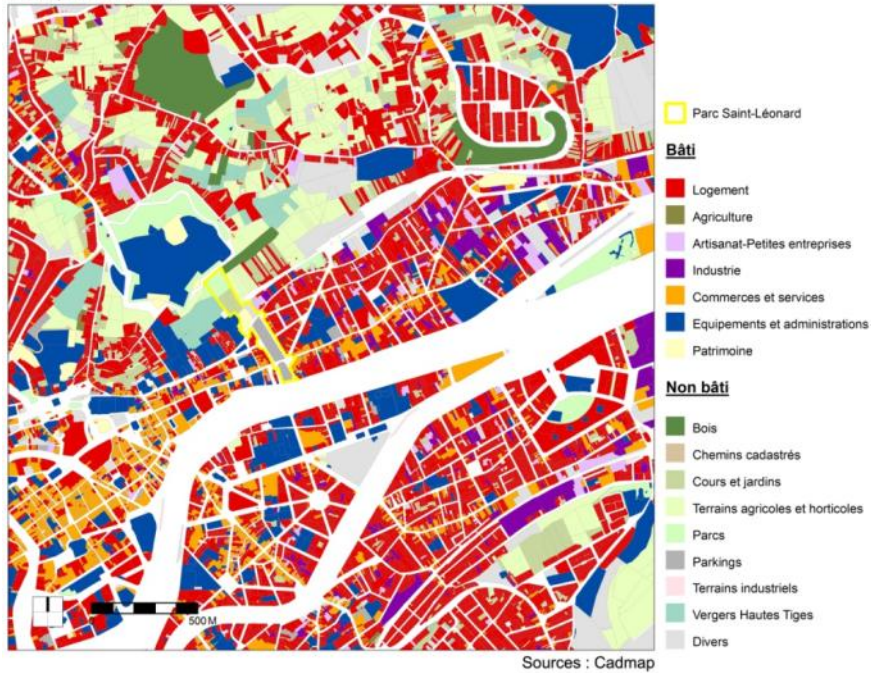


## Tissus bâtis

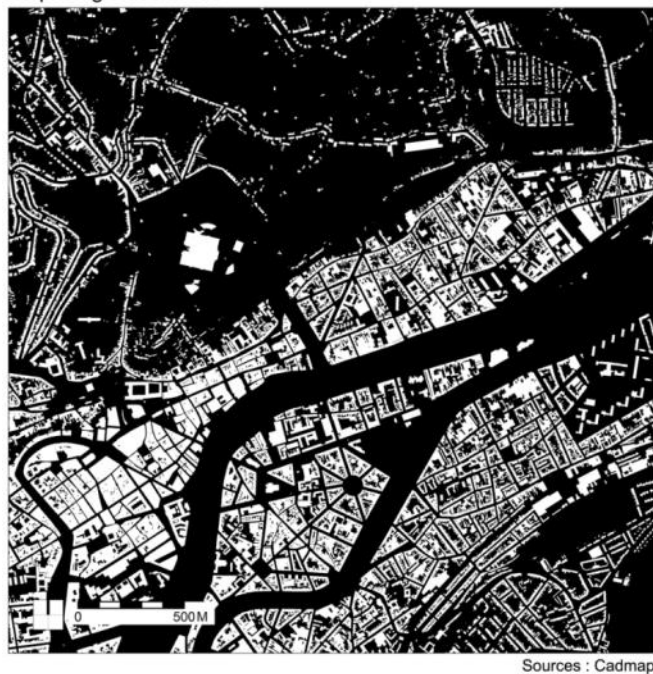


# SITE DE SAINT-LEONARD, LIEGE Contextualisation urbanistique à l'échelle des quartiers

Occupation du sol



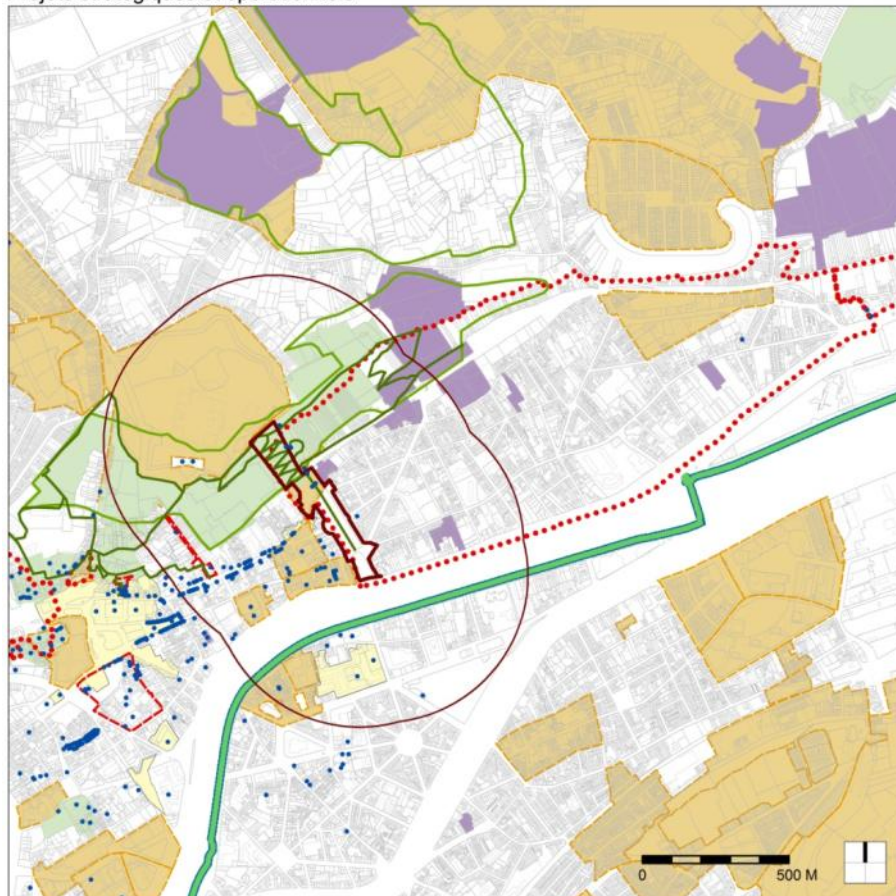
Morphologie des tissus



## SITE DE SAINT-LEONARD, LIEGE

### Contextualisation stratégique

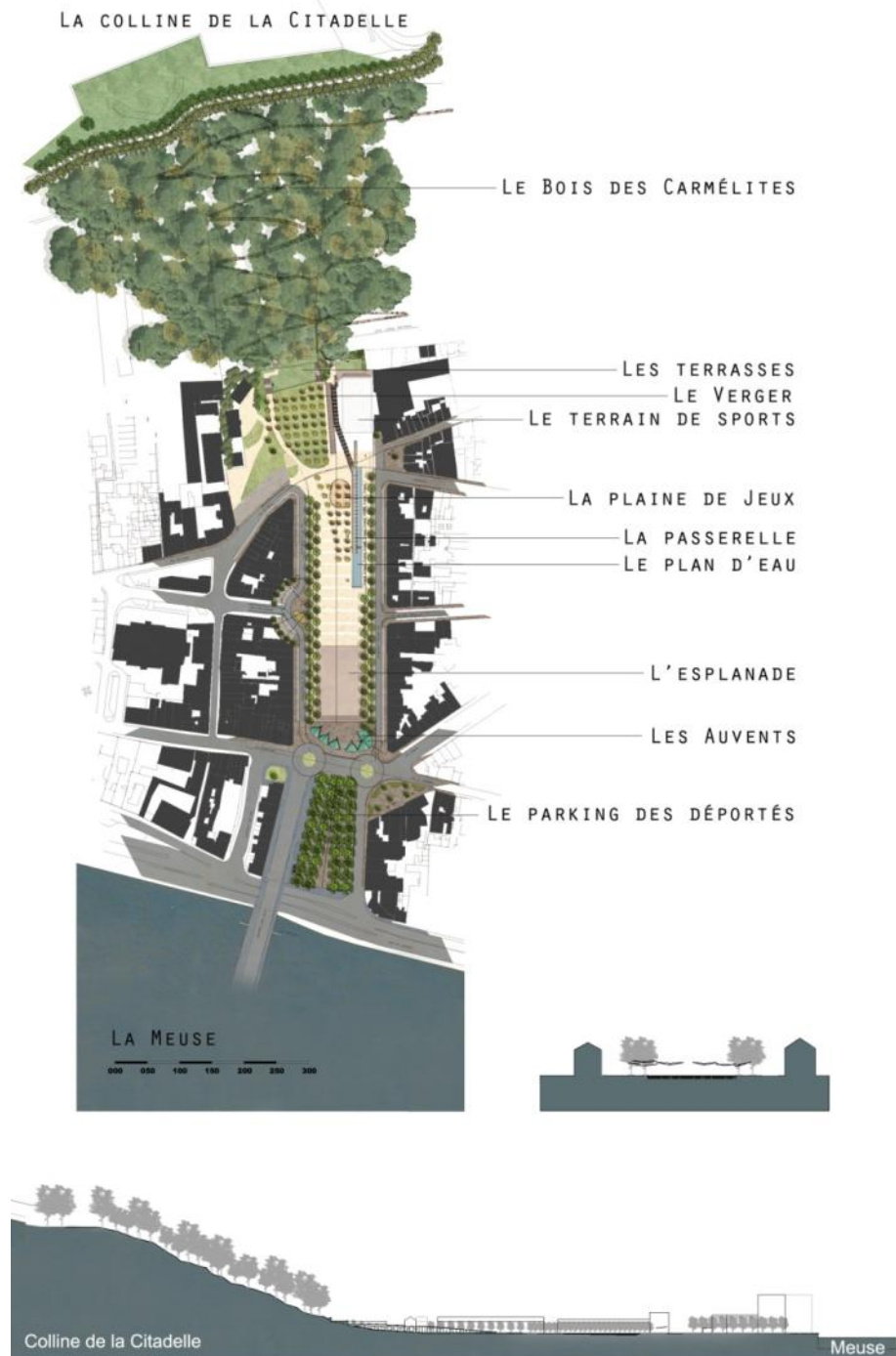
#### Projets stratégiques et opérationnels



Sources : DGATLP - Cadmap. Infographie : Urba 11

- Parc Saint-Léonard
- Aire d'accessibilité de 500m
- Réseaux et maillages**
- Promenade des coteaux
- RAVEL
- Aménagement opérationnel**
- Zone d'Initiatives Privilegiée
- Quartier d'Initiatives (ZIP/QI)
- Périmètre de revitalisation urbaine
- Site à réaménager
- Aménagement normatif**
- Plan Communal d'Aménagement
- Périmètres et éléments protégés**
- Monument classé
- Zone de protection urbaine
- Site classé
- Périmètre d'Intérêt Paysager (inventaire ADESA)

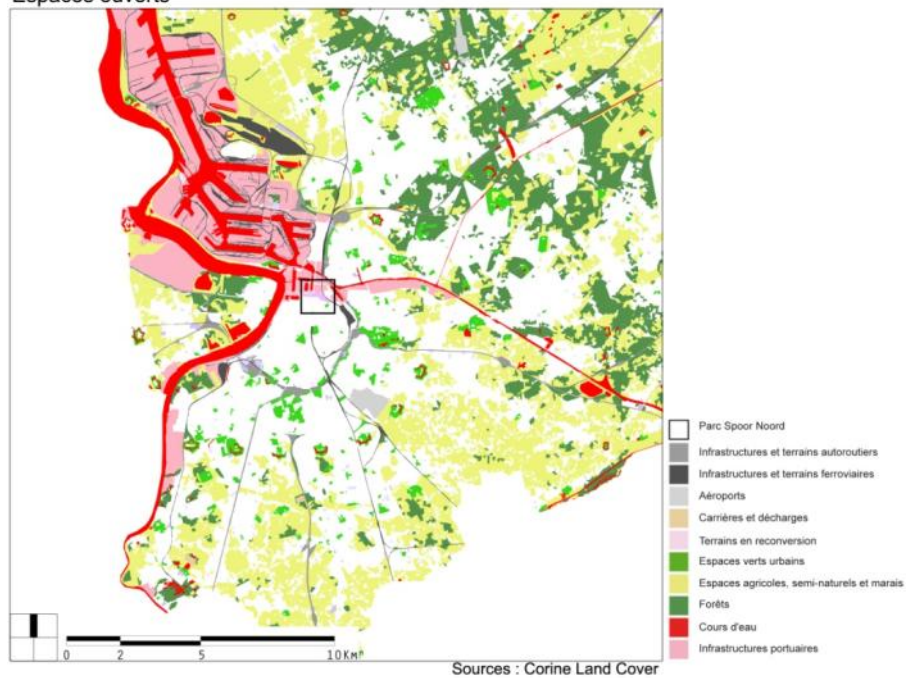
# PARC SAINT-LEONARD, LIEGE Plan et coupes d'aménagement



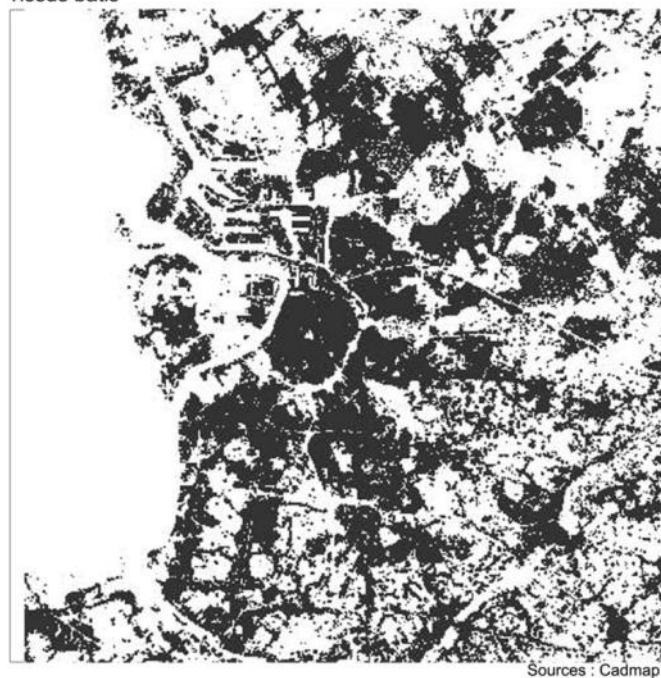
Sources : Ville de Liège. Infographie : Urba 11

# SITE DE SPOOR NOORD, ANVERS Contextualisation géomorphologique à l'échelle de l'agglomération

Espaces ouverts

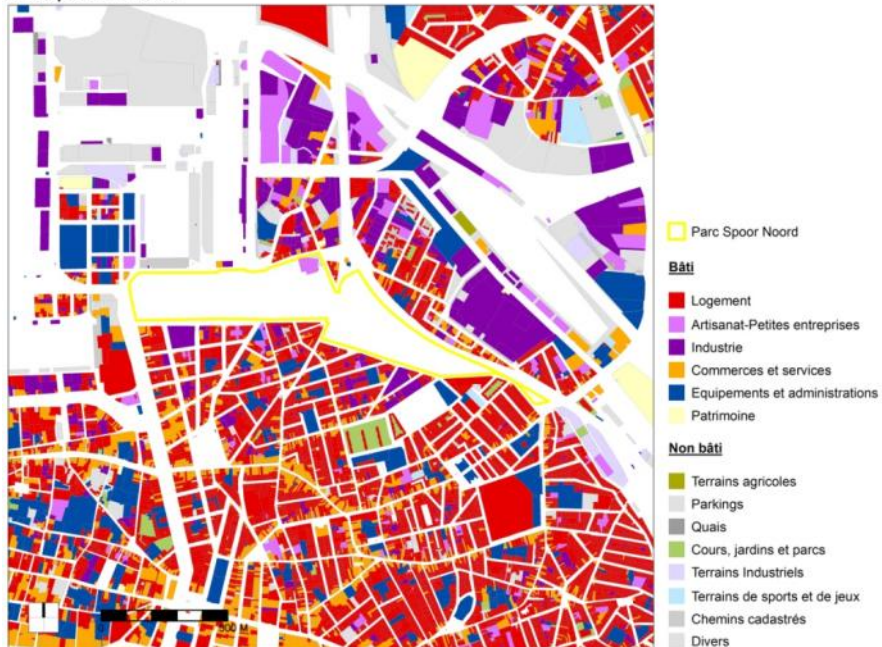


Tissus bâtis



# SITE DE SPOOR NOORD, ANVERS Contextualisation urbanistique à l'échelle des quartiers

Occupation du sol



Sources : Cadmap

Morphologie des tissus

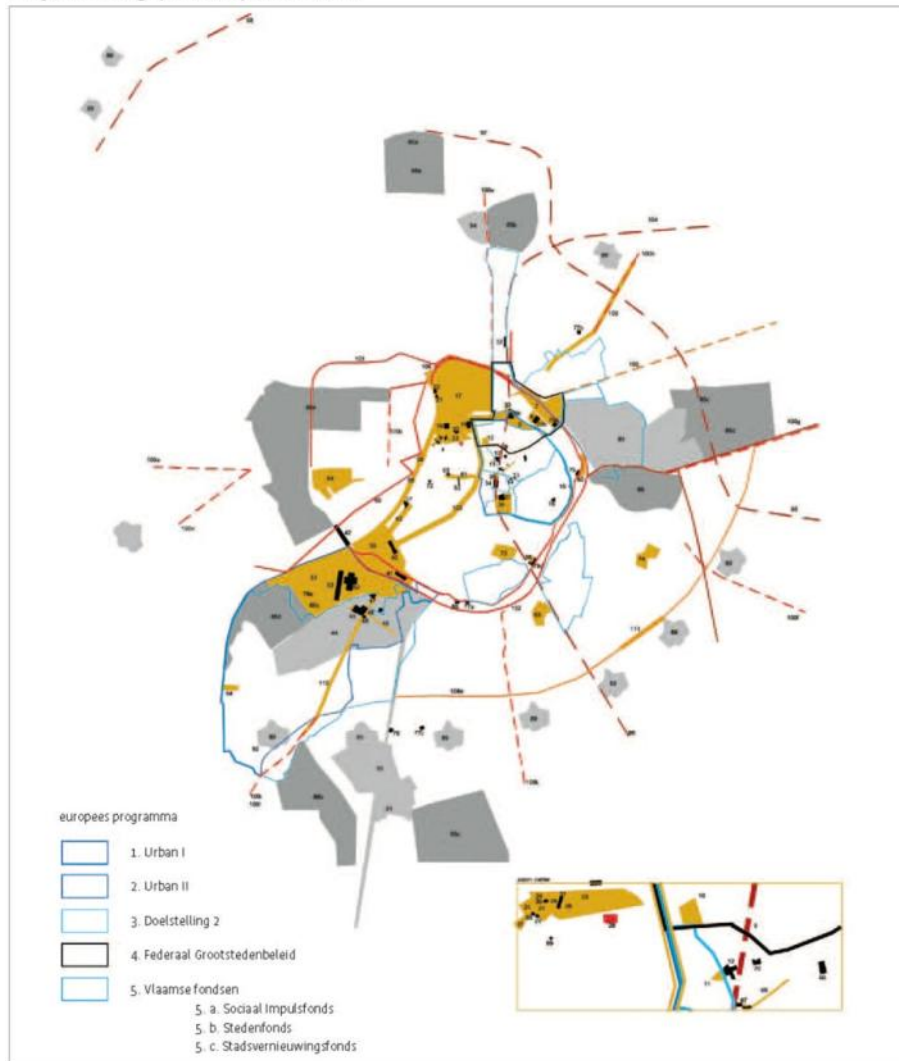


Sources : Cadmap

## SITE DE SPOOR NOORD, ANVERS

Contextualisation stratégique

Projets stratégiques et opérationnels



Sources : s-RSA, 2006

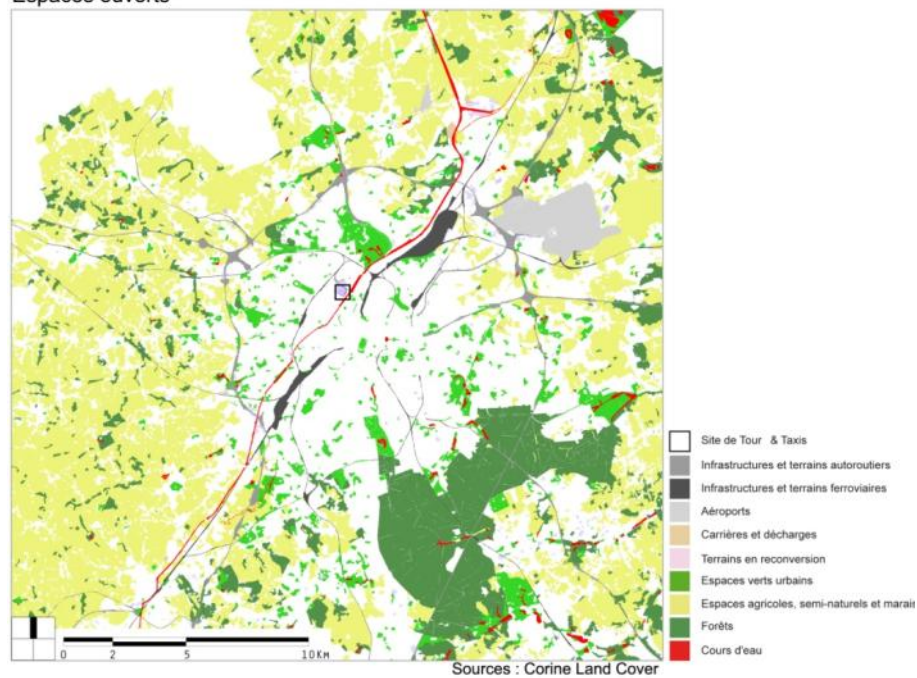
PARC SPOOR NOORD, ANVERS  
Plan d'aménagement



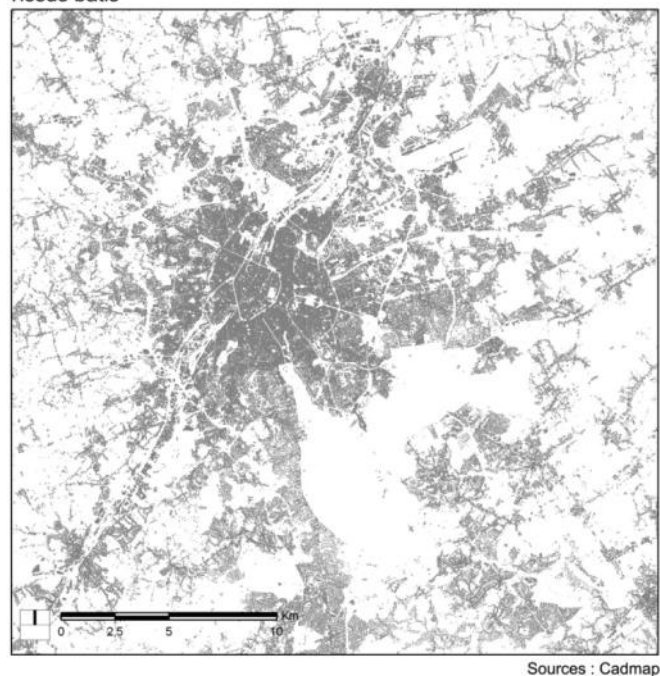
Sources : AG Stadsplanning, Antwerpen. Infographie : Urba 11

# **SITE DE TOUR&TAXIS, BRUXELLES** Contextualisation géomorphologique à l'échelle de l'agglomération

## Espaces ouverts



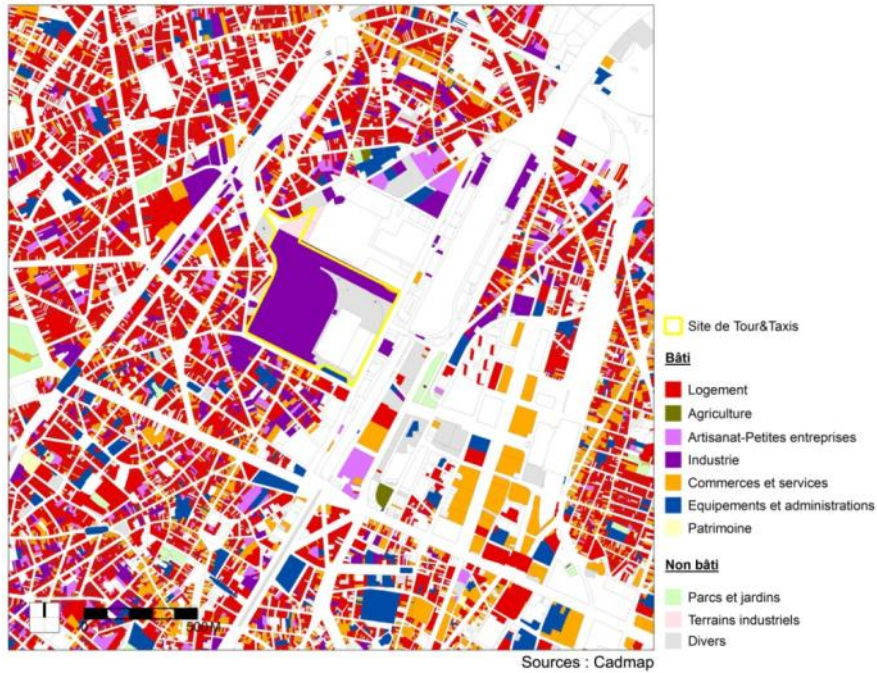
## Tissus bâtis



## SITE DE TOUR&TAXIS, BRUXELLES

Contextualisation urbanistique à l'échelle des quartiers

Occupation du sol



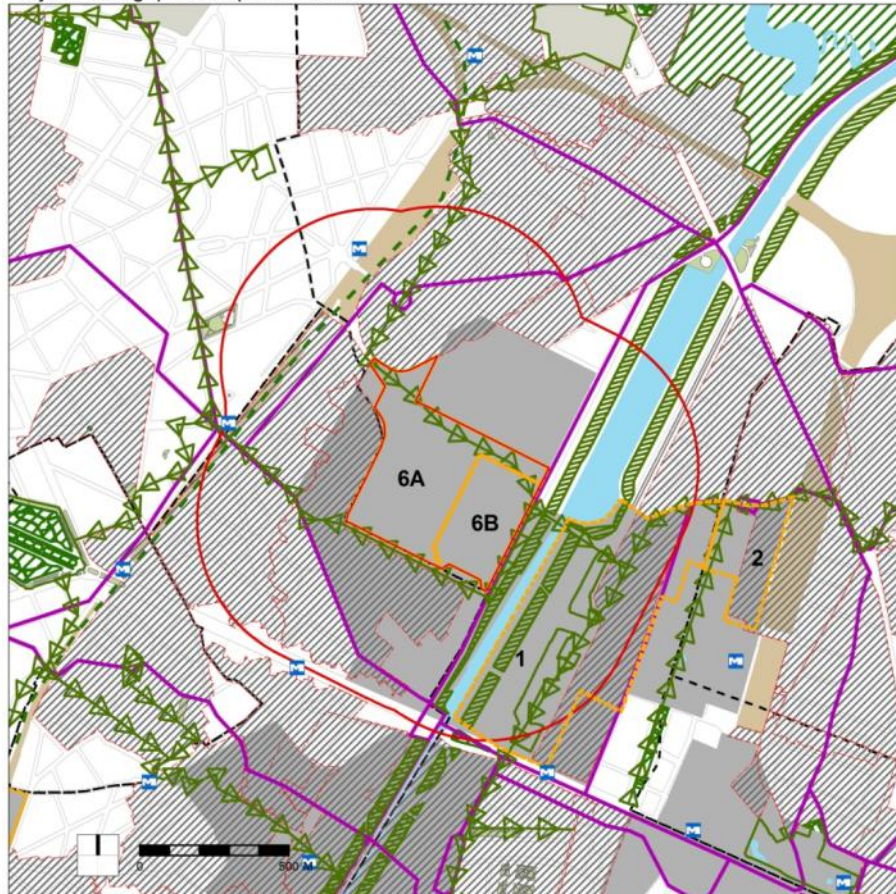
Morphologie des tissus



## SITE DE TOUR&TAXIS, BRUXELLES

### Contextualisation stratégique

Projets stratégiques et opérationnels



Sources : URBIS. Infographie : Urba 11

Site de Tour&Taxis

Aire d'accessibilité de 500m

#### Périmètres de régénération urbaine

Contrat de quartier

Zone Levier 5 Tour&Taxis

Zone d'intérêt régional (ZIR)

1 Héliport

2 Gaucheret

6A-6B Tour&Taxis

#### Réseaux et Maillages

Itinéraires Cyclables Régionaux

Projet de voies vertes (REVER)

Maillage Vert et Bleu

Limites communales

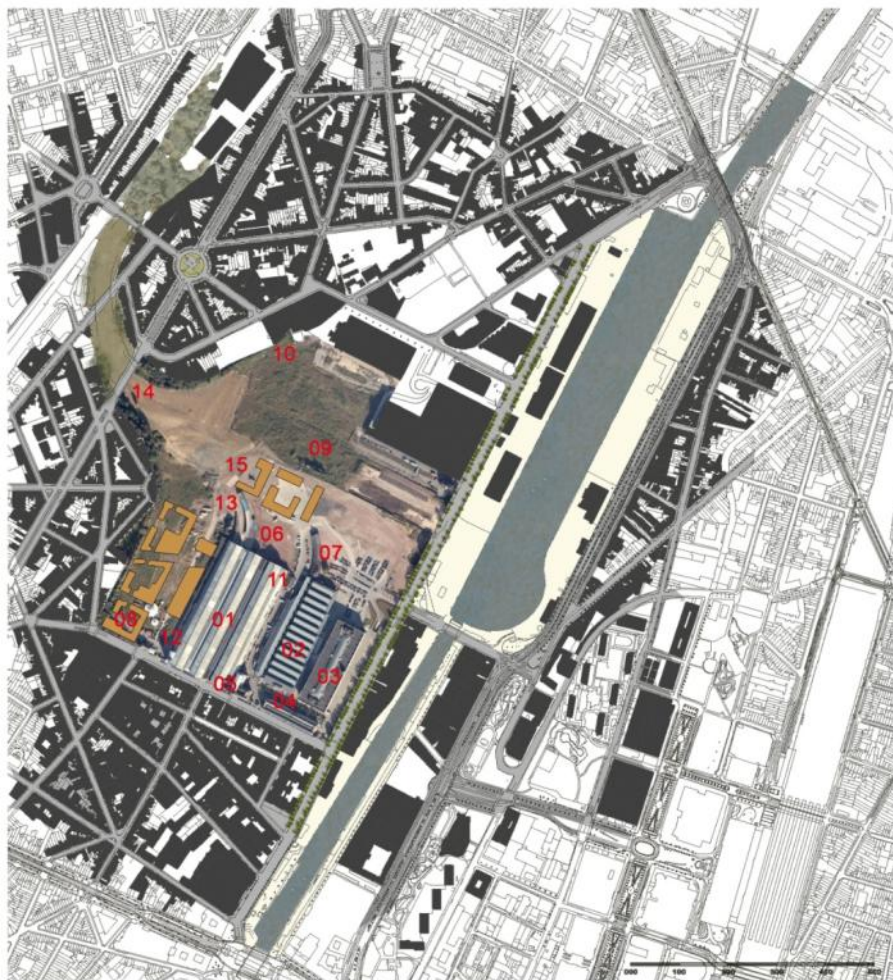
Station de métro

Espaces verts

Chemin de fer

## SITE DE TOUR&TAXIS, BRUXELLES

Plan du site



Sources : URBIS. Infographie : Urba 11

### Liste des bâtiments :

- 01 Gare Maritime
- 02 Les Magasins
- 03 Entrepôt royal
- 04 Hôtel des Douanes
- 05 Hôtel d'administration
- 06 Halles aux poissons et huiles
- 07 Halles de transit
- 08 Bâtiment L
- 09 La gare des services "La Chapelle"
- 10 Centrale électrique et château d'eau
- 11 Le magasin aux produits dangereux
- 12 La Cantine
- 13 L'atelier de réparation des tracteurs
- 14 Les cabines d'aiguillages
- 15 Le pavillon du signaleur

■ Projet sa T&T Project pour la ZIR 6A  
(Permis accordé 2010)



## **Chapitre 4.**

### **Médiations urbanistiques**

#### **ou l'ouverture méthodologique du processus de projet**

Dans ce chapitre, nous développons les questions méthodologiques liées à la mise en œuvre de stratégies d'ouverture de la ville identifiées aux chapitres précédents. Il s'agit de voir comment celles-ci s'appliquent dans l'aménagement de parcs urbains dans le contexte de régénération des centres et péri-centres ; de voir comment les processus de projet des trois parcs analysés dans la thèse s'inscrivent dans une approche du projet territorial conçu comme processus continu de construction sociale d'une vision du monde, au moins autant que comme système de production d'une matérialité spécifique (en l'occurrence un parc intra-urbain).

Nous interrogeons d'abord les spécificités du projet en tant que processus de production de la ville. Nous identifions ensuite les jeux d'acteurs, la pluralité des valeurs et la diversité des savoirs et savoir-faire comme moteur de l'action et enjeux de coproduction du projet. Nous considérons ensuite les représentations porteuses de projet qui constituent une des raisons de la coproduction du projet. Enfin nous nous concentrons sur les différents types de médiations sur lesquels repose la coproduction et dont la mise en œuvre constitue un facteur d'ouverture.

#### **4.1. De la production de la ville à la coproduction du projet**

##### **4.1.1. Des visions aux actions**

Les projets qui nous intéressent dans le cadre de notre recherche se présentent comme un des modes opératoires de la production de la ville et des territoires dans leur matérialité. Ils se définissent comme produits mais aussi comme processus (conduite de projet). Ils sont une anticipation des transformations d'une situation donnée et se caractérisent par l'intentionnalité de ces transformations (Boutinet, 2005). Ils appliquent une démarche itérative de formulation et de formalisation des changements souhaités. Portant sur des espaces collectifs et publics, ces projets incarnent la construction, l'expression et la négociation des représentations et des désirs d'acteurs multiples pour le devenir d'un territoire ou d'un site. A cette dimension collective s'ajoutent d'inévitables conflits. Les processus de projet se définissent donc comme cycle temporel d'actions déclenchées par la décision volontaire portée par une coalition d'acteurs de transformer un territoire ou un site. Cela pose la question du rôle de l'urbanisme (et du paysagisme) dans la production de la ville contemporaine et des démarches et outils mis en œuvre par les acteurs du territoire. L'urbanisme se présente au croisement entre une production de connaissance et la recherche de modalités d'interventions sur le développement urbain (Choay et Merlin, 2005).

Les processus de projet impliquent l'élaboration d'une vision et la définition des conditions opérationnelles de sa mise en œuvre. Du Projet aux projets, la vision globale se décline en une série d'actions qui la concrétisent (Singleton, 1990 ; De Meulder, 2004).

Les processus de projet se définissent dans la relation entre :

- l'exploration et la reconnaissance des enjeux (contraintes et potentialités) du développement de la ville contemporaine ;
- l'élaboration et la formulation des visions des acteurs par rapport à ces enjeux de développement ;
- la construction, l'expression, et la négociation de projets stratégiques qui précisent et vérifient les visions du développement ;
- la matérialisation dans des actions qui confortent et concrétisent les visions et projets stratégiques coproduits.

Ces moments se définissent au cours de processus itératifs d'analyse, d'exploration, d'expérimentation et de débats. Yves Challas propose la figure du solénoïde pour représenter la façon dont les visions et stratégies d'acteur se mettent en tension au cours du processus de projet (Challas, 1998).

### ***Niveaux ou échelles de l'ouverture de la ville***

La reconversion des sites en parcs urbains impliquent trois niveaux de construction de l'ouverture de la ville : un premier niveau est celui de la planification régionale et de la programmation urbaine (identification, négociation de l'occupation du sol et de la place de l'espace vert sur le site et de ses relations avec les autres systèmes urbains. En termes de planification, une grande partie des discussions portent sur les types de fonctions urbaines à installer sur et autour des sites de projet (résidentielles, économiques), sur les types de mobilité, sur les équipements et les espaces publics. Il s'agit de définir une programmation urbaine et la place que l'espace vert y trouve. Dans les cas de Spoor Noord et Tour&Taxis, l'étendue et le statut de propriété privées ou parapublique des sites impliquent des développements immobiliers qui font mettre en balance les densités bâties par rapport aux dimensions de l'espace vert.

Le deuxième niveau porte sur l'espace vert lui-même : son caractère paysager (représentations), ses activités (programmation), sa composition, ses modalités de production. La programmation spécifique de l'espace vert se traduit dans la définition de fonctions sociales, éducatives, récréatives, culturelles, paysagères, environnementales et éventuellement l'accompagnement d'équipements collectifs. L'aménagement de l'espace vert intègre aussi les différentes liaisons à travers et autour du parc ainsi que la localisation des entrées et les conditions d'accès. Enfin une série d'ambiances sont déterminées, qui intègrent les matériaux comme la nature, l'eau, le relief et le patrimoine. La question de la

gestion des espaces constitue un point de discussion dès la phase de conception et se prolonge bien au-delà de la réalisation des aménagements.

Le troisième niveau concerne les modalités du processus de projet : types de coproduction, de cogestion, négociations et montages de projet (le processus n'est pas toujours formalisé en amont du projet...).

En termes d'espace ouverts, le projet est permanent. Répondant à une logique écologique et systémique de la ville, il n'est jamais fini mais soumis à une évolution constante des matériaux mis en œuvre (principalement la nature) et des usages et pratiques de l'espace. Le projet est sans cesse renégocié. Il est un processus permanent qui, comme le jardinage, a-ménage et ménage l'espace en fonction des cycles du temps (Declève, 2008).

Le développement du projet n'est pas linéaire. Les pratiques et usages existant sur les sites sont prises en compte et influent sur les choix de localisation, de planification. Les modalités de gestion et d'animation de l'espace constituent un critère important de la composition, du design de l'espace, du choix des matériaux, etc.

#### ***Evolution des cadres planologiques, des structures administratives et définition des cadres méthodologiques***

Face aux enjeux exploratoires et itératifs de la conduite de projet, face aux enjeux stratégiques du projet, deux types de considérations s'imposent. Premièrement, il s'agit de définir des cadres planologiques et opérationnels qui permettent les explorations et les itérations de la conduite de projet. Une recherche s'ébauche sur les conditions du passage d'une planification moderniste (par zonage, approche fonctionnaliste) à une planification structurelle et stratégique (Boudry, 2006). Il s'agit d'une vision systémique des problématiques territoriales, d'une approche transversale, d'une intégration de la planification dans un processus de développement plus large. Entre les différents niveaux de projet (vision, planification stratégique et outils opérationnels), les interactions entre les échelles des projets (territoires sur lesquels les projets se définissent), les temporalités des différents stades de la réflexion et les jeux d'acteurs (intérêts, pratiques et visions différentes) se présentent comme éléments de cohérence. Les contextes sociopolitiques et culturels des projets entraînent des différences qui se marquent principalement dans les relations entre planification et design de l'espace. Les cultures professionnelles et de management de projet ainsi que les relations entre acteurs publics, économiques et usagers sont aussi affectées.

Les cas d'études divergent aussi en raison des outils institutionnels propres à chaque Région. Dans nos cas d'étude, nous pouvons remarquer l'évolution des cadres planologiques au fur et à mesure des projets comme l'élaboration des schémas de structures spatiales régionales, provinciales et de la ville pour Anvers, ou encore le deuxième PRD, intégrant notamment l'outil des schémas directeurs pour les zones d'intérêts régionales dans le cas de Bruxelles.

A Anvers, le schéma de structure propose des espaces et des projets stratégiques, définissant ainsi une priorité d'actions qui permet sa mise en œuvre. Le dessin du parc qui précède l'élaboration du schéma de structure constitue une opportunité, une expérimentation, voire une démonstration de l'espace stratégique du parc system dans lequel il s'inscrit. Il agit de ce fait comme stimulant, rendant l'espace stratégique visible et compréhensible.

A Bruxelles, les actions des acteurs privés et les réactions de la société civile précèdent la formulation explicite des visions du développement. Celle-ci se construit a posteriori mais se nourrit aussi de ces actions et occupations temporaires.

Le cas de Liège se distingue par l'absence de formulation spatialisée des visions de développement. Cependant, sur un mode mosaïque, la mise en œuvre d'une série d'actions reconstruit directement sur le territoire la réponse aux enjeux de développement. Par là, elle constitue une opportunité de construction de cette vision stratégique spatialisée du développement dans lequel le projet d'aménagement du parc Saint-Léonard trouve sa place.

Au-delà des évolutions des cadres planologiques et opérationnels, nous pouvons aussi observer une adaptation des structures administratives (organisation des services), voire des pratiques professionnelles, surtout dans le cadre de la ville d'Anvers. Celle-ci se caractérise notamment par l'attention portée à la définition du processus de projet en parallèle à son développement, ainsi que par l'importance et les moyens accordés à la participation et à la communication. Les questions de gestion impliquent également dans chacun des cas des mesures de coordination spécifiques entre les services de la Ville.

Deuxièmement, en termes de processus, le passage d'une approche procédurale à une approche processuelle permet une évolutivité, une adaptabilité des modalités d'action et de débats en sortant des cadres figés dans l'élaboration des projets. Une importance croissante est accordée à la recherche processuelle comme élément constitutif de la conduite du projet. Tjallingii (2000) différencie ainsi les « project-oriented approaches » des « object-oriented approaches ». Les premières définissent un cadre de la planification en termes de coopération des acteurs, de processus de décision, de définition et de design des structures territoriales. Les deuxièmes se concentrent sur la production d'objets. Les deux types d'approches ne sont pas exclusifs. Les object-oriented approaches peuvent être appliquées dans des phases plus opérationnelles inscrites dans le cadre des premières (project-oriented approaches). L'évolution vers des approches plus processuelles implique une flexibilité des cadres planologiques et opérationnels, tant au niveau temporel qu'au niveau des échelles de territoire. L'importance de la dimension processuelle du projet se marque dans la recherche de l'intégration, de la compréhension des stratégies et jeux d'acteurs, de la définition des modalités d'élaboration et des objets, moyens et espaces de débat, notamment les dynamiques de participation et de communication. Les principes de gouvernance évoluent et sont sujet à réflexion, de même que les méthodes et outils de recherche, de conception et de

communication, notamment concernant le dessin. Dans le cas anversois, la méthodologie de projet est définie très en amont du processus. Celle-ci intègre d'emblée une diversification des modalités d'étude du projet, ainsi que des espaces de débats et de négociations sur le projet. L'importance accordée au dispositif de participation est énorme, à la fois en termes de moyens mais aussi dans la définition antérieure du projet. Dans ce même cas, on peut observer l'adaptation des structures administratives et des moyens humains et financiers spécifiques aux besoins du processus.

Signalons aussi la façon dont les outils opérationnels sont mis en œuvre, utilisés pour réaliser les projets mais en conditionnant aussi la mise en œuvre : à Liège, le projet de parc Saint-Léonard bénéficie à la fois du projet de valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle et du projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Léonard dans le cadre d'une Déclaration Politique Régionale Commune. Dans le cas du Parc Spoor Noord, le projet se définit dans ses objectifs stratégiques mais aussi dans ses méthodologies au moment de la définition de la zone de projet Swemp (Spoorwegemplacement) et de son inscription dans le cadre de la Politique fédérale des Grandes Villes.

#### **4.1.2. La nécessité du projet ?**

Les projets sont considérés dans notre recherche en tant que mode de dynamisation par l'acteur public de la production de la ville. En considérant les modalités de la production organique de la ville, les occupations et usages non planifiés, non négociés, les appropriations spontanées de nombreux espaces urbains, nous pouvons nous poser la question de la nécessité du projet. En parlant de tiers paysage, le paysagiste Gilles Clément met en évidence la richesse de développement, le potentiel de l'évolution spontanée et naturelle des territoires (Clément, 2003). On reconnaît la même richesse et la même diversité, ainsi qu'une grande créativité dans les pratiques et occupations spontanées des espaces urbains. Les expériences d'occupations temporaires de délaissés urbains en témoignent comme celles que nous avons pu observer sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles. Ces exemples, comme les multiples usages et pratiques de l'habiter présents également dans les Coteaux de la Citadelle à Liège témoignent d'une diversité de modalités de gestion et d'animation des espaces ouverts. Ils sont aussi exemplatifs de différents types de négociations et de partenariats entre acteurs de la société civile et avec les acteurs publics. Ces expériences donnent aussi lieu à une réflexion sur des modalités de planification plus intégratives de ces pratiques, d'une planification énoncée comme « open source » (Urban Catalyst, 2007).

Face à cette production organique des territoires, nous pouvons identifier différentes attitudes et approches du projet qui s'inscrivent soit en continuité, soit en rupture par rapport au contexte de développement. Françoise Choay énonce les différences entre les approches progressistes inscrites en rupture par rapport aux situations existantes et les approches culturalistes intégratives des particularités locales des territoires et des dynamiques territoriales existantes (Choay, 1965). Posant la question de l'intervention institutionnelle,

des pratiques et modalités de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, François Ascher identifie des démarches encadreuses par rapport à des démarches accompagnatrices (Ascher, 1995).

Si nous appliquons ces clés d'analyse au projet de parcs urbains, ceux-ci se différencient en fonction des usages et pratiques de l'espace (activités humaines), des types de nature et des modalités d'aménagement et de gestion appliquées aux espaces. Et leur intégration ou diversification sont formalisées dans la composition de ces espaces et leur intégration paysagère dans le contexte urbain où ils se développent. Dans le cadre de la reconversion des espaces ouverts, la continuité ou l'intégration se définit dans le rapport entre l'identité du lieu et les représentations et images dont celui-ci est porteur (enjeu de lieu dans le projet), mais aussi dans les relations que la reconversion de l'espace crée par rapport à l'environnement social et urbain dans lequel il se situe (enjeux de lien dans le projet).

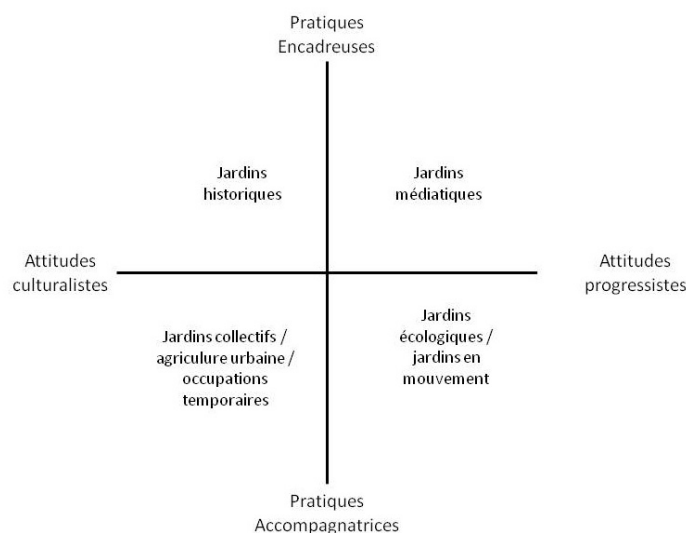


Figure 3. Jardins et pratiques d'aménagement du territoire. Elaboration : Deneff, 2011

Nous pouvons reconnaître dans le processus de projet d'aménagement du parc Saint-Léonard des pratiques encadreuses de la part de l'acteur public, une démarche volontariste même si celle-ci est à l'écoute des acteurs locaux. L'aménagement proposé nous semble quant à lui témoigner d'une attitude culturaliste étant donné le nombre de références à l'histoire locale et aux usages présents aux abords de l'espace. L'intégration paysagère et les interventions minimalistes dans les Coteaux de la Citadelle contribuent à cette approche culturaliste. Dans le cas du projet du parc Spoor Noord, nous identifions également des pratiques encadreuses, ce jusque dans la façon dont sont mis en œuvre les dispositifs de participation par la ville. L'aménagement proposé témoigne par contre d'une attitude progressiste dans le sens où tant les usages installés dans l'espace que les paysages aménagés se constituent comme des entités spécifique, affirment une identité contemporaine et

métropolitaine, voire étrangère à l'environnement alentours. Dans le cas de Tour&Taxis, en cours de projet, les attitudes déterminantes sont celles des propriétaires privés et développeurs du site. Les pratiques des acteurs publics nous apparaissent encadreuses, si pas dépendantes de ces premières. Les occupations temporaires du site, voire même la proposition d'installation provisoire (ou progressive ?) de la promenade verte peuvent laisser croire à des pratiques culturalistes mais aucune garantie n'existe que cette situation perdure totalement ou partiellement dans les futurs développements.

En réponse à une recherche de continuité et d'intégration du développement, la dimension stratégique du projet se définit dans sa capacité à agir sur l'ensemble du territoire comme catalyseur d'un développement qui dépasse le périmètre du projet lui-même, à agir comme objet de médiation entre des réalités et représentations urbaines différentes, créer des liens, des continuités, exploiter l'interstice. Il se pose comme médiation entre des fonctions, attentes sociales et représentations urbaines différentes (mobilité, activités sociales et économiques, paysagères), entre la faisabilité, la visibilité et l'innovation conditionnées par les cadres planologiques et opérationnels, les conditions structurelles et conjoncturelles (sociales et économiques) du développement urbain (De Meulder, 2004).

#### **4.1.3. Enjeux et conditions de la coproduction**

Le concept de coproduction constitue une caractéristique intrinsèque de la production de la ville et des territoires. La ville est considérée comme un processus organique qui résulte d'une combinaison des relations et jeux d'acteurs dans un contexte spatial et socioculturel déterminé (Conan, 1994). Bernard Declève s'appuie sur une métaphore théâtrale pour énoncer la dynamique de coproduction de la ville : *« Derrière le concept de coproduction, il y a cette idée que la fabrication de la ville est un 'drame' jamais achevé (au sens théâtral du terme), dont le sens résulte de la façon dont les rôles se distribuent et des interactions entre ceux qui écrivent le scénario, ceux qui élaborent le décor, ceux qui jouent le drame et les visiteurs-acteurs qui s'en alimentent à travers de multiples usages. »* (Declève, 2002).

Face à cette vision de la dynamique multiactorielle de la production du territoire, nous pouvons considérer le processus de projet *« comme une structure organisationnelle permettant de gérer les compétences multiples autour d'un objectif partagé à construire. »* (Poussin, 2001, p. 59).

Dans ce sens, nous envisageons la coproduction comme méthodologie de la conduite de projet, au sens de l'intégration de l'ensemble des acteurs dans la décision sur la transformation de l'espace. La coproduction apparaît comme une des conditions de la construction de sens commun et de l'appropriation du projet. Elle est souvent proposée comme niveau optimal de participation dans les réflexions liées à la démocratie locale autant que dans la définition de méthodes et d'outils de développement local et d'aménagements du territoire. Dans ce contexte, la coproduction (et la participation) se présente comme une

méthode qui s'applique en termes de gouvernance (modalité de l'action publique) et de délibération (système de décisions) (Delmotte, 2008). Au-delà des modalités pratiques de mise en œuvre de la coproduction dans l'élaboration du projet, il s'agit d'identifier les enjeux spécifiques liés au contexte de développement et à l'évolution des pratiques en aménagement des territoires, et d'en déceler les conditions, à savoir :

- l'inscription du projet dans son contexte de développement,
- la continuité et la cohérence entre les niveaux du projet, de la planification à l'aménagement et la gestion de l'espace,
- la coopération comme facteur d'intégration et d'appropriation par les acteurs locaux (habitants et usagers), avec comme hypothèse d'améliorer le vécu de l'espace et d'en faciliter la gestion<sup>36</sup>.

La coproduction du projet se situe à différents niveaux :

- coproduction des savoirs constituant le projet (connaissances objectives, analyse du contexte morphologique, paysager, environnemental, social et économique), incluant les expertises habitantes et des usagers, les savoirs populaires comme base sociale, ancrage culturel du projet ;
- coproduction des scénarios et propositions de projet, exploration et recherche des possibles ;
- rapport à la décision : jeux d'acteurs et processus de décision.

La coproduction du projet se présente aussi comme une combinaison de facteurs :

- des volontés publiques et des moyens adaptés (moyens financiers, organisation administrative et technique des services, possibilités de partenariats avec le secteur privé) ;
- des méthodologies et démarches adaptées aux différentes phases du projet, avec notamment une démarche d'écoute et de communication. Toutes les étapes ne sont pas coproduites mais l'ensemble génère un enjeu de communication des résultats comme critère de validation des propositions et de délibération, impact sur les processus de décision ;
- une mobilisation de la société civile.

La complexité de la production du territoire tient à la multiplicité des facteurs et des dynamiques qui interviennent. Facteur essentiel de cette complexité, le caractère multiactuel de la production du territoire induit des jeux de pouvoirs et complexifie les processus de négociation et de prise de décisions. Le projet procède plus d'une négociation entre les acteurs que d'un consensus. Dans ce sens, la coproduction interroge les interactions entre acteurs publics et économiques et la prise en compte des logiques habitantes dans les processus

---

<sup>36</sup> Voir à ce sujet les expériences et méthodologies d'accompagnement social des projets, notamment celles développées par Bruxelles-Environnement dans la gestion des espaces verts en Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi que l'expérience des Jardins d'Eole (Renaud et Tonnelat, 2008).

de projet, dont le souci croissant du cadre paysager (Donadieu, 2007, Luginbühl, 2001).

## **4.2. Les valeurs de l'ouverture : moteurs de l'action**

### **4.2.1. Une diversité des valeurs, savoirs et savoir-faire**

De la contribution des espaces ouverts aux productions de la ville découlent une série de valeurs à travers lesquelles on peut apprécier l'ouverture de la ville.

Ces valeurs sont économiques, patrimoniales, environnementales, sociales, éthiques et esthétiques (Donadieu, 2009). Cette diversité résulte des nombreux enjeux et représentations qui découlent de la complexité urbaine, dans un contexte caractérisé par la remise en question des vérités universelles, des mythes et des certitudes de la modernité, par un retour à l'expérience comme source de savoirs, par un retour à des savoirs contextualisés, à la valorisation des savoirs populaires au regard des savoirs experts (Secchi et Vigano, 2009).

L'intérêt d'interroger l'ouverture de la ville en termes de valeurs est que la dimension signifiante se définit à nos yeux comme un facteur d'appropriation et dès lors du bon fonctionnement de l'espace. Dans ce sens, elle détermine aussi la réalisation du projet. On retrouve cette réflexion sur la question des valeurs dans différents champs de recherche d'ordre épistémologiques mais aussi dans les réflexions portant sur les pratiques et modalités opératoires de l'aménagement des territoires. Sous l'angle des visions ou des intérêts énoncés, les valeurs apparaissent comme moteurs des projets : elles construisent les stratégies et les cadres du développement, légitiment les décisions et mobilisent l'action individuellement et collectivement.

C'est l'intégration des savoirs qui conditionne les décisions et actions territoriales : mobilisées dans les processus de projet, les multiples valeurs accordées à l'ouverture de la ville se constituent en un système basé sur la négociation et la construction de référentiels communs. Cela nécessite un éclairage pluridisciplinaire, une diversité de champs disciplinaires et de méthodes associées. En termes de coproduction, l'approche doit intégrer cette diversité de valeurs et les expertises sur lesquelles elles reposent, sans nier la dimension conflictuelle inhérente à la multiplicité et la complexité des enjeux dont nous avons fait état jusqu'à présent.

### **4.2.2. L'écologie comme valeur**

L'intégration de la complexité urbaine, de la diversité des valeurs et de la pluralité des savoirs dans la coproduction serait garante de l'adéquation à la hiérarchie des valeurs et à l'équilibre des fonctions (productions urbaines) des espaces ouverts. Elle répondrait ainsi à une approche « écologique » de la production de la ville, approche qui intègre les relations entre les dimensions environnementales de la production de la ville et les rapports humains. Nous

nous inspirons ici de la définition de l'écologie du paysage que propose Philippe Clergeau (2007). Elle prend en compte les dimensions environnementales, en y intégrant l'homme comme facteur déterminant du système, mais elle élargit aussi la notion aux rapports entre les hommes, évoquant notamment des questions qui renvoient davantage à une écologie politique. Cette approche implique l'intégration des questions d'aménagement et de gestion, une maîtrise technique et sociale qui suppose le recours à une diversité d'expertises, à l'interdisciplinarité, à une collaboration entre les acteurs.

#### **4.2.3. La relativisation de l'expertise**

Dans ce contexte de modernité critique<sup>37</sup>, chaque dimension du projet fait appel à des savoirs spécifiques. Ceux-ci sont à la base des enjeux de médiation dans le processus de projet. Il s'agit de se poser la question de comment se constituent ces savoirs (savoirs populaires, savoirs experts) et de comment ils se partagent, se négocient pour conduire la décision et produire le projet. Ce contexte de la « modernité critique » amène à considérer une pluralité de points de vue tout en reconnaissant la spécificité de chacun, impliquant « une tension constante entre des valeurs particulières qui tendent à l'universel. » (Feltz B., 2008). La pluralité des points de vue se traduit dans un pluralisme de l'expertise, dont celle des habitants et usagers.

Ce pluralisme de l'expertise accompagne la décision (politique) liée à un choix de valeurs et de priorités pour intégrer la discussion avec les populations. L'expertise est considérée comme point de vue qui doit rentrer dans la négociation mais pas comme une chose indiscutable.

Ce pluralisme implique une diversification des intervenants et une spécialisation des pratiques professionnelles. De ce point de vue, l'enjeu est non seulement de considérer l'évolutivité des objets et contextes mais aussi les modalités de travail, notamment avec les autres acteurs du développement territorial. L'évolution souhaitée des pratiques tend donc à l'interdisciplinarité, mais doit aussi faire appel à des approches globales et intégrées. Ces dernières impliquent l'intégration des échelles et des continuités territoriales ainsi que l'intégration de la mobilité et de l'urbanisme au niveau des objets. En termes de méthodes et de processus, elles sous-tendent l'intégration d'une lecture du territoire (diagnostic) à la démarche de projet et posent la question de la gouvernance et de ses conséquences en termes de conduite et de légitimation de la décision.

---

<sup>37</sup> Contexte dans lequel on continue à faire confiance à la raison tout en reconnaissant sa finitude. Cela l'oppose à la position post-moderne qui est totalement relativiste et ne fait plus confiance à la raison (Feltz, 2008).

#### **4.2.4. Complexification de la coordination entre acteurs et des questions de gouvernance**

##### ***Complexification du jeu d'acteurs***

L'acteur public agit en tant que développeur et gestionnaire des espaces qui nous concernent ici. Sa capacité d'action se définit par sa capacité à laisser agir ou non les autres acteurs du territoire, qu'il s'agisse des acteurs de la société civile (voir les exemples d'usages temporaires, d'appropriation spontanée des espaces ouverts) ou des acteurs économiques (spéculateurs immobiliers, sociétés parapubliques des transports, entreprises...).

Les systèmes de décision et de gouvernance mis en œuvre doivent répondre à l'augmentation du nombre d'acteurs en présence et à la multiplication des enjeux de développement et des points de vue sur les territoires. Dans ce contexte, l'émergence de visions parfois contradictoires implique des questionnements sur les modes d'arbitrage mis en œuvre pour décider des changements à opérer sur les territoires.

Dans le contexte actuel du développement territorial, l'acteur public doit composer avec des acteurs économiques privés ou intégrer lui-même les logiques économiques. Les cas de Tour&Taxis et de Spoor Noord se distinguent de ce point de vue par la propriété du sol privée dans le cas de Bruxelles et publique à vocation d'investissement (SNCB) dans le cas d'Anvers. Dans le cas des terrains ferroviaires propriété de la SNCB, à Anvers, la SNCB cède le terrain à la ville après assainissement au terme de négociations sur la valorisation immobilière d'une partie du site. A Bruxelles, le terrain est revendu à un acteur privé. Négociations et coopération s'installent, avec un recours aux instruments juridiques et réglementaires, le tout en évolution permanente.

Les deux cas témoignent de la difficulté devant laquelle se retrouve souvent l'acteur public, de mener une politique d'aménagement cohérente dans un espace où il n'a ni la maîtrise foncière, ni les capacités financières pour acquérir les droits sur le sol. Dans les deux cas, l'étendue laissée libre pour l'aménagement des espaces verts est négociée et équilibrée par rapport aux développements immobiliers, à la fois en terme de densité bâtie et en termes d'affectations.

L'acteur public doit aussi intégrer la société civile dans les processus de décision. Deux visions s'opposent ici : celle d'un urbanisme volontariste qui impose ses marques dans l'espace par des aménagements, un mobilier, une signalétique et celle des habitants et usagers qui marquent l'espace par leurs pratiques quotidiennes et par l'animation du site. Dans le processus, le projet volontaire (volontariste) résiste autant qu'il s'articule aux dimensions d'usages et de pratiques de l'espace. Et les projets analysés sont le résultat d'une négociation, d'un entre-deux ou d'une synthèse, une sorte d'hybridation de la forme par le processus. Bon nombre de réflexions, propositions et contre-propositions émanent en effet de la société civile, importante force de réaction et de proposition caractérisée par son autonomie et sa pro-activité. Elle agit en résistance contre les projets privés et/ou publics, milite pour la valorisation patrimoniale et sociale de l'environnement urbain et pour bénéficier de

l'opportunité des nouveaux développements. Elle revendique aussi une intégration dans les processus institutionnels de projet et s'implique autant que possible dans les dispositifs participatifs mis en œuvre par les pouvoirs publics. Ceux-ci prennent des formes très diversifiées allant de la communication à la coproduction en passant par la consultation et la concertation. Ces modalités de participation ne remplacent cependant pas les modes de décision finale, ni la conduite publique des projets, ni les négociations bilatérales entre acteurs publics et économiques, ni enfin les actions unilatérales et peu transparentes de ces derniers. Cependant, des dispositifs comme une phase de concertation en termes de programmation, l'organisation d'un concours ou encore la mise sur pied d'un comité d'accompagnement dans lequel sont aussi représentés les habitants contribuent à l'ouverture du processus institutionnel.

A Liège, les habitants montrent proactivité et mobilisation tant dans les cadres informels (comités de quartiers actifs et réactifs) que par la participation aux espaces de débats proposés par la ville (concertation, participation aux comités d'accompagnement) dans le cadre du suivi par le chef de projet de la ZIP/QI Saint-Léonard.

A Anvers, la participation est prise en charge par la ville. Une cellule spécifique est mise sur pied au sein des services de la ville pour suivre le projet avec les habitants.

Dans le cas bruxellois aussi nous pouvons observer une très forte réactivité et proactivité des habitants et associations locales, fédérées par le BRAL qui coordonne, formalise et rend visible les mobilisations habitantes. Les appropriations symboliques et pratiques du site ont un impact fort. Elles influencent la prise en compte des dimensions patrimoniales, puis sociales, et enfin environnementales.

### ***Coordination des acteurs et transversalité des pratiques***

La complexification du jeu d'acteurs génère des dispositions en termes de conduite de projet et de modalités d'intervention et de prise de décision. Elle conduit à faire du processus de projet un dispositif de médiation qui génère dans nos cas d'étude une dynamique d'adaptation permanente du projet par rapport à des acteurs porteurs de visions différentes de la ville. Des modes opératoires plus transversaux sont recherchés, avec une coordination diversifiée et négociée entre les acteurs (partenariat, cogestion, etc.). Le recours à la production de savoirs et d'expertises est un des enjeux méthodologiques de cette coordination. Dans celle-ci la dimension communicationnelle de l'action devient plus importante et se traduit dans le dessin, dans la dimension iconique, la traduction visuelle du projet en tant que futur possible. (Secchi, Vigano, 2009) Les logiques de communication externe se développent aussi en réponse aux enjeux économiques et politiques de marketing urbain. Quant aux logiques de communication interne au processus, elles répondent à l'évolution des pratiques professionnelles. La phase de design du projet prend une importance toute particulière. Les processus se caractérisent aussi par la démarche des auteurs de projet et notamment leur capacité d'écoute et d'intégration des enjeux locaux et leurs efforts de médiation réalisés avec l'ensemble des acteurs. La démarche des auteurs de projet est une des

conditions principales de l'ouverture du processus. Dans la réponse au concours pour le parc Spoor Noord par l'équipe dirigée par Secchi et Vigano, la dimension processuelle du projet est mise en avant comme un des critères de sa sélection.

### 4.3. Les représentations porteuses de projet, enjeux et outils de la coproduction

Les représentations<sup>38</sup> sont la clé pour analyser la convergence entre l'objet (les espaces ouverts) et le processus de projet. C'est la méthode qui permet de relier l'objet au processus. Elles sont au cœur de la coproduction du projet. De l'espace perçu et vécu à l'espace voulu, le passage des représentations inhérentes à l'espace à des représentations de ce que l'espace doit devenir et l'interaction entre la multiplicité des représentations constituent les fondements du processus de projet.

#### 4.3.1. Territoires, projets et représentations

Le territoire concrétise « *la façon dont l'homme et ses sociétés se représentent, conçoivent et produisent leur rapport à l'espace* » (Di Méo, 1998). Le territoire se constitue en système qui met en relation différentes dimensions, expériences de l'espace : l'espace comme produit, l'espace perçu, l'espace vécu, et enfin l'espace voulu. Chacune de ces expériences du territoire définit un type de rapport que l'homme entretient avec son environnement. Nous retrouvons ici le concept déjà évoqué plus haut de médiance, cette « *relation douée de sens de l'habiter humain sur terre.* » (Berque, 2000). Ce sont ces différentes expériences du territoire qui alimentent les processus cognitifs qui construisent le territoire en tant que représentation active dans le processus de projet.

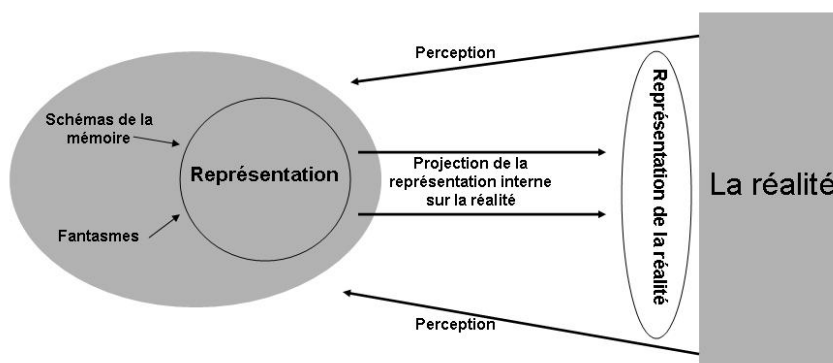


Figure 4. De la réalité aux représentations. Elaboration : Denef, 2004

La réalité territoriale se définit dans l'articulation d'une dimension objective de l'espace, constituée des réalités matérielles et sociales du territoire, et une

<sup>38</sup> La question des représentations porteuses de projet a fait l'objet de notre mémoire de DEA, (Denef, 2004).

dimension idéelle, conceptuelle de l'espace qui fait appel à l'imaginaire, au symbolique et au politique.

Etant donné que toute représentation s'appuie sur une expérience perceptive, nous sommes finalement amenés à nous intéresser plus à la conception du monde qu'à la réalité objective du monde, qui est par nature inobservable. Cette approche nous ouvre ainsi le champ de l'interprétation et donne place au sens, à la signification dans les représentations.

La perception, base de toute représentation du territoire, suppose donc une mise en forme des données sensibles de l'espace. Cette idée va parfois même jusqu'à dire qu'il n'y a perception du monde que dès le moment où celle-ci est structurée dans une représentation : *"[l]a perception ne commence qu'à partir du moment où nous faisons émerger des gestalts, où nous dégageons des figures du monde sensible. Ainsi, le rapport de l'individu à son environnement n'est pas d'ordre purement réactif ou réflexe, il mobilise une activité configurante de la part du sujet percevant.* » (Thibaud, 2001, p.80).

Nous retiendrons surtout l'idée que la formulation d'une représentation par le langage constitue un support de la structuration de la pensée : c'est parce que l'on doit communiquer sur la perception que l'on a d'un objet que l'on prend conscience de cet objet et de la relation que l'on entretient avec lui.

Dans cette approche, le projet de territoire est avant tout le processus de production d'une pensée sur le monde. Celle-ci détermine en retour des actions qui font évoluer le territoire. Comme l'énonce Di Méo, *"la construction sociale permanente des territoires ne peut résulter que d'une interaction puissante entre les structures objectives de l'espace (œuvres des sociétés) et les structures cognitives (traduites en images et en représentations, en idéologies diverses), individuelles bien que d'essence sociale, qui façonnent la conscience de tout être humain.* » (Di Méo, 1999).

#### **4.3.2. Parcs urbains et représentations du territoire**

Comme nous l'avons déjà énoncé, la reconversion des espaces ouverts en parcs urbains se présente non seulement comme un moyen de répondre à des besoins de proximité en espaces publics, en espaces vert et de récréation mais aussi comme une opportunité de créer de nouvelles centralités à l'échelle des agglomérations urbaines et de contribuer ainsi à l'inscription de ces villes dans le contexte de développement métropolitain. Deux types de représentations influent dès lors sur le processus de projet d'aménagement de parcs urbains : celles issues des visions et stratégies de développement, visions culturelles, institutionnelles et celles concernant le site de projet lui-même.

D'un point de vue culturel et métropolitain, nous pouvons souligner dans les cas des conceptions différentes du développement urbain et de la place qu'y occupe la nature. Chaque cas pose à sa façon la question de la métropole. La Wallonie valorise en général fortement son caractère rural et les qualités paysagères qui y sont associées. Ces dernières percolent jusque dans les milieux urbains où des pratiques d'agriculture urbaine et la présence de la

nature deviennent une valeur patrimoniale. La Flandre assume son développement en tant que ville-trame et Anvers s'affirme en tant que pôle dans la grande métropole du nord-ouest (Secchi, 2009). La ville région de Bruxelles-Capitale coincée dans ses limites administratives tente quant à elle de préserver son caractère de ville verte malgré les potentiels fonciers limités et les pressions qui y sont exercées.

A l'échelle des sites de projet, les représentations collectives se composent sur les occupations antérieures des sites, facteurs d'identité des quartiers : enceinte médiévale et prison pour le cas liégeois ; patrimoine architectural, ferroviaire et industriel, dans les cas anversoïis et bruxellois.

Les représentations collectives se construisent aussi au cours du processus de projet, durant la période où le site est en reconversion à travers les activités et usages temporaires (les potagers, plaines de jeux, mais aussi événements comme les cirques, foires, festivals) ainsi qu'à travers les redéveloppements de la nature. Ces usages et paysages génèrent des appropriations spécifiques à la phase d'inoccupation des sites. Ces développements « spontanés » donnent lieu à l'émergence d'une réelle socio-biodiversité qui constitue un potentiel pour le projet.

C'est parfois aussi l'état de délabrement qui génère un vécu négatif et suscite des représentations porteuses de changement comme des propositions de projet. Dans le cadre de Saint-Léonard durant la longue période de négociation pour le rachat et d'études de faisabilité et de recherche de moyens, les deux comités de quartiers voisins de l'esplanade font différentes propositions de projets. A Tour&Taxis aussi, l'abandon et la dégradation du patrimoine industriel nourrit les revendications des acteurs locaux et suscite diverse propositions de leur part.

Les représentations collectives se construisent aussi au fil de la coproduction, de la conception des aménagements à venir, que ce soit dans les moments de réactions, d'opposition ou dans les démarches participatives institutionnelles.

Dans le cas de Spoor Noord cette appropriation est animée par la ville elle-même dans le contexte du processus de projet d'aménagement (reportages photos, visites guidées du site, travail sur l'histoire locale... mais dans les autres cas, ce sont les acteurs locaux qui le font à travers des occupations du site.

Pour le projet du parc Spoor Noord, Wervend Programme, dispositif participatif mis en œuvre par la ville d'Anvers, travaille dans un premier temps sur l'identité du site et des quartiers alentours pour ensuite animer le processus de projet, et enfin faire émerger les attentes et désirs, les projets de transformation des sites.

#### **4.3.3. Figurations et expressions des représentations**

A la diversité des acteurs énoncés ci-dessus correspondent non seulement une multiplicité de représentations mais aussi une grande variété de modalités d'expressions. Les représentations deviennent ici des outils de communication et des enjeux de la réussite du projet. Comme l'indique Christian Calenge (1997, p.85), « [l]e discours (paroles, textes, images, plans, rapports, dossiers...) est donc

*chargé de fournir les représentations discutables, éventuellement disputables, de la ville, au niveau des intentions, et opérationnelles au niveau des actions. C'est même la gestion de ces disputes, de ces controverses, qui est au cœur de la notion de projet, en tant que processus opératoire.* » Dans l'hypothèse de coproduction, le choix des outils et des espaces de communication, les instruments et supports de visualisation deviennent dès lors des éléments structurants de la démarche de projet. En cela, ils répondent à la fois à l'objectif de construction collective de la volonté de projet et à celui de transmission et de négociation des représentations dans les phases de dessin et de montage du projet (Declève, 2002).

Au sens de représentation visible d'une représentation mentale, l'image est la traduction sous forme langagière des représentations mentales comme condition de la coproduction. La langue anglaise permet de différencier le mot "image" qui renvoie à la représentation mentale d'un objet et le mot "picture" qui fait référence à la représentation matérielle de l'objet. François Bresson (1981, p.194) propose le terme de « figuration » pour définir l'expression matérielle de l'expérience mentale et la différencier de cette dernière.

Le rôle de l'expression et de la figuration des représentations dans le processus de projet est d'une part la prise de conscience individuelle et collective et d'autre part l'expression et figuration dont s'outillent les acteurs pour prendre part au débat. La prise de pouvoir des acteurs qui maîtrisent la communication en est un bon exemple, qui souligne l'importance de donner la parole et d'adapter les modes de communication pour les acteurs moins outillés pour participer aux discussions (population d'origines immigrées, populations moins formées, enfants, jeunes). L'élaboration de la représentation, comme le travail d'expression de la représentation font partie du processus de recherche créative qui constitue le projet (Besse, 2001).

Si les deux premières fonctions de la figuration énoncées ci-dessus sont davantage liées à la logique de recherche, de communication et d'appropriation dans le processus de projet, un enjeu fondamental est aussi de trouver les modes d'expressions adaptés à l'objet du débat. Ce troisième enjeu de la figuration dans le processus tient à la nécessité de construire une image opérative<sup>39</sup> du projet, condition de sa réalisation.

La figuration, l'expression des représentations impliquent des savoirs et savoir-faire spécifiques. Aux types de figuration correspondent des expertises communicationnelles spécifiques.

Enfin la construction des représentations est intimement liée aux relations sociales tant en ce qui concerne les objets sur lesquels portent les représentations que dans les outils sémiotiques qui les figurent. La construction sociale des représentations se manifeste principalement dans l'interaction entre les représentations individuelles. Cette interaction est

---

<sup>39</sup> L'image opérative, en opposition à l'image représentative qui vise à figurer fidèlement par une maquette un objet donné, entend définir les contours d'un objet inexistant à faire advenir, à opérationnaliser par une stratégie d'action appropriée (Boutinet, 2001, p.75).

rendue possible par le processus de décentration (Meunier, 1998) qui consiste dans cette capacité à faire la différence entre son point de vue et les autres possibles. Ce processus de décentration lié aux représentations permet le passage nécessaire à la coproduction d'une opinion spontanée à une opinion partagée et ensuite à une opinion élaborée (Declève, 2003).

Deux types d'expressions spatiales nous intéressent plus particulièrement dans les processus de projet d'aménagement de parcs urbains. D'une part les représentations iconographiques du projet et d'autre part les mises en situation dans l'espace même.

### ***Production et potentiel de l'image dans le projet***

Nous retiendrons ici particulièrement les représentations visuelles, graphiques concernant le projet. En effet, l'image constitue un outil puissant dans le dessin (au sens de la définition de la forme à venir) du projet, tant en termes de représentation de l'existant que de la situation à venir, en termes d'outil de recherche que d'outil de communication, voire de coproduction. De ce point de vue, la spatialisation traduit les représentations et enjeux des acteurs dans le processus de projet.

Le devenir potentiel se traduit aussi dans les programmes exprimés sous forme de matrices, de croquis ou d'images virtuelles ; des montages photographiques qui rendent compte des ambiances (espaces, matières et lumières) ; des schémas de principe qui racontent les enjeux du projet via les structures spatiales (espaces, parcours, repères, nœuds, limites), y compris dans les interactions entre les échelles ; des plans et coupes, dessins d'exécution qui rendent les conditions techniques de la réalisation (mesures, dimensions, matériaux) des scénarios des structures spatiales.

C'est dans le cadre des concours que l'image est utilisée par les auteurs de projet de façon la plus poussée. Au risque même de manipulation. Les productions iconographiques produites à ce moment du processus sont souvent les premières spatialisations des projets. Elles sont aussi l'occasion d'un premier débat avec les habitants. Les concours, dans le cas de St-Léonard et de Spoor Noord sont l'occasion d'une exposition des (meilleurs) projets proposés et d'une information, débat avec les habitants.

Dans le cas du parc Saint-Léonard, les images sont aussi mentales et les mots qui accompagnent les descriptions de la coulée verte traduisent les intentions poétiques des auteurs de projets.

Dans le cadre de Spoor Noord un investissement important est réalisé en termes de communication visuelle du projet ; ce afin de toucher le plus largement possible le public multilingue riverain et anversois : réalisation d'un plan-maquette exposé sur le site durant le projet, réalisation de logos pour informations sur les usages etc. Une campagne d'affichage sur le site et dans les quartiers est organisée tout au long du processus de projet. Cette communication visuelle fait partie de l'ensemble de la médiatisation, voire du marketing urbain dont fait l'objet le projet du parc Spoor Noord.

### ***L'espace en projet comme lieu d'expression et comme objet des représentations***

Le site est considéré comme lieu de pratiques et usages quotidiens, voire temporaires. Les activités et animations témoignent des valeurs qu'on lui attribue.

Le site, objet du processus de projet, peut aussi en devenir la scène à travers des usages et pratiques signifiantes. Le site en transition peut être approprié pour différentes activités temporaires sportives, récréatives etc. qui témoignent de certaines aspirations des populations locales. En attente de la réalisation des projets immobiliers, les espaces ouverts du site de Tour&Taxis font l'objet d'activités temporaires dont certains événements culturels et commerciaux d'attractivité régionale, voir nationale gérés par les propriétaires du site. D'autres sont le résultat (tolérés par le propriétaire) d'usages informels par des acteurs locaux (associatifs et riverains)<sup>40</sup> : école du cirque, potagers collectifs, activités sportives et récréatives, plaine de jeux... Ces usages temporaires témoignent de l'importance des usages et pratiques pour les quartiers environnants. Ils reposent sur les valeurs existantes du site (patrimoine paysager et potentiel de biodiversité des talus). Les occupations temporaires contribuent ainsi à la reconnaissance des espaces ouverts du site comme patrimoine, en complémentarité du patrimoine industriel qui fait également l'objet d'un processus de reconnaissance conduit par la société civile (associatif). Elles s'imposent ainsi peu à peu dans les processus de planification du développement du site comme activités incontournables. Reste à voir l'intégration de ces pratiques dans le projet d'aménagement du site. La reconnaissance de la biodiversité développée sur les anciens tracés et talus ferroviaires est également à considérer.

L'espace peut aussi être un lieu d'expressions artistiques et culturelles (plastiques ou scéniques) ou d'actions symboliques qui traduisent une reconnaissance du site, ou expriment des attentes et revendications. A Saint-Léonard par exemple, à l'initiative des habitants la stèle commémorative des prisonniers de guerre a été retrouvée et placée sur le site comme symbole de la mémoire du lieu avant même que le parc ne soit réaménagé.

Ces formes d'expressions, reproduites sous formes d'images, de récits, etc. alimentent le processus de projet, pour manifester une opposition, pour exprimer, tester une proposition ou simplement à titre d'information ou de sensibilisation. L'espace en projet peut aussi devenir lui-même le lieu de la coproduction et du débat sur le projet, y compris des dynamiques participatives institutionnelles.

A Saint-Léonard, la première phase de concertation se déroule sur le site, soit dans un chapiteau, soit dans le pavillon des Pensionnés voisin.

Dans le cas de Tout&Taxis, le chapiteau de l'Ecole du Cirque installé à l'ouest sert aussi de lieu de rencontre pour des réunions d'information, séances de

---

<sup>40</sup> Les occupations temporaires mises en œuvre depuis l'été 2007 : le potager collectif du début des haricots et les plaines de jeux organisées par JES. Ces occupations ont fait l'objet d'accords avec le propriétaire du site.

débats etc. La société propriétaire T&t Project SA met aussi à disposition certains de ses locaux pour organiser les réunions d'information et journées de travail dans le cadre du dispositif participatif du schéma directeur ou de la concertation sur le permis d'urbanisme de la zone 6A.

Dans le cadre du Wervend Programma<sup>41</sup>, programme d'action participative mené par la ville d'Anvers pour le projet de parc Spoor Noord, les événements Park in Zicht sont des semaines d'animation et de préfiguration du site dans le parc : des installations et événements sont aménagés à deux reprises dans le hangar SPTM durant le processus de projet.

Des promenades sont aussi organisées sur le site avec les auteurs de projet. Ces moments sont l'occasion d'informer les riverains du projet en cours mais aussi de recueillir leurs avis et attentes.

#### **4.4. La médiation comme concept et mode d'action**

Dans l'hypothèse de la coproduction, le jeu d'acteurs est un des enjeux structurant de la démarche de projet. Le projet est avant tout un processus de coordination et de négociation entre les acteurs. Cette conception du projet comme forme négociée laisse une place aux habitants et autres usagers de l'espace. L'approche du projet sous l'angle de la coproduction implique la reconnaissance de savoirs de types hétérogènes, et non plus uniquement des savoirs experts. Elle implique aussi la nécessité d'apprentissages de savoir et savoir-faire en termes de langage et d'expression des représentations. Les enjeux que constituent l'aménagement des espaces ouverts dans le contexte urbain et l'évolution des pratiques professionnelles liées à ceux-ci impliquent de nouvelles lectures du territoire qui font appel à une pluralité des savoirs et se traduisent dans l'action par une plus grande transversalité et un décloisonnement des pratiques en aménagement du territoire et en urbanisme. Des dynamiques d'échanges, voire des négociations se produisent entre les acteurs du projet, à l'intersection de leurs représentations, visions, savoirs et savoir-faire.

Aux enjeux politiques et opérationnels de la gouvernance et de la coproduction du projet répondent donc des enjeux de médiation qui se situent à la croisée des sphères de l'action dans le processus de projet (Habitat&Développement, 1996 ; Declève, Forray, 2002).

Les enjeux de cette médiation se situent dans la recherche d'un équilibre entre les enjeux politiques, techniques, économiques et ceux de l'habiter, dans un territoire considéré comme un espace matériel et relationnel formé et transformé par l'interaction (Carton, 1991). L'enjeu de la médiation est aussi

---

<sup>41</sup> Le wervend programma mis en œuvre par la ville d'Anvers pour le projet d'aménagement du parc Spoor Noord répond à un double objectif : le premier, visé dans la première phase du projet est l'identification et la reconnaissance des potentiels et enjeux du site et de ses alentours par ses habitants. Ce à travers notamment la réalisation d'un livre sur l'histoire du quartier Dam, la commande d'un reportage photographique. Le deuxième objectif est la communication et la concertation sur les propositions de transformation de l'espace.

d'inscrire le projet dans une continuité. La médiation agit comme facteur de l'appropriation du projet en s'appuyant sur la construction de représentations et de valeurs partagées.

Ceci nous amène à considérer le projet comme un dispositif communicationnel qui se fonde sur le débat et la construction partagée entre les acteurs. Nous considérons dès lors la coproduction du projet à travers une approche cognitiviste et interactionnaliste (Meunier, 1994). Dans cette conception de la communication où l'interaction l'emporte sur l'action, l'attention se porte autant sur le destinataire que sur le destinataire de tout message, sur l'échange et la « nécessaire collaboration » qui définit toute activité considérée comme collective. Il s'agit de replacer l'activité intellectuelle et sociale de l'être humain au cœur de la communication. L'objectif est avant tout de « *modifier et élargir l'environnement cognitif mutuel qu'ils partagent entre eux.* » (Meunier, 1994). Cette conception interactionnaliste entraîne également bon nombre de réflexions sur les systèmes de signes qui permettent la meilleure activation possible des facultés cognitives et sur les modalités de faire interagir les représentations du monde au cœur de l'activité sociale de l'homme.

Aborder la médiation dans une perspective sémantique, par une approche sémiotique qui analyse le lien entre les signes (ici les dispositifs spatiaux) et leurs référents nous permet d'approcher nos objets d'étude à partir d'une herméneutique des paysages, interprétation des formes qui les composent. D'une façon plus pragmatique, nous nous interrogeons sur l'effet des signes sur ceux qui les reçoivent (usagers de l'espace) et sur les enjeux de la médiation par la forme entre les acteurs du projet.

#### **4.4.1. La médiation urbanistique ou l'articulation de quatre types de médiations**

En fonction de ce qui vient d'être vu, on peut considérer que, comme savoir-faire spécifique, la médiation urbanistique articule quatre types de médiations. Celles-ci agissent en tension les unes par rapport aux autres aux différents moments de la conduite de projet. La médiation pratique de l'habiter s'exprime dans les interactions entre les représentations issues des expériences et du vécu de l'espace, des usages et pratiques quotidiennes. La médiation politique tient de la négociation entre les intérêts et les visions du développement de l'espace, intégrées comme nous l'avons vu dans des visions qui dépassent souvent le site de projet lui-même. Elle est sous-jacente à la décision et conditionne sa légitimation. La médiation technique repose sur l'articulation entre les scénarios de projet et leurs conditions de mise en œuvre, y compris les moyens financiers. Ces conditions sont à la fois matérielles et humaines. Enfin, la médiation culturelle repose sur l'intégration des dimensions sensibles et des éléments symboliques du projet.

Sur un axe qui situe les acteurs du territoire, on peut identifier une polarisation entre la médiation pratique de l'habiter par les usagers et habitants et la médiation politique des développeurs (acteurs publics et économiques). Ce

couple de médiations agit dans les phases de négociations, de débats, de délibérations du projet. Sur un deuxième axe déterminé par l'expérience et l'action sur les territoires, on identifie une polarisation entre les médiations techniques (celles du projet) et culturelles (celles de l'habiter). Celles-ci sont activées dans la conduite du projet par les acteurs professionnels, tant dans le domaine de la conception, de la formalisation du projet (experts scientifiques et techniques et auteurs de projet), que dans les questions liées à la gestion de l'espace (jardiniers, gardiens, animateurs). Le couple des médiations techniques et culturelles agit dans les espaces et temps de l'élaboration, la production et la formalisation du projet ainsi que dans l'évaluation et la légitimation. Les acteurs professionnels qui interviennent aux différents moments du projet conduisent le processus vers un type de médiation ou l'autre, en fonction de ce qu'il s'agisse de professionnels du champ social ou d'avantage du champ urbanistique ; mais aussi en fonction de l'orientation donnée par la maîtrise d'ouvrage.

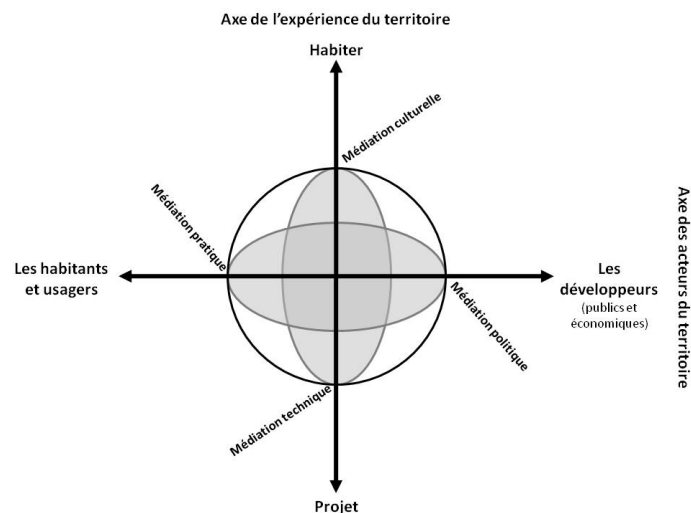


Figure 5. Polarité des médiations dans le processus de projet. Elaboration : Denef, 2011

#### 4.4.2. Espaces, temps et objets de médiation dans le processus de projet

Il s'agit d'identifier dans les différentes phases de projet (voir ci-dessus) les types de médiation, les objets sur lesquels elle porte ainsi que les démarches et dispositifs mis en œuvre (outils et expressions du projet). Dans ces pratiques médiatrices, nous reconnaissons l'ouverture méthodologique du processus de projet. Celle-ci agit à la fois en termes d'acteurs et de territoires et en termes de temporalités du projet.

Au sein du processus de projet, nous identifions quatre phases :

- La phase d'émergence : revendications et reconnaissance d'une problématique et/ou d'un phénomène, localisation, définition des enjeux et des conditions de réalisation du projet, planification ;

- La phase d'exploration et de clarification des visions sur le projet : diagnostic, définition de la commande (programmation<sup>42</sup>) et du processus, montage de projet (recherche de financements et des moyens associées en termes de réalisation et de conduite de projet) ;
- La phase de conception, de formalisation par le dessin et la réalisation du projet ;
- La phase d'appropriation et de gestion du projet (entretien, sécurité, animation).

### ***Emergence et maturation du projet***

Dans les processus analysés, nous relevons tout d'abord une longue période de maturation des projets avant l'initiation de la phase de conception. Bien que ne faisant pas partie du processus lui-même, cette période constitue néanmoins un socle de réflexion fondamental sur lequel appuyer le projet. Cette longue phase de planification et de programmation contribue aussi à l'intégration du projet par rapport aux autres projets de territoires alentours. Ces effets de contamination, d'agglomération des projets sont créateurs de réseaux et de maillages et répondent ainsi aux principes environnementaux de continuités écologiques et de mobilité douce, ainsi qu'aux enjeux sociaux d'intégration des acteurs locaux.

Dans le cas de Saint-Léonard, nous pensons à la résistance des populations locales et à la reconnaissance progressive de la valeur patrimoniale et environnementale des Coteaux de la Citadelle qui ont mené d'une part à la programmation du parc, mais aussi à définir les enjeux paysagers du projet. De cette diversité de configurations et de pratiques est née la résistance des populations locales aux projets d'infrastructures et de développement urbains. Cette résistance s'est progressivement traduite par une sensibilisation de l'ensemble des acteurs à la valeur patrimoniale, paysagère et environnementale de l'ensemble, impliquant à la fois la restauration du patrimoine architectural et la préservation, voire la restauration des espaces ouverts associés.

Dans cette phase d'émergence du projet, agissent surtout les tensions entre les médiations pratique et politique. Les espaces de médiation se caractérisent par l'occupation et les pratiques de l'espace de projet. Ces pratiques constituent des résistances face à une programmation vécue comme une menace par rapport à des pratiques existantes. Elles peuvent aussi être reconnues comme composantes du projet. Résistance et reconnaissance se mêlent, aboutissent parfois l'une à l'autre. In fine, les pratiques peuvent ne pas être reconnues, même si c'est de plus en plus souvent le cas. A Tour&Taxis, c'est surtout à travers les manifestations et actions émanant de la société civile que l'ouverture se crée, que le débat s'élargit très progressivement à la question de l'espace public et ensuite à l'espace vert. Une part de ces manifestations

---

<sup>42</sup> La réflexion sur la programmation du site va au-delà de l'espace ouvert, mais s'applique aussi à la programmation de l'espace ouvert lui-même. Les deux questions s'emboîtent. Chaque niveau de programmation concerne une échelle, des modalités de projet et des représentations associées.

consiste en l'installation des occupations temporaires mais aussi une série d'activités et d'informations organisées sur le site même.

Un autre type de médiation qui constitue le socle, les fondements du processus de projet, sont les contre-projets et les projets de recherche. Il s'agit de recherches et d'explorations par des acteurs de la société civile, hors cadre institutionnel, qui viennent de façon proactive (projets de recherche) ou réactive (contre-projet). Ces recherches proposent des « images d'une réalité possible » et en évaluent les conséquences. Menées en parallèle avec d'autres types de recherches (enquêtes et études de faisabilité), elles fournissent un type d'aide différent à la décision et proposent éventuellement des alternatives dans les études d'incidence. Dans les acteurs de la société civile, on retrouve des professionnels qui mettent leur expertise au profit des actions de la société civile (architectes, scientifiques, historiens, écoles, etc.).

Dans le cas de Spoor Noord, un concours (Stad aan de Stroom, 1993), et des design oriented researches (recherches par le projet, Studio Open Stad, 1993) ont contribué à explorer divers scénarios d'aménagement du site. Nous relevons d'ailleurs l'évolution des options d'aménagements du site et l'émergence tardive de l'idée d'aménagement d'un parc paysager d'un seul tenant. Dans le cas de Tour&Taxis, à ce jour, un nombre important de projets et contre-projets ont été élaborés. Ceux-ci, malgré les lourdeurs administratives et les incertitudes, font évoluer les débats, élargissent les enjeux et visions sur le projet.

### ***L'élaboration de la commande : définition du cadre et des objectifs du projet***

Dans cette phase s'élabore un travail de formulation des objectifs et des orientations du projet et une vérification de sa faisabilité à travers des diagnostics sociaux et urbanistiques ainsi que des études techniques et économiques. Une série de modalités liées au montage de projet sont précisées lors de la recherche de financement et la définition du processus (démarches, étapes, conditions de la décision, modes de participation, accompagnement social du projet). Les médiations sont ici techniques (vérifications et explorations techniques) et politiques (décisions qui se prennent, visions formulées et traduites dans des documents réglementaires, qui peuvent aussi avoir des aspects techniques – plan de secteur, appels d'offres, cahiers des charges). Fruit de la négociation entre acteurs politiques, économiques et de la société civile via les enquêtes publiques, la concertation, la communication, l'information et les processus participatifs, la planification et la programmation concertées constituent un argument de légitimité du projet.

Souignons aussi les contrats, accords et partenariats conclus entre acteurs publics et privés qui répondent aux opportunités de financement. Ces dernières tiennent des équilibres économiques qui se jouent dans les rapports entre acteurs privés et publics, et reflètent l'importance de la valeur du sol, de l'exploitation immobilière, de l'outil subsidiant de l'acteur public.

### ***De la commande au projet: le dessin de l'aménagement***

Dans cette étape, les médiations sont technique (recherche, spatialisation, conditions de faisabilité matérielle, composantes du projet en adéquation avec les objectifs définis en amont) et culturelle (dimension symbolique et production de sens). Dans cette dernière, c'est surtout le dessin qui entre en jeu. Il fait la synthèse des valeurs ayant émergé au cours de processus de projet. Certaines d'entre elles sont de l'ordre du sensible.

L'organisation d'un concours est une première étape dans cette médiation technique et culturelle. Le concours bénéficie à la fois aux acteurs publics, qui se voient présenter un éventail des « possibles », et aux acteurs de la société civile, informés et invités à donner leur avis par rapport aux propositions remises. La présentation d'une proposition spatialisée donne l'occasion d'un nouveau débat sur le projet.

L'enjeu est ensuite dépendant de la démarche de l'auteur de projet, de son écoute. Il s'agit d'interroger le rôle de l'auteur de projet dans le processus de médiation et de voir d'une part comment les auteurs de projet vont chercher dans les différentes esthétiques de quoi faire le projet. Nous nous intéressons aussi à la façon dont les auteurs de projet s'adressent tantôt à l'acteur public auquel il apporte une expertise technique, tantôt à la société civile à qui ils doivent faire comprendre les ressorts et les critères de décisions du projet. Cette réflexion intègre aussi la question du langage et de la communication du projet.

En termes de méthodologie, à Anvers, la définition du processus s'inscrit dans le projet au même titre que les enjeux sociaux, économiques et spatiaux du processus. La sélection du projet lauréat du concours repose autant que la proposition d'aménagement que sur la démarche proposée. A Bruxelles également, l'importance de repenser les modalités d'échanges entre les acteurs constitue un facteur d'évolution du cadre, elle est revendiquée par les acteurs locaux. Dans la même logique, la méthodologie proposée par le bureau d'étude pour le schéma directeur et notamment les démarches participatives sont intégrées comme critère de sélection.

Nous reviendrons plus loin, dans notre huitième chapitre sur les outils et les démarches des auteurs de projet et leur rôle dans la synthèse poétique que constitue la phase de dessin du projet.

Nous relevons également dans les processus de projets l'organisation d'espaces de débats entre acteurs publics, auteur de projet et riverains, soit sous forme de workshops, soit sous forme de participation à des comités d'accompagnement. Les projets font l'objet d'un accompagnement social garant de la dimension participative du projet. Dans le cas de Saint-Léonard, celui-ci se fait dans le cadre du suivi par le chef de projet de la ZIP/QI Saint-Léonard. La réalisation d'un schéma directeur durant la phase de recherche de subventions pour le projet et son inscription dans le cadre du projet de quartier de Saint-Léonard ont été autant d'opportunités de murir les propositions des auteurs de projet et de les mettre en débat avec les acteurs locaux. Dans le cas de Spoor Noord, une

cellule spécifique est mise sur pied au sein des services de la ville pour suivre le projet avec les habitants.

### ***Les enjeux de gestion ou le projet permanent***

Les modes de gestion innovante mis en œuvre impliquent la mobilisation et les partenariats entre acteurs publics et privés. Dans le cadre de la thèse, nous cherchons à identifier les mesures de gestion (entretien, surveillance, animation) associées aux aménagements. Il s'agit d'un des facteurs de l'inscription du projet dans les temporalités du développement de la ville, un des éléments qui nous permet de considérer le projet en tant que processus allant au-delà des phases de planification, de conception et d'aménagement physique de l'espace. L'équilibre de la variation des temporalités du site nécessite d'emblée une gestion et une programmation spécifique qui appellent à une coordination entre gestionnaires, animateurs et usagers. Le projet est permanent. La diversité des usages et l'évolution constante de l'espace nécessite une continuité dans l'implication des acteurs.

A Bruxelles, les pratiques de projet et de gestion mises en œuvre par Bruxelles-Environnement, pour un certain nombre d'espaces intègrent des pratiques d'accompagnement et de gestion sociales des espaces. Une cellule spécifique a été mise en place à cette fin. Cependant dans le cas de Tour&Taxis, comme dans d'autres cas de projets d'enjeux régionaux, ces modalités d'actions semblent moins opérantes à ce jour<sup>43</sup>.

### ***« Quand dire c'est faire »***

Les conditions du débat et de la décision sont révélatrices de la médiation culturelle. Les représentations en présence et leurs évolutions sont le résultat des interactions entre les acteurs (actions, réactions, négociations, agglomérations, sédimentations et incrémentations) dans la maturation du projet. Celui-ci incarne le rapport entre l'expression des représentations et l'action. On relate l'existant, on exprime les valeurs attribuées au lieu, mais aussi les besoins, les désirs et la vision du devenir de l'espace.

*"L'énonciation ne consiste pas uniquement à dire quelque chose sur le monde, mais encore à agir sur lui." (Mondada, 2003, p.10).* La représentation et sa figuration participent ainsi à la construction sociale du monde : c'est la représentation que l'on a de la réalité qui nous pousse à agir ou réagir d'une façon ou d'une autre. Elle influence notre comportement et modifie donc la réalité sur laquelle se construisent de nouvelles représentations. Jean-Pierre Meunier (2003) synthétise cette relation entre représentation et réalité par la notion de *prophétie autoréalisatrice*.

Les efforts généralement fournis dans les projets urbains au niveau du travail sur l'image des quartiers et des villes ainsi qu'au niveau des attentes des populations locales témoignent de l'importance de ce va-et-vient entre

---

<sup>43</sup> Nous renvoyons à ce propos à l'expérience de la ligne 28 qui a fait l'objet de notre article (Denef, 2008).

représentation et action, de la circularité entre la représentation mentale, la réalité et l'espace en devenir ; et enfin sur l'importance des médiations urbanistiques pour réaliser celle-ci.

## **PARTIE II.**

### **Nouveaux rapports à la nature, au mouvement et au temps : vers une esthétique de l'ouverture.**

Les éléments relevés dans les chapitres précédents se caractérisent par une approche multiple : spatiale et processuelle, diachronique et synchronique, multiscalaire. Ils nous permettent d'explicitier et d'interpréter à l'échelle du site les aménagements des parcs eux-mêmes, leurs caractéristiques spatiales et paysagères mais aussi d'en interroger les usages et paysages à l'œuvre. Dans les trois projets analysés, nous identifions les nouveaux rapports de l'homme à la nature, au mouvement et au temps comme dimensions de l'ouverture de la ville.

Ces trois dimensions se révèlent déterminantes de la relation espace-société et sont historiquement et géographiquement situées (Declève, 2004, 2009). Elles apparaissent à l'articulation des structures territoriales et aménagements des espaces, des pratiques et usages et des représentations et projets : considérant la place des espaces ouverts dans les territoires et les processus de coproduction dont ont fait l'objet ces espaces, nous pouvons relever comment la nature, le mouvement et le temps agissent en tant que support des activités humaines, individuelles et collectives ; comment elles répondent aux besoins fonctionnels et sociaux des habitants des villes. En tant qu'éléments signifiants des lieux habités, ces dimensions nourrissent aussi les représentations et matérialisent les rapports sensibles de l'homme à son environnement. Leurs modalités de mise en œuvre renvoient aux valeurs que l'on peut attribuer aux espaces ouverts. Ces dimensions alimentent les récits qui accompagnent les projets dont ils font l'objet, comme en témoignent les images et registres sémantiques mis en œuvre par les acteurs des territoires. Les aménagements du temps, du mouvement et de la nature contribuent à la diversité et à la multifonctionnalité des espaces ouverts. Les modalités de mise en œuvre de ces facteurs permettent en effet la diversité des activités (réponse aux besoins fonctionnels et sociaux) dans l'espace mais aussi la diversité des expériences spatiales (perceptions et ambiances) et des représentations (symboliques et culturelles). Les figures contemporaines du temps, du mouvement et de la nature définissent aussi les enjeux d'adaptabilité et d'évolutivité des territoires.

C'est dans la façon dont sont mises en œuvre formellement et méthodologiquement ces trois dimensions dans la fabrique de parcs intra-urbains que nous pouvons finalement définir une esthétique de l'ouverture.



Illustration 16. Séquences végétales à Saint-Léonard. Photos : Denef, 2008-2011

## **Chapitre 5.**

### **Espaces (ou)verts ? Désirs et enjeux de nature en ville**

En tant que facteur d'ouverture de la ville, la nature est à la fois une composante physique, matériau vivant avec ses lois de mises en œuvre, mais aussi un matériau culturel et symbolique qui contribue à la scénographie urbaine et au métabolisme social et environnemental des territoires. La nature tantôt renvoie à la place des composantes naturelles (le végétal, l'eau, les sols) dans les occupations du sol, tantôt aux fonctionnements environnementaux des territoires. La question du rapport de l'homme à son environnement implique que le concept de nature fait appel à des points de vue tant spirituels et philosophiques, sociaux, politiques qu'à l'évolution des techniques. Dans ces différents champs de visions, on considère les alternances entre le divin et le séculier, entre la raison et le sentiment, entre la contemplation et la peur, entre la nature sauvage et sa maîtrise. Les modalités de mise en œuvre de la nature dans le développement des territoires se définissent dans l'articulation entre les techniques (urbaines et botaniques) et leur dimension signifiante. Dans les lignes qui suivent, nous considérons les fonctions de la nature : symboliques et culturelles, politiques, sociales, environnementales. L'intégration des différentes fonctions de la nature nous apparaît comme une des conditions de l'intégration ou de l'opposition entre une vision métropolitaine du développement de la ville et une vision localiste de la ville comme lieu de vie. Ensuite, après un parcours des liens entre histoire de l'art des jardins et développement urbain, nous posons la double question : Quel projet de nature dans la ville ? Et quelle nature pour quel projet ? Enfin nous revenons à la fabrique de parcs intra-urbains en y identifiant les modalités d'expression de la nature comme contribuant à l'ouverture de la ville.

#### **5.1. Enjeux symboliques, sociaux et environnementaux de la nature en ville**

##### **5.1.1. La nature comme phénomène écouménal (Dimension symbolique)**

Pour Augustin Berque (1997), « *La nature c'est tout ce qui n'a pas besoin de l'homme pour exister* ». La nature est donc un concept qui est étranger à l'homme mais qui est en même temps intimement lié à son être. André Corboz traduit ainsi la complexité de cette relation nature, homme, territoire : « *[s]a double manifestation [du territoire] de milieu marqué par l'homme et de lieu d'une relation psychique privilégiée laisse supposer que la Nature, en Occident toujours tenue pour une force extérieure et indépendante, devrait plutôt se définir comme le champ de notre imagination. Cela ne signifie pas qu'elle est enfin domestiquée, mais plus simplement que, dans chaque civilisation, la nature, c'est ce que la culture désigne comme telle. Il va de soi que cette définition s'applique aussi à la nature humaine.* » (Corboz, 2001, p.229).

La nature fait partie de l'humain autant que l'humain fait partie de la nature. La nature renvoie l'homme à ses origines, à ses racines, à son être au monde. C'est donc par rapport à la nature que se définissent les sociétés humaines et leurs établissements dans la relation au monde terrestre, à l'environnement qui les précède. La nature est donc à la fois une réalité physique, objective et une représentation sociale de cette réalité qui implique une mise à distance, une prise de conscience de l'homme par rapport à son environnement. Augustin Berque (1997) énonce donc la nature comme un phénomène écouménal, qui définit une « *relation entre l'homme et l'étendue terrestre* ». La nature résulte aussi de la médiance, c'est-à-dire de la dimension « *à la fois physique et phénoménale, écologique et symbolique* » de cette relation de l'homme à son environnement. Augustin Berque considère aussi la dimension « *trajective* » de la nature. Celle-ci est définie comme « *combinaison médiale et historique du subjectif et de l'objectif, du physique et du phénoménal, de l'écologique et du symbolique produisant une médiance.* » (Berque 2000).

En termes symboliques, la nature est donc la mesure et la représentation de la maîtrise que l'homme a de son environnement, soit d'un point de vue religieux ou spirituel (symbole de tout ce qui dépasse l'homme dont ses origines, ses racines, sa mémoire, etc.), soit d'un point de vue social ou politique (symbole de pouvoir et d'appropriation de l'espace). Cette fonction symbolique de la nature détermine la fonction paysagère de la nature, sa fonction signifiante dans le marquage des territoires ou la scénographie des espaces publics.

La nature, c'est aussi l'autre de la ville, le dehors de la ville, ce qui l'a précédé. Nous avons évoqué ci-dessus la place de la relation ville-campagne dans la structuration de l'urbanisation des territoires. De nombreux auteurs évoquent l'antériorité de la ruralité par rapport à la culture urbaine. Ils considèrent aussi le concept de nature comme issu de la culture urbaine. Un regard est posé depuis la ville sur l'environnement naturel et en retour, un environnement spatial est composé qui équilibre les besoins fonctionnels et sociaux de la ville avec les aspirations vitales (liées à la nature humaine) et les désirs (symboliques) de l'homme. (Donadieu, 1999).

Face au développement du phénomène urbain dans les espaces de nature, aux impacts environnementaux et de déterritorialisation énoncés ci-dessus, l'enjeu se noue d'une vision intégrée des territoires et dès lors de la nature et de la ville. Dans la ville elle-même, la nature est toujours recrée. Par définition, la ville est un milieu entièrement anthropique et constitué essentiellement de matières minérales (nécessaires pour accueillir les activités humaines d'échanges et d'habitat). Et de l'altérité à l'artifice, la nature est « *capturée par le dessein urbain* ». Nous pouvons aussi considérer, dans une vision plus positive, à la suite de Levy-Strauss que : « *... la ville se situe au confluent de la nature et de l'artifice. Congrégation d'animaux qui enferment leur histoire biologique dans ses limites et qui la modèlent en même temps de toutes leurs intentions d'êtres pensants, par sa genèse et par sa forme, la ville relève simultanément de la procréation biologique, de l'évolution organique et de la création esthétique. Elle est à la fois objet de nature et sujet de culture ; individu et groupe ; vécue et rêvée : la chose humaine par excellence.* » (Levy-Strauss, 1955 in « *Penser la ville* », p.422).

### **5.1.2. Les attentes et préoccupations des citoyens (Dimensions sociale et culturelle)**

Les fonctions et attentes en termes de nature dans la ville s'expriment d'un point de vue social et fonctionnel, d'un point de vue symbolique et culturel ou encore d'un point de vue environnemental. En témoignent les enquêtes sociales concernant les qualités de l'environnement et du cadre de vie et les attentes en matière d'espaces ouverts déjà évoquées ci-dessus ou encore l'étude des attentes sociales de paysages développée par Yves Luginbühl (2001) et les références à la société paysagiste développées par Pierre Donadieu (2002).

La demande sociale de nature pour les habitants des villes concerne l'accessibilité à des espaces verts périphériques sur lesquels portent des attentes en termes paysagers, et de fonctions récréatives, ainsi que de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les attentes en termes de nature pour les citoyens concernent également l'aménagement d'espaces verts au cœur des tissus urbains en réponse à des attentes de loisir, de rencontre, de détente mais aussi culturelles plus proches et accessibles. Ces attentes concernent aussi les ambiances et paysages urbains par la verdurisation et le paysagement des espaces ouverts urbains.

La nature constitue un enjeu de l'amélioration du cadre de vie en ville mais aussi un équipement associé aux différentes fonctions urbaines. Les attentes seront différenciées en fonction qu'elles voisinent des occupations résidentielles, commerciales, des équipements et services ou des espaces de production. Les types de logements (collectifs ou individuels) et types de populations (âge, densité, cultures) conditionnent également les attentes de nature, en termes d'accessibilité et de qualité, voire d'équipement des espaces. Les aménagements rendent possible une série d'activités : activités productives (alimentaires et autres), activités récréatives (sport, jeux, loisirs, détente), activités éducatives, activités sociales (privées, collectives, publiques). Aux différents types d'activités (et de populations) correspondent des rythmes de fréquentation : quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle, exceptionnelle.

Dans des contextes urbains denses, où les logements ne comptent pas d'espace extérieur privé l'aménagement de la nature répond à un besoin d'espace, d'air et de lumière. Ces besoins s'avèrent plus nécessaires encore pour les jeunes et les enfants pour qui les espaces de nature constituent des espaces de mouvement, d'activités multiples mais aussi de diversification des expériences sensorielles (Van Herzele, 2001).

Les aménagements de nature répondent aussi à des besoins de contact et d'appropriation qui se marquent par des soucis de connaissance (guides nature et jardins collectifs), des besoins de préoccupation. L'implication des citoyens dans l'entretien et la gestion des espaces verts en témoignent. Dans ce sens, la nature agit aussi comme facteur d'intégration sociale, notamment de personnes allochtones et de personnes isolées (Van Herzele, 2001). Ces questions renvoient aux dispositifs d'accompagnement social et de médiation nécessaires à l'équilibre social de la ville. Dans ce sens l'aménagement d'espaces de nature est générateur aussi de partenariats entre acteurs publics

et société civile (citoyens et associatif) et agit sur l'évolution des pratiques professionnelles que ces enjeux génèrent.

La nature est un matériau vivant et confère donc une dimension évolutive intrinsèque aux espaces ouverts, au-delà de leurs pratiques et usages. Les temporalités de la nature marquent les cycles quotidiens et contribuent à la prise de conscience des rythmes journaliers, saisonniers, de la vie (croissance), souvent moins perceptibles en ville (Clergeau, 2007). Les temporalités de la nature participent au développement des activités humaines et contribuent à une dimension symbolique de la valeur du temps. Clergeau évoque la notion des échelles historiques du paysage, des « temps morphologiques », temps propres aux modifications des formes. Il interroge les rythmes de transformation différenciés entre les composantes de la ville, notamment entre espaces bâtis et non-bâtis (Clergeau, 2007). Bernardo Secchi (2009) évoque la nature comme temporalité intermédiaire entre le temps des individus (caractérisé par des cycles courts, flexibles, mouvants) et le temps de la société.

L'attente sociale et la recherche actuelle d'espèces connues endogènes témoignent aussi d'une relation symbolique au patrimoine et au-delà, au développement durable. L'attachement symbolique de la population au végétal s'exprime par exemple par les campagnes de lutte contre l'abattage ou de protection de la biodiversité.

La nature touche également à la dimension économique de la ville. Le choix du type de nature aménagé est induit par des questions de coûts d'installation et de gestion dans lesquels sont aussi prises en compte les pressions du milieu dans lequel les espaces sont aménagés. La dimension économique de la nature se mesure aussi dans l'équilibre financier que représente l'aménagement d'espaces verts dans les projets urbains. Comme énoncé en ce qui concerne globalement les espaces ouverts, il est difficile d'estimer les retombées économiques de l'aménagement d'espaces de nature en ville. Celle-ci agit sur les valeurs foncières et peut agir comme moteur pour le développement d'opérations qui contribuent à la régénération urbaine. De même, la ville et les quartiers bénéficient globalement de retombées issues de l'amélioration de l'attractivité et de la fréquentation du site. Les animations et fonctions culturelles, l'installation de fonctions horéca ainsi que la valorisation touristique des espaces de nature y contribuent également.

### **5.1.3. De la nature au processus : la ville comme écosystème (Dimensions fonctionnelle et environnementale)**

L'écologie se définit comme l'étude des relations entre les êtres vivants et entre les êtres vivants et leur environnement. Considérer la ville selon ce point de vue, comme un écosystème nous paraît porteur non seulement des enjeux d'intégration de la ville dans le territoire mais aussi de la nature dans la ville. Cette double intégration est une condition du fonctionnement du système urbain et du système territorial.

Rombaut (2009) rappelle trois niveaux de relations qui peuvent caractériser la place de l'homme dans l'écologie et de la ville dans le territoire : la place de

l'homme dans les relations entre les éléments biotiques et a-biotiques, les relations entre territoires urbanisés et territoires ruraux et finalement l'interaction entre les échelles depuis l'intérieur du bâtiment au site, quartier, district, ville, territoire. La dimension environnementale de la nature en ville nous amène dès lors à considérer les relations entre le bâti et le non bâti ainsi que les relations entre les différents types d'espaces ouverts.

Le point de vue de l'écologie urbaine se doit d'être intégré en termes environnementaux (conditions de la biodiversité en milieu urbain) mais aussi d'un point de vue culturel. Philippe Clergeau (2007) reconnaît dans cette double intégration le passage d'une écologie scientifique à une écologie du paysage urbain. Nous pouvons également reprendre l'idée d'infrastructure écologique qui présente les aménagements de nature comme équipements pour améliorer notre vie quotidienne (s-RSA, 2006, p.56).

L'aménagement de la nature en ville s'inscrit aussi dans une conscience écologique de l'habiter en ville. Elle contribue notamment à améliorer la biodiversité et l'équilibre climatique des espaces urbains (température de l'air, ventilation, ensoleillement) et à réduire les nuisances comme les pollutions atmosphériques, des eaux et des sols, les odeurs et les bruits. La nature impacte aussi sur la santé des citoyens, tant d'un point de vue physiologique que psychologique (Van Herzele, 2001).

## **5.2. Des jardins à la ville, la nature comme projet**

### **5.2.1. Histoire des jardins et développement urbain**

#### ***Des jardins à la ville***

L'état de l'art des jardins dépend toujours d'une part des facteurs géographiques et climatiques et d'autre part d'un état social, politique, religieux ou spirituel d'une société à une époque déterminée (Grimal, 1954). Françoise Choay reconnaît l'originalité de l'art des jardins dans le fait « *qu'il emprunte à la nature une partie de ses composantes pour exprimer, à travers un espace repensé, ce que les civilisations ont considéré comme l'essentiel de leurs aspirations.* » (Choay, 2005, p.82). A travers les ambiances et les expériences que proposent les jardins et en faisant appel à de nombreux mythes et symboles, les jardins transmettent à la fois un message et offrent un cadre aux activités de l'homme (Choay, 2005).

Dans les lignes qui suivent, le jardin est envisagé comme figure paradigmatique de l'ouverture de la ville. A la suite de nombreux auteurs (Capel, 2002 ; Corboz, 2001 ; Marot, 1999 ; Occhiutto, 2005 ; Secchi, 2006), nous le considérons tantôt comme métaphore des figures de la ville, tantôt comme objet spatial constitutif des structures territoriales et urbaines.

Reprenant les concepts développés par Augustin Berque, nous pouvons considérer le jardin et le paysage comme trajection ; comme expression formelle et représentation spatialisée du rapport de l'homme au monde et à la nature (la sienne et celle de l'univers). L'art des jardins se définit depuis

toujours par la relation dialectique entre l'espace clos, le microcosme du jardin et le macrocosme de l'univers. Expression de l'organisation sociale et politique de la société, le jardin s'offre aussi comme une représentation d'un territoire et devient le symbole de la puissance humaine et de la maîtrise des éléments, des forces de l'univers par l'homme. Les jardins sont aussi une production et un symbole du rapport de la société urbaine à la ruralité, du lien entre la ville et les territoires qui l'entourent.

Le jardin se caractérise aussi dans sa relation avec les arts : tout d'abord, l'intégration de la création de jardin dans le domaine des arts repose d'une part sur sa dimension signifiante énoncée ci-dessus, et d'autre part sur les conditions techniques de la réalisation des jardins. L'art des jardins nourrit aussi et se nourrit des autres disciplines artistiques. Nous pouvons en effet relever un grand nombre de réciprocitys avec les arts de l'espace (architecture et sculpture), les arts visuels (peinture et arts graphiques), la littérature, voire avec les arts scéniques. Plusieurs auteurs évoquent même l'art des jardins comme « synthèse des arts » (Donadieu, 2007 ; Le Dantec, 1996 ; Pechère, 1995) : « ... il (le jardin) est en effet : Architecture par sa composition, Sculpture par le modelage du terrain, Peinture par l'effet des arbres colorés, Musique par les rythmes de sa composition, Et par le chatolement de ses fleurs, Poésie, théâtre (décor) et même danse. » (Pechère, 1995, p.19).

Les jardins sont aussi des lieux de recherche et d'expérimentations techniques et scientifiques : en hydraulique et ingénierie territoriale, en botanique et en écologie. A ces vocations scientifiques s'ajoutent souvent une dimension éducative. On peut observer ainsi que le développement des jardins botaniques est souvent associé à des lieux de production et de diffusion des savoirs : d'abord dans les monastères et ensuite dans les universités.

Finalement, l'histoire des jardins nous éclaire sur les représentations des rapports de l'homme à la nature, la société et la ville elle-même autant qu'elle constitue une exploration (expérimentation) des typo-morphologies urbaines. Les jardins peuvent ainsi être considérés comme avant-garde de la planification urbaine et préfiguration des principes d'aménagement du territoire. Dans sa « Première leçon d'urbanisme », Bernardo Secchi introduit ainsi sa réflexion sur les figures de la ville : « *[L]e jardin, 'ornement' du sol, citadelle de l'otium, cité du ciel ou lieu du mythe, a toujours été la métaphore de la ville et de la société, lieu désigné pour préfigurer une société réputée bien ordonnée et en exprimer l'idéologie.* » (Secchi, 2006, p. 21).

L'étude des relations entre l'art des jardins et le développement urbain met en évidence une évolution sur trois axes de croisement : celui des rapports entre la composition des jardins et la planification et le dessin du territoire et de la ville, celui de la scénographie des espaces public (espaces et modes de production) et enfin celui de la place de la nature dans l'aménagement des villes.

### *De la composition des jardins au dessin de la ville*

Le premier croisement entre art des jardins et développement territorial concerne les liens entre les styles (règles de composition) des jardins et le dessin (tracés) des villes et des territoires. On peut énoncer d'abord le fait que les règles de composition explorées dans les espaces clos des jardins sont reprises dans les tracés urbains, ou du moins que ceux-ci subissent les mêmes influences artistiques et intellectuelles. A partir de la découverte de la perspective, à travers la multiplication des articulations visuelles et spatiales et du travail des limites, on peut retracer l'évolution suivante dans l'histoire de l'art des jardins : jardin et architecture sont d'abord reliés entre eux (jardins renaissants), puis les espaces du jardin entre eux (jardins baroques) et enfin les jardins et territoires (jardins classiques).

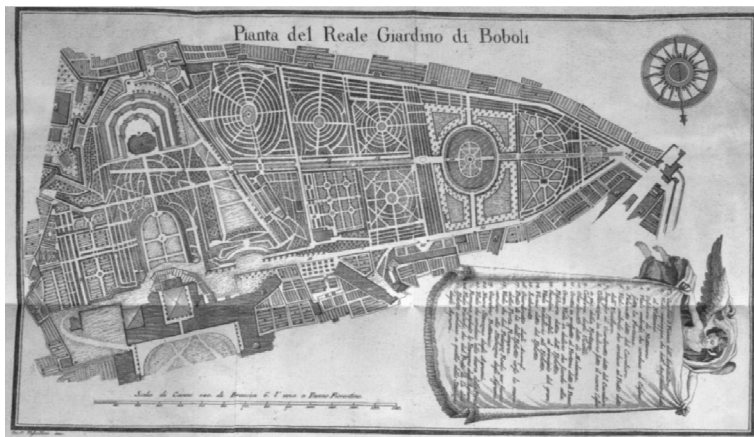


Illustration 17. Les Jardins de Boboli, Palazzo Pitti, Florence. Tribolo, Ammanati, 1549-1570.



Illustration 18. Les jardins de Versailles. André Le Nôtre (Gravure par Pierre Le Pautre). Sources : Capel, 2002, p.249

S'affranchissant des règles formelles du classicisme et sous l'influence d'un retour à la ruralité en Angleterre, les jardins pittoresques ou paysagers, (anglo-chinois) occupent d'abord des mailles dans les tracés géométriques des extensions des villes du XVIIIe et XIXe siècle. On retrouve ensuite cette composition pittoresque dans le dessin des parc systems (principalement aux Etats-Unis) dans lesquels des avenues arborées relient des poches de nature diversifiées et articulées qui constituent l'armature de la densification urbaine (voir ci-dessous). Le style pittoresque influence aussi la composition urbaine des cités-jardins dont l'objectif est de créer la ville à la campagne.

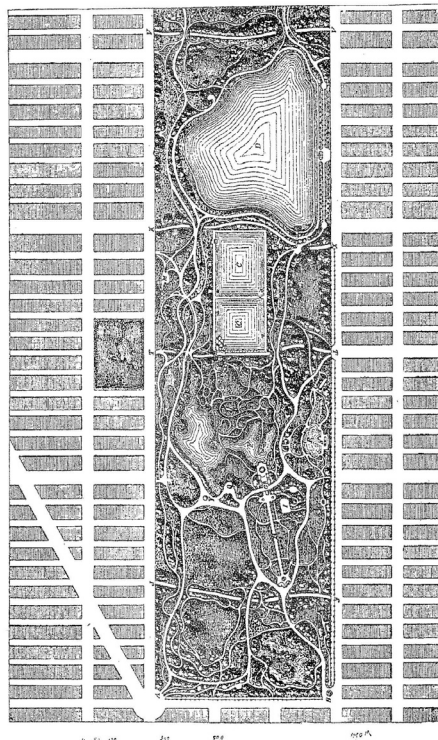


Illustration 19. Central Park, New York. F.L. Olmsted et C. Vaux, (Edouard André 1879). Sources : Capel, 2002, p.307

On peut ensuite envisager les nombreux cas où la composition des jardins se prolonge dans le territoire et/ou les tissus urbains qui les environnent. Des exemples bien connus de ces prolongements entre les jardins et leur environnement sont le parc de Versailles ou encore Jardin des Tuileries à Paris, prolongé d'abord par le Cours de la Reine et ensuite par les Champs Elysées.

Enfin on peut aussi signaler les cas où jardins et promenades s'installent par substitution sur des structures urbaines significatives comme par exemple les enceintes médiévales aménagées en boulevards ou à notre époque les mises en paysages des infrastructures de mobilité.

La période fonctionnaliste apparaît comme une phase de rupture dans la filiation entre l'art des jardins et le dessin des villes. A l'échelle territoriale, le développement se caractérise alors par une indéfinition des espaces ouverts de la structure urbaine. A notre époque, nous pouvons émettre l'hypothèse que

nous ne nous situons plus dans une filiation entre jardins et dessin des villes mais qu'on évolue davantage vers une intégration des jardins dans le développement urbain, une recherche de composition intégrée (du moins fonctionnelle et environnementale) des jardins et des villes. On peut identifier en effet une série d'inversions où ce sont les logiques territoriales et urbaines qui influent sur le dessin des parcs et jardins : les facteurs de mobilité (multimodalité et intermodalité), d'environnement (techniques environnementales, hypernaturalisation, gestion différenciée, etc.), de programmation (multifonctionnalité, mixité sociale et culturelle, etc.) imposent les règles de composition des espaces urbains et définissent des nouveaux styles de jardins.

### *Des jardins à l'espace public*

Le deuxième croisement entre jardin et développement territorial concerne l'ouverture des jardins au public qui conditionne la place des jardins dans les scénographies urbaines, et par là, l'ouverture sociale du territoire.

Dans les villes du Moyen Age, la nature est présente dans la ville comme espace utilitaire et de plaisir associé aux activités et domaines privés (parcs et jardins des demeures des classes dominantes, des pouvoirs locaux et des domaines religieux). Réponses à une recherche d'ailleurs par rapport à l'environnement urbain, reproductions édéniques, les jardins se situent souvent à l'extérieur des villes. Quand ils sont insérés dans le tissu urbain, ils sont entourés de murs qui les protègent de la ville.

L'ouverture des jardins au public répond dans un premier temps à une logique de mise en scène des pouvoirs royaux, au temps de la vie de cour où les jardins sont des lieux de fêtes et d'événements organisés par le roi. Les jardins sont alors aussi des lieux d'exposition de la culture humaniste.

Dans un deuxième temps, l'ouverture des jardins privés au public accompagne les élans de démocratisation de la société (après la Révolution française). Aux XVIIIe et XIXe siècles, le développement des jardins publics et des promenades répond aux attentes récréatives et de déambulation ostentatoire de la société aristocratique et bourgeoise. Ils correspondent aussi à des préoccupations hygiénistes (et sociales) induites par le développement industriel des villes.



Illustration 20. Les promenades du Luxembourg, Paris, Gravure, 1729.  
Sources : Noury et Givry, 1997, p.11

Dans les phases de planification des extensions urbaines qui marquent la fin du XVIIIe et le XIXe siècles, les jardins publics (et autres espaces de nature comme les bois et les cimetières) sont considérés comme équipements urbains et intégrés dans la composition, dont ils deviennent parfois des espaces structurants. Au cours des phases d'expansion urbaine des XIXe et XXe siècles, une série de jardins et domaines privés préexistants dans le territoire agricole ou dans des noyaux ruraux traditionnels sont progressivement enserrés par le bâti, préservant ainsi des poches de nature dans le tissu urbain qui se densifie.

Le XXe siècle est marqué par une ségrégation des fonctions, la segmentation des espaces urbains et la dissolution de l'espace public. Les espaces verts indifférenciés sont définis uniquement en tant que superficies minimales nécessaires (Péraldi, 1985, Le Dantec, 1996). A cette indifférenciation des espaces s'ajoute l'importance croissante de la place prise par la voiture qui devient l'élément matériel et symbolique structurant de l'aménagement des villes.

Après la période moderniste marquée par le déclin quantitatif et qualitatif de l'espace public, en réponse à la problématique de dégradation des centres urbains, jardins et parcs s'inscrivent comme outil des politiques de renouvellement urbain. Complétant les programmes sur l'espace public, ces projets visent à l'amélioration du cadre de vie et ainsi au renforcement de l'attractivité résidentielle des centres urbains. Ils s'inscrivent comme éléments structurants des projets urbains. Ils répondent souvent aux objectifs de développement social et constituent des objets privilégiés des dispositifs de participation. Ils s'appliquent principalement dans des quartiers dégradés et concernent souvent des espaces industriels en reconversion.

De nos jours aussi, l'ouverture des jardins et parcs privés au public dans le cadre d'événements et de manifestations environnementales ou culturelles patrimoniales valorise fortement le jardin comme objet culturel, de lien social et de sensibilisation à la nature, renvoi au rapport hédoniste de l'homme à la nature. Cette sensibilisation et prise en considération des espaces ouverts privés dans le développement social et urbain de nos villes contemporaines est renforcée par la vision écosystémique des villes.

#### *Natures, structures territoriales et scénographies urbaines*

Le troisième croisement entre jardins et développement territorial concerne l'usage de la nature comme matériau dans l'aménagement et la scénographie des villes. Aux différents moments de développement, l'équilibre entre la structuration de la ville par ses espaces ouverts ou par ses espaces bâtis évolue. Et ce n'est que progressivement que le végétal est introduit comme matériau de l'aménagement de l'espace public. Le rythme respecte les phases du développement urbain considérées ci-dessus : d'abord l'ouverture et l'insertion d'espaces ouverts dans le tissu urbain. Ensuite, les aménagements et plantations (marquage) d'espaces ouverts constitués, souvent structurants socialement et urbanistiquement. Après cela, les extensions territoriales planifiées et structurées sur les espaces ouverts.



Le tableau de synthèse ci-joint reprend les trois points de vue du croisement entre art des jardins et développement urbain développés ci-dessus (tracés, caractère public et mise en œuvre de la nature) aux différentes époques qui nous amènent du Moyen Âge à la ville des princes et des rois (grandes monarchies du XVe au XVIIIe), la ville bourgeoise et industrielle (début de la démocratisation et du capitalisme, fin XVIIIe-XIXe), la ville moderniste du début et milieu du XXe siècle (reconstruction et progrès, développement de l'automobile, étalement urbain et dégradation des centres), la ville postindustrielle de la deuxième moitié du XXe siècle et enfin la ville territoire contemporaine de la métropolisation.

|                                                         | Composition des jardins et dessin des villes                                                                                                                                                                                            | Ouverture des jardins et espaces publics                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Végétal et scénographies urbaines                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ville du Moyen Âge</b>                               | jardins clos, privés, associés aux ensembles architecturaux (palais et monastère) ou extérieurs à la ville (secondes résidences et domaines agricoles) – proximité de la campagne.                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Villes des Rois et des princes (XVe au XVIIIe)</b>   | Prolongement des jardins royaux dans la composition urbaine, mise en scène des palais et monuments – perspectives                                                                                                                       | Ouverture des jardins pour les fêtes, mises en scène du pouvoir – ouverture des jardins botaniques                                                                                                                                                                                                                                                       | Plantation des tracés royaux – jardins botaniques                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Ville bourgeoise (XVIIIe-XIXe)</b>                   | Jardins pittoresque – retour à la ruralité – liaisons vers les lieux de villégiature                                                                                                                                                    | Développement des espaces de récréation et de détente et des lieux de parade sociale : les jardins publics et les promenades<br>Souti de bien-être des populations ouvrières : jardins publics et agriculture urbaine (associée au logement) – accessibilité aux bois (villégiature d'un jour accessible en train) – démocratisation de la villégiature. | Plantations des structures existantes : remparts et boulevards                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Ville industrielle (XIXe)</b>                        | Assainissement de la ville – nouveaux tracés et extensions sous formes de poches extérieures aux villes – liaisons vers les bois                                                                                                        | Espaces de récréation et de nature pour les populations ouvrières – accessibilité pour la villégiature d'un jour aux bois – dualisation sociale marquée dans les espaces publics plantés (types de promenades)                                                                                                                                           | Plantation des nouveaux tracés et promenades – le végétal comme élément de structures : liaison vers les poches naturelles et vers les nouveaux ensembles (cités-jardins) et le végétal comme espace tampon sur les structures de                                                                                         |
| <b>Ville Moderne</b>                                    | Absence de dessin, indéfinition de l'espace – grandes étendues                                                                                                                                                                          | Zonage des fonctions – espace public soumis à l'autonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                | L'espace ouvert comme socle différencié sur lequel s'organisent les fonctions de la ville                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Ville postindustrielle (XXe)</b>                     | Eclectisme des styles et absence de structure territoriale : étalement urbain, fragmentation des espaces ouverts, homogénéisation des paysages                                                                                          | Espaces verts, zones de récréation indéfinies – omniprésence de la voiture dans l'espace public – déclin qualitatif et quantitatif de l'espace public                                                                                                                                                                                                    | Friches et espaces désaffectés où le végétal reprend ses droits. Augmentation des aspirations sociales à la nature et au paysage – émergence de la conscience écologique – reconnaissance et valorisation des friches et délaissés urbains – nature comme projet face à la fragmentation, l'hétérogénéité des territoires |
| <b>Ville Contemporaine – Métropolisation (XXe-XXIe)</b> | Recyclage urbain des sites industriels et rénovation des centres anciens – réaffirmation, redécouverte des structures urbaines (tracés ferroviaires, infrastructures de mobilité, voiries) et paysagère (cours d'eau, espaces naturels) | Privatisation, marchandisation, esthétisation de l'espace public – importance de l'image – retour à la nature et à des recherches de composition – demande sociale de paysage (objet et image)                                                                                                                                                           | Végétal comme outil de couture dans les tissus urbains denses et dans les grands territoires (paysages) – végétal comme élément de structuration des sites à réaffecter                                                                                                                                                   |

Tableau 3. Synthèse des croisements entre art des jardins et développement urbain.

### **5.2.2. Quelle nature pour quel projet ?**

A travers ces différentes évolutions nous pouvons interroger la place de la nature dans les projets de développement territorial, voire l'émergence (ou le retour ?) de la nature comme projet de territoire. Nous pouvons également resituer la nature dans sa contribution à l'ouverture de la ville en reprenant les tendances suivantes : l'ouverture territoriale suite à la découverte de la perspective et aux explorations des tracés paysagers, l'ouverture des jardins au public et l'ouverture liée aux enjeux environnementaux et paysagers actuels. Nous situons aussi les moments de fracture que sont le fonctionnalisme et l'étalement urbain. Et soulignons dans ce contexte, les risques que la densification actuelle de la ville ne prolonge cette rupture entre le dessin (dessein) de la nature et le dessin de la ville.

#### ***La nature et la maîtrise des territoires***

Des croisements entre histoire des jardins et développement urbain, on peut relever une série de moments où la nature agit comme matériau de projets, voire comme moteur du projet urbain. Deux moments-clés sont à souligner durant lesquels la nature est support du dessin des villes dans une vision territoriale intégrée. Premier moment, le développement de la ville bourgeoise du XIXe considère le végétal comme un support soulignant l'ensemble des structures urbaines et pose la question du rapport entre ville et campagne dans une approche polarisée. Dans un deuxième moment, les projets contemporains du type landscape urbanism utilisent la nature comme élément de couture entre des fragments isolés dans le territoire auxquels on souhaite redonner une structure, dans des visions systémiques (polycentriques ou isotropiques). La nature devient un projet en soi, lié aux processus territoriaux, aux opportunités et enjeux de développement et aux préoccupations environnementales. La nature comme projet relie les territoires urbains, périurbains et ruraux mais s'installe de façon très différente en fonction des territoires où elle s'applique. Dans les territoires périurbains, elle permet de rendre une unité, une cohérence, une structure. Secchi (2009) voit d'ailleurs les territoires périurbains comme des territoires en attente de projet. A ce niveau, le projet de nature se traduit dans la place que la ville prend dans le système territorial, voire dans la ville comme écosystème. Appliqué aux territoires urbains, le projet de nature entend souligner, prolonger, métamorphoser, intégrer des structures existantes et les inscrire à l'échelle des territoires.

Parallèlement, Sophie Lefloch et AS Devanne (2004) énoncent l'enjeu de préserver le vide. Bernard Declève parle d'(A)-ménager le vide pour faire référence à cette capacité, que les auteurs considèrent comme une qualité, qu'ont les espaces ouverts à accueillir des activités et aménagement informels, voire chaotiques (Declève, 2009).

#### ***La nature comme solution aux maux urbains***

Deux moments sont à souligner aussi où la nature apparaît comme moyen pour résoudre les maux urbains : l'hygiénisme du XIXe siècle et l'émergence de la conscience écologique dans la deuxième moitié du XXe siècle. A ces deux

moments, la nature apparaît comme solution à des problématiques sociales en ville.

Dans les approches hygiénistes du XIXe siècle, la plantation des voiries structure la ville et l'aménagement d'espaces verts est envisagé comme condition du bien être-dans un contexte où la ville industrielle constitue un cadre de vie nuisible à la santé mais aussi à l'équilibre social. Dans un contexte de démocratisation de la société, elle répond à des volontés d'amélioration des conditions de vie des classes ouvrières d'abord, des classes moyennes ensuite, tant d'un point de vue sanitaire qu'en termes d'occupation du temps libre. Dans les deux cas, ces évolutions correspondent à des développements en termes de mobilité ainsi qu'à des considérations concernant les équilibres entre temps de travail et temps de loisir.

Le moment de la prise de conscience écologiste recourt dans une certaine mesure à des logiques sécuritaires et de précaution. La ville y occupe une position ambivalente. Le modèle de concentration se présente comme une solution à la préservation des équilibres environnementaux à l'échelle des grands territoires. En même temps, la ville ou plutôt les modes de vie urbains de plus en plus généralisés dans nos territoires occidentaux se présentent comme facteurs de production de nuisances environnementales.

Dans les deux cas, ces ruptures ou situation de crise constituent des moments de prise de conscience de l'importance des espaces ouverts et verts pour l'amélioration des conditions de vie en ville. Cette prise de conscience s'inscrit dans un projet de développement social, même si les visions diffèrent entre celles la ville industrielle du XIXe et celles de la ville postindustrielle et métropolitaine. Elle se présente aussi comme facteur d'équilibre environnemental des territoires urbanisés dans une vision écosystémique planétaire. Les spécificités de la prise de conscience environnementale doivent être replacées dans un contexte élargi, une approche globale des territoires, une vision du développement qui s'appuie sur une vision plus systémique. Dans notre premier chapitre, nous avons évoqué les liens avec la notion d'écosystème et son application aux différentes échelles du territoire et au milieu urbain. Cette vision systémique répond aussi à la complexité contemporaine du développement des territoires, qui ne peut plus s'appuyer sur une approche dichotomique des réalités territoriales (segmentation des espaces et des modes de vie) suite au phénomène de globalisation et à la mobilité associée.

### ***Le récit du progrès***

En termes de progrès, on se trouve aujourd'hui face à un moment de critique et de profonde remise en question par rapport au projet moderniste. Le principe de l'ouverture territoriale s'inscrit en réaction à une approche fonctionnaliste de zonage, à la logique de la « tabula rasa » qui a conduit à une vision restreinte du territoire dans l'espace et dans le temps. Le récit du progrès suppose des dangers à plusieurs niveaux. La poursuite de la logique de zonage implique de grandes difficultés pour inverser les fonctionnements et modes de vie producteurs d'étalement. Les efforts d'intégration paysagère des

infrastructures et zones d'activités peuvent aller dans le sens d'un maquillage et contribuer à ce que Christian Calenge dénonce comme verdolâtrie (1995) plutôt que dans le sens d'une réelle remise en cause des tendances fonctionnalistes. Autre danger, l'émergence d'un nouveau culte du progrès dans lequel le recours aux technologies pour répondre aux risques environnementaux prend le pas sur une réelle tentative de réintégration des systèmes territoriaux. A contrario, l'exemple des approches allemandes du paysage cité par Clergeau (2007) ou mis en évidence par Peter Latz (in Masbouni, 2002) fait preuve de beaucoup de pragmatisme et de technique dans les aménagements, définissant ainsi une esthétique spécifique.

C'est finalement la combinaison des préoccupations environnementales et territoriales qui fait que la nature apparaît comme solution aux problématiques actuelles de l'urbanisation des territoires. La nature comme projet se présente comme une des voies de développement durable, considéré comme un projet de société, un modèle de développement inéluctable (Berque, 1998 ; Clergeau, 2007).

### **5.3. Expressions : déclinaisons de natures**

Jean-Pierre Le Dantec (1996) propose les trois « états » nature suivants : la nature vierge, la nature campagnarde (fonction productive) et la nature aménagée (fonction scénographique où la nature est utilisée comme matériau et dont la mise en œuvre fait référence à autre chose qu'à elle-même). Dans ce dernier état, la nature devient signifiante, et deux systèmes de référence s'appliquent : soit la nature sauvage est reconstituée, soit la nature est aménagée en référence à autre chose. La reconstitution de la nature peut se faire de façon artificielle dans la forme (voir les jardins pittoresques), ou au travers de son mode de gestion (voir le jardin en mouvement de Gilles Clément).

Les représentations des rapports de l'homme à son environnement se traduisent dans la mise en œuvre des matériaux de la nature par une recherche d'équilibre entre le naturel et l'artificiel (constitutif de la dimension artistique des jardins) comme expression des variations entre la peur, la contemplation et la maîtrise de la nature. Deux pôles peuvent être identifiés dans les styles : l'esprit constructeur et la géométrie et le recours à la sensation pure, à la naturalité. Cependant, il n'existe pas de jardin entièrement géométrique ou de désordre absolu (Grimal, 1954). La création résulte de l'alternance, de l'équilibre entre les deux tendances. L'importance accordée à l'une ou l'autre est signe d'un contexte spirituel, politique et social, de l'esprit du temps, d'une conception du monde et du rapport de l'homme au monde.

La géométrie des formes (implantation des bassins, cheminements, végétaux) comme les quadrillages des jardins persans ou romains, ou l'usage des perspectives dans les jardins renaissants et classiques caractérise la première tendance. L'ouverture à la naturalité incarne l'autre pôle, qui voit les jardins grecs se développer au cœur de la nature ou les jardins pittoresques reproduire

des « formes » organiques imitant la nature sauvage<sup>44</sup>. Dans ces deux exemples, l'ouverture à la naturalité dans les formes internes correspond aussi à une ouverture de l'espace du jardin dans le territoire, à son inscription dans le paysage.

La question de la nature comme composante formelle est définie selon des critères culturels et symboliques ou fonctionnels (support d'usages) et environnementaux (techniques et gestion des flux, conditions de croissance et de développement). A travers le travail de la lumière, de l'air et des matières (l'eau, le végétal (diversité des espèces), le sol) les composantes naturelles définissent et soulignent les structures de l'espace. La composition de l'espace par le végétal s'adapte non seulement aux usages et pressions humaines et urbaines mais exploite aussi les potentiels de développement d'une biodiversité spécifique qu'offre le milieu urbain. (ex. sols remaniés, talus de chemin de fer).

Du point de vue des aménagements des parcs urbains dans les quartiers en régénération de la ville dense, la question de la nature nous amène à étudier la place et l'usage du végétal dans la composition de l'espace. Nous associons ici l'ensemble des dispositifs qui font référence, même dans une mise en œuvre de matériaux minéraux, à des valeurs environnementales (image et référence au fonctionnement de la nature). Il s'agit aussi de mesurer les incompatibilités dans les aménagements entre certaines fonctions urbaines comme les fonctions écologiques par rapport aux fonctions récréatives. Cette approche critique nécessite de situer les espaces les uns par rapport aux autres dans une vision de complémentarité à l'échelle des agglomérations, des paysages (voisinages) et du site.

Les composantes des jardins à travers lesquels on peut caractériser les styles au fur et à mesure des époques sont l'usage des végétaux (les espèces indigènes ou importées, acclimatées, leur implantation (composition géométrique ou organique), leur hauteur, type de taille et entretien (de l'art topiaire à la gestion différenciée), le travail des sols et de l'eau (avec le recours aux dispositifs de terrasses ou des modelages plus souples du terrain ; avec une succession de bassins faisant appel à des techniques hydrauliques plus ou moins élaborées), l'intégration de l'architecture et de la statuaire.

Les critères de composition de ces éléments se définissent dans les types de clôtures (jardins clos ou ouvert sur le paysage, épaisseur et transparence de la clôture, définissant une accessibilité physique et/ou visuelle), la scénographie des parcours (séquences spatiales et visuelles), les articulations entre les espaces (plus ou moins architecturées).

L'usage du végétal, du vivant, comme matériau de l'aménagement implique une adaptation au milieu dans lequel il s'implante, particulièrement en milieu urbain, ainsi qu'une exploitation des potentiels environnementaux du site.

---

<sup>44</sup> Même si la référence à la naturalité passe par une très grande maîtrise de la composition comme le souligne André Corboz qui déclare à propos du jardin pittoresque qu'« il fut aussitôt admiré pour sa liberté alors qu'il était calculé jusqu'à la dernière feuille. » (Corboz, 2001, p.217).

(types de matériaux, types de sols, traitement des eaux de ruissellement, espèces végétales endogènes ou hexogènes). Citons à titre d'exemple le minimalisme d'intervention sur les coteaux de la citadelle et la recherche d'un mode de gestion adapté à ce milieu, notamment avec l'intervention d'un forestier. Comme contre-exemple, nous pouvons énoncer le caractère minéral de l'esplanade où les terres de déblais et remblais rendent la croissance des arbres plus difficiles qu'ailleurs. Dans le cas de Spoor Noord, les travaux d'assainissement du site ont permis de reconstituer un milieu plus propice au développement de la nature ainsi que d'intégrer la récolte des eaux du site et le maintien de celles-ci en surface. Les espèces végétales choisies pour ce projet sont des espèces endogènes.

La dimension environnementale conditionne le choix des espèces et des matériaux. Elle se marque aussi dans les techniques de gestion des sols et des eaux sur le site. Il en résulte une recherche d'espaces et de techniques de plantations appropriées au contexte géographique et climatique. Ces questions botaniques et techniques agissent fortement sur la composition des espaces. Le caractère vivant des composantes naturelles des aménagements génère aussi l'évolutivité des ambiances et des espaces du fait des modes de croissances des végétaux. Evolutivité qui dépend aussi des modalités de gestion mises en œuvre.

Dans ce sens, la question des modalités d'entretien des composantes naturelles définit également des critères de l'aménagement. Dans une approche environnementale mais aussi économique du projet, on privilégie aujourd'hui des modes de gestion simple, une gestion différenciée qui favorise la biodiversité et des aménagements qui permettent l'évolutivité de l'espace. A Spoor Noord par exemple une partie des arbres hautes tiges plantées aujourd'hui est destinée à être replantées lorsque le végétal deviendra trop dense. Le parc joue dans ce cas un rôle de pépinière pour la ville. La question de la composition spatiale induite par le végétal peut aussi impliquer la participation du jardinier dans la création et la composition de l'espace et son évolutivité, principe intégré dans les pratiques de gestion différenciée appliquées pour certains espaces<sup>45</sup>.

La nature touche également à la dimension économique du projet. D'une part le choix du type de nature aménagé est induit par des questions de coûts d'installation et de gestion dans lesquels sont aussi prises en compte les pressions du milieu dans lequel les espaces sont aménagés. La dimension économique de la nature se mesure également dans l'équilibre financier que représente l'aménagement d'espaces verts dans les projets urbains, comme en témoignent les négociations avec la SNCB dans le cas de Spoor Noord ou celles entre le propriétaire privé du site de Tour&Taxis et les autres acteurs publics et de la société civile. Il est difficile d'estimer les retombées économiques du projet d'aménagement de parc et l'équilibre financier des opérations immobilières sur des sites d'enjeux. Par ailleurs, l'augmentation de la valeur foncière dans les quartiers alentours risque d'une part de contribuer à la

---

<sup>45</sup> Et qui renvoie dans sa vision la plus poussée à l'idée de Jardin en mouvement développée par Gilles Clément (Clément, 2006).

gentrification des quartiers, mais elle peut aussi agir comme moteur pour le développement des nouvelles zones de projet. De même la ville et les quartiers bénéficient globalement de retombées issues de l'amélioration de l'attractivité et de la fréquentation du site. Y contribuent aussi les animations et fonctions culturelles ainsi que la valorisation touristique du projet comme dans le cas liégeois.

Intégrant la diversité et l'intensité des occupations humaines, les enjeux environnementaux et de la gestion, on peut observer dans les parcs une diversification des types de nature, entendus comme compositions du végétal : des espaces de développement de la nature, des espaces végétalisés aménagés ou encore des espaces minéraux plantés. A ces types de nature correspondent des fonctions. La nature répond aux fonctions de l'habiter (usages et pratiques anthropiques), aux fonctions paysagères (représentations, scénographie de la nature, mise en scène d'elle-même ou d'autres dimensions signifiantes comme la territorialisation ou le patrimoine, etc.) et enfin aux fonctions environnementales de développement de la biodiversité. On identifie dès lors des espaces de développement de la nature (biodiversité), la nature habitée (usages), et les paysages (représentations et scénographies).

#### **5.3.1. Espaces de développement de la nature**

Parmi les espaces permettant un développement plus libre de la nature propice à la biodiversité, il y a d'une part les espaces de nature existants qui sont valorisés en tant que tels. Il peut s'agir soit de poches vertes préservées suite à des conditions foncières ou des impossibilités constructives, soit des abords d'infrastructures et espaces laissés libres par la disparition de certaines infrastructures. C'est le cas de coteaux boisés de la citadelle où se développent par exemple des espèces spécifiques liées aux vestiges de l'enceinte, ou encore des bords de talus qui sont préservés à Spoor Noord. D'autre part, des espaces de développement de la biodiversité peuvent être aménagés spécifiquement, comme à Spoor Noord où la microtopographie installée dans l'espace permet l'aménagement de buttes sur lesquelles sont plantés des prés fleuris. Dans les deux cas, les modalités de gestion définissent le potentiel de développement de la nature ainsi qu'une esthétique particulière.

Les friches urbaines et espaces de reconversion sont des espaces de redéveloppement de la nature qui reprend ses droits dès que l'activité humaine prend du recul. Ce redéveloppement est valorisé tant en termes biologiques que paysagers. Il crée des espaces qui font partie des continuités entre le parc urbain et la ville car ils s'inscrivent en cohérence avec les structures géomorphologiques du territoire. Ainsi en est-il par exemple des réseaux hydrographiques qui ont structuré les paysages et dont la remise à jour constitue un argument de projet. En effet, après avoir renié les fleuves qui ont conditionné leur développement, de nombreuses villes tentent de réintégrer ces composantes territoriales en substituant à leurs usages économiques des usages sociaux, paysagers et de mobilité. Cette reconversion des structures territoriales comporte une dimension identitaire et un fort potentiel d'imagibilité. Dans le même sens, les abords des infrastructures ferroviaires et

routières constituent également des potentiels de redéveloppement de la nature auquel s'ajoute la définition de réseaux de mobilité douce. La relation entre réseaux verts et mobilité douce se retrouve également dans l'aménagement de parcours sur les pourtours ou à travers des zones de développement de la nature.

Le cas des espaces de développement de la nature prévus spécifiquement dans la composition de l'espace, implique dans les aménagements la mise en œuvre de continuités ou de dispositifs qui rendent visibles les continuités dans lesquelles s'inscrivent les espaces. Il s'agit aussi de considérer les interactions entre la nature et les activités humaines. Ces dernières génèrent un type de biodiversité spécifique, voire un appauvrissement de la biodiversité. Le développement de la nature conditionne aussi le type d'activités humaines : activités sociales (échanges de savoirs, rassemblement d'acteurs, etc.) ou pédagogiques, sensibilisation, etc.

De la diversité de configurations géomorphologiques et de pratiques que génèrent ces espaces de développement de la nature naît souvent la résistance des acteurs locaux aux projets d'infrastructures et de développement urbain. Cette résistance s'est progressivement traduite par une sensibilisation de l'ensemble des acteurs à la valeur patrimoniale, paysagère et environnementale de l'ensemble, impliquant à la fois la restauration du patrimoine architectural et la préservation, voire la restauration des espaces ouverts associés.

La question de la nature dans le projet revêt également une dimension sociale, symbolique et culturelle forte dans laquelle on considère d'une part la diversité des espaces qui multiplie les expériences liées à la nature, qui favorisent la découverte et la sensibilisation à l'environnement.

Cette sensibilisation peut être renforcée par des démarches plus volontaristes encore, des activités à vocation éducative comme l'implantation des lieux de collecte sélective des déchets à Spoor Noord ou les visites «Nature » organisées dans les Coteaux de la Citadelle. Ces démarches de sensibilisation ne sont pas le fait uniquement des acteurs public mais émanent souvent aussi du milieu associatif et de la société civile qui utilise l'espace vert comme support à une activité sociale. Sur le site de Tour&Taxis, les potagers collectifs du Début des haricots incluent une dimension d'intégration sociale des populations mais aussi par l'organisation de visites etc. répondent à une vocation éducative qui fait partie des missions de cette association.

Sur le site de Tour&Taxis, les talus de chemin de fer prennent place comme patrimoine social, paysager et biologique au fil du projet.

Une série d'activité comme les potagers collectifs font évoluer la bio-diversité vers la socio-biodiversité. Considérant l'aménagement du site sur la durée, les propositions actuelles d'aménagement intègrent la nature comme matériau de développement progressif du site avec la proposition d'aménagement d'une coulée verte, d'une promenade évolutive qui préfigure l'évolution du site.

Les Coteaux de la Citadelle à Liège témoignent d'une diversité d'espaces où le redéveloppement de la nature et les activités urbaines s'entremêlent du fait de l'imbrication des espaces ouverts et des tissus urbains. La très grande socio-

biodiversité de cet ensemble génère aussi une multiplicité des modes de gestion (publiques et privées, horticoles et forestières, etc.).

### **5.3.2. Nature habitée**

La question de la nature habitée est à relier à la dimension programmatique du projet et à l'articulation de l'aménagement du végétal avec les autres fonctions récréatives, sportives et la mobilité dans le parc. Le parc est avant tout un espace public ouvert à une diversité d'usages. Dans le cas du Parc Spoor Noord, l'aménagement des espaces de nature témoigne à la fois d'une grande diversité mais également d'une assez faible biodiversité. Les espaces sont avant tout aménagés pour accueillir des activités variées : sports, détente et culture. Les espaces de mobilité occupent aussi une grande place dans la composition du parc.

Dans un certain nombre d'espaces, le végétal (herbe en général) est mis en œuvre comme support d'une activité. Il contribue au confort de l'espace, à l'ambiance du lieu mais laisse peu de marge au développement de la biodiversité. Les terrains de sport sont le meilleur exemple de ce cas de figure. De même, la proximité des espaces de déplacement permettra une moins grande diversité végétale que dans des espaces moins fréquentés. Pensons aussi aux pelouses servant d'espace de détente et de rencontre. Celles-ci sont plantées surtout dans un but de confort avec l'herbe comme couverture du sol et la plantation d'arbres à hautes tiges qui créent les jeux d'ombres et de lumières bénéfiques au loisir et à la détente. Le végétal sert de marquage des limites, d'élément de continuité et encadre l'activité et le vide.

La plantation des espaces répond aussi à des enjeux de confort et de bien-être. Dans une logique bioclimatique, les plantations contribuent à l'ombre, rafraichissent les espaces, protègent du vent, absorbent les poussières et pollutions. Le végétal permet de protéger certaines parties du parc des nuisances sonores, du vent ou du soleil. La plantation des espaces influe aussi sur le sentiment de sécurité du parc, en ménageant une certaine transparence, en évitant les espaces cachés et confinés et en facilitant la lisibilité des structures du parc. Une plantation plus espacée garantit une visibilité et le contrôle social de l'espace. Le sentiment d'insécurité généré par les types de plantations est probablement aussi lié à l'imaginaire du danger associé à l'idée de la nature sauvage. Dans le projet du parc Spoor Noord, la question sécuritaire est clairement posée comme un des principes d'aménagement, en réponse aux inquiétudes de la population environnante. Les choix qui en résultent sont d'éviter la plantation de buissons (à l'exception des clôtures des plaines de jeux) et de privilégier les hautes tiges espacées. La composition du végétal dans les espaces de nature habitée résulte donc d'un équilibre entre l'ouverture (physique et visuelle) et la fermeture (ombre, intimité, confort).

Par ailleurs, les usages spécifiques des espaces de nature s'offrent aussi comme des occasions privilégiées de rencontre, de convivialité, d'échanges, sur les questions liées à la nature ou d'autres. Nous pensons ici aux pique-niques, aux jeux, aux sports, aux loisirs, qui sont des activités qui favorisent l'échange et l'animation du site.

La nature sert aussi de référentiel à une série d'expressions culturelles dans et autour du projet, soit l'espace vert sert de site pour des installations ou représentations d'ordre artistiques ; soit des objets sont installés dans l'espace qui renvoient à l'idée de nature.

### **5.3.3. Paysages urbains**

Nous avons identifié la question de la nature comme traduction dans la forme des dimensions symboliques et culturelles, des dimensions environnementale, technique et économique du rapport de l'homme à son environnement. La composition du végétal contribue à la mise en scène de ce rapport de l'homme à l'environnement qui se déploie dans les différentes acceptations développées ci-dessus (développement de la nature, nature habitée). Le végétal constitue la spécificité paysagère, l'identité, l'image du parc urbain. C'est le végétal qui lui confère son statut de « parc ». Le végétal participe à l'identité et à la cohérence interne du lieu mais permet aussi d'installer des continuités et des relations physiques et visuelles entre la ville et le site. Le végétal contribue à l'intégration paysagère des infrastructures et autres composantes du site, accompagne les tracés et cheminements, caractérise les différents espaces. Il favorise la lisibilité des structures de la composition. Le rôle paysager du végétal peut aussi augmenter le potentiel scénographique du site dans le cadre de l'organisation d'événements, spectacles et autres mises en scènes.

Le cas de Saint Léonard se caractérise par ses transitions végétales depuis l'espace de développement de la nature que sont les Coteaux boisés, les terrasses et le verger engazonnés et plantés légèrement qui permettent des activités de détente et de loisirs, les drèves qui soulignent l'espace minéral de l'esplanade ou encore le mail de platanes du parking des Déportés et enfin les références à la nature avec les feuilles des auvents ou les murets courbes en cuivre prépatiné. Ces transitions paysagères de la nature à la ville relient les structures géomorphologiques que sont les Coteaux et la Meuse et au-delà les structures agro-géographiques des plateaux hesbignons et du Condroz. A Spoor Noord c'est la topographie, le gazon et le tracé des cheminements dans l'étendue verte qui créent l'unité du lieu, qui lissent l'espace. Même dans ses parties aménagées le parc fait l'objet d'un plan de plantation plus organique ; cependant la végétation est adaptée en fonction de chaque sous espace et plus spécifiquement encore dans le cas des entrées du parc. Le végétal sert dans le projet la question de l'intégration paysagère que nous avons abordée ci-dessus : il participe à la fois à l'identité et la cohérence interne du lieu mais permet aussi d'installer des continuités et des relations physiques et visuelles avec les abords du site. A Tour&Taxis, le développement spontané de la nature et la sociobiodiversité qui en résulte contribue à la fois à la valorisation paysagère et sociale du site. Ces éléments paysagers deviennent des arguments du projet d'espace vert à mettre en balance par rapport à une trop forte densité bâtie sur le site. La dimension sociale est aussi avancée comme critère d'intégration entre les quartiers existants et les nouveaux développements.





Illustration 23 . Espaces de mouvement et infrastructures dans le parc Spoor Noord.  
Photos : Costermans, 2009 ; Deneef, 2008-2011.

## **Chapitre 6.**

### **Etres en mouvement et systèmes de mobilités**

Nous sommes des êtres en mouvement (Levy, 2006). La mobilité, considérée comme rapport social aux changements de lieux, affecte grandement nos pratiques quotidiennes et notre vécu du territoire. Dans ce chapitre, nous revenons brièvement sur ces liens entre mobilités et territoires, à la fois en termes de développement des structures territoriales, de perceptions spatiales et de vécu. Nous énonçons également les liens entre mobilités et urbanités et définissons ainsi les espaces du mouvement comme lieux du vivre ensemble. Nous explorons ensuite dans le cas de l'aménagement de parcs intra-urbains la mise en œuvre formelle des principes de multimodalité et d'intermodalité qui caractérisent le dessin et la gestion des espaces urbains contemporains.

#### **6.1. Mobilités et territoires**

##### **6.1.1. Structures du mouvement et formes urbaines**

Nous l'avons vu, l'évolution des modes de déplacement et le développement des infrastructures du mouvement ont eu un rôle déterminant dans l'urbanisation des territoires, tant du point de vue fonctionnel que dans les formes prises par cette urbanisation. Les réseaux, les logiques de flux qui les sous-tendent agissent comme principe organisateur à l'échelle des territoires. Ils définissent les liaisons entre les unités de territoire et conditionnent l'inscription des lieux dans des territoires plus globaux (notamment en termes sociaux). Les tracés et infrastructures de mouvement conditionnent les activités en favorisant l'accessibilité, la praticabilité et l'appropriation des espaces. Ils contribuent aussi à la lisibilité des sites et de leurs ancrages aux territoires. L'organisation des réseaux de mobilité et leur potentiel de structuration des territoires tiennent non seulement à la multiplicité des modes de déplacement (automobiles, ferrés et mobilité douce) mais aussi aux pratiques des opérateurs de ces réseaux (réseaux routiers et transports en commun). Les structures du mouvement sont aussi les supports de la production de nouveaux paysages. En témoignent d'une part les études d'incidences qui analysent les impacts paysagers de ces infrastructures et, d'autre part, les expériences de mise en paysage de ces infrastructures.

Newman et Kenworthy mettent en évidence la correspondance entre l'évolution des modes de transports dans les villes européennes et les formes urbaines qui en résultent (voir schémas ci-joint). Ils définissent trois types de villes : la ville piétonne (« walking city ») compacte, la ville des transports en commun (« transit city ») et la ville dépendante de l'automobile (« automobile dependent ») (Newman et Kenworthy, in De keersmaecker, 2002). Ces schémas rendent compte de l'évolution radioconcentrique d'abord, radiale ensuite et finalement centrifuge, étalée et hétérogène. La persistance des différentes formes de ville caractérise les territoires urbanisés actuels.

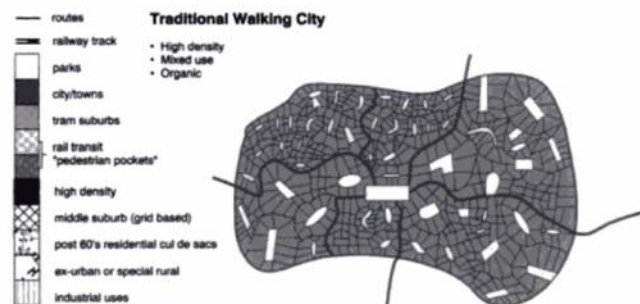


Figure 2.1 Traditional Walking City

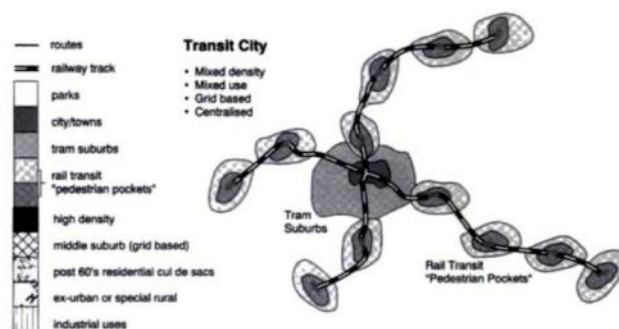


Figure 2.2. Transit City



Figure 2.3. Automobile-dependent City

Illustration 24. Systèmes de déplacements et formes de l'urbanisation.

Sources : Newman et Kenworthy, in De keersmaecker, 2002, p.27-28

Ces schémas mettent en correspondance l'évolution des modes de transport dans les villes européennes et les formes urbaines qui en résultent. Ils définissent trois types de villes : la ville piétonne (walking city), la ville des transports en commun (transit city) et la ville « voiture » (automobile-dependent city).

L'organisation des modes de déplacement (personnes et marchandises), leur diversification conditionnent la multimodalité, à savoir la diversification des espaces de flux, ainsi que l'intermodalité, à savoir la constitution de nœuds de croisement interscalaires entre les types de flux. Ceux-ci générant des phénomènes de polarités dans les territoires.

La complexification des systèmes de mobilités et des infrastructures de transports associées est aussi à l'origine de phénomènes de ruptures territoriales, écologiques et paysagères, qui contribuent, voire sont à l'origine, de la fragmentation des territoires. Le développement important de la mobilité automobile est aussi à l'origine du déclin quantitatif et qualitatif des espaces publics que nous avons déjà évoqué. Il a notamment contribué grandement à la dégradation de l'environnement des centres urbains.

Cependant, dans une logique de développement écologique, les infrastructures constituent aussi des supports possibles pour le redéveloppement de nouvelles continuités vertes et de mobilité douce.

#### **6.1.2. Le maillage vert de l'espace par le mouvement**

Nous avons énoncé les types de réseaux qui structurent les territoires (réseaux radioconcentriques, polycentriques, isotropiques, hybrides). Nous avons vu que les structures du mouvement sont déterminantes de ces réseaux territoriaux. Nous pouvons aussi poser la problématique en termes de maillage vert de l'espace par le mouvement. Ceci nous rappelle à la logique de superposition des réseaux territoriaux. Trois configurations de maillages verts peuvent être énoncées : une première s'implante sur des composantes géomorphologiques des territoires. Les espaces de mouvement se superposent à une série de structures généralement linéaires du territoire comme les vallées par exemple. Une deuxième configuration de maillage relie des poches préexistantes. La continuité du maillage est rendue possible par les types d'aménagements, voire une signalétique et/ou une information sur l'ensemble ainsi (re)-constitué. Une troisième configuration de maillage reconstitue, récupère des espaces pour y développer la nature et les relier. Ce type de configuration exploite par exemple les anciens tracés de voies ferrées, les bords d'infrastructures et/ou les espaces en friche.

### **6.2. Mobilités et expériences urbaines**

#### **6.2.1. Le mouvement comme déterminant de l'expérience spatiale et du vécu des territoires**

Les déplacements en milieu urbain se caractérisent par des vitesses moindres, voir par la mobilité douce (piétonne ou cycliste) qui définissent une expérience spatiale constituée de scènes plus serrées, de séquences plus rapprochées, de points de vue plus courts et d'échappées rares... Ces caractéristiques différencient d'ailleurs le paysage urbain du paysage rural dont l'approche

s'appuie sur des vues panoramiques très distanciées : « ... avec le paysage urbain nous quittons la contemplation de ce qui croît (*phusis*) pour la mise en relation de ce qui circule, avec quelque fois une aire de repos, une halte. Le paysage urbain ne s'embrasse plus d'un seul coup d'œil, il se traverse, se parcourt, se visite, se remémore. Le paysage urbain agglomère ce qu'il abrite tout comme ce qu'il déplace. Il n'appelle pas à une vision panoramique, reposante et descriptive, mais a un mouvement permanent qui redistribue les territoires et entremêle leurs limites flottantes. Le paysage urbain est un réseau, non pas une vue, un transport, pas une image, un échange et pas une icône. Plus de croyance, plus de durée mais une succession de mises en situation. » (Paquot in Masbouni 2002, p.97).

L'expérience de l'espace se fait dans le mouvement, en le parcourant. Le parcours définit les conditions de perception des espaces aménagés. Cette perception du paysage par le mouvement est fonction des milieux traversés, des tracés (géométries, reliefs, bords...), des distances mais aussi des modes de déplacements utilisés et de leurs vitesses. Jacques Levy énonce les tendances actuelles à une multiplication des métriques et dès lors à une diversification des expériences spatiales dans le mouvement. Il définit aussi une série de relations, d'interactions entre réseau et territoires pour les différentes métriques, dont la porosité qui est « la disponibilité sensorielle de l'utilisateur de la métrique aux réalités de l'espace de référence. » (Levy, 2005).

C'est aussi à travers nos pratiques quotidiennes de mobilité que se définissent les territoires de l'habiter (De Rijck et Peemans, 2004 ; Declève et De Rijck, 2005). Ainsi par exemple les bassins de vie se différencient des agglomérations morphologiques sur base des déplacements domicile-travail quotidiens d'une grande partie de la population (Ascher, 1995). De nombreuses études sur l'analyse de l'espace vécu s'appuient d'ailleurs sur les récits des parcours quotidiens, qui tendent à s'organiser en chaînes de déplacements qui structurent mentalement nos territoires (Thibaud, 2001). Pierre Sansot définit également comme promenade ontologique sa méthode d'observation des pratiques dans les espaces urbains. Pierre Sansot définit aussi la promenade ontologique comme méthode de recherche sur les lieux urbains et leurs pratiques (Sansot, 1983).

### 6.2.2. Mobilités et urbanités

Selon Levy encore, « Dans la mesure où l'interaccessibilité entre les réalités spatiales constitutives d'une ville est une des conditions d'existence de la ville elle-même, la mobilité constitue aussi une technique incontestable d'« urbanogenèse » et non une prothèse externe aux pratiques urbaines les plus fondamentales, c'est-à-dire à ce qui fait d'une ville une ville, à son urbanité. » Il pose ainsi la question des liens entre systèmes de mobilités (réseaux et flux) et espaces urbains. Ces derniers intégrant les espaces matériels mais aussi les pratiques et actions ainsi que les représentations, désirs et idéaux, voire les projets. Les espaces du mouvement se définissent comme lieux de pratiques sociales. Celles-ci se caractérisent par la diversité des urbanités qu'elles offrent (privées à publiques), se définissent comme « lieux » de la coprésence, de la relation à l'altérité même si faible et éphémère. Au-delà de l'importance de l'espace de

mobilité en tant que lieu il importe également d'insister sur les relations entre espaces de mobilité et espaces stationnaires. « *Cela signifie que c'est l'ensemble du dispositif de gestion des lieux par les citoyens et d'agencement de ces lieux par la société urbaine qui est engagé par le système de mobilités* » (Levy, 2005).

### **6.3. Expressions : multi et intermodalités**

Selon René Pechère, « *les problèmes de circulation priment toujours* » (Pechère, 1995, p.17). La circulation est toujours prédéfinie dans le projet et le traitement des cheminements dans et autour de l'espace en détermine le style. Celui-ci se marque à la fois dans l'organisation interne des espaces (transitions entre les sous-espaces) et les liens entre le parc et ses abords.

Concernant l'aménagement de parcs urbains dans les parties plus denses de la ville, les formes du mouvement sont encore davantage déterminées par l'intégration des contraintes urbaines, spatiales et techniques ; ce en réponse aux enjeux d'accessibilité (position dans la structure urbaine), de visibilité et d'attractivité (rôle symbolique, social et culturel de l'espace), de faisabilité (équipements et matériaux, conformation et mesures de l'espace). Influent également sur cette mise en forme, les enjeux de l'aménagement des types de flux et de l'intermodalité et les articulations entre les flux de mobilité et les activités stationnaires de l'espace (espaces de jeux, espaces de détente, espaces de loisir et récréation, espaces d'exposition, d'expression, espaces de consommation (Horéca)).

Les questions en débat dans les processus de projet sont souvent liées à la mobilité : accès et traversées piétonnes des sites en général, organisation des flux automobiles autour ou à travers du site, possibilités de stationnement destinés aux activités événementielles et autres équipements sportifs et culturels présents sur les sites. A Bruxelles, le passage du tram est une importante question en débat qui influencera la composition, le paysage et les usages de l'espace vert. La question du tracé du tram apparaît comme déterminante du point de vue de la compatibilité avec les activités prévues dans les espaces ouverts mais aussi du potentiel de liaison avec les quartiers et nœuds intermodaux alentours (Belgica et place Bockstael). Les alternatives concernent soit le passage dans les tissus urbains, soit dans la coulée verte des chemines de fer. Les arguments opposés par les opérateurs de transports en commun, les acteurs publics et les acteurs locaux sont à la fois techniques, urbanistiques, sociaux et paysagers. Le cas de Bruxelles, en cours de projet nous montre aussi comment la question du mouvement (ici associée à la nature) conditionne la structuration progressive de l'espace : les propositions d'aménagement transitoire de la promenade constitueraient en effet une préfiguration de la structure du site.

L'aménagement des parcs urbains bénéficie de l'évolution de la réflexion sur la mobilité et l'accessibilité dans les centres urbains vers une plus grande place à laisser aux modes doux et à l'intermodalité, et vers une meilleure intégration urbaine et paysagère des infrastructures de mobilité. Nous pouvons observer ces évolutions dans les réflexions qui ont précédé l'aménagement des parcs

intra-urbains analysés : dans le cas liégeois, un projet d'autoroute urbaine descendant les Coteaux de la Citadelle dans les années '70-'80 est évoqué par plusieurs acteurs du projet. A Anvers, dans les phases de réflexions (workshops et project-oriented researches) préalables au projet d'aménagement du parc, un parc-way (boulevard urbain planté) est dessiné qui préfigure la liaison principale est-ouest à travers le site. Dans les projets précédant le projet de parc, ce boulevard urbain est le support à différents types de densifications (économiques et résidentielles.)

Cette évolution vers une meilleure intégration de la mobilité douce ne constitue cependant pas une rupture franche avec le passé automobile des villes comme en témoignent encore la présence lourde des infrastructures de mobilités existantes sur les sites de nos cas d'études, voire même certains projets en cours. Nous pensons aux aménagements des bords de Meuse à Liège, la Noorderlaan à Anvers ou le projet de réaménagement de l'avenue du Port à Bruxelles dont la vocation de trafic de transit et de transport routier est fortement remise en cause par les acteurs locaux.

Cette évolution reste malgré tout à suivre dans les projets de développement urbains en cours autour des sites, comme le projet de tram à Liège, l'éventuel réaménagement des bords de Meuse<sup>46</sup>. Sur Spoor Noord, notons l'intégration du parc dans l'espace stratégique de l'épine dorsale souple dans le s-RSA (Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen) et les liaisons inscrites dans les projets de Groene Singel développés ci-dessus.

### **6.3.1. Structures du mouvement : parcours et tracés diversifiés**

Dans la mesure où ils sont inscrits dans un milieu dense et complexe, et en raison des enjeux de liaisons entre les parties de la ville, la traversée des espaces (et la multiplicité des connexions) importent autant que les parcours au sein même de l'espace. Les espaces de mouvement définissent le traitement des limites par rapport aux voiries alentours et la localisation et le traitement des accès. Ces éléments de la composition répondent aux enjeux d'accessibilité et de connectivité des espaces et ainsi aux conditions de l'attractivité du lieu.

Les tracés et parcours répondent à la fois aux pratiques de mobilité quotidienne (fonctionnelle) mais aussi récréative. Ils répondent à une diversité de modes de déplacement : piétons, cyclistes, roller, poussettes, etc. Chacun des modes implique des spécificités d'aménagement en termes de confort et d'usage. De même, la diversité implique parfois des choix de dédoublement des tracés et le recours à des matériaux différents qui sont autant de possibilités de structurer la composition de l'espace.

Par rapport aux modes de déplacement, la question du relief des sites offre aussi une diversité de dispositifs spatiaux (rampes, escaliers, etc.) et d'aménagement de point d'articulation, de nœuds et repères associés (terrasses, points de vues, etc.). L'intégration des espaces de mouvement par

---

<sup>46</sup> Entamé sur la portion du centre ville, le réaménagement des bords de Meuse constitue un des enjeux de la ZIP/QI Saint-Léonard

rapport aux espaces stationnaires implique des enjeux de lisibilité des structures, voire de sécurisation des espaces, qui se traduisent dans un travail sur les matériaux mais aussi l'aménagement de certains dispositifs de limites, de clôtures, etc. Le mobilier urbain, et notamment l'éclairage, conditionne le sentiment de sécurité et le confort des différentes occupations et mouvements.

Dans le cas du Parc Spoor Noord, c'est principalement le graphisme des espaces de mobilité qui conditionne la composition du parc : une multiplicité d'usages s'organise le long d'un « boulevard » piéton ; axe structurant de l'ensemble de l'aménagement mais aussi axe majeur qui relie le parc aux structures de l'agglomération (à l'origine pensée comme un parc way). Dans le sens est-ouest, entre les quartiers se développent des liaisons de proximité. Les cheminements, sentiers se multiplient dans des graphismes ondulants et des matériaux diversifiés. A la multiplication des tracés correspond une diversité de matériaux, de textures qui distribuent les différents modes doux (piétons, cyclistes, rollers, poussettes) dans l'espace. Les seuils qui articulent le tissu urbain à l'espace du parc font l'objet d'un traitement spécifique : une unité de matériaux permet d'identifier les différentes entrées du parc. Celles-ci sont également souvent aménagées afin de permettre les transferts de modes (espaces de stationnement, rangements vélo, signalétique, etc.)

Comme nous l'avons déjà énoncé, l'aménagement des espaces de mouvement influence aussi les perceptions de l'espace. Il détermine les vitesses de déplacement qui conditionnent la perception de l'ensemble, les points d'arrêts, les vues qui contribuent à la lisibilité du tout. Le parcours du paysage urbain se caractérise généralement par des séquences courtes, des vues rapprochées, par une multiplicité de plans dans la profondeur, par un cadrage serré par des éléments végétaux, architecturaux, etc. L'aménagement du parc crée une transition, une ouverture par rapport à ce paysage. Sa scénographie se différencie par rapport à celles alentours. Les espaces de transition tant entre le site et son environnement qu'à l'interne du site constituent des éléments clés de la composition.

Dans le cas de Saint-Léonard, les expériences du mouvement accompagnent les transitions paysagères depuis le calme et l'intimité, la découverte et la fermeture de l'espace naturel des Coteaux où sinuent les sentiers en pentes, à l'espace de déambulation libre de l'esplanade, encadrée de drèves qui dirigent le mouvement sur les bords urbains et protègent la mobilité douce des flux automobiles et enfin les espaces d'intermodalité et de flux sur la rue Saint Léonard et la place croissante de l'automobile jusqu'à la Meuse. Des projets de développement à l'échelle de l'agglomération comme le tram ou le réaménagement des bords de Meuse pourraient constituer une occasion de mieux intégrer la mobilité douce et d'améliorer la qualité des espaces de ce côté du parc Saint-Léonard.

### **6.3.2. Infrastructures du mouvement : intégration paysagère et patrimoniale**

Nous avons déjà évoqué la densité d'infrastructures urbaines dans l'environnement proche, voire sur les sites de projets eux-mêmes, comme

conséquence des développements économiques de la ville et de la localisation des sites dans des zones de transition entre des phases d'extension de la ville. La présence de ces infrastructures marque fortement le site, qu'elles soient encore en usage ou qu'elles aient laissé des traces dans l'environnement physique et/ou dans les représentations mentales.

Les infrastructures du mouvement sont souvent le support de continuités paysagères et de mobilité entre les sites et leurs environnements. Cette intégration est renforcée par la recherche de superposition des réseaux de mobilité douce avec les infrastructures ferroviaires ou routières.

Si les infrastructures constituent des ruptures entre les parcs et leurs environnements ou au sein des parcs eux-mêmes et occasionnent des nuisances<sup>47</sup>, elles font également partie des spécificités et de l'identité de ces espaces en reconversion. Leur présence génère des potentialités de projet en termes de composition (espaces de transition, constitution de point de vue, de repères) et d'intégration paysagère et environnementale (développement de la biodiversité aux abords).

Les attitudes par rapport aux infrastructures varient : leur présence génère dans un certain nombre de cas des attitudes de mise en paysage qui impliquent des aménagements spécifiques, la création d'espaces tampons (souvent végétaux), de filtres, etc. Le traitement des limites entre les parcs et les infrastructures donnent l'occasion de mise en œuvre de dispositifs de clôtures qui marquent fortement l'aménagement. Celles-ci peuvent aussi faire l'objet d'interventions artistiques. Dans le contexte de densité et vu la conformation des espaces, le traitement de ces bords et limites doit souvent prendre une épaisseur réduite. Ce sont dès lors souvent des dispositifs verticaux qui sont mis en œuvre, dans lesquels peuvent être réalisés des effets de transparence qui mettent en scène dans l'espace du parc la circulation présente sur les infrastructures, créant ainsi des variations de rythmes et de mouvement entre l'intérieur et l'extérieur. Le travail d'intégration paysagère des infrastructures s'appuie aussi sur le relief, les différences de niveaux entre les infrastructures et l'espace du parc lui-même. La présence de talus de chemin de fer, comme dans le cas de Spoor Noord, permet de travailler cette mise à distance.

La présence d'infrastructures peut réduire les effets de ruptures en permettant la continuité des déplacements dans le parc. Ainsi en est-il par exemple dans le cas de Spoor Noord du choix délibéré<sup>48</sup> de laisser la circulation automobile aérienne sur le viaduc Dam et la Noorderlaan pour permettre la mobilité douce continue dans le parc. La présence d'infrastructures peut aussi enrichir les parcours par l'aménagement de points de vue, belvédères, grâce à leur situation en contre-haut ou décaissée. Le relief contribue aussi à la constitution

---

<sup>47</sup> Elles ont un impact sur la perception qualitative des espaces autant qu'elles constituent des ruptures dans les usages : dans le monitoring des espaces verts accessibles et attractifs (MIRA, 2004) la présence d'infrastructure constitue une des variables à la fois en termes d'accessibilité mais aussi en termes de qualité des espaces verts (Van Herzele, 2003).

<sup>48</sup> Même si le critère économique a certainement également été déterminant.

de lieux et d'activités spécifiques dans les parcs : les dessous de ponts, les talus de chemins de fer, etc. Ces lieux sont le cadre d'usages spécifiques qui contribuent à la multifonctionnalité et à la mixité des parcs comme les potagers urbains installés sur le site de Tour&Taxis ou les promenades aménagées dans les Coteaux de la Citadelle.

Les infrastructures du mouvement peuvent aussi être valorisées d'un point de vue patrimonial et paysager. Elles sont reconnues et intégrées dans la composition pour leurs valeurs architecturale et technique (ponts, viaducs, etc.), ou pour la valeur biologique de leurs accotements comme dans le cas de nombreux talus de chemins de fer. Nous avons déjà évoqué aussi l'intégration des infrastructures devenues obsolètes comme traces de l'histoire du site.

Dans le cas de Spoor Noord, les infrastructures de mobilité (automobiles, chemin de fer et TGV) sont déterminantes du paysage mais offrent aussi des expériences scénographiques diversifiées. Elles permettent les transitions entre les espaces du parc : entre la partie Est (sportive) et Ouest (culturelle), entre le parc et l'espace réservé au skate-bowl ; un belvédère et des points de vue hauts sur l'espace sont aménagés depuis la cabine technique du TGV et le viaduc Dam. De même, des lieux d'expression et d'activités s'installent sous les ponts comme les dessous de la Noorderlaan qui, jouxtant le skate-bowl, accueillent une exposition de graphittis et servent de lieu de rassemblement et d'expression de la culture urbaine (breakdance, skate, etc.). Ainsi, tant le patrimoine ferroviaire que les infrastructures de transport sont proposés comme supports d'expressions et d'usages contemporains qui déterminent une identité mouvante du site.

### **6.3.3. Réseaux et maillages**

Comme nous l'avons vu concernant les cadres stratégiques et opérationnels, les parcs intra-urbains analysés s'inscrivent tous dans les réseaux de mobilités douces et des maillages verts. Le parc Saint-Léonard est le seuil du réseau de promenade des Coteaux de la Citadelle, il en est un des pôles, un des points de repère et un des lieux de connexions avec le tissu urbain et d'autres réseaux qui s'y développent (réseaux automobiles et de transports en commun mais aussi le ravel qui longe la Meuse). Le Parc Spoor Noord est inscrit comme élément de la continuité piétonne dans le projet du Groene Singel. Il constitue une poche, un projet clé dans l'espace stratégique du parc Nord, inscrit dans le schéma de structure de la ville d'Anvers. Dans le cas de Tour&Taxis, l'aménagement de la coulée verte s'inscrit principalement en cohérence avec les projets de maillage vert ; celui-ci suit le tracé des anciennes voies de chemin de fer, et constitue un enjeu de liaison avec des projets de mobilité douce à l'échelle régionale comme le projet REVER d'aménagement d'un réseau piéton européen le long des voies de chemin de fer. Cette structure conforte ainsi dans un premier temps les tracés de mobilité douce que devraient intégrer le développement du site.

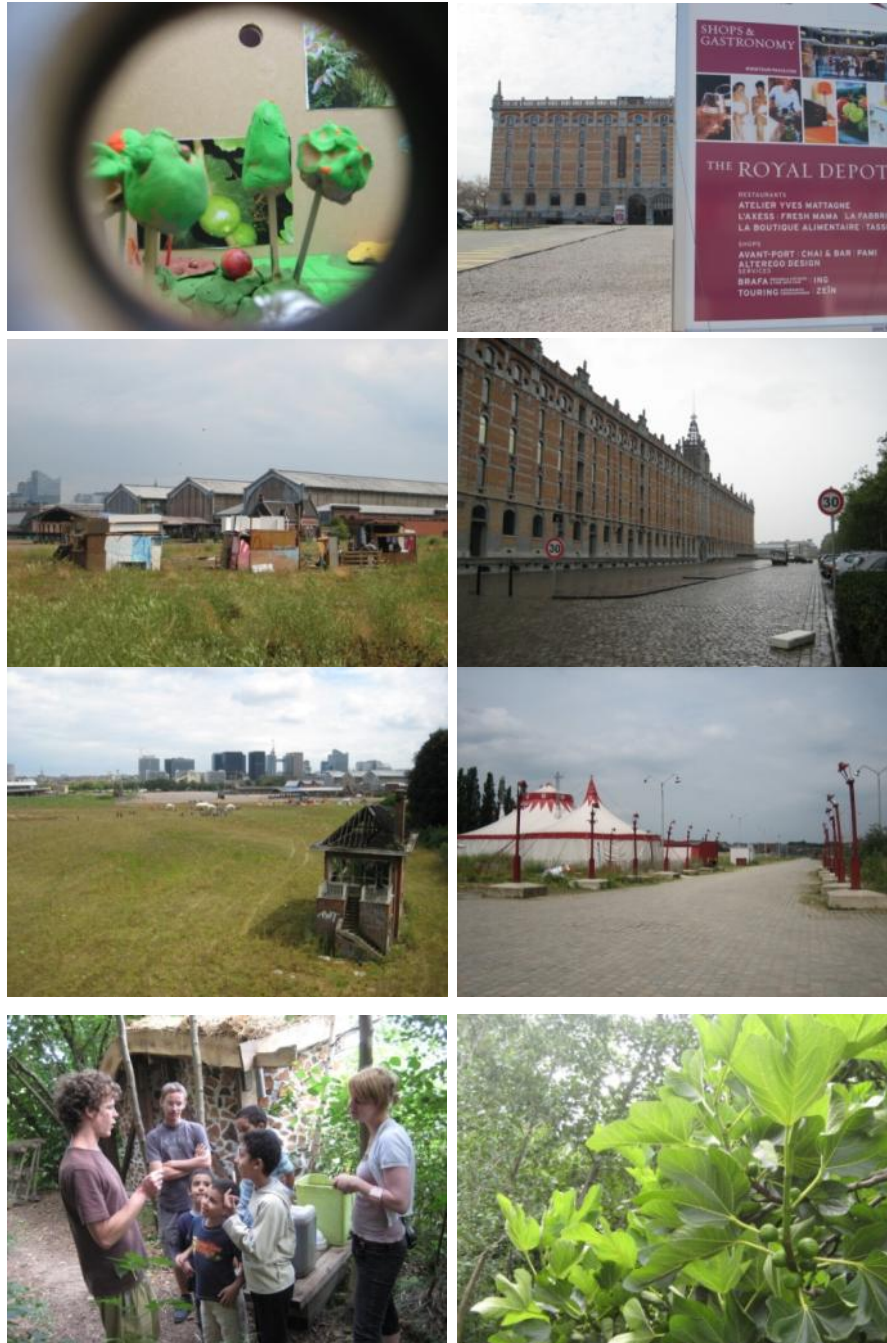


Illustration 25. Patrimoines du site de Tour&Taxis : architectural, paysager, écologique et social.  
Photos : Costermans, 2009 ; Deneuf, 2008-2011.

## **Chapitre 7.**

### **Les temporalités variables des sites et des usages**

Dans ce chapitre, nous posons d'abord la dimension du temps dans l'ouverture de la ville en termes de temps long de l'histoire et de la mémoire. Il renvoie aux questions liées au patrimoine tangible et intangible qui constitue la mémoire vive des territoires. Nous interrogeons ensuite les cycles et rythmes de la vie quotidienne. Enfin, nous posons la question des occupations temporaires ainsi que le rôle de l'événementiel dans l'espace. L'expression du temps comme dimension de l'ouverture dans la fabrique des parcs intra-urbains nous renvoie à la multifonctionnalité des parcs et à la polyvalence des espaces qui les constituent.

#### **7.1. Le temps du site : le territoire comme palimpseste**

L'histoire des territoires marque les espaces à la fois physiquement et dans les représentations. Rappelons la définition qu'André Corboz propose du territoire comme palimpseste (Corboz, 2001). Les traces tangibles et intangibles de l'histoire contribuent à l'ouverture du territoire en tant que facteur d'attachement et d'appropriation du lieu. Elles participent aussi à l'attractivité des lieux et à l'image globale du site et de la ville. Les traces de l'histoire sont instaurées en tant que patrimoine architectural ou environnemental et adaptées à des usages contemporains. Tout l'enjeu de la réhabilitation réside dans l'équilibre entre les besoins et pratiques contemporaines et le respect des caractéristiques patrimoniales. L'histoire des sites, y compris la mémoire vive des habitants et usagers, constitue un moteur de l'implication de ces acteurs dans le développement des territoires. La valeur patrimoniale fait souvent l'objet de revendications, d'action de défense de la part de la société civile. Et dans des démarches participatives institutionnelles, d'initiative publique ou associative, l'histoire est objet de débat, voire outil d'animation.

#### **7.2. Les temps des usages et des pratiques**

##### **7.2.1. Les rythmes et cycles de la vie quotidienne**

Les usages et pratiques quotidiens de l'espace apparaissent comme une dimension fondamentale de l'aménagement des espaces ouverts. En effet, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, ils sont intimement liés aux pratiques de l'habiter. Ces usages et pratiques quotidiens déclinent la dimension du temps dans l'espace dans une multiplicité de possibilités (Ward Thompson, 2002).

Les usages et pratiques déclinent les niveaux de l'habiter ensemble : de l'individuel au collectif, du privé au public. Il en résulte une série de conditions d'accès et d'articulations entre les parcs et les espaces et fonctions environnantes, mais aussi d'articulations entre les espaces qui composent les parcs. Les règles d'usage y sont également associées. Cette dimension sociale des espaces ouverts décline les valeurs d'intimité, de communauté et

d'urbanité. Elle confère également au territoire une dimension symbolique et culturelle très forte. Le partage de ces dimensions et leurs constructions collectives sont un enjeu d'appropriation de l'espace qui se matérialise. A cet enjeu d'appropriation sont également liés les enjeux de gestion de l'espace. Ces aspects nous amènent à interroger les modalités de la gouvernance et de médiation du processus de projet que nous avons abordées dans nos chapitres précédents.

Les espaces ouverts permettent une importante diversité d'activités (production, tourisme, loisirs, événements, paysage, environnement) qui déterminent les fonctions de l'espace (sociale, économique, environnementale, politique). Cette multiplicité des possibles confère aux espaces ouverts une fonction régulatrice en tant que réponse simultanée à des besoins locaux d'activités de proximité et des enjeux métropolitains d'animation de la ville. Certaines activités comme des activités sportives ou de loisir en sont l'exemple. Les attraits paysagers et patrimoniaux contribuent aussi à la fois aux populations locales et aux autres usagers temporaires.

Cette occupation de l'espace est variable et à la diversité des usages possibles des espaces correspondent des intensités et des cycles différents : aux activités quotidiennes (jeux, loisirs, détente, promenade et circulation) s'ajoutent des animations cycliques (marchés hebdomadaires, rassemblements, etc.) et enfin l'organisation d'événements. Les variations saisonnières du fait de leur situation extérieure influencent aussi l'animation des espaces. Le parc est ainsi soumis aux rythmes annuels, saisonniers, notamment avec l'organisation de marchés, foires, fêtes de quartiers,... Le meilleur exemple en est l'installation d'un bar dans le hangar de Spoor Noord durant les mois d'été qui constitue durant cette période une des raisons majeures de l'attractivité du site. Enfin, l'évolution des espaces ouverts s'inscrit dans l'évolution de la vie en général et de la nature en particulier : les saisons, les années, le cycle de vie. Tous ces rythmes et ces cycles définissent la variation des ambiances de l'espace et influent sur les conditions de son ouverture physique (horaires d'ouverture) et visuelle (variation de la végétation).

### **7.2.2. Occupations temporaires**

L'activation des parcs urbains se caractérise par la mutabilité de ses usages et pratiques. Les parcs intra-urbains constituent en effet des espaces appropriables par des occupations légères et temporaires. L'ouverture physique fait de ces espaces des lieux d'accueil pour des activités limitées dans le temps, soit du fait de leur caractère éphémère, soit du fait de leur informalité. Une série d'espaces d'activités se caractérisent par leur polyvalence, par les possibilités qu'ils offrent à l'appropriation spontanée, à leur adaptabilité aux besoins (installation d'équipements temporaires, etc.). Il s'agit d'espaces de liberté qui permettent la rencontre, le rassemblement de groupes d'utilisateurs. Certains espaces s'offrent comme support d'animations socio-culturelles et sportives ou d'expressions artistiques diverses (scéniques et plastiques). Ces espaces permettent le déploiement de la multiculturalité qui caractérise souvent les contextes urbains dans lesquels se situent les parcs. Ils font

apparaître la diversité sociale, ethnique et générationnelle. Les expressions culturelles peuvent être d'origines institutionnelles ou de la société civile. Elles peuvent se développer de manière planifiée ou informelle.

Nous avons déjà énoncé le potentiel d'appropriation et d'aménagement des interstices spatiaux et temporels du développement urbain. Les espaces ouverts se révèlent effectivement comme des lieux d'appropriation pour une série d'activités diversifiées, culturelles, sportives et/ou liées à la nature. Les cas de jardins potagers collectifs sont exemplatifs de ces occupations temporaires. Celles-ci peuvent aussi être d'ordre culturel, comme des installations dans l'espace, l'aménagement de lieux de spectacle et/ou de répétition, de rencontre, etc. Enfin des activités sportives peuvent également être organisées dans ces espaces, voire même faire l'objet de quelques aménagements légers comme des aires de jeux, etc. Les terrains disponibles sont ainsi occupés par des personnes ou des groupes pour des durées plus ou moins longues en fonction de la disponibilité de l'espace et des projets.

Comme nous l'avons vu, ces occupations temporaires peuvent être le sujet de dynamiques participatives plus institutionnelles et susciter ainsi la mobilisation des acteurs locaux. Dans le cadre de Tour&Taxis, les occupations temporaires ont également constitué un des objets de la dynamique participative mise en place dans le cadre du schéma directeur. Celles-ci se prolongent dans la durée avec notamment le jardin collectif du Début des haricots, les plaines de jeux organisées par l'asbl Jeugd en Stad, ou encore l'école du cirque qui sert aussi de lieu de rencontre et d'organisation de rassemblement, etc. De nombreuses activités associatives sont aussi organisées sur le site de Tour&Taxis : fêtes de quartiers, journées d'information, journées thématiques (journée de la mobilité, journée des GASAP (groupements d'achats solidaires de l'agriculture paysanne, etc.). L'ensemble de ces activités semblent se pérenniser ou déterminent en tous cas un des enjeux du développement du site.

### **7.2.3. L'événementiel**

En réponse à l'enjeu de création d'un nouveau type de centralité urbaine, l'aménagement des espaces analysés se caractérise à la fois par la multiplicité des occupations possibles dans les différents sous-espaces (plaines de jeux, gazons, bassins, terrasses, etc.) mais aussi par la présence d'espaces de grandes dimensions. Ces vides laissés à disposition permettent d'accueillir une diversité d'activités éphémères, ponctuelles ou saisonnières, à caractère événementiel. Ces activités peuvent être sportives, culturelles, sociales. L'espace est ainsi capable d'accueillir d'autres modes d'expressions artistiques et culturelles : graffitis, expos temporaires, L'organisation d'événements génère aussi une série d'actions médiatiques sur le parc.

Cette ouverture de l'espace doit composer avec les différentes temporalités, les usages et pratiques des différents usagers, animateurs et gestionnaires de l'espace. En effet, certaines nuisances sont possibles pour les usagers quotidiens et les riverains du parc. L'organisation d'événements nécessite en effet non seulement un aménagement approprié (type de sols, équipements, organisation spatiale) mais ces activités génèrent aussi des besoins spécifiques

en termes de gestion. L'équilibre de la variation des temporalités du site nécessite d'emblée une gestion et une programmation spécifique du site qui appelle à une coordination entre gestionnaires, animateurs et usagers.

Les conditions et modalités d'organisation font l'objet de contrats et d'accords entre organisateurs (publics, privés ou associatifs) et les services publics en charge de la gestion courante des espaces (services de police, de propreté et de maintenance des espaces verts et publics). Dans le cas de Spoor Noord la fonction de programmeur a été créée spécifiquement pour le parc, alors que les autres aspects de la gestion (entretien, surveillance, animation) sont intégrés dans les services existants de la ville, voire dans un partenariat avec le secteur associatif, comme par exemple pour l'organisation du prêt de matériel sportifs aux jeunes du quartier pendant l'été. Le gestionnaire du bar Cargo, dans le grand Hangar, remplit également un rôle important dans l'animation culturelle et de loisir du parc avec l'organisation de concerts, de projections cinématographiques, etc.

Si dans cette diversité des temporalités du site on peut reconnaître un autre facteur d'ouverture du projet, on peut aussi s'interroger une nouvelle fois sur la compatibilité des différents types d'occupations et sur les pressions que certains événements ou animations peuvent générer sur les aménagements du site et sur les quartiers environnants. En effet, certaines activités peuvent générer des conflits. Une attractivité trop importante de l'espace peut devenir nuisible aux usages quotidiens et aux activités notamment résidentielles qui entourent l'espace ouvert. De même, les conditions d'accès aux différents événements sont une des conditions aussi du respect du caractère public des parcs intra-urbains. Dans de nombreux cas d'organisations de fêtes, concerts et plages urbaines, la clôture physique de l'espace et les droits d'entrées constituent des situations de privatisation de l'espace public.

Dans le cas de l'esplanade de Saint-Léonard, durant l'été 2010, la fréquence et l'importance des événements ont créé de nombreuses nuisances aux riverains du parc (nuisances sonores et insalubrité des espaces publics). Ces événements ont été l'occasion pour les riverains des deux quartiers de se remobiliser autour du parc Saint-Léonard et de lancer un appel à une meilleure coordination avec et les services de la ville. Dans le cas du Parc Spoor Noord, alors même que l'étendue réduit les risques de nuisances pour les riverains, le règlement du parc prévoit l'ampleur, la durée et le rythme des activités événementielles possibles.

Cependant, les nuisances connexes de l'événement pour les usagers quotidiens et les riverains du parc sont à nuancer par rapport aux retombées possibles, aux intérêts que ceux-ci peuvent retirer de l'animation du site. En effet, l'événement et la culture contribuent à l'attractivité du parc, à sa visibilité et renforcent son imagibilité et son rôle symbolique à l'échelle métropolitaine.

### **7.3. Le temps du projet comme temps spatial spécifique**

Le temps du projet est celui défini à partir du moment du changement d'activité sur les sites jusqu'à l'aménagement des sites. Les modifications spatiales issues des changements d'activités (développement de la biodiversité, dégradation des bâtiments et éléments matériels), mais aussi les activités et occupations temporaires qui s'installent sur le site pendant le temps du projet peuvent conditionner fortement les choix d'aménagements réalisés au cours du processus de projet comme nous l'avons évoqué ci-dessus concernant les occupations temporaires sur le site de Tour&Taxis. Dans le cas du Parc Saint-Léonard, l'utilisation du site en friche pour l'installation d'installations temporaires comme le cirque, a eu un impact sur la programmation du parc qui a intégré cette fonction.

Une série d'activités peut aussi être organisées sur le site même dans le cadre du processus de projet. Dans le cas de Saint-Léonard par exemple, la première phase de concertation est organisée sur le site : soit dans un chapiteau, soit dans le pavillon des Pensionnés qui voisine le parc. Dans le cadre du Wervend Programma, programme participatif mis en place par la Ville d'Anvers dans le cadre du projet de Spoor Noord, des promenades, des expositions, des workshops sont organisées durant le processus de projet. Celles-ci sont avant tout une occasion pour les habitants de découvrir le site, jusque là clôturé, et de s'approprier son devenir. Ces activités sont aussi l'occasion de mobiliser les habitants alentours et futurs usagers autour du projet, de favoriser les rencontres avec les services de la ville et les auteurs de projet, de récolter les avis et de diffuser des informations sur l'évolution du site.

### **7.4. Expressions : permanences et polyvalences**

La question des temporalités dans l'aménagement des parcs implique à la fois un travail sur l'histoire et sur l'évolutivité des lieux. Cette double approche est la condition de l'articulation entre le passé, le présent et le futur. Les enjeux de continuité ou de rupture temporelles du projet se définissent dans les facteurs suivants : l'intégration dans la composition des traces de l'histoire et élément de patrimoine, l'installation des espaces d'activités quotidiennes (jeux, loisirs, détente, promenade et circulation) mais aussi d'activités temporaires ou cycliques (marchés hebdomadaires, rassemblements, etc.) et d'événements ponctuels. C'est probablement dans la disponibilité et la compatibilité possible de l'aménagement aux usages quotidiens de l'espace et à l'événementiel, dans la capacité d'adaptation et l'évolutivité des espaces, que l'aménagement peut faire le lien entre les enjeux de développement local et les ambitions métropolitaines du projet.

La diversité des temporalités du site, l'incompatibilité de certaines occupations avec d'autres et les pressions que certains événements ou animations peuvent générer sur les aménagements du site et sur les quartiers environnants impliquent la mise en œuvre de dispositifs spécifiques. Les aménagements du temps sont également influencés par les modalités de gestion (entretien, sécurité et animation).

Les composantes formelles du temps déterminent la multifonctionnalité du site et la polyvalence des espaces. Elles contribuent aussi à l'identité du lieu. Ces conditions impliquent un travail sur les articulations entre les espaces, la diversité des matériaux en fonction des usages ; l'intégration de grands espaces polyvalents et de micro-lieux et l'intégration des espaces de flux par rapport aux espaces d'activité.

#### **7.4.1. Patrimoine tangible et intangible**

Une première approche de la temporalité du projet nous amène à considérer l'histoire et la mémoire du lieu comme élément du projet. La conformation du site résulte de son histoire. La reconnaissance de cette dernière peut être le support à la composition de l'aménagement. La mémoire du lieu et ses occupations antérieures (patrimoine intangible) constituent également un vecteur de projet en ce sens qu'elles conditionnent les représentations des acteurs dans le processus et l'appropriation du projet.

Nous pouvons relever différentes attitudes par rapport à la temporalité. La première considère que des objets ou des traces sont existantes et sont intégrées dans la composition de l'espace en tant qu'éléments de repère dans la composition, comme par exemple l'intégration des vestiges du mur d'enceinte et de l'escalier des six cent Franchimontois à Saint-Léonard. Parmi les traces de l'histoire ou les composantes qui acquièrent une valeur patrimoniale, se présentent aussi une série d'éléments paysagers (reliefs, talus de chemin de fer, etc.).

La valeur patrimoniale de ces éléments tient tantôt de l'histoire du lieu, tantôt de la biodiversité installée dans les lieux. Le traitement des coteaux de la citadelle s'inscrit dans une démarche patrimoniale qui intègre aussi les éléments végétaux de l'histoire comme en témoigne la valorisation de la biodiversité, en ce compris du développement végétal, spécifique aux vestiges de l'enceinte présents sur le site, ou encore les expériences de restauration des vergers et des terrasses. Ce patrimoine exceptionnel fait d'ailleurs l'objet de différents aménagements qui constituent le réseau de promenade des Coteaux à valeur touristique reconnue. La reconnaissance patrimoniale de la biodiversité est très présente dans le cas de reconversion d'espaces en friche sur lesquels la nature reprend ses droits dans les interstices de l'histoire. Dans le cas de Tour&Taxis par exemple, les talus de chemin de fer constituent un potentiel de patrimoine naturel, paysager et social qui est reconnu progressivement au cours des débats sur les projets de développement du site.

Au-delà de leur mise en valeur scénographique, les éléments patrimoniaux du site peuvent aussi faire l'objet d'une adaptation à des usages contemporains de l'espace comme c'est le cas pour la réhabilitation des bâtiments ferroviaires du site de Spoor Noord et notamment l'exemple du hangar, rénové dans son architecture mais adapté à une fonction multi usages et ouvert sur le reste du parc. Parmi les éléments à valeur patrimoniale, soulignons encore les infrastructures de mobilité (ferroviaires ou routières), parfois véritables ouvrages d'art intégrés dans la scénographie, parfois patrimonialisés du fait de leur intégration dans l'aménagement. Ainsi en est-il de la Noorderlaan ou du

viaduc dans le cas de Spoor Noord. Cependant, à Spoor Noord, les références à l'histoire sont surtout le support à des usages et expressions culturelles contemporaines. Et ce sont davantage les usages et les pratiques quotidiennes et l'animation du parc qui créent l'identité du lieu. Dans le cas de Tour&Taxis, l'ensemble du patrimoine ferroviaires et industriels constitue les fondements patrimoniaux du projet depuis les ensembles architecturaux comme les entrepôts royaux, les sheds ou encore la gare maritime, jusqu'au petit patrimoine comme les clôtures du site. Une autre attitude par rapport à l'histoire est une réinterprétation narrative, dans laquelle l'histoire est utilisée comme référence à un autre type d'expression formelle. L'histoire inspire ainsi la scénographie de l'espace, indépendamment des éléments encore visibles sur le site, en faisant appel à des modalités d'expression artistiques diverses.

A Saint-Léonard, la référence à l'histoire est très forte et nourrit cette démarche narrative, une mise en scène explicite de l'histoire surtout à travers une reconstitution de celle-ci dans une séquence d'espaces et une addition d'objets auxquels doivent s'accommoder les usages du lieu. Ainsi en est-il de la passerelle sur Saint-Léonard qui symbolise la présence de l'enceinte. L'histoire inspire aussi la scénographie de l'espace indépendamment des éléments encore visibles sur le site ; par exemple en faisant appel à des modalités d'expression artistique diverses, comme c'est le cas de l'inscription du poème d'Eugène Savitzkaia sur le tracé de l'enceinte ou de la reconstitution sculpturale des différents états de la porte de Vivegnis.

D'autres attitudes encore font référence à l'histoire, comme l'utilisation dans l'aménagement de matériaux soit existants sur le site, soit qui rappellent les fonctions précédentes du site et un design associé. Citons le réemploi des pavés et blocs bétons du chemin de fer, présent sur le site dans le cas de Spoor Noord mais aussi le design du mobilier urbain dont la facture industrielle minimaliste et brut renvoi au caractère industriel de la zone en même temps qu'il répond à un enjeu de contemporanéité de l'aménagement, mettant en œuvre un dialogue entre des esthétiques patrimoniale et contemporaine.

La mémoire du lieu et ses occupations antérieures (patrimoine intangible) constituent également un vecteur de l'esthétique du projet et conditionnent les représentations des acteurs dans le processus et l'appropriation du projet. Autre exemple, dans la proposition de l'auteur de projet, la limite de l'enceinte était d'abord matérialisée par un mur monolithique constitué à partir des remblais et résidus de la prison. Cette proposition a été rejetée par les habitants des quartiers environnants qui y voyaient un rappel trop explicite à la présence de la prison sur le site et à l'enclavement du quartier Saint-Léonard. Cette phase du projet témoigne dans le processus de projet d'une volonté d'oubli de certaines situations, du rejet de certains éléments matériels de stigmatisation.

#### **7.4.2. Lieux et micro-lieux des usages et pratiques quotidiennes**

Les usages et pratiques quotidiennes installés dans les sites sont principalement liés aux loisirs, à la détente et au sport. L'aménagement des différents espaces d'activités se caractérise par la recherche d'ambiances et d'équipements adaptés, dans un cadre sécurisé, de confort et protégé par

rapport aux nuisances. L'équipement mis en place pour les activités se caractérise par le traitement des sols, l'implantation et le design du mobilier urbain, en ce compris la signalétique.

En termes d'activités quotidiennes, on peut considérer l'esplanade comme un espace public planté qui constitue le seuil d'un parc que serait l'ensemble constitué des coteaux de la Citadelle. Il est intéressant d'observer dans cet espace le regroupement des usagers sur les bords de l'espace et le long de la passerelle, là où l'espace est équipé mais aussi là où se concentrent activité et passages. Une certaine concentration, une intensité d'activités semblent nécessaires pour que l'espace soit porteur de lien social ; intensité et concentration qui s'opposent à l'étendue nécessaire à l'événement.

Dans le cas de Spoor Noord, les usages et ambiances sont davantage répartis dans l'étendue et la diversité des aménagements permet d'imaginer quantité d'appropriations possibles. La partie Est du parc est davantage aménagée pour les activités sportives avec l'aménagement de terrain, vaste pelouse encaissée. La partie Ouest, réservée à la détente, la culture et le loisir est plus vallonnée et fait l'objet d'une végétation plus diversifiée, faite de hautes tiges et de pré de fauche. Le Parc Spoor Noord se caractérise aussi par la diversité et la créativité des aires de jeux qui sont disséminées dans l'ensemble du parc. Entre les espaces, les cheminements sont tracés clairement et l'aménagement répond peut-être davantage à l'idée d'un jardin public, même s'il est ouvert sur tous ses bords.

A Tour&Taxis, on observe une réelle polarisation des activités quotidiennes sur le site avec d'une part, dans les parties rénovées, des activités liées au bureau et au commerce de luxe, destinées à un public métropolitain. Et d'autre part les activités temporaires développées dans les espaces retirés et en friche du site ; activités développées pour/ et par les habitants des quartiers voisins.

#### **7.4.3. Espaces organiques et occupations spontanées**

Celles-ci s'implantent généralement dans des espaces non aménagés ou en attente d'aménagement. Les occupations temporaires profitent souvent de la période d'incertitude, de l'interstice temporel que constitue le processus de projet. Les usages informels prennent place dans l'espace laissé libre, reposant sur le droit d'usage quand ces activités ne sont pas réprimées par d'autres usages ou par l'application de mesures plus institutionnelles. Certaines activités saisonnières font l'objet d'aménagements spécifiques comme les bars et équipements Horéca durant les mois d'été dans le parc Spoor Noord.

#### **7.4.4. Espaces scéniques et médiatisation**

La localisation de l'espace dans la ville détermine le potentiel événementiel du site, à la fois en termes d'accessibilité, de stationnement, de présence de services et activités urbaines alentours. La proximité et la densité des occupations riveraines, notamment résidentielles, constituent un des facteurs de l'intégration de l'événementiel.

Concernant la composition de l'espace lui-même, les conditions spatiales de l'événement sont la dimension des espaces, leur polyvalence mais aussi le potentiel scénographique de l'aménagement (espaces délimités, reliefs, arrière-plans, etc.). Le choix programmatique de l'organisation d'événements implique une série d'aménagements qui contribuent au caractère du parc. Les dispositifs scéniques intégrés dans la composition sont par exemple des dispositifs de gradins, comme dans le cas de l'esplanade Saint-Léonard, voire des théâtres de verdure... parfois il s'agit simplement de laisser une vaste étendue disponible à l'installation des équipements nécessaires à l'activité et au rassemblement des spectateurs. L'enjeu de la cohabitation des activités événementielles avec les usages courants du site (activités stationnaires et de mobilité) impliquent l'aménagement de limites précises, de certains filtres (visuels, sonores), le dédoublement de certaines structures, comme c'est le cas de drèves qui encadrent l'esplanade Saint-Léonard et qui rendent possible la continuité des flux y compris en cas d'occupation dense de l'espace.

L'animation et l'événement s'appuient sur la valeur esthétique de l'espace mais y contribuent aussi. Dans un certain nombre de cas, l'attractivité des événements s'appuie sur celle du parc, profite des caractéristiques paysagères comme potentiel pour augmenter l'attractivité de l'événement, quand celles-ci ne constituent pas la raison d'être même de l'événement. L'événement ou l'animation exploite le potentiel scénographique du parc. Dans le cas de la Nuit des Coteaux à Saint-Léonard par exemple l'ensemble des promenades fait l'objet d'installation artistiques et/ou de mises en lumière. D'autres activités ou événements demeurent indifférents aux spécificités des lieux. Ce ne sont alors que les disponibilités fonctionnelles et techniques du parc qui servent (accessibilité, espace disponible, possibilité de clôture de l'événement, contrôle des accès, branchements électriques et eaux, types de sols...). C'est probablement cet aspect fonctionnel et polyvalent qui fait du site de Tour&Taxis et de sa plaine non aménagée un lieu propice à l'organisation de grands festivals, à l'installation de foires et cirques impliquant des mises en œuvre techniques importantes.



## **INTERMEDE II.**

### **Articulations de la nature, du mouvement et du temps**

L'articulation entre la nature, le temps et le mouvement se traduit par l'équilibre mis en œuvre dans les aménagements entre les formes de la nature, de l'architecture et des infrastructures (Grimal, 1954, Pechère, 1995) et dans la relation entre le site et le programme (Marot, 1995). Nous reviendrons plus loin sur ces relations qui caractérisent les interventions paysagistes contemporaines.

A ce stade, nous pouvons souligner une série d'interactions mais aussi de contradictions entre les trois dimensions de la nature, du mouvement et du temps : entre nature et mouvement, nous avons évoqué les enjeux de l'intégration paysagère des infrastructures de mobilité. Nous pouvons aussi revenir sur les superpositions des réseaux de mobilité douce et les réseaux écologiques.

Entre nature et temps, nous avons vu les attentes sociales de nature de la population et la diversité des aménagements qui y répondent. Nous pouvons énoncer comme dynamiseurs des lieux les liens entre les rythmes naturels et les activités quotidiennes et cycles de la vie des habitants. Mais aussi les écarts de rythmes entre la nature (temps de croissance) et l'évolution de la ville (bâti) et de ses habitants (cycles de vie). Nous avons aussi vu que des activités récréatives et événementielles occupent souvent les espaces de nature sans l'exploiter comme matériau. On peut observer aussi un appauvrissement de la biodiversité du fait d'un usage trop intensif des espaces. Même certaines attentes en termes de sensibilisation et d'éducation ne sont pas toujours compatibles avec les mesures de protection. Dans un même sens, les aspirations symboliques et sociales de la population vont parfois à l'encontre des préoccupations des autorités publiques qui concernent souvent des aspects sanitaires et de gestion ou encore des questions d'image de la ville et des quartiers en réponse aux enjeux d'attractivité et de marketing urbain.

Entre mouvement et temps, nous pouvons revenir sur les articulations entre espaces de flux et espaces d'activités stationnaires, les nuisances et les conflits d'usages, de sécurité et de qualité de l'environnement qui résultent de la proximité de flux automobiles et ferroviaires. Mais aussi les conditions d'accessibilité de l'espace qui conditionnent son attractivité (voire trop !). Nous pouvons aussi revenir sur les questions de la praticabilité de l'espace pour la mobilité quotidienne notamment dans le cadre de l'organisation d'événements.

Il semble également intéressant de rappeler ici la contribution des trois dimensions de l'ouverture aux enjeux de continuités et de centralités aux échelles locale et métropolitaine. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-joint.

|                                  | Temps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Mouvement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nature                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Centralités</b>               | <p>&gt; Les objets : les espaces et les limites, les traces et réinterprétations de l'histoire, réhabilitation patrimoniales, les équipements (jeux, bancs, scènes, etc.)</p> <p>Parc de proximité, de destination ?<br/>Occupation temporaires ? Espaces de vie collective, espace de vie publique (activités culturelles, festives, sportives), espaces d'expression culturelle, patrimoine</p>  | <p>&gt; Les objets : les traces et les nœuds, la présence d'infrastructures, les accès et les articulations</p> <p>Séparations des espaces et des flux ? Multimodalité et accessibilité, lisibilité des parcours ;<br/>Scénographie paysagère : diversité des expériences spatiales (points de vue, découvertes, etc.)</p>  | <p>&gt; Les objets : l'eau, les sols, le végétal (spontané ou structuré, endogène ou exogène, biodiversité)</p> <p>Espaces verts et activités nature (jardins collectifs, récréation, détente, jeux), ambiances urbaines et paysagères</p>  |
| <b>Continuités territoriales</b> | <p>Liaison entre les quartiers – activités complémentaires aux quartiers -<br/>Tourisme : continuité du patrimoine, continuité des espaces publics du centre ville –maillages jeux, maillages récréatifs - circuits culturels et touristiques</p>                                                                                                                                                | <p>Connections et organisation des flux (automobiles, TP, mobilité douce)<br/>Type de parcours piétons, cyclistes : parcours quotidiens et promenade<br/>Intégration paysagère des infrastructures</p>                                                                                                                    | <p>Continuités et maillages écologiques, voies vertes, scénographie du paysage (scènes et points de vues) &gt;&gt;&gt; relations entre le site et la ville + relation entre les espaces qui composent le site</p>                         |

Tableau 4. Synthèse des dimensions de l'ouverture et des enjeux de centralités et continuités locales et métropolitaines.

Considérant ici les conditions et composantes formelles de l'aménagement de site en reconversion et leur intégration dans des projets de réseaux et maillage, il s'agit ici de mettre en relation ces paramètres spatiaux avec les dimensions de l'ouverture définies ci-dessus. La mise en œuvre du temps, du mouvement et de la nature dans les différents paramètres, et aux différentes échelles, génère la cohérence de l'aménagement du site. Cette cohérence contribue à l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs. Pour chaque paramètre, on peut déterminer les éléments sur lesquels repose la mise en œuvre des dimensions de l'ouverture (voir tableau ci-joint).

|                     | <b>Temps</b>                                                                                                                                                                                 | <b>Mouvements</b>                                                                                                                                                                                                                             | <b>Nature</b>                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Localisation</b> | Histoire du site resitué dans l'histoire de l'agglomération urbaine                                                                                                                          | Infrastructures de mouvement / conditions et aires d'accessibilité                                                                                                                                                                            | Structures géomorphologiques / continuités écologiques                                                                                                                                                                                      |
| <b>Conformation</b> | Occupation des bords, repères et perspectives dans le tissu urbain (scénographie)                                                                                                            | Limites et ruptures<br>Espaces et séparation des flux dans l'espace                                                                                                                                                                           | Présence du végétal, ouvertures sur le paysage, repères / unités paysagères, paysages urbains environnants                                                                                                                                  |
| <b>Activation</b>   | Activités environnantes (résidentielles, commerciales, équipements et services) ; activités internes à l'espace (rythmes et cycles de la vie quotidienne, activités temporaires, événements) | Organisation des flux, accessibilité, connectivité du site / structure interne du site / diversité et répartition des modes de déplacements (mobilité douce)/ relation entre les espaces de mobilité et les espaces d'activités stationnaires | Occupations du sol et activités liées à la nature (fonctions productives, sociales et récréatives, écologiques, paysagères)<br>Relations aux activités bâties et aux espaces ouverts environnants (privés, collectifs, publics, abandonnés) |

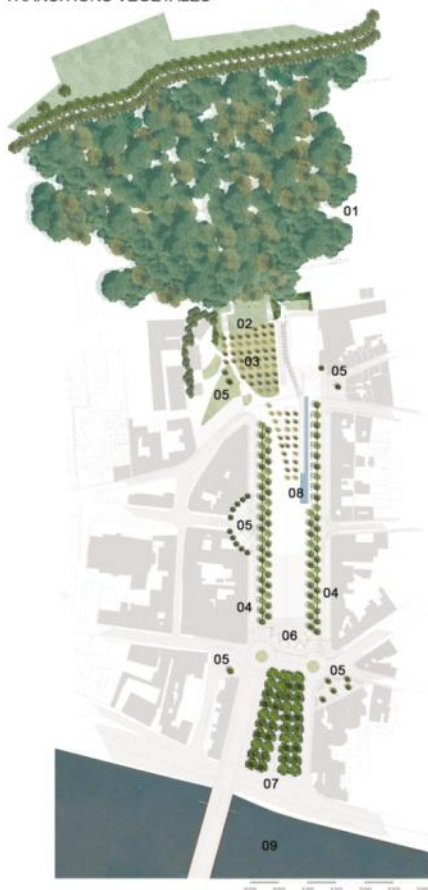


|                     |                                                                                        |                                                                                      |                                                                                                               |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aménagements</b> | architecture / nature – mobilier urbain > espaces et sous-espaces, ambiance et confort | Sols – tracés > géométrie, articulation, seuils et accès, lisibilité de la structure | Végétal – sols – eau > espaces boisés, espaces jardinés, espaces agricoles, espaces de développement spontané |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Tableau 5.Synthèse des paramètres des espaces ouverts et dimensions de l'ouverture – définition des objets et enjeux d'aménagement

SYNTHESE GRAPHIQUE 1/3 :  
PARC SAINT-LEONARD A LIEGE

TRANSITIONS VEGETALES



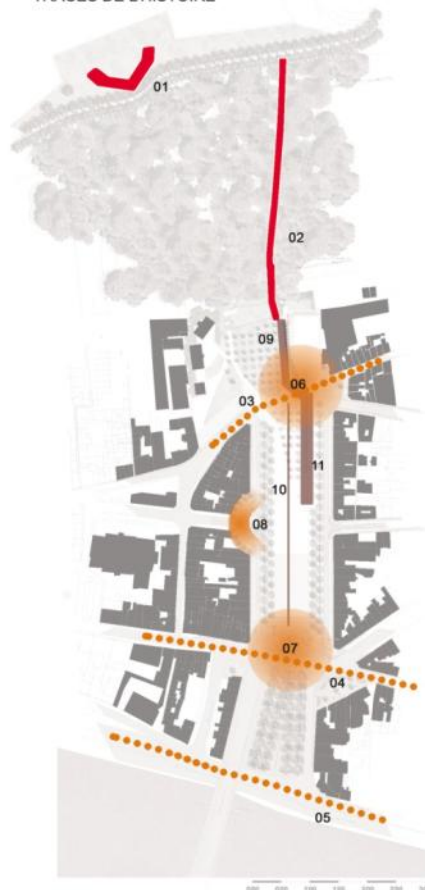
Végétal:

- 01 Bois des Carmélites
- 02 Terrasses : gazon, parterres et pergolas
- 03 Verger : fruitiers d'ornement et gazon
- 04 Drèves : érables et parterres
- 05 Arbres isolés (sous-espaces)
- 06 Auvents en cuivre prépatiné
- 07 Mail: platanes

Eau:

- 08 Bassin
- 09 Meuse

TRACES DE L'HISTOIRE



**Vestiges :**

- 01 Bastions de la Citadelle
- 02 Mursailles

**Structures persistantes :**

- 03 Passage du Potay
- 04 Axe En feronstrée rue St-Léonard
- 05 Quai St-Léonard
- 06 Emplacement de la Porte Vivegnis
- 07 Emplacement de la Porte St Léonard
- 08 Emplacement de la Porte de la prison

**Réinterprétations :**

- 09 Les états de l'enceinte
- 10 Poème d'Eugène Savitzkaya
- 11 Bassin

## ACTIVITES ET MOBILITE



## CONTINUITES, LIMITES ET ARTICULATIONS



### Espaces de flux:

- piétons
- - - passerelle piétonne
- automobile
- - - TEC
- Arrêts TEC

### Espaces d'activités :

#### Sports et jeux:

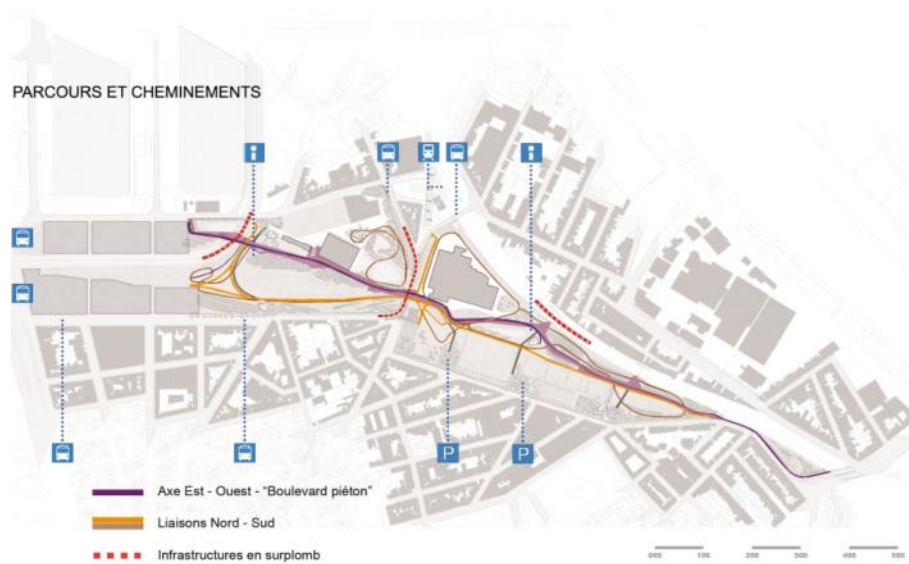
- 01 Plaine de jeux
- 02 Terrain de sport

#### Détente et repos:

- 03 Terrasses
- 04 Verger
- bancs
- ✎ transats

- Continuités paysagères
- - - Transitions paysagères
- Ouvertures visuelles
- Enceinte traversable
- Bords urbains structurés
- - - Bords urbains déstructurés
- Limites internes
- Sous-espaces aménagés
- Ruptures
- Articulations
- - - Limites de propriété

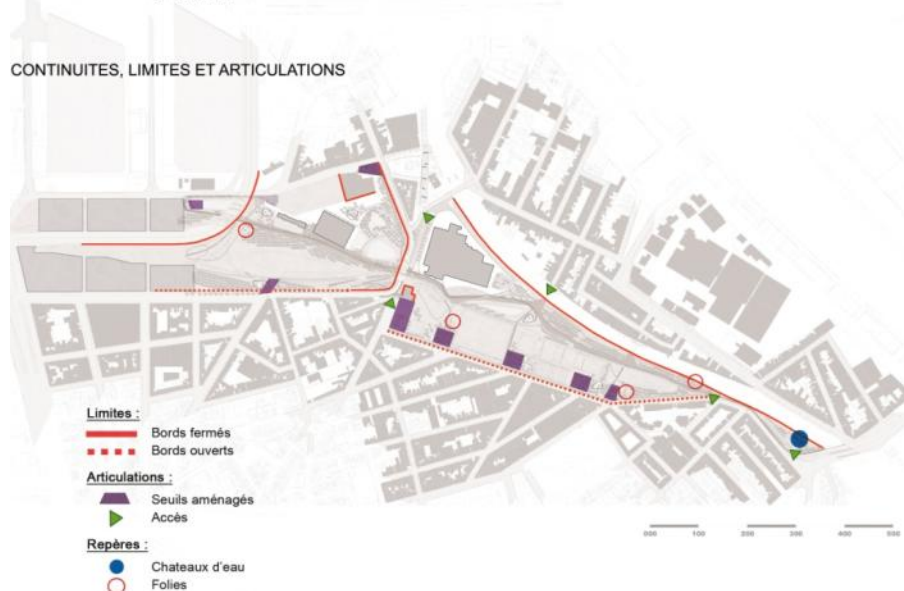
SYNTHESE GRAPHIQUE 2/3 :  
PARC SPOOR NOORD A ANVERS



## ESPACES ET ACTIVITES

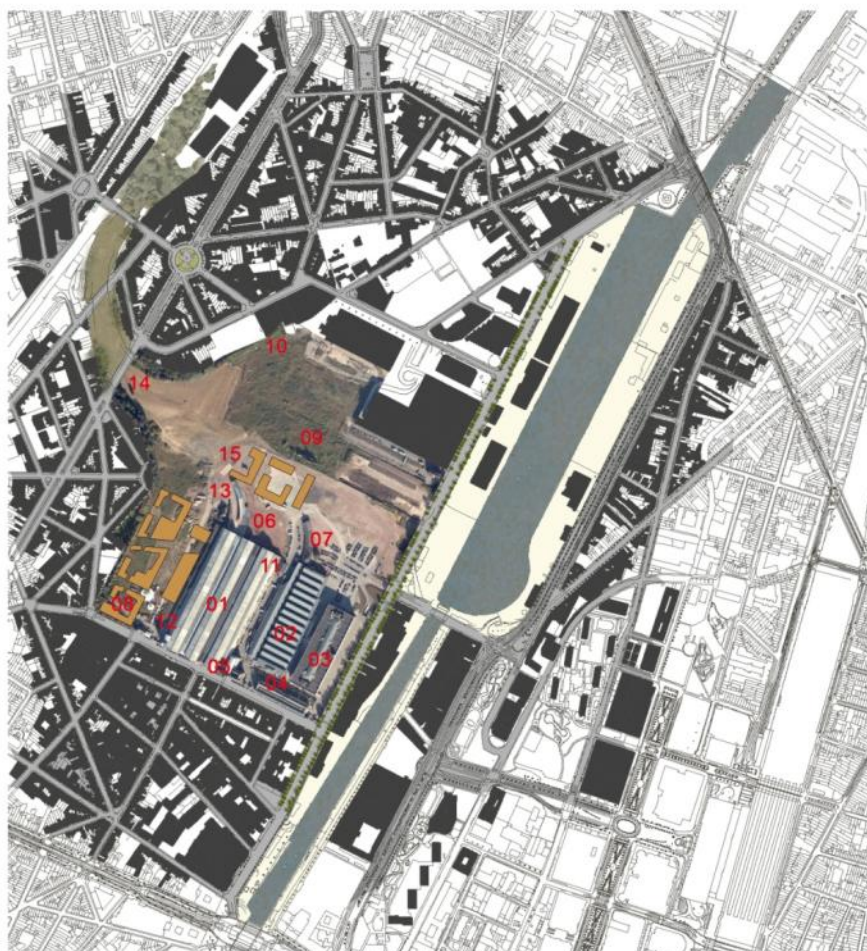


## CONTINUITES, LIMITES ET ARTICULATIONS



# SYNTHESE GRAPHIQUE 3/3 : SITE DE TOUR & TAXIS A BRUXELLES

## ARCHITECTURES



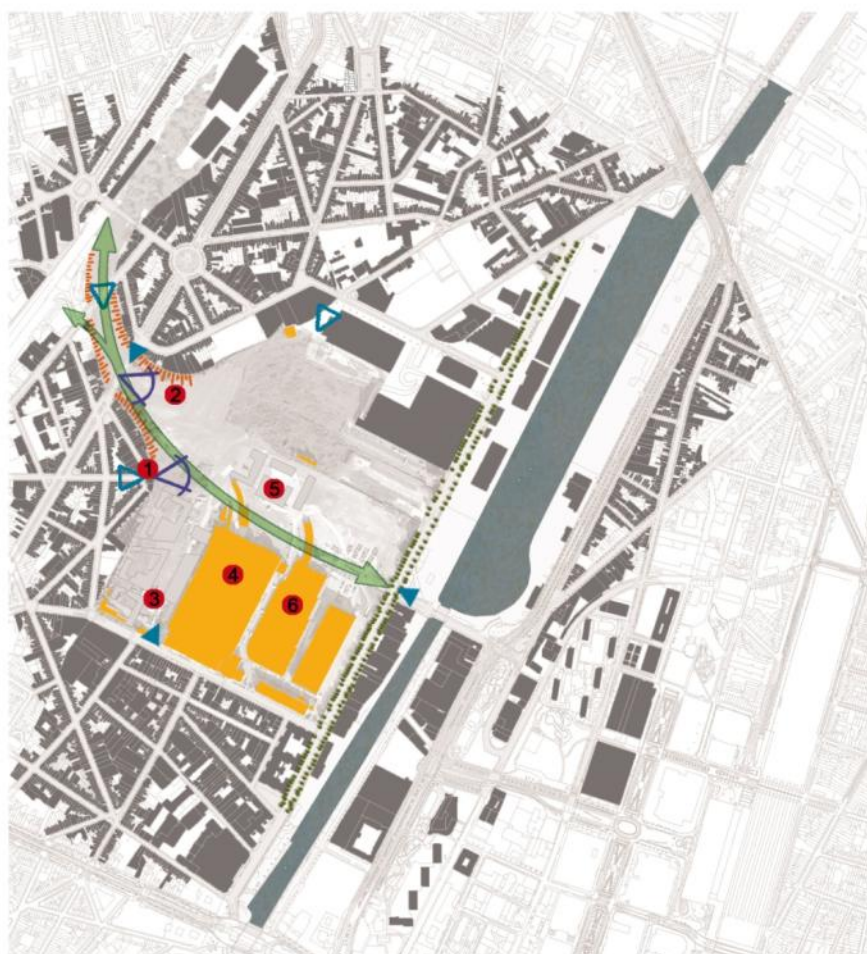
- 01 Gare Maritime
- 02 Les Magasins
- 03 Entrepôt royal
- 04 Hôtel des Douanes
- 05 Hôtel d'administration
- 06 Halles aux poissons et huiles
- 07 Halles de transit
- 08 Bâtiment L

- 09 La gare des services "La Chapelle"
- 10 Centrale électrique et château d'eau
- 11 Le magasin aux produits dangereux
- 12 La Cantine
- 13 L'atelier de réparation des tracteurs
- 14 Les cabines d'aiguillages
- 15 Le pavillon du signaleur



Projet sa T&T Project pour la ZIR 6A  
(Permis accordé 2010)

# PATRIMOINES



- Patrimoine Architectural
- Patrimoine paysager
  - Talus
  - △ Vues
  - Profondeur, continuité paysagère
- Patrimoine social
  - 1. Square de Laekenvelt
  - 2. Potager collectif
  - 3. Ecole du cirque
  - 4. Gare Maritime
  - 5. La plaine
  - 6. Les magasins (foire et expos)
- ▶ Accès existants
- ▷ Accès possibles



## **Chapitre 8.**

### **Vers une esthétique de l'ouverture**

Question du beau et de l'émergence d'un sentiment de beauté, l'esthétique se dessine, tout au long de la thèse, dans notre quête de l'ouverture de la ville à travers la dimension signifiante du projet : dans le chapitre consacré aux formes et impacts de l'urbanisation, nous avons mis en évidence l'impact symbolique des visions et stratégies sur les phénomènes et les tendances du développement des territoires. Dans le chapitre sur les espaces ouverts, nous avons explicité la relation de la dimension signifiante de l'aménagement de parcs urbains par rapport à la production matérielle de la ville. Nous avons aussi identifié dans le chapitre sur les médiations urbanistiques comment les représentations porteuses de projet constituent une condition de la mise en commun, de la coproduction de cette dimension signifiante. Déterminante du lien entre la forme et son sens, l'esthétique se révèle constituante de la médiation envisagée dans une approche qui entend considérer la forme comme langage, dans une approche cognitive et interactionnaliste qui considère autant la production que la réception de la forme (Meunier, 1994). La dimension esthétique nous paraît finalement pouvoir contribuer à la synthèse des différents types de médiations du projet ; synthèse qui se présente comme la traduction dans la forme des données politiques, techniques, sociales (au sens collectif et de l'urbanité) et des pratiques (individuelles et collectives).

A la suite de l'analyse scénographique des trois cas de parcs intra-urbains contemporains, l'esthétique émerge aussi dans les composantes formelles des dimensions de l'ouverture que nous avons développées. Le parcours historique des relations entre histoire des jardins et développement urbain nous a montré combien la valeur esthétique est déterminante dans la formalisation et l'expression des enjeux de société dans l'aménagement des espaces ouverts.

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur la façon dont l'esthétique, formalisant les nouveaux rapports de l'homme à la nature, au mouvement et au temps, contribue à l'évolution des médiations urbanistiques à l'œuvre dans la coproduction du projet. Nous reprenons dans un premier temps quelques questions liées à l'esthétique dans les relations que celle-ci entretient avec la pensée sur la nature d'une part et d'autre part, dans la contribution à la coproduction du projet. Nous revenons ensuite à la question des parcs urbains que nous identifions comme inventions paysagères à savoir, comme espaces dont la production s'appuie sur le potentiel de médiation du paysage.

Nous explicitons aussi le rôle médiateur de l'esthétique en considérant d'abord les enjeux du dessin de formes plurielles dans les aménagements et ensuite en resituant l'esthétique par rapport aux concepts de médiance et de médiation. Enfin, en questionnant la démarche de l'auteur de projet et le dessin comme outil, nous mettons en évidence le processus de projet comme synthèse poétique.

## **8.1. Questions d'esthétique appliquées à la coproduction des espaces ouverts.**

### **8.1.1. Dépasser les approches dualistes**

#### ***Raison et sentiments***

Les débats sur l'esthétique sont parallèles aux débats liés à la nature et au paysage. Ceux-ci renvoient aux origines picturales du concept de paysage et à la prédominance de l'enjeu esthétique dans la production de jardins, notamment concernant le débat entre raison et sentiments (dans la recherche de l'accès à la vérité conceptuelle de l'œuvre) que l'on retrouve en termes de maîtrise de l'élément naturel. Luc Ferry évoque comment les débats sur la nature sont symptomatiques des débats entre « le cœur et la raison » : on retrouve des approches cartésiennes dans le dessin des parcs classiques à la française et un passage au sentimentalisme, voire au romantisme, dans le jardin anglais qui s'appuie sur une conception de la nature sauvage. Il n'y a cependant pas de séquence linéaire de l'approche scientifique à la dimension esthétique, du cartésianisme à l'écologie et enfin à l'esthétique. Et certains courants comme la naturphilosophie germanique (et les courants romantiques) mènent de front une démarche scientifique et une volonté de respect de la nature et de sa dimension esthétique. (Feltz, 2008)

#### ***Objet et sujet***

Lié au premier, le deuxième lien que l'on peut retrouver entre la pensée esthétique et les philosophies de la nature concerne la place du sujet et de l'objet dans les questions concernant la place de l'homme dans son environnement et ses interventions sur celui-ci. On tente de sortir de cette approche dualiste, de décroquer les pratiques scientifiques et artistiques et, dans une approche plus intégrée, de redonner une place, une légitimité au sensible dans les décisions concernant l'aménagement du territoire (Donadieu, 2009) ainsi qu'à l'esthétique dans le système de valeurs qui conduit à la décision (Feltz, 2009).

### **8.1.2. La recherche de sens commun**

L'acceptation d'une indéfinition du sentiment esthétique, d'une individualisation de celui-ci basée sur une approche phénoménologique (où le sentiment de la beauté repose sur l'expérience, sur la perception, elle-même conditionnée à la fois par des dimensions physiologiques, psychologiques, sociales et culturelles) se confronte à la volonté dans le contexte de l'aménagement d'espaces collectifs et publics de produire des formes dont les valeurs sont multiples et partagées.

Le recours à une médiation culturelle répond à un retour sur la dimension sensible des rapports de l'homme à son environnement mais aussi des hommes entre eux qui nécessite une approche collective. On peut reconnaître dans l'évolution de l'esthétique une confusion dans la définition des valeurs qui

trouve son origine dans la sécularisation de l'art (perte des valeurs religieuses, des références au divin) et la démocratisation et l'individualisation (Ferry, 1996). Ces évolutions conduisent à la pluralité et la complexité dans les processus nécessitant un arbitrage (Feltz, 2006). Le processus a un impact sur la légitimité esthétique du projet à travers l'acceptation des enjeux et la compréhension de la démarche de projet. La place du beau dans la légitimation du projet passe par des références communes ou par la multiplication des références applicables à la forme.

A ces enjeux de légitimité et dans celle-ci d'une dimension collective, d'un sens commun, répond notamment le caractère d'intersubjectivité du beau mis en évidence par Kant.

L'acceptation de l'intersubjectivité de l'esthétique (ni hyperindividualisme de l'art, ni transsubjectivité et dogmatisme (Genard, 1996)) produit du sens commun et nous permet dès lors, d'identifier l'apport esthétique du projet en termes de référence par la forme à des valeurs, des dimensions « autres » du projet, d'autres sphères de légitimation de la forme. L'intersubjectivité devient la nature même de l'esthétique : c'est le travail sur la diversité qui produit une forme belle. La légitimité de la forme provient dès lors davantage de la connaissance, de la compréhension (si pas de la reconnaissance) des conditions d'émergence de la forme. On laisse la place à un sentiment esthétique détaché de toute dimension conceptuelle.

Comme l'énonce Thierry Paquot, « *Le « laid », comme le « beau », ne relève pas du seul registre de l'esthétique et du sentiment subjectif, il appartient également à des valeurs collectives et est véhiculé par tout un appareillage idéologique, celui qui fait et défait les modes, par exemple ; mais aussi celui qui s'exprime par les règlements, les cultures techniques, les modèles dominants, etc.* » (in Masbouni 2002, p.96). Ceci nous ramène aux enjeux de coproduction et de médiation.

### **8.1.3. Esthétique et engagement**

La coproduction, comme processus d'élaboration de sens commun a un fort impact sur la légitimité esthétique du projet : intégration et acceptation des enjeux du projet, compréhension de la démarche de projet, appropriation, reconnaissance de la formalisation du projet. Dans le processus de coproduction, on peut aussi considérer la dimension artistique de la démarche de l'auteur de projet. Jean-Louis Genard à propos du rapport entre éthique et esthétique énonce cette dernière comme un langage qui traduit l'engagement de l'œuvre. Il cite le philosophe Adorno : « *L'art réussi est celui qui subvertit nos manières habituelles de voir, de penser, de sentir, de nous rapporter au monde...* », (p.33). Cette acceptation de l'art définit la part de l'engagement dans l'œuvre et le considère comme « force esthétique productive ».

Nathalie Blanc évoque une série de mobilisations environnementales comme des « *mobilisations plurielles dans le cadre urbain invitant à la requalification des lieux de vie, et qui peuvent s'analyser en termes d'engagement esthétique.* » L'esthétique agit dès lors comme un argument éthique sur lequel repose la production de parcs dans un contexte de régénération urbaine (Blanc, 2010).

De l'adéquation et de la reconnaissance de la multiplicité des attentes et des représentations à l'intégration d'une dimension artistique, la démarche de coproduction du projet implique aussi un réel engagement et une mobilisation de la part de l'ensemble des acteurs. Celle-ci se déroule dans une interaction où les échanges façonnent le projet dans une recherche collective. Le processus de projet et la démarche de l'auteur de projet doivent s'appuyer sur cette coproduction pour faire émerger une esthétique juste, légitime car partagée.

## **8.2. Le parc urbain ou l'invention du paysage**

Le paysage est un concept partagé qui fait l'objet d'approches et d'utilisations très diversifiées tant sur le plan disciplinaire que méthodologique. Il peut être objet d'analyse et d'expérimentation pour les géographes, écologues, environnementalistes ; sujet de réflexion et d'expression pour les artistes, philosophes, historiens ; projet pour les architectes, aménageurs et autres usagers et producteurs d'espaces (Béguin, 1995). Les enjeux se situent à nos yeux dans le dialogue et les complémentarités qui peuvent exister entre ces différentes approches au-delà de leur rattachement à une culture disciplinaire ou à une pratique professionnelle.

*« Le paysage est une vision du monde non parce que, d'un côté (empiriste), il la représente, ou, de l'autre (rationnaliste), l'impose, mais parce qu'il la construit. »*  
(Sylvia Ostrowetsky, in Calenge, 2001).

L'approche paysagère telle que nous la considérons semble répondre à une vision plus globale, à une intégration des valeurs de l'ouverture développées dans la thèse. La première raison en est la préoccupation environnementale qui, associée à la pratique paysagère, nécessite de prendre en considération les caractéristiques physiques, intrinsèquement continues, des territoires : le paysage n'a pas de limites. Autre paramètre à prendre en compte, l'approche combine des attitudes politiques (expression de visions sur le territoire, scénographies), techniques mais surtout symboliques et culturelles. L'attitude paysagère dans le développement de projet assume également une approche sensible et esthétique.

Au terme de notre analyse de la production de parcs urbains dans des quartiers en régénération urbaine, nous pouvons considérer ceux-ci comme des inventions paysagères dans le sens où ces aménagements sont des actions constitutives de paysages. L'invention consiste dans une double attitude par rapport aux lieux : une reconnaissance et une intention de transformation qui constituent le projet de paysage. L'invention s'appuie sur le (les) regard(s) posés sur l'environnement, sur une expérience sensible, voire polysensorielle du lieu. Elle définit ainsi une esthétique du lieu. L'invention consiste ensuite en une formulation, un dessin de structures territoriales qui prennent forme dans les composantes de nature et d'architecture, s'expriment sous forme de matières et de textures. La nature dans cette invention constitue un matériau essentiel. A travers sa mise en œuvre poétique, la ville intègre le paysage, y compris dans ses parties les plus denses et minérales.

L'aménagement de ces espaces résulte aussi de processus de médiation dans lesquels nous reconnaissons une contribution à l'ouverture de la ville. Au-delà de la redéfinition des structures territoriales et de nouveaux usages, l'aménagement des espaces ouverts en paysages urbains se présente comme une opportunité de redonner du sens, de réinvestir des espaces de nouvelles significations. Des espaces dont la fonction est devenue obsolète, dont la conformation est inadaptée aux usages et au contexte social et urbain, permettent de répondre à de nouveaux modes de vie, à des besoins sociaux mais aussi de recoudre, de réinventer de nouvelles formes de liens et de lieux dans la ville.

### **8.2.1. Projet urbain et paysage**

Le parcours de la thèse nous a donc permis de tracer un itinéraire spécifique dans le vaste champ de la théorie du paysage. Il nous a permis de prendre position par rapport à la polysémie du terme. L'approche exposée dans le travail nous permet de situer l'aménagement d'espaces ouverts dans des quartiers péri-centraux en régénération comme processus de production d'un paysage urbain. Ce paysage a une matérialité (dans notre cas, un parc) mais il est surtout un processus de construction sociale d'une vision du monde.

#### ***Une production esthétique***

Tout d'abord cette vision du monde produit une esthétique en même temps qu'elle est un produit esthétique. La vision esthétique, sensorielle et sensible et dès lors signifiante détermine s'il y a paysage ou pas. Le regard que l'on porte sur quelque chose en fait un paysage. Le paysage naît quand un artiste a interprété ce qu'il voit avec un regard esthétique. Ce dernier implique une distance par rapport à l'espace, une prise de conscience de la valeur symbolique et culturelle de l'environnement à laquelle contribue le paysage comme expérience sensible.

Cela renvoie à la tradition picturale du paysage : « (...) *Un paysage ne l'oublions pas, dans notre culture occidentale, est un mot du vocabulaire des peintres, il désigne au début du XVI<sup>e</sup> siècle un genre pictural qui artialise la réalité, révèle au lieu le paysage qu'il possède en lui.* » (Paquot in Masbouni, 2002, p.97). Le concept de paysage est ainsi relié à celui d'artialisation proposé par Alain Roger qui différencie artialisation in visu et artialisation in situ (Roger, 1997). Cette dernière nous conduit à la démarche paysagère en tant que projet. Celle-ci est définie par l'intention scénographique et esthétique appliquée dans l'aménagement des parcs urbains. Pour reprendre encore les propos d'Alain Roger, le jardinier imprime sur le sol une vision esthétique, contrairement à l'agriculteur qui y imprime une vision technique. Leur rapport à la nature est différent (Roger, 1997).

### ***La place de la nature***

En effet, la vision du monde que constitue le paysage urbain donne aussi une place à la nature. Celle-ci n'est pas d'emblée paysage mais c'est par la pratique paysagère qu'elle prend place dans le projet urbain. Pour reprendre les propos de Thierry Paquot, « *le paysage est une sorte d'hommage à la nature qui la fait naître une seconde fois par la magie des couleurs, des perspectives, des ombres et des lumières, des touches, empâtements et autres effets créatifs de l'artiste.* » (Paquot in Masbouni, 2002, p.97). Le paysage est le filtre artistique qui existe entre la nature et nous. Nous l'avons vu, la nature occupe une place importante comme matériau de projet. L'aménagement des espaces ouverts tel que nous le concevons ici s'appuie en effet sur la mise en œuvre de mécanismes intrinsèques à la nature pour créer des paysages, indépendamment du milieu dans lequel cette création se déroule (Berque, 2006).

Aujourd'hui, une importance croissante est accordée à la nature en ville, tant dans sa dimension scénographique et paysagère qu'environnementale. L'aménagement de parcs urbains répond à une série de spécificités paysagères. Les parcs intègrent la nature comme matériau principal, avec une mise en œuvre en réponse à la multiplicité des besoins et usages spécifiques des populations urbaines. Cette mise en œuvre de la nature compose aussi avec les contraintes urbaines comme la gestion des flux, l'intégration des architectures, mais aussi les conditions géographiques et climatiques (sols, air...). Une nature spécifique se développe en réponse aux pratiques et usages urbains, conditionnée par les spécificités environnementales du milieu urbain.

C'est en combinant le rapport à la nature et l'approche esthétique que l'on peut parler de paysage urbain. Alliée à l'approche écologique, l'invention paysagère permet de générer l'ouverture dans la ville dans un double sens : d'une part, l'invention du paysage dans la ville est d'autant plus renforcée que l'aménagement des espaces ouverts par la nature renvoie à une représentation de la nature elle-même. « *Le paysage, c'est la représentation que l'on se fait de la nature.* » (Berque, 1995). La dimension signifiante de l'espace ouvert trouve un de ses ressorts principaux dans l'expression de la relation de l'homme à la nature dans un milieu non-naturel. D'autre part, l'enjeu écologique renforce l'invention paysagère. Les parcs urbains inscrits dans des continuités écologiques renvoient au paysage dans ses dimensions physiques mais contribuent aussi à la sensibilisation paysagère, la prise de conscience de l'appartenance à un milieu, un ensemble plus complexe, jusqu'à la considération d'un jardin planétaire (Clément, 2006). Pour une écologie du paysage urbain où l'approche environnementale interroge les possibilités du retour de la nature en ville, le paysage détermine aussi une échelle d'analyse sous-tendue par la conception de la ville comme écosystème (Clergeau, 2007).

### ***Spatialités urbaines et mouvement***

La vision du monde se construit aussi à partir des spécificités de l'expérience perceptive de l'environnement urbain dont celles liées au mouvement. La dimension visuelle décrit des scènes rapprochées, des cadrages serrés, qui posent question par rapport à la définition proposée par Michel Corajoud

impliquant la notion d'horizon dans la définition du paysage : « le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touche. » (Corajoud, 2010).

### ***Temporalités et usages***

Enfin la vision du monde se construit sur les temporalités du site en tant qu'espace vécu par une diversité d'usagers. Dans les parcs et jardins publics urbains, la dimension des usages et appropriations collectives de l'espace est importante. Ces espaces sont également porteurs de représentations multiples. Ils sont à la fois la scène et l'objet de nombreux projets et d'actions sur ou dans l'espace. En tant que représentation et dimension symbolique, les parcs urbains répondent clairement à des attentes des populations urbaines en termes de paysages (recherche de lieu autres, en relation avec l'habiter). Leur inscription dans des continuités paysagères, leur contribution à renforcer des structures géomorphologiques contribuent aussi à inscrire les paysages dans le milieu urbain. Nous voyons ainsi dans le paysage une opportunité d'intégrer la ville centre et ses territoires, les centres urbains et leurs périphéries, la ville de l'habiter aux développements métropolitains.

### ***Le projet de paysage comme « art de la conversation »***

En réaction aux logiques fonctionnalistes et aux principes de « tabula rasa » qui ont caractérisé les interventions urbaines de la période moderniste, Sébastien Marot définit comme « alternative du paysage » une inversion de la question du site et du programme dans le projet (Marot, 1995). On peut en effet identifier dans les pratiques paysagistes des aménageurs une tendance à s'appuyer sur les caractéristiques du lieu dans les projets, à un retour au site, à des valeurs spécifiques et à l'identité des lieux comme source de composition. Ainsi, Michel Corajoud compare sa démarche de projet « *un art de la conversation, à savoir où les aménagements se glissent dans le fil des choses, dans une continuité qui ne s'appuie pas sur un bavardage* » (Corajoud, 2010). Nous retrouvons dans cette approche les conditions qui appuient le projet sur une épaisseur temporelle et qui intègrent celui-ci dans une « prospective du présent » (Hurgon, 2003 ; Declève, 2009). Nous pouvons identifier comme enjeux de l'ouverture du site et du programme ceux de l'élargissement de la question au-delà des limites du site ainsi que l'ouverture du programme par les possibilités offertes par le site.

*« Le projet s'entend (ici) selon une triple définition : la recomposition de logiques sectorielles au profit de la volonté collective de rendre l'espace habitable ; une intelligence du site, une compréhension du monde à faire partager ; enfin, comme le dit Alexandre Chemetoff, l'apprentissage de quelque chose que l'on ne connaît pas encore. »* (Paquot, in Masbouni, 2002, p.65).

### **8.2.2. Médiation paysagère**

Le projet de paysage est de faire advenir un espace signifiant en puisant dans un système de références multiples les sources de l'aménagement de l'espace. Il s'agit de donner une légitimité à cette transformation volontaire de l'espace, afin qu'il soit reconnu comme lieu participant à l'identité du cadre de vie. Les

références doivent être reconnues, identifiables et intégrer les représentations collectives. La reconnaissance passe par les caractéristiques existantes de l'espace : le site, son histoire, ses usages. Elle passe aussi par l'adéquation de la réponse aux besoins individuels et collectifs à des valeurs particulières ou plus universelles (valeurs environnementales, patrimoniales, économiques, esthétiques) qui se constituent en un système hiérarchisé au cours du processus en fonction des jeux d'acteurs (rapports de forces, négociations entre les intérêts divergents). Comme nous l'avons vu, la reconnaissance des références du projet peut aussi se construire, au cours du processus, dans les phases de transformation de l'espace, par la pratique quotidienne de l'espace, par l'implication active des acteurs dans le processus de production de l'espace, ou encore par l'échange des savoirs qui accompagne la réflexion sur le projet.

L'intervention paysagiste du projet se détache des approches techniques des ingénieurs, environnementale des écologues, fonctionnaliste des urbanistes et celle centrée sur les objets des architectes. Indépendamment de l'appartenance disciplinaire des acteurs de l'aménagement qui mène parfois à une vision caricaturale et corporatiste, l'intervention paysagiste se caractérise par l'intégration des approches énoncées ci-dessus. Leur dépassement et leur synthèse trouvent leur expression dans une traduction formelle symbolique et esthétique. Celle-ci s'appuie sur les substrats géomorphologiques du site qui s'offrent à la perception, sur les traces de l'histoire (celles marquées physiquement mais aussi celles présentes dans les mémoires individuelles et collectives), les usages et pratiques observées dans le lieu. L'intervention paysagiste s'appuie aussi sur l'héritage de l'art des jardins.

Dans cette pluralité des approches et des enjeux qui constituent les fondements du projet, on reconnaît la capacité médiatrice du paysage. Nous avons insisté sur le rôle des représentations dans les différents types de médiation opérées dans le processus de projet. Le paysage comme représentation agit comme objet transactionnel de la médiation aux différents niveaux de l'action. Il agit comme un objet fédérateur, catalyseur dans les dynamiques de projets de territoire et d'aménagement que nous avons pu observer. Comme construit social et culturel, le paysage peut jouer un rôle essentiel à différents moments-clés de la coproduction du projet et contribuer ainsi à l'ouverture de la ville.

Cette capacité médiatrice du paysage repose sur les dimensions signifiantes du projet, parce qu'il agit en tant qu'expression de la médiance, de la relation sensible de l'homme à son environnement. (Berque, 2000). Le paysage se constitue en sujet en tant qu'expression, figuration de cette relation.

Cette vision repose sur des approches phénoménologiques (basées sur l'expérience du territoire qui ne peut être que multiple) et sur une herméneutique du paysage (possibilité d'interprétation des formes, approche de la forme comme signe, de la ville comme langage). Le paysage est un langage (Cauquelin, 2004). Les dimensions sensibles et approches herméneutiques sont considérées comme les enjeux de la médiation culturelle dans le processus de projet. Elles permettent de questionner la démarche créative dans le projet et ses liens avec les objectifs d'appropriation.

### **8.3. Le rôle médiateur de l'esthétique**

A l'ouverture du projet dans ses dimensions esthétiques correspond une ouverture de la démarche de projet dans laquelle l'esthétique joue un rôle de catalyseur des débats. Par son rôle médiateur, l'esthétique contribue à la coproduction du projet, à savoir à l'intégration dans le processus des enjeux et représentations des différents acteurs du projet.

A l'ouverture du projet dans ses dimensions sensibles et signifiantes correspond une ouverture du processus de projet dans laquelle l'esthétique joue un rôle de catalyseur des débats et des décisions. La question esthétique concrétise la recherche de formes plurielles. Elle contribue ainsi à la coproduction du projet, à savoir à l'intégration dans le processus des enjeux et représentations des différents acteurs du projet. Nous voulons mesurer à quel point, à travers l'esthétique, le dessin (design) de l'espace et le processus sont complémentaires (Van Den Broeck, 2003).

#### **8.3.1. Hybridations et formes plurielles**

Bernard Lamizet (2007) propose une approche de l'esthétique comme résultant de la survenance des formes, des images dans le champ de la perception. C'est une traduction des dimensions sensibles du projet mais aussi une formalisation, une synthèse spatiale de ses enjeux politiques, sociaux, culturels, techniques et environnementaux. En y intégrant la diversité des sens et des enjeux de la forme que l'on a pu parcourir ci-dessus, on retrouve les enjeux de la médiation, de la construction d'un référentiel commun ou du moins la reconnaissance, la compréhension, la lisibilité d'une multiplicité de références dans la forme. Les conditions de la reconnaissance de cette valeur esthétique du projet s'énoncent dans la perception par les cinq sens et dans les références extérieures à l'espace : le vécu, la pratique quotidienne de l'espace. Le projet se présente comme une synthèse. Les médiations (politique, technique, pratique) dans le processus mettent en œuvre, s'appuient sur l'esthétique, instrument de la médiation culturelle.

Dans le cas de la régénération des quartiers postindustriels, l'esthétique de l'ouverture repose sur la situation interstitielle et d'hybridation (recomposition des catégories établies) des sites de projet. Ceux-ci se localisent en effet dans des entre deux : entre des unités paysagères différentes, entre des systèmes d'espaces ouverts et des ensembles bâtis. Ils se situent au croisement entre réseaux écologiques et de mobilité, où s'articulent des flux d'agglomération et des relations de proximité. Ils constituent des espaces ouverts à la fois aux activités locales et métropolitaines. Les enjeux territoriaux et la situation interstitielle des projets d'aménagement des parcs urbains dans ce contexte engendrent de nombreuses représentations et attentes par rapports aux dispositifs spatiaux mis en place. La réponse spatiale ne peut se faire qu'en intégrant la diversité des dimensions du projet (historiques et culturelles, sociales et politiques, techniques et économiques). La situation d'hybridation nourrit la recherche de « formes plurielles » qui constitue la dimension innovante des projets d'aménagement de parcs urbains. L'enjeu est la recherche de formes dans lesquelles on peut lire, reconnaître les différentes

dimensions et se les approprier. A ceci s'ajoute aussi l'enjeu de l'évolutivité des formes et des représentations suscitées par celles-ci et leurs usages.

L'esthétique du projet résulte de la multiplication des possibles et répond aux enjeux de mixité sociale, culturelle et générationnelle : cohabitation entre les usages, interrelations entre les usagers, favoriser les rencontres, etc.), échelles d'attractivités différentes (usages différents). Les différentes valeurs du projet (dimensions scientifiques et techniques, patrimoniales, sociales et culturelles, environnementales) contribuent au sentiment esthétique, qui s'appuie sur la connaissance et le fonctionnement des dispositifs formels mis en œuvre. Nous reconnaissons ici la valeur esthétique associée aux composantes formelles mises en œuvre dans le projet en réponse aux dimensions de l'ouverture développées dans les chapitres précédents. La recherche de « formes plurielles » nous apparaît aussi dans deux types d'élargissements inscrits dans le processus de projet : le premier repose sur la question des échelles, le deuxième concerne l'intégration des rapports entre formes et usages et leur évolution dans le temps.

### ***Esthétiques de la nature, du mouvement et du temps***

Chacun des cas peut être considéré comme évocateur de l'une des dimensions de l'ouverture : Saint-Léonard se distingue du point de vue de la mise en paysage de la nature par l'expression littérale de variations et transitions entre des types de natures différentes (spontanée, structurée, voire symbolisée) qui traduisent les relations entre ville et nature, entre le quotidien et l'événementiel, entre le calme, la proximité de la vie de quartier et l'animation métropolitaine de la ville.

Le parc Spoor Noord se structure sur le mouvement, ses tracés dessinent le paysage du parc dans les multiples relations qu'il cherche à réaliser : le boulevard piéton relie des structures majeures de la ville et sert de colonne vertébrale à l'organisation des fonctions internes du parc. Les cheminements qui relient les quartiers se déroulent souplement d'un côté et de l'autre connectent aussi les différents sous-espaces d'une activité plus quotidienne. Dans le projet d'espace vert sur le site de T&T, c'est la reconnaissance progressive des valeurs culturelles et symboliques qui structure les intentions programmatiques, les espaces et les articulations qui se dessinent pour le futur aménagement. Il s'agit d'une part de la reconnaissance patrimoniale de l'architecture industrielle mais aussi des valeurs paysagères propres au site et à sa localisation dans la ville ainsi que du patrimoine environnemental qui s'est développé depuis l'abandon des activités industrielles et ferroviaires. Les usages temporaires installés sur le site définissent aussi au cours du processus les valeurs d'usages, les pratiques quotidiennes des habitants des quartiers alentours qui doivent être intégrés dans le projet.

### ***Les représentations de nature***

Dans le chapitre précédent, nous avons identifié la question de la nature comme traduction dans la forme des dimensions symboliques et culturelles, des dimensions environnementales, techniques et économiques du rapport de

l'homme à son environnement. La question de la nature nous a amenée d'une part à interroger la place et l'usage du végétal dans la composition de l'espace. D'autre part, nous associons aussi ici l'ensemble des dispositifs qui font référence, même dans une mise en œuvre de matériaux minéraux, à des valeurs environnementales. La nature est a-esthétique (Roger, 1997 ; Berque, 1997), par principe. Les règles de la nature n'ont rien à voir avec l'esthétique, c'est le regard que l'on porte sur elle qui détermine si elle est belle ou non. Jugement esthétique, le regard porte une valeur en lui. C'est ainsi qu'au fil du temps, les valeurs accordées à la nature (types de plantes, etc.) ont évolué. Au moment de conquêtes, l'intérêt était marqué pour les plantes exotiques et leur rareté. Aujourd'hui, un retour à une vision plus localiste se marque, avec une recherche d'espèces endogènes.

Au fil du temps, les valeurs accordées à la nature ont changé pour refléter les préoccupations sociétales. Ainsi, la dimension symbolique et culturelle de la nature tend à évoluer aujourd'hui en intégrant la vision systémique d'une approche écologique. La question de la nature génère en effet une dimension technique dans le projet qui touche surtout aux aspects environnementaux. Dans la composition, ceux-ci font appel à un certain pragmatisme qui contribue à une esthétique contemporaine du projet (Latz, in Masbouni, 2002).

L'approche écologique contribue à la production d'une esthétique contemporaine (au sens de forme signifiante) qui s'appuie sur les nécessités environnementales (fonctionnelles) spécifiques au développement urbain ainsi que sur l'expression de nouveaux rapports de l'homme à la nature.

A travers les modalités de gestion et notamment la gestion différenciée dans les espaces où elle est possible, apparaît une nouvelle esthétique des projets qui s'appuie sur cette alternance entre des espaces de nature très travaillés, supports d'activités, et des zones de développement plus libre de la nature.

Rita Occhiutto évoque le déplacement de la question du beau à la dimension fonctionnelle de la nature qui émerge dans le courant du XIXe en réponse à la démocratisation de la société et au souci d'éducation du peuple. Elle évoque une simplification, le recours à des modèles qui contribuent à une perte de créativité. Ce phénomène se poursuit aujourd'hui encore avec le processus de consommation de masse et les enjeux de médiatisation qui y sont liés. En effet, les images et discours sur le développement durable y associent très souvent une dimension esthétisante. De nombreux auteurs présentent la thématique environnementale comme nouvel ordre du monde et énoncent son potentiel signifiant dans les mutations urbaines actuelles (Berque, 1997 ; Levy, 2010). Il s'agit cependant de dépasser la vision technique de cette approche mais aussi les discours médiatiques qu'elle alimente. Il est important de mesurer dans le « verdissement » des villes, les risques de « verdolâtrie » au sens où la dénonce Christian Calenge (Calenge, 1997) et d'identifier les formes et dispositifs qui correspondent effectivement aux enjeux écologiques et sociaux des villes contemporaines.

### *La multimodalité et l'intermodalité comme éléments de composition et d'expérience spatiale*

Le tracé des cheminements et parcours structure la composition spatiale. Pour reprendre Pechère (1995), ce sont eux qui déterminent le style de l'aménagement, par les matériaux, les séquences, les articulations entre les espaces mais aussi les matériaux et les textures qui se marquent sur les surfaces et autres plantations. Ils appuient les seuils et les articulations, soulignent, définissent les limites externes et internes à l'espace du parc. Ils définissent également les continuités et accroches par rapport aux structures des tissus urbains et unités paysagères alentours.

L'esthétique du mouvement dans les parcs urbains s'appuie aussi sur la multimodalité des parcs et de leurs environnements. La multiplication des modes de déplacement dans et autour de l'espace diversifie les types d'espaces de flux, les articulations entre différents flux mais aussi entre les espaces de mobilité et de séjour. Ces variations influent aussi sur les expériences spatiales, la perception et le vécu de l'espace.

Les projets sont localisés sur des nœuds de mobilité définis et dessinés par les infrastructures. La scénographie intègre aussi la proximité, la présence de l'automobilité et du chemin de fer dont les infrastructures constituent un enjeu d'intégration paysagère mais génèrent aussi l'installation de filtres, espaces tampons qui sont un élément déterminant de l'identité du lieu.

### *L'interaction des usages et pratiques de l'espace comme facteur d'esthétique*

Le sentiment esthétique issu de la dimension patrimoniale des aménagements repose sur des facteurs de reconnaissance et de construction d'une identité commune. Il y a des relations entre l'esthétique, le social et le culturel : amélioration du cadre de vie, appropriation, identité locale, etc. La valorisation des usages et pratiques quotidiennes dans leur diversité et leur multiculturalité donne lieu à une esthétisation de composantes ordinaires de l'environnement spatial, du presque rien mais aussi de l'interstice, de la spontanéité et de l'organicité des productions. Ce sont aussi les évolutions visibles et spontanées des espaces qui démultiplient les possibles de son devenir et qui nourrissent aussi cet esthétique du quotidien et de l'usage.

C'est dans la disponibilité et la compatibilité possible de l'aménagement aux usages quotidiens de l'espace et à l'événementiel, dans la capacité d'adaptation et l'évolutivité des espaces, que l'esthétique du projet peut faire le lien entre les enjeux de développement local et les ambitions métropolitaines du projet.

L'occupation de l'espace et son habiter contribuent fortement à la dimension esthétique du projet. Les différentes temporalités du site, du quotidien à l'événementiel, en appellent autant à une valorisation du quotidien et de l'usage spontané dans l'esthétique, à une esthétique du presque rien qu'aux expressions artistiques et culturelles plus intenses et déterminée auxquelles recourent les activités éphémères et l'événement. Nous pouvons citer ici l'exposition de graphes réalisée sur les pilastres du viaduc de la Noorderlaan qui

surplombe le parc Spoor Noord à l'Ouest ; événement parfaitement intégré par rapport à l'appropriation faite par les jeunes de cet espace et du skate-bowl installé juste à côté. Dans le cas de l'esplanade Saint-Léonard, citons l'organisation de la nuit des Coteaux qui se déroule tous les premiers week-ends d'octobre et au cours de laquelle l'ensemble des promenades est illuminé de bougies et où habitants, associations et services publics animent l'espace. A cette occasion, de nombreuses installations artistiques prennent place sur le parcours, associant la découverte patrimoniale à une expression culturelle contemporaine. « Ce qui est beau c'est quand la forme disparaît, quand il n'y a plus que des gens. » (Courajoud, 2010). En ultime recours, c'est l'usage de l'espace qui induit l'appropriation de la forme par ses acteurs. C'est l'usage des espaces qui fait la reconnaissance de leur valeur esthétique.

Le quotidien y présente une temporalité transactionnelle, comme l'énonce Di Meo « *Au cœur de ce feu croisé d'interférences idéelles et matérielles, loin d'exprimer d'invariables routines, les pratiques tranquilles du quotidien font preuve, en permanence, d'un étonnant esprit d'invention. Ce sont elles qui produisent sans relâche l'espace géographique et ses territoires* » (Di Méo, 1999).

Nous reconnaissons dans cette vie quotidienne des espaces et dans cette animation une autre dimension de l'esthétique du projet qui se marque par une multitude de signes et d'objets ordinaires. L'expression des particularismes et de la diversité des pratiques conduit à une esthétique de la multiculturalité. Celle-ci tient de la diversité des types d'usagers qui fréquentent les parcs analysés et des contextes urbains dans lesquels ils sont implantés. L'esthétique qui habite des milieux aussi mixte culturellement devient ethnique. La multiculturalité sert de support à des expressions artistiques (carnavals, festivals, fêtes de quartiers et de communautés, etc.).

L'esthétique du quotidien comme l'esthétique de la multiculturalité transparait fortement dans les aménagements issus des occupations temporaires caractérisés par une spontanéité de la mise en œuvre... où l'esthétique n'est pas l'objectif recherché. Il s'agit d'occupations très intégrées au site, dont l'appropriation n'est pas planifiée. Cependant, on observe une reconnaissance de ces pratiques et leur intégration dans le projet, ce qui génère un nouveau type d'esthétique. Du fait de la dimension quotidienne de l'esthétique, elle devient une revendication dans le cadre de la mobilisation des habitants, un argument sur lequel repose la production de parcs urbains dans le contexte de la régénération urbaine.

Le fait que la présence des gens fasse l'esthétique du projet est une richesse et un risque. A une scénographie de la multifonctionnalité, à la diversité des espaces, à leur polyvalence et leur évolutivité (scénario de l'ouverture) correspond une complexité des processus qui conduit parfois à un certain minimalisme (dépouillement, absence d'ornement, géométrie pure, plan libre) voire à une indéfinition. Celle-ci répond aussi à des considérations économiques (coûts de gestion diminués, exploitation économique des espaces par la culture, le loisir et l'Horéca). L'esthétique issue des usages du lieu a un autre lien avec l'économie : elle contribue à l'attractivité urbaine, voire s'inscrit dans des logiques de marketing. La question de la médiatisation résonne avec

cette problématique. Dans ce contexte, face à l'esthétique de la multiculturalité, des risques d'acculturation spécifiques à la culture globalisée se dessinent, qui peuvent contribuer aussi à la déterritorialisation. Répondant aux enjeux de polyvalence des lieux ainsi qu'aux critères de faisabilité économique, la tendance à un minimalisme des interventions peut aussi constituer un risque, balancé par la confiance à avoir dans la capacité de la société à faire évoluer ces espaces.

### ***L'esthétique de la complexité des interactions scalaires***

La question de l'esthétique dans les projets d'aménagement de parcs urbains nous situe à l'échelle locale qui correspond à l'intervention, la création à caractère pictural et plastique du paysage (Clergeau, 2007). Cependant, cette intervention doit intégrer aussi les mécanismes fonctionnels et symboliques fondés sur des logiques systémiques qui se définissent à des échelles plus larges. C'est finalement dans un système de référence à d'autres échelles de temps et d'espace que se construisent la dimension signifiante et l'esthétique du projet. Celle-ci sera d'autant plus riche que le système de référence est complexe. A ce propos, Clergeau évoque le concept de « complexité visuelle » comme caractéristique des aménagements qui intègre ceux-ci dans des territoires plus vastes. Ainsi, au passage de perception entre le site (le parc) et le paysage de la ville, à l'échelle fonctionnelle de l'espace en projet, l'esthétique de l'espace permet aussi de relier les discours sur l'espace (social, environnemental et économique, sur le développement durable) par rapport au fonctionnement réel (la mise en réseau technique et sociale, l'appropriation, etc.). Et Clergeau précise que « *c'est probablement dans cette relation que les formes de la nature reprendront du sens* » (Clergeau, 2007, p.123).

Un enjeu de la construction d'un système de référence complexe est le dépassement d'une esthétique fondée purement sur le visuel dans lequel les effets d'images prennent trop d'importance (voir les nuisances du marketing urbain et de la médiatisation des espaces).

En termes d'écologie, Clergeau insiste sur la nécessaire prise en compte d'une pluralité d'échelles pour comprendre les écosystèmes et les impacts des activités humaines sur eux. On peut aussi considérer la question des échelles d'un point de vue symbolique et voir comment les formes, les aménagements du site (formes perceptibles dans l'espace) font référence, rappellent les systèmes physiques et symboliques (dont patrimoniaux) auxquels ils appartiennent. Cela revient à s'interroger sur les représentations que génèrent ou auxquelles font référence les aménagements du site. L'approche en termes de réseaux met en relation de façon nouvelle le proche et le lointain. La réalité visible perceptible renvoie à un système plus global. La conscience de ce système contribue au sentiment de la beauté (Blanc, 2010). Cette esthétique ajoute une dimension de complexité dans laquelle les formes et images ne font plus référence à elles-mêmes mais à une vision systémique de l'espace. Loïc Fel (2010) parle à ce propos d'un passage qui s'opère de la représentation de la nature à la présentation de la nature, qu'il énonce comme esthétique verte. La conscience de cette complexité implique une connaissance, une prise de

conscience et dès lors un apprentissage, auquel contribuent les actions de socialisation et de sensibilisation qui accompagnent souvent les projets d'aménagement de parcs urbains (Blanc, 2010).

En termes paysagers, des relations visuelles et fonctionnelles inscrivent visiblement l'intégration des échelles. Cependant, en milieu urbain, l'ouverture visuelle est souvent plus réduite, les éléments du paysage plus cadrés. La question des parcours dans la ville implique aussi une intégration entre l'échelle du site et celle de la ville. Tous ces facteurs d'intégration sont les conditions de l'intégration du site (et du projet d'aménagement) dans un ensemble plus vaste, la ville à travers le paysage, considéré par Clergeau comme l'échelle intermédiaire entre le local et le global, indispensable à prendre en compte dans une approche écologique intégrée<sup>49</sup> du milieu urbain !

### ***La socio-biodiversité comme argument esthétique***

Répondant aux enjeux territoriaux de continuités et de centralités, les dimensions sociales, paysagères et environnementales ainsi que les enjeux économiques associés se définissent dans une recherche d'équilibre entre diversité sociale (pratiques et usages) et biodiversité (diversité du vivant, végétale et animale), entre les composantes anthropiques et les matériaux naturels. C'est aussi dans la disposition spatiale que se révèlent des incompatibilités entre les valeurs du projet (conditions de la biodiversité et rapports aux usages de l'espace, par exemple).

### ***Esthétiques mouvantes***

L'évolution de l'esthétique du lieu (aménagements et espaces) s'origine non seulement dans l'évolutivité de pratiques mais aussi dans la présence de la nature qui implique également une évolution, une prise en compte du temps dans l'aménagement. Les modalités de gestion doivent intégrer cette évolutivité permanente des composantes humaines et naturelles. Ainsi, le caractère inachevé peut se dessiner comme espace des possibles (à Spoor Noord, par exemple).

Dans ces conditions d'évolutivité des contextes et de la permanence du projet, des figures et archétypes mouvants émergent qui tiennent plus à la référence à des processus et des modalités d'action, à des fonctionnements qu'à des images et des formes statiques. Ce sont des formes dynamiques, évolutives et habitées (socialement et biologiquement). Cette mouvance s'appuie tant sur les pratiques et usages (dont l'origine repose peut-être sur une vision utilitaire, fonctionnaliste des espaces), que sur les principes physiques et environnementaux. La ville se déploie comme organisme vivant, telle une personne dont la beauté change au gré des étapes de la vie.

---

<sup>49</sup> Approche qui associe les sciences de la vie et les sciences humaines, ce qui implique une démarche d'interdisciplinarité que l'auteur identifie comme un des enjeux de la recherche et des politiques.

### 8.3.2. De médiance en médiation

#### *Esthétique et médiation*

La question de voir comment l'espace ouvert contribue à l'habiter mais aussi comment cet habiter doit se négocier par rapport aux autres enjeux de l'urbanisme nous rappelle à nouveau l'importance de la médiation autour de ce type d'espaces. Le partage, la dimension sociale et collective de l'espace interroge la dimension collective des valeurs culturelles et symboliques. Cela implique de repérer les conditions de médiation de ces valeurs. Cette approche sensible et signifiante est également à replacer dans le contexte actuel de développement dans lequel l'économie tertiaire fonctionne sur la signification, sur la production d'images. Cet enjeu de développement se marque entre autres par la multiplication des démarches paysagères dans les politiques territoriales et urbaines (Donadieu, 2009). Il s'agit donc de questionner aussi la production symbolique comme facteur de développement, de voir comment elle est génératrice d'une production matérielle, mais aussi comment cette production s'articule par rapport à la production économique, la production de capital dans la ville. Enjeu spécifique aussi de l'aménagement d'espaces verts dans les villes, la médiation culturelle apparaît comme synthèse des médiations politique, pratiques et techniques. Au moment de la synthèse, la mise en forme traduit dans l'espace des enjeux de développement identifiés au cours du processus de projet. La médiation culturelle par l'esthétique rejoint les enjeux de production de la synthèse mais aussi des critères de décision, de légitimation des choix opérés au cours du processus de projet.

Nous avons vu au deuxième chapitre la contribution des espaces ouverts aux productions de la ville. Nous avons évoqué précédemment les valeurs de l'ouverture qui constituent les fondements du projet à la fois comme processus et comme produit. Nous avons également énoncé la multiplicité des regards et des représentations de la ville et l'enjeu de l'expression, de la négociation et de la construction de représentations partagées dans notre quatrième chapitre. Nous identifions dans la médiation culturelle le rôle de mise en relation de la production matérielle et des autres productions (sociales, économiques et juridiques). La dimension fondamentale de la médiation culturelle tient dans l'échange des savoirs, voire la production de savoirs au cours du processus de projet (Secchi, 2009).

L'esthétique dans la médiation culturelle agit en tant qu'expression, figuration de la dimension signifiante du projet. Nathalie Blanc (2010) caractérise l'expérience esthétique comme « *un mode d'apprentissage et un mode de connaissance qui met à l'épreuve le corps et l'esprit dans un seul mouvement.* » De ce point de vue, on retrouve aussi la prise de distance évoquée par Bernard Lamizet (2007) par rapport aux figures du paysage urbain, distance qui permet le sentiment esthétique.

Notre recherche des conditions de la médiation dans le processus de projet d'aménagement de parcs urbains implique la prise en compte des différentes approches, scientifiques et artistiques.

Les dimensions sensibles et les approches herméneutiques sont considérées comme les enjeux de la médiation culturelle dans le processus de projet. Elles permettent de questionner la démarche créative dans le projet et les liens avec les questions d'appropriation. L'esthétique agit comme outil de médiation entre l'objet et le sujet du projet, entre l'homme et son environnement en tant que formalisation. Il s'agit d'une spatialisation des dimensions signifiantes du projet, comme objet de médiation entre les acteurs du projet, comme expression des représentations inhérentes au projet, objet de débat et de négociation, facteur de légitimation de la décision qui conduit à l'action.

Dans une posture phénoménologique que nous adoptons ici, le sentiment esthétique renvoie d'abord à une expérience individuelle, il est à la fois le résultat d'une expérience sensorielle et d'un système de références qui fait appel à des valeurs (Donadieu, 2009). Il peut donc évoluer vers une dimension collective.

L'enjeu de l'ouverture du processus de projet est la réponse par la forme à des référentiels communs aux acteurs et préexistants (culturels, contextuels, discours dominant, tendances) ou construits au cours du processus (appropriations, élaboration de représentations collectives, élargissement des préoccupations personnelles – voire de phénomène de nimbisme – à l'intégration d'enjeux collectifs du développement). Les référentiels communs producteurs d'une émotion esthétique peuvent être de l'ordre physiologique (importance de la notion de bien-être et de confort), psychologique (relation à la mémoire, vécu, etc.), social ou symbolique et culturel (appartenance, appropriations, usages, etc.).

### ***Espaces, langages et temps de la médiation culturelle par l'esthétique***

Nous avons identifié ci-dessus les composantes formelles de l'esthétique comme objets de la médiation culturelle, il s'agit maintenant de définir les moments et les outils qui produisent la dimension esthétique dans le processus de projet. Dans le quatrième chapitre, nous avons identifié les étapes du processus et les types de médiation qui les caractérisent. La médiation culturelle et le recours à une esthétique interviennent différemment aux phases de planification, programmation, conception ou encore dans les questions liées à la gestion de l'espace. La dimension esthétique s'appuie sur la production d'images et des modes d'expressions différenciés en fonction des objectifs de communication, de négociation, de coproduction visés par les acteurs.

Dans les revendications et manifestations des acteurs locaux, la dimension esthétique s'exprime comme outil de résistance et de pro-activité à travers diverses occupations et installations dans l'espace en projet. L'espace est scène, lieu d'expression et de revendication de la dimension esthétique du site. Celle-ci peut s'appuyer sur une production et transmission de connaissances sur le site, sous forme de parcours de l'espace et d'expression de ses valeurs culturelles et symboliques. Elle peut prendre diverses formes d'expression prenant l'espace comme objet : production littéraire, picturale, photographique, cinématographique. Ces expressions portent tantôt sur la perception et le vécu de l'espace existant, tantôt elles ont pour objet le devenir de l'espace. Elles se

présentent parfois comme contre-argumentations aux propositions des acteurs publics ou privés. Dans des processus plus consensuels de coproduction, elles peuvent aussi alimenter les réflexions planologiques et celles sur la programmation et la conception de l'espace.

Les objectifs d'intégration, de mobilisation et de communication des acteurs publics s'installent dans un processus de projet qui se veut ouvert et participatif. Les objectifs de prise de conscience et de reconnaissance des spécificités de l'espace en mutation et ceux de communication et concertation sur les propositions de transformation de l'espace peuvent s'appuyer sur une démarche productrice de valeurs parmi lesquelles l'esthétique se démarque comme outil de débat et d'appropriation, outil de participation et de coproduction.

La procédure du concours produit un effet amplificateur dans la recherche et le débat sur l'esthétique du projet. Le concours s'appuie sur une production d'images à la fois mentales et graphiques et repose sur le visuel. Il présente aussi une dimension médiatique qui permet d'avoir plusieurs propositions formalisées, plusieurs scénarios d'aménagements et d'enrichir ainsi les imaginaires sur le projet, d'alimenter les débats mais aussi de légitimer (ou du moins de justifier) certaines décisions.

La dimension esthétique est aussi activée dans des démarches de marketing urbain mis en œuvre par les acteurs publics et développeurs privés du site. Ceux-ci recourent à la production d'images, de slogans, à la commande artistique pour valoriser certains aspects de la situation existante et/ou défendre (vendre) leurs intentions de transformation. Ces modalités peuvent aussi être activées par les acteurs publics pour susciter des partenariats public-privés (PPP) pour attirer l'investissement nécessaire à la faisabilité du projet.

### **8.3.3. La synthèse poétique du projet**

#### ***La démarche de l'auteur de projet***

L'expertise de l'esthétique en aménagement du territoire se situe entre art et technique. Comme celle de l'urbanisme et du paysage, cette pratique fait appel à une diversité d'expertises (voir chapitre précédents à propos de la médiation des savoirs). Cependant, la traduction dans la forme des dimensions signifiantes du projet est du domaine de l'expertise de l'auteur de projet.

L'auteur de projet est celui qui, par le dessin, donne forme et spatiale les idées, les significations et données du projet. Il propose une synthèse des représentations des acteurs en en produisant une nouvelle, poétique. Il met son expertise au service des acteurs du projet mais intègre également sa propre sensibilité. Son apport créatif contribue à l'innovation de la proposition. Il dépasse ainsi la commande et la réponse littérale et technique aux besoins et attentes exprimées en amont. Sa créativité vise à dépasser les limites définies par le cadre institutionnel du projet, tant en ce qui concerne les aménagements que les fonctions. Le concepteur a aussi cette distance au site et à son contexte social et urbain. Il est confronté au sens local du beau mais son champ de

référence élargit celui des gens qui habitent le lieu. Nous admettons ainsi dans la recherche de l'esthétique du projet une part de transcendance dans le dessin de l'espace.

La synthèse opérée par l'auteur de projet est une question d'équilibre et les acteurs s'approprient la forme en fonction des références à leurs propres discours, vécus, etc. Ceci souligne l'intérêt du partage du champ de références entre les acteurs du projet. L'appropriation du projet par les usagers quotidiens et visiteurs dépend, comme nous l'avons énoncé, de divers facteurs : une inscription du projet dans les structures territoriales (géomorphologiques et urbaines) qui fait appel aux discours techniques, symboliques et culturels sur la nature et le développement durable ; une intégration des pratiques de mobilité dont la diversité, la multimodalité, la dispersion caractérisent les modes de vie, structurent les territoires et constituent un des éléments constitutifs de l'habiter aujourd'hui. Enfin une compréhension de l'histoire du site et de la mémoire du lieu, y compris ses pratiques et représentations actuelles.

La démarche de l'auteur de projet conditionne cette appropriation. On peut reconnaître notamment dans les démarches participatives une délégation de la mise en forme à l'auteur du projet et une reconnaissance, une légitimité de son expertise technique et artistique. L'adéquation de la proposition aux attentes du collectif incarne tout l'enjeu de la synthèse.

L'appropriation par les autres acteurs de la synthèse proposée par l'auteur de projet résulte aussi de la capacité à mettre en débat les propositions, à faire évoluer les propositions en fonction des acteurs participants. On sent très bien les enjeux d'appropriation de la formalisation du projet qui reposent sur le processus dans ces propos : *« chaque ligne a une signification qui n'est pas directement interprétable, ce qui rend les choses difficiles d'un point de vue communication. Des dessins qui représentent les ambiances, les fonctions, les usages et les formes voulues d'un côté et de l'autre les immanquables indications de Secchi et Vigano, qui traduisent la chaleur et les émotions derrière la vision, sont des ingrédients indispensables du projet lui-même et du projet comme instrument. »* (Jef Van Den Broeck, 2003).

Dans les projets étudiés, les explications des auteurs de projet par rapport aux dessins proposés clarifient les intentions de projet, traductions des images et plans dans les mots. Dans le cas de Spoor Noord, on note la capacité de communication orale, la qualité de présence et d'interaction des auteurs de projet (Uyttenhove, 2003). A Saint-Léonard, le recours aux mots, une certaine poésie explicite les propositions d'aménagement dans le cadre du projet. On peut aussi souligner la présence des auteurs de projet dans les environs du projet, leur démarches d'imprégnation du lieu et de ses habitants et enfin les relations entretenues avec les services de la ville en charge du projet.

La synthèse esthétique s'appuie finalement sur la capacité d'écoute de l'auteur de projet et d'intégration des différentes sensibilités mais aussi sur son regard personnel, sa propre sensibilité.

### ***Le dessin comme langage et support de la synthèse formelle et poétique du projet***

Outil de médiation, le dessin de l'espace prend en compte les intentions, la méthodologie, la sensibilité et les caractéristiques de la démarche de l'auteur de projet. Le dessin est le moment de synthèse formelle et poétique des enjeux du projet (potentialités et visions de développement). Représentation graphique, le dessin donne ensuite naissance à la production matérielle du projet.

Le dessin est outil de l'ouverture dans le processus de projet à de multiples niveaux : dans le rapport du projet au site (arpenter, relever, comprendre, lire, être présent), dans son rapport à la commande (élargissement, intégration, attitude critique), dans son rapport aux acteurs (prise en considération des points de vue, arbitrages, sources et origines des actions), dans son rapport à la société, à l'art. Là où les premiers traduisent des données contextuelles, les deux derniers rapports incarnent des données personnelles. La synthèse poétique proposée par l'auteur de projet les transcende dans un design également influencé par les usages de l'espace.

La spatialisation du projet procède d'une synthèse des types de médiation (médiation pratique de l'habiter, médiation politique du territoire, médiation technique du site) et intègre la dimension sensible de la médiation culturelle par une approche poétique. Le dessin du projet permet de lire à la fois les jeux d'acteurs et la main des auteurs de projet.

Le projet repose sur une séparation entre conception et réalisation, sur une anticipation des transformations souhaitées. Du dessein anticipateur, outil de recherche et de formulation, on passe au dessin réalisateur, formulation concrète des transformations, guide à la réalisation (Boutinet, 2001). Le dessin agit de l'analyse à la synthèse, de la vision à l'action, de l'intuition à la rationalité, de l'échelle globale du territoire à l'échelle locale de la forme urbaine, de l'existant à la situation désirée (De Meulder, 2004).

Au cours du processus, le dessin apparaît comme un outil de recherche, voire de coproduction. Outil de recherche itérative entre l'analyse de la situation et la reconnaissance des potentialités et des manques, il implique un processus d'évaluation progressive des potentialités d'intervention. En tant qu'outil de découverte et de compréhension, d'analyse du contexte de projet, d'exploration des potentiels, il inclut une série de connaissances. Le dessin, l'exploration par le croquis permet la connaissance du site, la sélection des lignes de forces du site sur lequel peut s'appuyer le projet... Celui-ci a recours à des outils de représentation de plus en plus performants. Les représentations graphiques du projet impliquent aussi des conventions : le passage de la 3D à la 2D, la perspective, les échelles, etc.

Le dessin est aussi un outil de communication et de débat en vue de la décision. La capacité d'écoute, d'intégration, de communication et d'explicitation des propositions d'aménagement a toute son importance en termes de coproduction.

Enfin, le dessin suppose une prise de décision, un choix qui peut être affiné et retravaillé, où les traces se superposent pour préciser les intuitions de départ. Cet outil de reformulation et de vérification oblige à la décision quand la situation est contradictoire.

Le projet comme produit, formulation volontariste et anticipatrice de l'évolution du territoire fait apparaître son dessin comme élément fondamental dans la relation entre les données du contexte (opportunités et contraintes), les visions, les projets stratégiques et les actions. L'association des capacités du dessin et des sensibilités esthétiques répond aux enjeux de visibilité, d'imagibilité, de faire une différence fondamentale et par là, de renforcer l'identité du territoire (De Meulder, 2004). A travers le dessin les enjeux du développement urbain, par nature conflictuels, sont réconciliés dans la forme. Le dessin, outil d'investigation, de recherche, d'exploration de l'existant, de reconnaissance des potentialités et manques, d'exploration de la situation à venir agit aussi comme outil de recherche collective, de coproduction, de médiation entre acteurs du projet. Cela implique un dessin qui rende compte de la réalité existante, voulue (codes de représentation, potentiel de communication), mais aussi suffisamment abstrait pour permettre l'ouverture à la négociation, la reformulation et la recherche collective.

#### **« Esthétique de l'ouverture »**

Finalement par le travail de la nature, du mouvement et du temps, le projet se définit comme une intervention, voire une invention paysagère capable de redéfinir l'unité de lieu là où la morphologie urbaine ne le permet pas (ou plus). Le projet cherche à faire la synthèse entre des activités humaines multiples et le développement d'une nature spécifique au milieu urbain, entre une diversité de métriques, une urbanité des espaces du mouvement et une intermodalité des lieux urbains, entre le temps long de l'histoire et de la mémoire du site et les cycles permanents des usages quotidiens et temporalités éphémères de l'espace. Le projet articule aussi les enjeux d'usages et ceux du développement métropolitain des territoires, les visions de la ville de l'habiter et celle de la ville territoire. Ces dialectiques dans les enjeux du projet constituent une commande hybride et mouvante par rapport à laquelle le projet ne peut que se transformer en processus. Nous identifions dans celui-ci l'apport esthétique du projet en termes de référence par la forme à des valeurs, à des dimensions « autres », à des sphères de légitimation de la forme qui nous ramènent aux enjeux actuels du développement territorial. Cette réalisation esthétique du projet repose sur une coordination des acteurs, la démarche de l'auteur de projet et le dessin comme outil.

Dans une acceptation de l'esthétique comme facteur d'intersubjectivité du projet, celle-ci agit comme élément contribuant à la production de sens commun et à l'appropriation du projet. Dans ce contexte de développement et face aux processus et attitudes de projet mis en œuvre, nous décelons les facteurs sensibles du projet et le rôle d'une « esthétique de l'ouverture », médiatrice et vectrice d'un urbanisme du paysage qui s'enracine jusque dans la ville dense.



### **PARTIE III.**

#### **En guise de conclusion, une relecture transversale**

Dans cette troisième partie, nous proposons en guise de conclusion une relecture transversale de la thèse. Nous y redéveloppons explicitement certaines données et clés de lecture afin de permettre au lecteur de la seule partie III de retrouver les principaux éléments décrits dans les deux premières parties.

A travers l'analyse de la fabrique de parcs intra-urbains contemporains, nous avons proposé jusqu'ici une réécriture du concept d'ouverture de la ville. Condition de l'habitabilité de la ville dense en régénération, cette ouverture est entendue comme un Projet dans lequel sont mises en tension les valeurs de l'habiter et les enjeux du développement métropolitain des territoires. Le Projet d'ouverture renvoie à une vision et stratégie de développement durable des territoires qui se décline dans des projets ou actions dont les parcs intra-urbains font partie<sup>50</sup>.

Trois projets d'aménagement de parcs dans des quartiers péricentraux en régénération ont constitué le socle empirique de notre recherche (voir chapitre 3). Partant de l'énonciation des impacts de l'urbanisation sur les territoires, notre positionnement sur la place de la ville dans le développement durable des territoires a offert un premier cadrage contextuel (voir chapitre 1). Les processus d'urbanisation contemporains y ont été considérés à la fois comme phénomènes (formes et impacts) et comme stratégies (visions et jeux d'acteurs). Les espaces ouverts ont été identifiés comme matériau du Projet d'ouverture de la ville dans une vision intégrée des territoires urbanisés (voir chapitre 2). Aux niveaux spatial et urbanistique, les figures de la ville compacte, celle des réseaux et leurs conditions d'intégration ont constitué les éléments de cadrage théorique de la recherche. Au niveau des concepts et références méthodologiques et opérationnels, ont été reprises les questions liées à la pratique de l'urbanisme, au projet comme modalité d'action publique et aux enjeux et conditions de la coproduction du projet, à savoir les médiations urbanistiques et les représentations porteuses de projet (voir chapitre 4). La nature, le temps et le mouvement ont été proposés comme dimensions et indicateurs de l'ouverture de la ville (voir chapitres 5, 6 et 7). Ces dimensions cristallisent de nouvelles formes de médiations urbanistiques d'où émerge une esthétique de l'ouverture (voir chapitre 8).

#### **1. La question de l'ouverture de la ville**

##### ***Trois cas emblématiques***

Les trois projets d'aménagements de parcs analysés étaient les parcs Saint-Léonard à Liège, Spoor Noord à Anvers et l'espace vert en projet sur le site de

---

<sup>50</sup> La distinction entre le Projet comme concept et les projets qui le réalisent est énoncée par Singleton (1990) et De Meulder (2004).

Tour&Taxis à Bruxelles. Ces projets sont emblématiques de l'ouverture de la ville tant au niveau spatial et urbanistique que de la méthodologie de projet. Ces deux facettes de l'ouverture ont été mises en évidence par une approche scénographique. Celle-ci a permis de considérer la place du sensible et du symbolique dans la production de la ville par rapport aux tendances lourdes et aux acteurs dominants. Elle a aussi permis d'intégrer l'approche phénoménologique dans la démarche de recherche.

Aux niveaux spatial et urbanistique, les projets se sont développés dans des quartiers péricentraux en régénération. Ils se situent dans des lieux interstitiels, sur des franges entre différentes phases de développement, aux limites entre le centre médiéval et les zones péricentrales de la ville du XIX<sup>e</sup>.

Le contexte de fortes densités bâties et démographiques et de dégradations physique, sociale et économique des environnements urbains a été à l'origine de dynamiques de régénération urbaine dans lesquelles sont appliquées les techniques du recyclage. Ces projets constituaient des opportunités de créer de nouveaux lieux multifonctionnels, des espaces publics au rayonnement multiscalaire. La reconversion de ces espaces en parcs répond en effet à l'échelle locale à des besoins d'espaces ouverts, de nature, d'air et de lumière. A l'échelle de la ville, ces aménagements reflètent des enjeux de mises en relation entre des parties fragmentées et enclavées de la ville mais aussi entre les espaces centraux et les territoires périurbains. La reconversion de ces espaces ouverts renvoie également à des enjeux d'attractivité et de rayonnement métropolitain des villes, à leur inscription dans un système territorial complexe, globalisé et concurrent.

Dans la production de ces espaces, les enjeux de développement local et métropolitain sont mis en tension. A un premier niveau, les conflits et négociations portent sur l'occupation des sites en reconversion, sur les types d'activités à y (re)développer ainsi que sur la densité des occupations. La place (dimensions et statuts) de l'espace ouvert est une des composantes de cette discussion. A un deuxième niveau, la négociation porte sur les types d'aménagements, sur la programmation de l'espace (ou)vert lui-même. Aux deux niveaux, les enjeux fonciers, commerciaux, patrimoniaux, de biodiversité, etc. se nouent et se combinent. Les négociations et jeux d'acteurs sont à la base de la coproduction et de l'ouverture méthodologique du processus de projet. En effet, vu le contexte péricentral et en régénération des parcs urbains, on évolue dans des espaces chargés de représentations. Celles-ci se construisent sur le vécu, l'histoire individuelle et collective, les usages et les pratiques du lieu. Elles sont aussi chargées de multiculturalité, reflet de la mixité sociale qui caractérise ces environnements urbains. Les enjeux d'appropriation et d'identité dans les projets d'aménagement de parcs urbains répondent à des objectifs de développement local qui se négocient, se débattent face à ceux du renforcement de l'attractivité à une échelle métropolitaine. Dans ce contexte où l'économique et le social pèsent de tout leur poids, l'acteur public ne peut pas faire sans l'économique, et il doit faire avec les habitants. Les médiations politiques, pratiques, techniques et culturelles s'imposent par le jeu des acteurs impliqués et la négociation inévitable qui s'ensuit et mène à la coproduction.

### ***L'ouverture de la ville comme projet de forme urbaine***

Notre vision de l'ouverture de la ville s'est opposée à l'acceptation de la ville éclatée, qui s'étale par fragments, de manière isotropique, indifférenciée et générique sur l'ensemble des territoires. Plusieurs positionnements existent face à ces tendances, allant de l'acceptation des faits considérés comme inéluctables à la fascination et l'identification d'un caractère innovant dans ces phénomènes (Challas, 1998 ; Ascher, 1995). Le Projet d'ouverture tel que nous l'avons considéré s'est positionné dans notre premier chapitre en réaction aux impacts de cette urbanisation en termes de dissolution des territoires, de fragmentation et d'homogénéisation des paysages, de déterritorialisation, d'abandon et de dégradation des centres anciens (Magnaghi, 2003 ; Corboz, 2001 ; Marot, 1995). Notre recherche a aussi pris en considération les conséquences de cette urbanisation comme la recomposition des rapports entre la ville et ses territoires, entre ville et campagne, entre structures bâties et espaces ruraux et naturels (Corboz, 2001 ; Marot, 1995).

Malgré la prise de conscience de nuisances économiques, sociales et environnementales de l'urbanisation contemporaine, mesurées objectivement et dénoncées explicitement (Rees, 2004 ; De Keersmaecker, 2002), nous rejoignons le postulat que « la ville est le développement durable » (Levy, 2010). Nous avons donc positionné le Projet d'ouverture de la ville dense en régénération comme nécessité face aux enjeux du développement durable (économiques, sociaux et environnementaux). Il s'agissait dès lors de se poser la question des formes de la ville et de ses modalités de production.

Notre analyse de la fabrique de parcs intra-urbains s'est aussi inscrite dans la recherche de formes de villes au métabolisme circulaire, moins consommatrices de ressources sur l'environnement et moins productrices de déchets (Rogers, 2000 ; Tjallingii, 1996). Cette réflexion a aussi intégré une approche écosystémique de la ville. Elle a cherché à envisager la ville comme système vivant intégré dans un environnement plus global, à considérer la ville comme néo-écosystème parmi les autres (Magnaghi, 2003). Les questions se sont posées en termes de biodiversité, de continuités et cohérences territoriales, de centralités, d'identités sociales et d'espaces publics. Dans notre deuxième chapitre, les espaces ouverts sont considérés comme productions territoriales (matérielles, sociales, économiques, institutionnelles et juridiques, culturelles et symboliques). Ils sont également identifiés comme matériau de projets dans deux types de territoires dont ils favorisent l'intégration : la ville diffuse et la ville en régénération.

Ces deux types de territoires ont été abordés comme deux chantiers de l'ouverture de la ville. Dans les territoires de la ville diffuse, l'ouverture déstructurée des territoires et l'indéfinition des formes du vide sont problématiques et les territoires sont dès lors présentés de ce fait par d'aucuns comme une ville en attente de Projet (Secchi, 2009). Dans le contexte périurbain, d'autres travaillent à la redéfinition et la recomposition des espaces ouverts, à la recherche de nouvelles fonctionnalités des espaces agricoles en relation avec les attentes des populations urbaines (Donadieu, 2007 ; Magnaghi, 2003). Des projets de territoires se développent à l'échelle de la planification

régionale : projets de pays, contrats d'axe, contrats de vallées, projets de parcs naturels et/ou agricoles, urbains... Ces projets de maillages et réseaux verts répondent à des enjeux de biodiversité, de multifonctionnalité et de mobilité à l'échelle des agglomérations urbaines, voire des bio-régions (Magnaghi, 2003). Les espaces de récréation et de loisirs y prennent une place importante, de même que le réaménagement de la nature pour les activités urbaines. L'agriculture elle-même tend vers la multifonctionnalité. C'est dans les espaces ouverts que se trouvent les sources de projets de nouvelle cohérence territoriale, notamment à travers un urbanisme du paysage (Waldheim, 2005). Des liens se tissent entre territoires, histoire et espaces productifs, mais les risques d'exclusion et de créations d'espaces clos ne sont pas éloignés. Le parc de la Deûle dans la Métropole Lilloise ou l'Emscher Park dans la Rhûr sont des exemples de projet qui reconstituent des milieux naturels et valorisent les composantes paysagères rurales et/ou post-industrielles des territoires périurbains.

Le deuxième chantier de l'ouverture de la ville est celui de la ville en régénération. Ici, les enjeux se focalisent sur les lisières et les franges entre ville médiévale et ville moderne (industrielle). Les espaces de la régénération urbaine sont les sites d'activités économiques désaffectés, les terrains ferroviaires, portuaires, militaires, les quartiers anciens et les grands ensembles. Nous y avons ajouté des espaces jusque là non constructibles qui le deviennent du fait de l'augmentation des besoins et de l'amélioration des moyens techniques.

Dans les centres et péricentres de la ville dense, les enjeux spécifiques d'ouverture sont d'une part de ménager et d'aménager des espaces ouverts dans des quartiers denses (et souvent dégradés), d'y répondre aux besoins vitaux d'air, d'espace, de nature et de lumière et d'y améliorer le cadre de vie. D'autre part, il s'agit de rendre les espaces ouverts périurbains accessibles aux habitants des centres, par la mise en relation et l'intégration dans des systèmes urbains qui relient les territoires de la ville centre et de la périphérie. Dans ce contexte, paysages et espaces publics focalisent une grande attention. A l'échelle des tissus urbains et de l'aménagement des sites, les parcs urbains apparaissent comme l'une des composantes des maillages et réseaux verts énoncés ci-dessus. Intégrés dans des dynamiques de projet urbain, ceux-ci se caractérisent par l'aménagement de lieux (sites) multifonctionnels par la reconversion d'espaces en friche. Des cas exemplaires, même si radicalement différents dans leurs expressions paysagères, sont les parcs parisiens de la Villette (dessiné par Bernard Tschumi, 1982), André Citroën (dessiné par Gilles Clément, 1985) ou encore de Bercy (dessiné par Jean-Pierre Faugas et Philippe Raguin). Dans ce même contexte, d'autres exemples comme les Jardins d'Eole (dessiné par Michel Corajoud, 2007), ou certains espaces verts bruxellois témoignent aussi de l'expérimentation de démarches participatives et d'accompagnement social de projet.

Aux défauts qualitatifs de l'ouverture de la ville de la périurbanisation s'ajoute le manque d'ouverture de la ville-centre dense. Les tensions entre les idéologies de la métropolisation et celles de la ville de l'habiter, de la ville comme lieu de vie, se posent autant dans les territoires de la ville diffuse que dans ceux de la

ville dense. Dans ce contexte, les processus de régénération et les techniques du recyclage émergent comme potentialités de l'ouverture. A travers l'analyse de la fabrique de parcs intra-urbains contemporains, nous avons montré comment ces tensions se posent dans la ville compacte, la ville dense en régénération.

Dépassant le débat entre ville compacte et ville diffuse, la question de l'ouverture de la ville comme Projet doit être posée dans une vision intégrée des différents types de territoires urbanisés (Corboz, 2001). Les espaces ouverts nous sont apparus non pas comme les parents pauvres de la dissolution de la ville, mais comme outils de la recherche de cohérence territoriale qui va depuis les centres des villes jusqu'aux territoires périurbains. Le registre utilisé pour ce Projet est celui de la production de territorialités, d'ancrages au territoire, chargés d'histoire et de rapports humains. C'est dans ce cadre que nous avons situé la fabrique de parcs intra-urbains comme composante du Projet d'ouverture de la ville (chapitre 3). Nous avons aussi recherché dans ces projets les conditions de la coproduction et la mise en œuvre de médiations urbanistiques (chapitre 4).

La recherche d'intégration des deux types de territoires implique plusieurs aspects de l'ouverture. Dans la relation des territoires périurbains avec les centres des villes, on a relevé les enjeux de recherche d'identité et de cohérence territoriale. L'évolution des rapports de l'homme à la nature et à l'agriculture y joue un rôle important. L'installation de continuités et de centralités aux échelles locales et métropolitaines et la recherche de densités raisonnées, de création d'espaces publics et d'espaces « autres » de la ville entrent aussi en jeu. Enfin, nous avons mis en évidence la recherche de diversité et de multifonctionnalité des espaces ouverts en réponse à la diversification des relations entre les individus (mixité sociale et culturelle, niveaux de collectivité et anonymat) et avec l'environnement (Lefloch et Devanne, 2004) spécifique au contexte de développement des modes d'habiter urbains.

Dans les cadres périurbains comme intra-urbains émerge le besoin de lien entre les entités territoriales, entre les espaces et entre les acteurs du territoire. Ces besoins de continuités et de centralités se traduisent en termes de stratégies et de projets territoriaux. Nous avons donc montré comment les structures physiques contribuent à l'installation de continuités et de centralités territoriales, tant à l'échelle des grands territoires que dans les interstices de la ville dense en régénération. Les structures géomorphologiques et infrastructures écologiques et de mobilité constituent les opportunités morphologiques et fonctionnelles de cette ouverture spatiale de la ville. Les opportunités opérationnelles sont quant à elles à rechercher dans les stratégies de régénération urbaine et plus particulièrement des techniques du recyclage urbain, de la question des espaces publics et des modalités de la discussion entre les acteurs (coproduction, ouverture à la discussion, à la délibération).

### ***L'ouverture de la ville comme vision et stratégie de développement***

Dans notre premier chapitre, nous avons aussi envisagé l'ouverture de la ville comme une vision de développement, dont nous avons considéré la mise en œuvre dans des stratégies, dans des projets de développement durable des

territoires. Nous en avons recherché les conditions dans les stratégies régionales belges mises en œuvre dans trois champs du développement territorial : celui du développement urbain (stratégies de renouvellement urbain, affirmation de la ville compacte et durable), celui de la biodiversité (tendance orientée vers la préservation et la protection – voire patrimonialisation – des espaces de nature) et enfin le champ du paysage (conduisant à des logiques d’atlas et de sensibilisation, orientation vers la patrimonialisation). Les exemples de stratégies intégratives de ces trois champs sont rares, les conditions de transversalités difficilement mises en œuvre, excepté dans des approches en termes de projet de territoires, qui appliquent des actions sur différents champs stratégiques à un espace dont on reconnaît une identité (de projet). Le cas du Ruimtelijke Structuurplan (s-RSA) à Anvers, du projet de promenades sur les Coteaux de la Citadelle à Liège ou encore les maillages verts et bleus en région bruxelloise en sont de bons exemples.

Deux modèles de développement durable répondent à ces enjeux d’ouverture de la ville en reposant sur des dimensions spécifiques, tant du point de vue des objets spatiaux que des jeux d’acteurs et modalités de mise en œuvre des projets. L’un est environnementaliste, l’autre territorialiste.

Développé par Tjallingii et repris par d’autres (Clergeau, 2007 ; Rombaut, 2009) le modèle environnementaliste de l’Ecopolis s’appuie sur les modèles de développement de villes comme Amsterdam ou Copenhague qui se caractérisent par l’aménagement de pénétrantes vertes et bleues jusqu’au cœur des tissus urbains. Ce modèle influence beaucoup le développement territorial en région flamande. Il se définit en trois thèmes stratégiques : celui de la ville responsable, de la gestion des flux (circulation interne), celui de la ville vivante, de la gestion (définition) des lieux, et celui de la ville participante, de la coopération entre les acteurs. Cette approche environnementaliste (point de vue fonctionnel et technique) ne constitue plus un discours identitaire, mais plutôt globalisant, « top-down », voire même un enjeu de marché. La structuration des territoires, la gestion technique basée sur les superpositions des réseaux bleus, verts et gris en est une composante essentielle.

Le modèle territorialiste développé par l’école de Florence et notamment le professeur Magnaghi repose sur la mise en évidence d’une organisation polycentrique des territoires urbains, considérés comme néo-écosystèmes qui tendent à la définition de biorégions. Le modèle territorialiste s’appuie sur la mise en évidence de sédiments et d’invariants territoriaux à la fois cognitifs et matériels qui se combinent pour créer un projet énoncé comme le projet local. Celui-ci se traduit et est mis en œuvre dans un scénario stratégique qui s’appuie sur le développement d’une société locale auto-soutenable. Le modèle territorialiste propose par ce biais un processus de reterritorialisation.

Ces deux modèles, environnementaliste et territorialiste, répondent aux enjeux de l’ouverture car ils intègrent à la fois une stratégie spatiale reposant sur l’ouverture des espaces et des lieux, y compris dans les relations entre centres et péri-centres, voire les territoires périurbains, mais aussi une stratégie en termes de jeux d’acteurs. A une approche très fonctionnelle et techniciste, voire globalisante et imposée de façon « top-down » (à la fois au territoire et aux

acteurs) répond une attitude culturaliste et ancrée sur le territoire, vectrice d'identité et de cohérence territoriale (« bottom-up »). De même, à une vision plus centralisée de l'espace répond la définition d'un territoire polycentrique.

## **2. Concepts, figures et références du Projet d'ouverture**

Le Projet d'ouverture de la ville dans lequel nous avons situé l'aménagement de parcs intra-urbains se décline à deux niveaux: spatial et de la méthodologie du processus de projet. Deux ensembles de figures et concepts théoriques y correspondent, qui permettent de caractériser, d'analyser les processus, les stratégies de projet territorial et d'identifier dans celles-ci la contribution à l'ouverture de la ville.

### ***Figures et références spatiales de notre théorie de l'ouverture***

Au niveau de l'ouverture territoriale, nous avons recherché des figures et modèles qui permettaient d'aborder le projet de territoire dans une approche qui intègre la ville dense en régénération par rapport à l'ensemble des territoires urbanisés. Ces figures ont permis de conceptualiser à la fois les échelles et la complexité du développement urbain. Nous avons appliqué à l'observation de la ville dense en régénération les figures de la ville compacte et de la ville des réseaux ainsi que les conditions d'intégration de ces figures avec le concept de matrice territoriale.

La figure de la ville compacte est en réalité une stratégie, un projet de développement qui répond à nos yeux aux critères de durabilité du développement urbain. Cette stratégie correspond aussi aux potentialités de développement de la ville périurbaine en régénération. Nous avons retenu de cette stratégie les critères méthodologiques suivants : la métrique pédestre et la corporalité de l'expérience urbaine, le critère de mixité fonctionnelle et d'accessibilité multiscalaire des équipements et services collectifs, celui enfin de connectivité des noyaux compacts par les transports en commun (Transport Oriented Development) (New Urbanism in Declève, 2008).

La figure des réseaux applique au territoire une approche en termes de flux et de nœuds. Elle permet de caractériser les types d'urbanisation du point de vue de leurs composantes matérielles (réseaux de mobilités, réseaux écologiques) mais aussi immatériels (flux économiques, réseaux sociaux) (Ascher, 1995 ; Corboz, 2001 ; Deleuze et Guattari, 1989). Différents types de structures apparaissent : centralisées, décentralisées, distribuées, voire des structures hybrides (centralisée et décentralisées) (Ascher, 1995 ; Portzemparc, 2009).

En vue d'une approche plus intégrée des territoires, nous nous sommes aussi intéressée aux recherches qui concernent les conditions de superposition des types de réseaux ainsi que la définition des lieux dans cette superposition, au croisement des différents types de réseaux, comme des centralités autour de nœuds interconnectés (multifonctionnels) (Hidding et Teunissen, 2002 ; Tjallingii, 2000). Ces recherches ont constitué une première piste d'intégration entre la figure de la ville compacte et celle des réseaux.

Le concept de matrice territoriale (issu de l'écologie) (Clergeau, 2007) nous a apporté une deuxième piste d'intégration des territoires. La matrice territoriale définit le socle sur lequel reposent les structures territoriales. Ses composantes sont les taches, les corridors, les zones tampons. Au sein d'une matrice territoriale se posent les enjeux de structure, de dimension, de connectivité des espaces. La caractérisation des matrices des différents types de territoires permet aussi d'interroger les continuités entre des territoires dont les matrices territoriales sont différentes. On s'intéresse ici à l'inversion qui se produit entre la matrice des milieux urbains (constituée d'éléments bâtis, corridors en creux où se définissent les principes de connectivités – circulation des espèces, etc.) et la matrice des territoires périurbains constitués à la base d'espaces non-bâtis (corridors – ruptures en plein).

### ***Concepts et figures théoriques de l'ouverture méthodologique du processus de projet***

Notre recherche a établi qu'un des critères méthodologiques de l'ouverture de la ville est la coproduction. Ce postulat s'est appuyé sur une acceptation de la ville ouverte comme espace de la coexistence, de la diversité. La ville a été considérée comme espace produit et pratiqué par différents types d'acteurs, d'utilisateurs, y compris des acteurs temporaires. C'est aussi la ville ouverte d'un point de vue sémiotique aux différentes interprétations et réinterprétations permanentes. L'ouverture de la ville a été posée à partir d'une approche multiscalaire et multiactorielle qui intègre l'ensemble des territoires urbanisés. Les opportunités et enjeux de l'ouverture spatiale se sont constitués de ce point de vue à la fois comme objets et sujets de médiation du projet entendu comme processus. Cette ouverture repose sur la diversification des relations entre les hommes et des relations entre les hommes et leur environnement (Le Floch et Devanne, 2004).

Parmi les figures théoriques de l'ouverture méthodologique du processus de projet, nous avons d'abord resitué la pratique de l'urbanisme et le projet comme modalité d'action publique. Nous avons considéré l'urbanisme comme pratique (non pas comme connaissance), dans un contexte avec différents éléments caractéristiques. L'évolution de la complexité des processus territoriaux intègre des enjeux croisés (économiques, sociaux et environnementaux). Les acteurs se diversifient (publics, économiques et de la société civile) et l'acteur public doit prendre en considération de manière de plus en plus importante le poids des acteurs économiques mais aussi la société civile. Enfin, dans un contexte de post-modernité (voire de modernité critique), la reconnaissance de la diversité, la relativité des savoirs et des savoir-faire et les enjeux de transversalité des pratiques et d'interdisciplinarité qui en découlent sont à mettre en évidence. Ce contexte nous a amenée à interroger les principes de gouvernance appliqués à la production des territoires. (Secchi, 2009 ; Donadieu, 2009 ; Challas, 1998).

Nous nous sommes aussi intéressée aux recherches qui interrogent le projet comme modalité d'action publique. Nous avons étudié l'opposition entre les attitudes de projet progressistes et culturalistes, ajoutées aux définitions des

pratiques de l'urbanisme accompagnatrices ou encadreuses (Ascher, 1995 ; Choay, 1965), dans ce qu'elle nous apporte dans la compréhension du concept d'ouverture : la reconnaissance du projet comme processus qui s'inscrit dans une épaisseur territoriale et temporelle, qui s'ancre dans son contexte de développement et réalise la relation entre les visions (Projets) et les actions (projets) (De Meulder, 2004 ; Singleton, 1990). Concernant l'inscription du projet dans l'épaisseur du temps, nous avons pu nous appuyer aussi sur les notions de prospective du présent (Edith Hurgon, 2003) ou encore les recherches d'un urbanisme open source (Urban Catalyst, 2007). Pour reprendre les propos d'Yves Challas, le processus de projet nous est apparu comme une démarche ouverte, heuristique et performative ; à laquelle peut être appliquée la figure circulaire, sinusoïdale, voire solénoïdale, qui rassemble progressivement les différentes tensions en présence dans une ligne conductrice de projet.

Le constat de la coproduction de la ville (Conan, 1994 ; Declève, 2002), de la production de la ville comme résultante des jeux d'acteurs, de tensions et de conflits, nous a amenée à nous intéresser aux conditions de la coproduction du projet.

La coproduction du projet se mesure en termes de jeux d'acteurs, dans les rapports de forces, les représentations et modalités d'expressions mises en œuvre ainsi que dans de nouvelles formes de coordination, d'alliances entre acteurs publics, privés économiques et de la société civile, et enfin de nouvelles formes de gouvernances. La coproduction s'observe aussi en termes de temporalités des processus, dans le passage des procédures – prédéterminées – au processus, dans lesquelles les modalités d'action se définissent en même temps que les objets. Condition de mise en œuvre des stratégies et projet d'ouverture, l'ouverture méthodologique du processus de projet se situe donc à la fois dans l'ouverture diachronique à l'ensemble des acteurs mais aussi dans la dimension évolutive et processuelle de la conduite de projet, jusque dans l'aménagement et la gestion des espaces ouverts.

Notre thèse s'est inscrite dans les travaux sur les médiations urbanistiques menés par l'équipe de recherche Habitat&Développement de l'UCL, dans laquelle nous avons été intégrée depuis le début de nos travaux. Dans ces travaux, les enjeux de coproduction du projet sont mis en évidence dans la définition du régime territorial qui caractérise les relations entre espace et société. Ces recherches s'appuient sur l'analyse des jeux d'acteurs, des territoires et contextes de développement, notamment dans la recherche des liens entre les pratiques de l'habiter (dans toute leur diversité) et le développement (aujourd'hui marqué par le processus de métropolisation). Le contexte de régénération urbaine est un champ exploratoire privilégié de ces travaux. Comme déjà mentionné, d'un point de vue plus opératoire, les réflexions sur la coproduction de la ville et du projet appliquent une approche scénographique à l'étude du développement territorial, où l'espace est à la fois la scène et l'objet du projet. L'espace public constitue de ce point de vue un objet de recherche spécifique. Appliquées au domaine des réflexions sur les projets urbains, ces recherches conduisent à la définition de médiations urbanistiques qui se situent à l'intersection des sphères de l'action du projet

(Declève, 2002 ; Habitat&Développement, 1996). Différents types de médiations (politique, pratique, technique et culturelle) sont relevées et situées à la croisée des axes des expériences du territoire (habiter et projet) et des acteurs du développement (habitants/usagers et développeurs) (Denef et Lescieux, 2007). L'approche du développement territorial en termes de médiations urbanistiques s'appuie notamment sur des approches cognitivistes et interactionnalistes (Meunier, 1994 ; Denef, 2004). La mise en œuvre de ces médiations urbanistiques nous a conduite enfin à questionner les représentations porteuses de projet et leur place dans le champ des médiations.

Comme condition de la mise en œuvre de cette coproduction et de la médiation nous avons aussi emprunté les concepts développés par Augustin Berque autour de la médiance à partir de l'écoumène et du milieu et vers le concept de trajection. Ces concepts clarifient la relation de l'homme à son environnement et nous ont permis de mieux cerner les représentations porteuses de projet, particulièrement concernant les projets d'espaces ouverts. Augustin Berque définit l'écoumène comme le rapport ontogéographique de l'humanité avec la terre. Il situe l'écoumène par rapport à deux autres niveaux ontologiques (deux autres niveaux de l'être au monde) qui sont le niveau physique (de la planète) et le niveau du vivant (de la biosphère). Le milieu se définit comme la relation d'une société à l'espace et à la nature envisagée à la fois dans sa dimension physique et dans sa dimension phénoménologique (phénoménale). La médiance est définie comme le sens du milieu. Elle est considérée à la fois comme tendance objective de cette relation au milieu mais aussi comme sensation, perception et représentation de cette relation médiale. A travers le concept de trajection, Augustin Berque met en évidence la combinaison médiale et historique du subjectif et de l'objectif, du physique et du phénoménal, de l'écologique et du symbolique, produisant ainsi le principe de médiance. Il exprime le principe de trajection à travers la formule  $r=s/p$ . (La réalité = la substance (s) en tant que prédicat (p)).

Dès l'origine de notre recherche, nous nous sommes intéressée au concept de paysage, considéré en tant que construit culturel. Appliqué aux démarches de projet de territoire, le paysage nous est très tôt apparu comme indicateur de sens du territoire et outil de médiation du processus de projet (Donadieu, 2007 ; Denef, 2009). Sa polysémie nous a permis d'aborder le territoire à la fois comme objet et comme sujet. Le paysage se voit comme regard, dimension sensible. Le regard est multiple, de différentes natures. La nature est paysagée par ces différents points de vue. Le regard se décline dans une certaine forme et se représente dans une esthétique. Le passage d'un in visu multiple à un in situ également multiple prend place à la fois dans les formes et dans le processus.

### **3. Les dimensions de l'ouverture : nature, mouvement et temps**

Les trois dimensions (nature, mouvement et temps) développées dans la deuxième partie de la thèse sont considérées comme clés et indicateurs du projet d'ouverture. Elles sont constitutives et révélatrices de nouveaux rapports que l'homme entretient avec son environnement. Elles composent les représentations des acteurs producteurs des paysages (populaires,

administratifs et professionnels) et sont à la base des conflits et négociations entre ceux-ci. Elles constituent dès lors les enjeux de la coproduction du projet. Les trois dimensions apparaissent comme registres sémantiques sur lesquels reposent la médiation dans la fabrication des espaces ouverts et les processus de projet de parcs urbains. Chacune des dimensions réalise la médiation dans la mise en tension des enjeux locaux et métropolitains, la cohabitation entre quartiers différents, l'inscription dans les structures métropolitaines. Chaque dimension applique le concept de médiance et fait du parc urbain un objet de trajection. A l'articulation entre les trois dimensions se définissent les relations entre les structures spatiales, les pratiques et les usages et enfin les représentations et projets, clarifiant la dimension scénographique de la fabrication des espaces ouverts.

Même si toutes les dimensions sont présentes et en interaction, chacun des cas analysés dans la partie empirique de la thèse est exemplatif, voire caricatural, d'une de ces dimensions de l'ouverture. Nous reprenons ci-dessous les grandes lignes qui caractérisent chacun des projets afin de revenir sur les éléments de généralisation que nous avons proposés dans la thèse pour chacune des dimensions.

### ***Le parc Saint-Léonard, de la nature à la ville***

Le parc Saint-Léonard est révélateur de la dimension de la nature. Ce projet vise à mettre en relation à travers le tissu urbain des structures géomorphologiques inscrites à l'échelle des grands territoires. Il cherche à créer des transitions entre les collines de la Citadelle et la Meuse, voire au-delà entre les aires agro géographiques que sont le plateau Hesbignon et le pays de Herves. Cette recherche de transition se traduit par un aménagement qui décline une série de mises en œuvre de la nature. Les transitions paysagères ainsi installées passent du développement spontané de la nature dans les espaces semi-naturels du Bois des Carmélites à une nature aménagée sur les terrasses et le verger, à l'espace minéral planté de l'esplanade et enfin à la nature symbolisée par les auvents du seuil de l'Esplanade ou encore les murets courbes en cuivre prépatiné qui viennent refermer l'aménagement du côté autoroutier des bords de Meuse. A Saint-Léonard, la demande d'espace vert se double de la recherche d'un lien entre les deux quartiers qui jouxtent le parc (cœur historique à l'ouest et faubourgs Saint-Léonard à l'est). L'aménagement cherche à installer une continuité symbolique, une transition et une centralité nouvelle sur cet entre-deux. Ce lien est proposé par l'articulation des usages et paysages de la campagne vers le centre ville, de la tranquillité, la convivialité des quartiers vers l'animation urbaine métropolitaine, la ville des flux et des événements. De ces transitions résultent aussi des implications sur les modalités d'usages et les pratiques de gestion (gestion différenciée et négociation permanente).

De manière théorique, la place de la nature dans la ville peut s'explicitier à partir de ses fonctions, productives, sociales, éducatives, environnementales et paysagères. Celles-ci et les conditions de mise en œuvre (aménagement et gestion) qui en découlent sont spécifiques aux demandes sociales,

représentations culturelles, aux moyens et connaissances techniques, aux stratégies et visions de développement territorial historiquement et géographiquement situées (Declève, 2008 ; Donadieu, 2009 ; Luginbühl, 2001). Considérant aussi la nature comme phénomène écouménal (Berque, 2000), nous avons exploré à travers l'histoire de l'art des jardins la diversité et l'évolution des modalités d'expressions des rapports de l'homme à la nature. A la suite de nombreux auteurs (Capel, 2002 ; Marot, 1999 ; Merlin et Choay, 2005 ; Occhiutto, 2009 ; Secchi, 2006), nous avons considéré les jardins comme métaphores et laboratoires de la société et de la ville et exploité ainsi leur dimension trajective (Berque, 2000). Celle-ci nous a été révélée dans les relations entre l'art des jardins et les autres arts (littéraires, scéniques, plastiques), entre l'art des jardins et les sciences et techniques appliquées à l'environnement et enfin entre l'art des jardins et le développement des territoires et des villes. Du jardin au territoire, nous avons relevé trois croisements : le premier concerne les liens entre les tracés et la composition des jardins et le dessin et la planification des territoires et des villes. Ces liens s'expriment dans les alternances entre styles géométriques et pittoresques, entre maîtrise du végétal par la perspective et la géométrie et recherche de reproduction de la naturalité. Ces alternances se manifestent dans le travail des perspectives et ouvertures sur le paysage et des limites. Le deuxième croisement entre jardin et territoire concerne l'ouverture progressive des jardins au public, à laquelle s'ajoute aujourd'hui la question de la place de la nature dans l'espace public ; depuis l'ouverture des jardins privés (aristocratiques et royaux) au public jusqu'à l'aménagement de jardins par les acteurs de pouvoirs et enfin à l'installation de jardins dans le tracé et comme équipement structurant des villes. Le troisième croisement est celui de la place de la nature dans le dessin des villes. Le végétal est d'abord le réceptacle de la ville. Ensuite il souligne et met en évidence les structures territoriales (marquage du territoire). Les jardins et espaces ouverts existants sont aussi intégrés dans les extensions de la ville. Et enfin, le végétal et les espaces ouverts sont utilisés comme éléments structurants de la planification urbaine, du dessin des villes et des territoires (armature de développement plus ou moins inscrit dans la géographie préexistante). Aujourd'hui, le paysage constitue un outil de la recouture de la ville, de la recherche de cohérence du territoire. Cette tendance s'appuie tantôt sur l'aménagement et l'ouverture de poches (ou)vertes dans les tissus urbains, tantôt sur l'empaysagement, la verdurisation des structures urbaines. L'ensemble diversifie les usages et les images de la ville en réponse aux désirs de nature de la population urbaine.

Ces relations entre jardins et territoires nous ont permis d'interroger la place de la nature dans les projets de territoire, voire d'identifier la nature comme projet de territoire. Le projet de nature se décline d'une part par rapport aux enjeux d'expression de pouvoirs et de maîtrise des territoires. D'autre part, dans des approches hygiéniste ou dans les enjeux environnementaux actuels, le projet de nature s'inscrit comme progrès technique et outil de réparation et de régulation des maux de la ville. La nature apparaît aussi comme expression et outil du projet social à différentes époques (outil de mise à distance, espace de loisir, détente productive – jardins ouvriers – espace de production, etc.). Dans les projets de territoires actuels, la nature tend finalement à devenir un projet

de société, et dès lors de territoire, dans une société globalisée et de plus en plus complexe. La nature décline différents projets d'habiter à travers les pratiques qu'elle permet, notamment comme réponse en termes de récréation et d'espace de sociabilité. Elle constitue aussi un puissant outil d'image, de marketing urbain, que certains dénoncent comme « verdolâtrie » (Callenge, 1995). Quoi qu'il en soit, la nature participe du projet de ville dans l'image et les représentations comme dans son projet social. Dans les projets de territoire, la nature se présente enfin à travers le paysage, si pas comme objet fédérateur, du moins comme objet de mobilisation des acteurs et dès lors outil de médiation, espace de cohabitation entre enjeux locaux et métropolitains.

### ***Le parc Spoor Noord, macro et microtopographies du mouvement***

Le cas de Spoor Noord est exemplatif de la question du mouvement et particulièrement de la tension entre les échelles et vitesses locales et métropolitaines de la ville. Le mouvement constitue la marque graphique de la composition du parc. Avec comme colonne vertébrale l'aménagement d'un boulevard piéton qui traverse l'étendue gazonnée d'est en ouest, le parc met en relation les armatures radioconcentriques de l'agglomération : la ceinture autoroutière du ring et du Singel, le chemin de fer et les boulevards tracés sur l'enceinte médiévale, les Leien. En réponse aux demandes des habitants, les relations entre les quartiers au nord et au sud du parc (Dam, Seefhoek et Stuyvenbergh) sont installées au moyen de multiples tracés ondulants dans le sens nord-sud. Les espaces de mouvements, seuils et tracés, relient clairement le tissu urbain à la structure interne du parc. La grammaire des matériaux (pavés et blocs ferroviaires récupérés, dalles de béton claires et foncées) mise en œuvre dissocie les espaces de mouvement par rapport à l'étendue du gazon uniforme dans laquelle se dispersent les activités stationnaires (terrains de sport, de jeux et espaces de détente). Les infrastructures de mobilité lourde (deux viaducs autoroutiers et le chemin de fer) complètent la topographie et le paysage dessinés par les tracés des modes doux sans toutefois interrompre leurs continuités. Si elles marquent fort le caractère et l'image du site, ces infrastructures métropolitaines contribuent aussi à la diversification des lieux et des ambiances, séparant les types d'activités, offrant des espaces d'exposition de culture urbaine ou des points de vue sur l'ensemble du parc.

L'ambiguïté demeure quant à savoir si, avec ses infrastructures métropolitaines qui divisent et les parcours locaux qui relient, le parc sépare ou unit les quartiers ; s'il répond aux enjeux de tissage des tissus fragmentés et de désenclavement des quartiers (Uyttenhove, 2003). De même, l'observation des usages au fil des saisons montre un espace qui varie entre espace de destination, rassembleur, et espace de traversée.

En termes de mouvement, nous avons relevé dans la littérature les relations entre les structures territoriales, les formes de ville et les modes de déplacement ; avec d'abord la ville compacte constituée sur base de la métrique piétonne ; la ville de transit, ensuite, qui se développe de manière radiale suivant les réseaux de transports publics (chemin de fer et tramway vicinaux par exemple) ; et enfin la ville automobile qui couvre de manière diffuse

presque l'ensemble des territoires (Newman et Kenworthy in De Keersmaecker, 2002).

Nous sommes des êtres en mouvement et nous connaissons à l'heure actuelle une multiplication des métriques et dès lors une diversification des relations espace-temps issue des différences de vitesses et des distances parcourues et parcourables (Lévy, 2005). Nous en avons retenu les conséquences en termes d'intermodalité (constitution de nœuds interscalaires) et de multimodalité (diversification des espaces de flux), ainsi que les impacts du mouvement sur les modalités de perception, les représentations et les pratiques dans les espaces urbains, notamment en nous intéressant aux méthodes d'analyse de l'espace urbain (Grosjean et Thibaud, 2001 ; Sansot, 1973).

Le mouvement comme dimension de l'ouverture se présente aussi comme rapport entre mobilités (considérées comme rapport social au changement de lieu) et espace urbains, envisagés non seulement comme structure spatiale, physique mais aussi comme pratique et action, comme représentation, désir et idéal. A la suite de Jacques Lévy (1995), nous avons défini les espaces de mouvement comme lieux d'urbanité et énoncé la diversification des urbanités, des types d'interactions entre les hommes (du privé au public). Les espaces du mouvement sont donc retenus comme des lieux de pratiques sociales, ce qui met en évidence les enjeux d'articulation entre espaces de mouvement et espaces de séjour.

### ***L'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis, l'ouverture des possibles dans les interstices du temps***

La troisième dimension de l'ouverture, celle du temps, se décline de façon exemplaire dans le cas de l'espace vert sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles. Temps du site et des activités, temps des conflits et des jeux d'acteurs... dans le processus de projet, le temps influence l'évolution des conflits et fait émerger aussi les autres dimensions de l'ouverture. Les temporalités du site se traduisent dans le rythme du processus de projet, affichant un décalage entre les logiques économiques et l'instrumentalisation des procédures par l'acteur privé, le manque de vision et de cohérence des acteurs publics et les actions, réactions de la société civile. Au cœur de ces tensions transparait la prégnance des enjeux économiques dans les projets immobiliers privés et l'usage des arguments patrimoniaux et du paysage à des fins commerciales et de promotion immobilière. Face à ceux-ci sont en jeu les risques d'exclusion de la population locale et de ghettoïsation de ce morceau de ville.

Dans les débats et les conflits s'affirment cependant les valeurs et se construit le sens qui mènera à la définition d'une forme à travers les rapports d'acteurs. Dans la succession des projets énoncés jusqu'à aujourd'hui s'ébauche une reconnaissance progressive, de plus en plus large, depuis la reconnaissance du patrimoine architectural et industriel jusqu'à l'ensemble ouvert que compose le site. Cette reconnaissance intègre les caractéristiques paysagères, la profondeur du site, les ressources de biodiversité qui se sont développées progressivement sur les talus mais aussi les pratiques sociales et notamment les usages temporaires déployés sur le site par les acteurs locaux. Ainsi passe-t-

on de la reconnaissance de l'architecture à celle du paysage et de la biodiversité, puis à celle des pratiques sociales et des représentations. Enonçons aussi la proposition actuelle d'aménagement progressif d'une promenade verte sur le site dans l'attente de la construction effective du site, proposition qui cherche par la nature à articuler le temps des hommes et celui du développement urbain (Secchi, 2009).

Le temps a émergé sous différentes formes qui concernent à la fois le site et ses acteurs, les activités et les représentations. La première temporalité est celle du temps long de l'histoire et de la mémoire. Le territoire apparaît comme palimpseste (Corboz, 2001) dans lequel les traces des phases de l'évolution de sites demeurent et constituent autant le présent des sites (usages et représentations) que les fondements des projets (devenir des sites). Le patrimoine se définit ainsi comme force motrice, médiatrice pour les acteurs du territoire. La perspective du temps long passé et futur renvoie également au concept de recyclage qui relie les traces présentes du temps passé aux usages futurs de l'espace. La deuxième temporalité est celle des rythmes et cycles de la vie quotidienne. Ces géographies tranquilles du quotidien (Di Méo, 1999) se déclinent suivant une série d'activités de cycles réguliers journaliers, hebdomadaires, mensuels, voire saisonniers. La troisième temporalité considère l'éphémère et l'interstice. L'éphémère répond à l'informalité, à la non-planification des activités qui leur confère une dimension temporaire même si celle-ci peut s'installer dans la durée, quand le temporaire n'implique pas la précarité. Dans le cadre de ces activités temporaires, une série d'occupations prennent place dans les lieux en transition et peuvent constituer ainsi une projection et une expérimentation du futur. Mais l'éphémère est aussi l'événement, l'installation dans l'espace et toutes les modalités de médiatisation qui y sont liées. L'événement installe dans l'espace des rythmes particuliers, qui amènent sur l'espace des attentes et des activités spécifiques. Activités informelles ou événements, les usages temporaires imposent à l'espace une certaine évolutivité et une polyvalence qui sont une des conditions du projet permanent. Celui-ci implique la négociation permanente entre acteurs usagers, gestionnaires, propriétaires, la recherche de partenariat et de modalité de coordination dans la gestion (surveillance, animation, entretien).

### ***Articulation dans les structures, les pratiques et les représentations (de projets)***

Dans les relations entre les structures territoriales, les pratiques et les usages de l'espace et les représentations, dont celles qui sont porteuses de projet, les trois dimensions de l'ouverture de la ville s'articulent : entre temps et mouvement se diversifient les métriques et les perceptions des usagers et les articulations entre espaces stationnaires et espaces de flux. Entre temps et nature s'inscrivent les variations entre les cycles naturels, les saisons et les cycles des activités et vies humaines ou encore les influences météorologiques et climatiques sur les rythmes et les activités ainsi que sur les ambiances spatiales. Nature et mouvement entrent en relation pour dessiner un paysagement des espaces et des infrastructures de mouvement. La nature y trouve un espace pour développer sa biodiversité, en parallèle du déploiement

des espaces de flux. Entre nature, temps et mouvement, les aménagements ne produisent pas uniquement des lieux mais aussi des gens et des modalités de vivre ensemble qui, loin de l'universalisme, doivent répondre non seulement à la complexité et l'évolutivité de l'environnement urbain mais surtout à la diversité culturelle, sociale, générationnelle des usagers.

Considérant aussi les interactions, articulations, voire les contradictions entre leur mise en œuvre respectives, la nature, le mouvement et le temps sont des dimensions de l'ouverture au travers desquelles le projet trouve ses ressorts en dehors de lui-même, dans un élargissement de ses limites physiques et programmatiques ainsi que dans une épaisseur temporelle, tentative de réponse aux enjeux de coproduction. Ces relations définissent et clarifient celles qui relient dans les processus de projet les structures spatiales, les usages et les pratiques et les représentations (dont les projets eux-mêmes).

#### **4. Vers une esthétique de l'ouverture**

Les parcs intra-urbains sont considérés dans la thèse comme les signes des évolutions que nous avons mises en évidence. Ces évolutions forgent des lieux inédits parce que témoins d'une « esthétique de l'ouverture ». Par rapport aux parcs urbains du XIXe siècle, multifonctionnels et inscrits dans le dessin de la ville, les parcs urbains contemporains se caractérisent en termes urbanistiques par la complexité du système urbain (intégration des réseaux, logiques de flux superposées, multifonctionnalité, imagibilité), par leur localisation dans des interstices spatiaux, des espaces en reconversion (traces de l'histoire, conditions du recyclage), par des conformations hybrides. Ils posent des questions d'articulation entre des enjeux de développement local (endogène) et métropolitain (exogène). Ils se caractérisent aussi par leurs modalités de production où les acteurs locaux et les enjeux de projets, les espaces sont porteurs de représentations, font l'objet d'appropriations collectives, voire d'usages et de pratiques préexistantes. Ils se caractérisent aussi par leur évolutivité, leur polyvalence définissant des modes de gestion et d'animation spécifiques (occupations temporaires et événements). Le contexte de régénération urbaine génère aussi un type d'enjeux fonciers spécifiques par rapport au contexte d'extension urbaine.

Les parcs urbains contemporains présentent donc une certaine ambivalence entre jardin et espace public, au niveau des types d'aménagement (importance des flux, des limites, des types d'activités...) et de l'intégration dans le système des espaces publics urbains. Les espaces sont définis dans leurs limites et différenciés par leur composante végétale et récréative mais ils demeurent souvent ouverts, accessibles en permanence. La nature trouve sa place dans un milieu fortement urbanisé, à travers des espaces de redéveloppement de la nature (biodiversité spécifique aux milieux urbanisés, écosystèmes urbains), de l'intégration dans des réseaux (écologiques et de mobilité douce) et des usages qui sont faits de l'espace (diversité, multifonctionnalité, identité).

A la croisée de l'ouverture spatiale de la ville et méthodologique du processus de projet, les parcs intra-urbains, espaces inédits, font l'objet de débats et

d'aménagements qui expriment les articulations entre le projet de développement local et les enjeux métropolitains. Ils redéfinissent aussi des continuités et centralités territoriales aux différentes échelles de territoires. Au cœur de ces enjeux croisés, les trois dimensions de l'ouverture caractérisent de nouvelles formes de médiations d'où émerge une esthétique de l'ouverture, composante des médiations urbanistiques. Ces dernières se définissent par rapport à de nouveaux objets et se réalisent aussi dans de nouveaux espaces (temps) de débat et de coproduction de la ville. Elles mettent en œuvre de nouveaux moyens d'expression et de communication entre les acteurs. C'est par l'esthétique que se fait le lien entre l'ouverture spatiale et l'ouverture méthodologique. L'esthétique se définit à travers la formulation et la formalisation de ces nouveaux rapports à la nature, au mouvement et au temps et constitue les fondements d'une médiation paysagère. Les trois dimensions conditionnent ainsi des formes plurielles et se posent comme objet de médiation.

### ***De l'esthétique à la médiation paysagère***

Question du beau, de l'émergence d'un sentiment de beauté, l'esthétique est la traduction dans le champ de la perception des dimensions signifiantes du projet. Le cheminement qui nous a amenée à poser le Projet d'ouverture en termes d'esthétique s'appuie sur différents postulats. Dans notre huitième chapitre, nous avons d'abord situé l'esthétique comme définitoire du rapport entre nature et paysage, expression du rapport entre l'homme et le monde. La question de l'esthétique répond aussi aux enjeux de sortie du dualisme sujet-objet et nous a permis de poser la question des relations entre les formes et leurs dimensions signifiantes. Entre l'expérience et l'interprétation, il y a la représentation, passage obligé à la forme. L'esthétique nous a ainsi ouvert la porte à une approche phénoménologique, basée sur l'expérience mais aussi à une approche herméneutique, interprétative des cas et des aménagements. A travers le principe d'intersubjectivité du beau qui oppose le sentiment de beauté à l'hyperindividualisme et à l'approche dogmatique (Genard, 1996), l'esthétique contribue aussi à la coproduction du projet par la recherche, la construction de sens commun. L'esthétique nous renvoie finalement à la question de l'engagement dans la création et de là au rôle de l'auteur de projet. L'engagement fait la liaison entre la vision et la forme. Il est dans la façon dont l'auteur de projet se positionne, synthétise et formalise les représentations et visions des différents acteurs du projet, dont la sienne.

Dans cette mise en relation entre les formes et leurs dimensions sensibles, les parcs intra-urbains sont des inventions du paysage urbain. Tendue vers l'action, l'invention résulte du fait que ces parcs urbains répondent aux enjeux de ménagement et d'aménagement de nature en ville. Ils sont l'expression d'une représentation contextualisée du rapport de l'homme à son environnement, ils constituent une recherche dans la forme d'une synthèse poétique, d'une série de dimensions sensibles et esthétiques dans l'aménagement, et constituent finalement des exemples de coproduction du paysage urbain.

Dispositif de médiation et synthèse poétique, le processus de projet apporte une dimension créative dans l'intégration de la multiplicité des enjeux et des représentations, y compris la vision de l'auteur de projet. Celui-ci doit réconcilier la variété des représentations dans toutes les dimensions du Projet d'ouverture et des projets qui le réalisent : celles du patrimoine, du quotidien et de la multiculturalité pour le temps, celle de la multimodalité et de la technicité pour le mouvement, celles de la nature, enfin, combinant les approches symbolique et culturelle avec la dimension technique et environnementale dans une logique de développement durable. Le paysage permet de relier dans une synthèse esthétique les enjeux culturels et symboliques et la dimension matérielle et physique de ces dimensions.

Nous avons identifié l'esthétique de l'ouverture d'une part dans les aménagements, les formes aux dimensions plurielles réalisées à l'issue du projet, et d'autre part dans les modalités, les processus qui conduisent à ces aménagements, conditions de médiations dans la production des formes, représentations et pratiques des espaces.

### ***La recherche de formes plurielles***

L'esthétique de l'ouverture se réalise en combinant les trois dimensions (nature, mouvement et temps) pour créer de nouveaux lieux, espaces, formes qui se caractérisent par leur pluralité. Celle-ci se situe premièrement au niveau de la diversité des représentations, de la multiplicité des références et interprétations possible des formes installées. Ce premier niveau est lié à la diversité des perceptions et du vécu de l'espace, aux usages et aux pratiques quotidiennes, au patrimoine et représentations identitaires, aux références de la nature, aux types de mobilités et expériences de l'espace. La pluralité résulte deuxièmement de la superposition des fonctionnalités des espaces dans un système urbain complexe et multiscale : superposition des activités stationnaires (loisirs, détente, récréation, culture) et des activités de mobilité, lieux d'expressions sociales et culturelles, appelant à une certaine médiatisation, intégration dans des systèmes réticulaires (flux de mobilité, réseaux écologiques) mais aussi dans des centralités aréolaires (logiques d'attractivité, aire d'influence des espaces). De ce point de vue joue aussi la multiplication et l'abstraction des références aux différentes échelles territoriales et temporelles du lieu, ainsi que l'inscription de ces espaces dans des réseaux et maillages verts qui dépassent l'échelle du site lui-même, voire des quartiers, et qui visent à intégrer ces espaces dans des structures territoriales beaucoup plus vastes. Ainsi les espaces ouverts dépassent leur statut de lieux grâce à leur intégration dans des réseaux écologiques et de mobilité. La grande évolutivité des espaces ouverts, la diversification des activités et des usagers dans le temps, les variations de rythmes que connaissent les espaces constituent une troisième source de pluralité des formes. Le statut interstitiel des sites dans l'espace et dans le temps des villes et la conformation hybride des espaces démultiplie encore le potentiel d'aménagement de formes plurielles.

En réponse à ce triple enjeu de pluralité des formes, le parc urbain est finalement conçu comme réceptacle des possibles, espace de liberté, de flexibilité. Poches dans la ville, ailleurs connectés aux territoires, les parcs urbains offrent l'altérité nécessaire à l'urbanité. Ces potentialités se traduisent spatialement par la diversité des espaces, micro-lieux, aux expressions et ambiances différenciées. Cette ouverture des possibles est également réalisée à travers la polyvalence d'une série d'espaces, au risque d'une indéfinition. Ces enjeux de l'ouverture spatiale impliquent du point de vue de la conception une recherche de multifonctionnalité, de polyvalence des espaces, de diversité mais aussi de composition d'un ensemble singulier, à l'identité spécifique. Ce travail se situe particulièrement au niveau des articulations, seuils, limites des espaces. Les enjeux de l'ouverture spatiale impliquent également des modalités de gestion spécifiques – possibilités d'évolution et de coordination, d'appropriation multiple et représentations, de projet permanent. Celui-ci repose aussi sur les actions, les pratiques et les usages temporaires et expérimentaux qui sont constitutifs du devenir des lieux.

### ***De médiance en médiations***

Les dimensions de l'ouverture dans lesquelles nous avons identifié l'expression de la pluralité des formes ne peuvent être considérées comme fédératrices mais bien comme médiatrices. L'espace est un objet transactionnel auquel répondent les différentes représentations d'acteurs.

En termes d'ouverture méthodologique, nous avons considéré les acteurs, leurs représentations et leurs modalités d'intervention dans la coproduction du projet en nous penchant sur les espaces, temps et objets de médiation urbanistique dans le déroulement des processus. Nous avons relevé dans les différents projets et dans l'analyse des processus la diversité des acteurs (habitants et usagers, experts, acteurs économiques et acteurs publics) impliquant l'apparition de démarches et de négociations, et donc de conflits et débats sur un certain nombre de points. Nous avons cerné les modalités d'expressions des acteurs locaux par rapport à la façon dont l'acteur public négocie avec l'acteur économique notamment les questions immobilières et foncières liées au site. Dans les différents projets se multiplient les lieux et espaces de débat mais aussi les modes d'expression des représentations des intentions par rapport à l'espace en devenir. Ces modes d'expression passent par les expressions externes et par les usages et pratiques du lieu lui-même.

Dans ces interactions se noue la négociation du beau, au-delà de la fonction, dans un échange sur la beauté et sa conception associée à la nature, expression de la ville post-fonctionnaliste. Cette vision se repositionne par rapport à la beauté comme élément de consensus, qui peut être vécue comme violence symbolique. De la négociation naît une beauté plurielle, qui ne résout pas toutes les dimensions conflictuelles ou la diversité des pratiques et représentations de la ville. Là où l'esthétique pose ses limites, le dessin va plus loin, cependant, comme moyen de mettre les formes en débat, voire de répondre aux enjeux de pluralité des formes.

Objets de médiations, les dimensions de la nature, du mouvement et du temps sont révélatrices de ces jeux d'acteurs. Elles soulignent également la tension déjà explicitée entre les usages et pratiques de l'habiter et le développement métropolitain des villes.

La nature comme objet de développement métropolitain apparaît dans la mise en évidence de grandes structures territoriales, comme matériau du paysagement des espaces et infrastructures urbaines en reconversion. Elle émerge aussi comme équipement du bien-être individuel, comme outil de lien social et de collectivité, comme espace de récréation, permettant l'aménagement de lieux et d'espaces habités et caractérisés par une socio-biodiversité.

Du point de vue du mouvement, les espaces sont ceux de la mobilité quotidienne, mobilité douce intégrée par rapport aux activités de séjour. Ces espaces de mobilité retissent des liens qui doivent s'articuler avec l'espace de mouvement permanent de l'ordre des flux d'agglomération métropolitains.

Le temps long s'articule tantôt comme projet de patrimonialisation, muséification dans un projet d'attractivité métropolitaine, tantôt il agit dans des processus de mise en mémoire des lieux, à travers lesquels les acteurs prennent conscience de leurs identités à renégocier. Les usages temporaires prennent place dans les interstices de la production de la ville, profitent des situations d'entre-deux par rapport à des activités de type événementielles qui visent une autre échelle d'attractivité et dont les impacts sur l'espace sont aussi nettement plus importants même s'ils sont sans doute plus éphémères.

## **5. Prospectives**

Face à la singularité des expériences et la multiplicité des pensées sur la ville et de ses modalités de production, à l'issue de notre démarche, des questions sont demeurées ouvertes, et des pistes de recherches à venir ont été ébauchées dans la continuité des concepts utilisés. Nous les proposons ci-dessous comme piste de réflexion et prospective de notre parcours de thèse.

### ***Continuités territoriales***

Dans notre thèse, nous avons cherché à retrouver les structures paysagères comme supports de la cohérence territoriale, à réinstaller des continuités, à paysager la ville pour lui rendre une identité, une image répondant à la fois à des désirs profonds de nature mais aussi à une conscience écologique. L'approche paysagère contribue à relier les territoires, à l'habiter, à une nouvelle organisation de la territorialisation de la ville dans l'espace. Nous proposons dès lors d'élargir le concept d'unité paysagère, d'y adjoindre une vision plus systémique. Il nous semble intéressant de poursuivre dans la recherche de clarification des enjeux et potentiels de continuité entre la ville centre et ses territoires périurbains, d'analyser les logiques et les supports de continuités paysagères et de réseaux, de rechercher comment réinscrire les structures géomorphologiques dans la pensée de la ville. Il s'agirait non seulement de redécouvrir les géographies des villes et des territoires mais

aussi de voir les conditions de réémergence de celles-ci par rapport aux activités contemporaines de l'homme, de poser un regard critique sur les nouvelles géographies que l'on redécouvre comme structurantes mais qui ont été installées par l'homme au fil de l'histoire (ex. les infrastructures, les carrières, etc., et qui n'ont rien de « naturel »). Il s'agirait finalement de considérer dans un même regard les géographies préexistantes et existantes. Ceci nous ramènerait aux enjeux de superposition des structures territoriales et des réseaux et infrastructures et conduirait à les réinterroger en termes de comptabilités sociales, environnementales, urbanistiques.

### ***Projet permanent***

L'espace ouvert est un espace évolutif, tant du point de vue des aménagements que des usages et représentations. Les projets d'aménagement de parcs urbains proposent un dépassement des limites spatiales et programmatiques du site, des demandes et des besoins des acteurs. Ce dépassement tient de l'ordre du processus plus que des procédures. Nous avons énoncé les enjeux du projet permanent en ce qui concerne la coproduction des espaces ouverts, mais des questions demeurent posées. Comment conforter ces espaces ? Comment l'urbanisme (pratique) intègre-t-il ces espaces dans des principes de planification, d'aménagement et de gestion ? Quel mode de gouvernance ? Quels types de coordinations faut-il installer pour accompagner le jardin en mouvement, la fragilité et l'évolutivité des espaces ouverts ? Comment conforter l'ouverture sans figer l'espace et réaliser ainsi le passage de l'ouverture de la ville à la ville ouverte ?

### ***Esthétique et environnement***

Ayant défini les liens entre paysage et esthétique et identifié l'esthétique de l'ouverture comme plurielle, nous pouvons poursuivre en nous interrogeant sur les idéologies correspondant aux différentes esthétiques et notamment celles liées à l'environnement qui occupent une grande place dans les débats actuels en développement territorial. Les changements et les innovations dans le contexte de la conscientisation écologique sont nombreux. Y correspond une esthétique naturalisante, une recherche de spontanéité, mais dans un contexte d'hypertechnologie. Ces évolutions interrogent aussi les modalités de gestion et d'action publique. Esthétique et environnement apparaissent finalement comme questions communes posées au concept de paysage dans la recherche contemporaine. Celles-ci se posent surtout en termes de représentations et devraient problématiser la proximité entre environnement, nature et paysage.

## **6. Epilogue**

Dans notre recherche, nous avons exploré le caractère dialectique de la notion d'ouverture appliquée au développement territorial dans le contexte de métropolisation et défini le Projet de l'ouverture de la ville compacte comme condition de son habitabilité. Ce Projet est à resituer dans le débat qui vise à penser le retissage de la ville diffuse avec la ville compacte comme un enjeu du

développement durable. Face aux impacts et nuisances de l'étalement urbain, à la dissolution d'objets urbains dans les étendues ouvertes des territoires, nous avons proposé une réécriture positive du concept d'ouverture de la ville comme projet de restructuration et de cohérence territoriales, en réponse à notre préoccupation de l'habitabilité de la ville dans un contexte de métropolisation des territoires, de densification et de tensions entre l'habiter et le développement métropolitain. Le Projet d'ouverture que nous proposons contribue à la densification qualitative de la ville et repose sur l'hypothèse de la liaison, de l'intégration entre la ville-centre et sa région. Dans ce contexte, les parcs intra-urbains se révèlent comme éléments de liaison entre des parties éclatées de la ville mais aussi entre les villes et leurs territoires.

L'exploration empirique et l'analyse scénographique des cas de Saint-Léonard, Spoor Noord et Tour&Taxis se sont faites en parallèle avec le développement d'éléments de cadrage contextuel, au niveau des processus et impacts de l'urbanisation dans la ville diffuse et dans la ville compacte. La recherche de continuités et de centralités locales et métropolitaines ainsi que les espaces ouverts comme matériau de projet ont également été abordés. Les éléments de cadrage théorique en termes de figures spatiales et méthodologiques de la production de la ville et du projet comme processus de production ont été fournis. Enfin, les trois dimensions de l'ouverture que sont la nature, le mouvement et le temps ont été exposées comme reflets des nouveaux rapports de l'homme au monde.

Au terme de notre thèse, nous retenons donc que les parcs intra-urbains inventent un nouveau rapport entre médiance et médiation, dans la relation qu'ils installent entre le sens du milieu et la recherche de sens commun. Cette relation s'exprime dans la reconnaissance des dimensions signifiantes et de la diversité des représentations ainsi que dans l'expression et la formalisation multiples de ces dimensions signifiantes. Le lieu est à la fois scène et objet de débat. Objet et sujet d'urbanisme, le parc intra-urbain se considère du point de vue de l'intersubjectivité, vecteur de médiation à la fois en termes de formes (production matérielle) et des modalités de production de la forme (recherche de processus, évolution du jeu d'acteurs en cours de production...), ce qui offre un intérêt aux parties prenantes du projet, mais aussi à ceux qui réfléchissent sur le projet. La relation médiance-médiation s'exprime aussi dans la diversification des espaces et temps de la coproduction qui font apparaître un développement qui n'est pas de l'ordre de la procédure prédéterminée mais bien de l'ordre du processus qui se développe au fil du projet et ainsi même au-delà de la réalisation, de la mise en œuvre de l'aménagement. Dans une dynamique semblable au jardinage, la ville s'entretient, se travaille au niveau spatial et le processus tend vers le Projet permanent.

## Bibliographie

- ANANIAN, P. (2010). *La production résidentielle comme levier de la régénération urbaine à Bruxelles*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain. Thèses de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme. 318p.
- ANTROP, M. (2004). *Landscape change and the urbanization process in Europe*. *Landscape and Urban Planning* 67 (1-4) : pp. 9-26.
- ANTROP, M., VAN EETVELDE, V. (2009). *D'un atlas des paysages à des paysages patrimoniaux intégrés dans l'aménagement du territoire. La situation en Région flamande*. *Territoire(s) wallons(s) 3* (Les espaces ouverts) : pp. 203-214.
- APOSTEL, K., (coord.), JANSSEN, D., PITTILLION, F. (2008). *Bouwblokkenboek. Over het bouwblokkenweefsel in Antwerpen, theorie en praktijk*. Antwerpen : UPA (University Print Antwerp) / Stad Antwerpen (AG Stadsplanning) en Artesis Hogeschool Antwerpen. 255p.
- ASCHER, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Editions Odile Jacob. 346p.
- ASCHER, F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, Collection Monde en Cours. 104p.
- BARTHES, F. (1989). *La centralité vide*. in Ansay, P., Schoonbrodt, R., (eds) *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*. Bruxelles : Editions AAM. pp.423-424.
- BAUMANS, A., ALOYS, B. (2001). *L'Esplanade Saint-Léonard*. *Les nouvelles du Patrimoine* 94 : pp. 20-22.
- BEBRONNE, N. P. H., MOOR, T., GEURTS, P., BAUMANS, A., DEFFET, B. J.-C. C., BRAUSCH, G. (2008). *Baumans-Deffet, Architectes + Géraldine Brausch, Philosophe*. Liège : Editions Fourre-Tout + CIVA. Architexto 7. 253p.
- BÉGUIN, F. (1995). *Le Paysage : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. Paris: Flammarion. 126p.
- BERQUE, A. (1995). *Des toits, des étoiles*. *Les Annales de la recherche urbaine* n°74 : pp. 5-11.
- BERQUE, A. (2000a). *Écoumène: introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin. 271p.
- BERQUE, A. (2000b). *Médiance: De milieux en paysages*. Paris : Belin. 156p.
- BERQUE, A. (2008 ). *La pensée paysagère*. Paris : Archibooks, Collection Crossborders. 111p.
- BERQUE, A., (DIR.), AUBRY, P., DONADIEU, P., LAFFAGE, A., LE DANTEC, J.-P., LUGINBHÜL, Y., ROGER, A. (2006). *Mouvance II : du jardin au territoire :*

*soixante-dix mots pour le paysage*. Paris : Éditions de la Villette, 119p.

- BLANC, N. (2008) *Ethique et esthétique de l'environnement*. EspacesTemps.net, Textuel. Adresse Web: <http://espacestemps.net/document4102.html>
- BLANC, N. (2010). *L'habitabilité urbaine*. in Coutard, O., Levy, J.-P., (dirs) *Ecologies urbaines*. Paris : Economica Anthropos. pp.169-197.
- BOUTINET, J.-P. (2001). *A propos du projet de paysage, repères anthropologiques*. Les Carnets du Paysage 7 : pp. 64-83.
- BOUTINET, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet* Paris : Presses universitaires de France. 405p.
- BRAHY, V. C. (2010). *Tableau de bord de l'environnement wallon - 2010* Namur : Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement. 232p.
- CALENGE, C. (1995). *De la nature de la ville*. Les Annales de la recherche urbaine 74 : pp. 12-19.
- CALENGE, C. (2001). *Retisser la ville. Le paysage comme projet urbain*. Les Carnets du Paysage 7 : pp. 85-103.
- CAPEL, H. (2002). *La morfología de las ciudades - I.Sociedad, cultura y paisaje urbano* Barcelone : Ediciones del Serbal. colección "la estrella polar" - 37. 544p.
- CARTON, L. (1991). *De la ville fragmentée à l'espace interactif. Cahiers Périphériques*. Cahiers Périphériques 16 (Actes du forum H&D) : pp. 17-20.
- CAUQUELIN, A. (2004). *L'invention du paysage*. Paris : Presses universitaires de France. 181p.
- CHALAS, Y. (1998). *L'urbanisme comme pensée pratique. Pensée faible et débat public*. Les annales de la recherche urbaine 80-81 : pp. 205-214.
- CHEVAU, T. (2009). *Politique de la ville : réorientation d'un modèle social vers un modèle économique* Territoire(s) wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp.113-122.
- CHOAY, F. (1965). *L'urbanisme, utopies et réalités - Une anthologie* Paris : Editions du Seuil, Collection Points -Essais. 448p.
- CHOAY, F. (2007 (rééd.)). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Editions du Seuil, Collection La Couleur des Idées. 270p.
- CLÉMENT, G. (2004). *Manifeste du Tiers paysage* Paris : Edition Sujet/Objet, collection "Autre fable". 69p.
- CLÉMENT, G. , JONES, L. (2006). *Une écologie humaniste* Paris : Aubanel. 271p.
- CLERGEAU, P. (2007). *Une écologie du paysage urbain* Rennes : Editions Apogée. 137p.

- CLERGEAU, P. (2010). *Ecologie urbaine et biodiversité*. in Coutard, O., Levy, J.-P., (dir.) *Ecologies urbaines*. Paris : Economica Anthropos. pp.154-183.
- COLLECTIF (2009). *Anvers ... Ville Port + Ville Poreuse = Ville Por(t)euse - Dossier*. Traits Urbains 31 : pp. 14-25.
- CONAN, M. (1994). *L'invention des identités perdues*. in Berque, A.,(dir.) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Editions Champ Vallon. pp.31-49.
- CORAJOUR, M. (2010). Repenser les espaces publics. *Conférence Recyclart/ IBAI*, . Bruxelles, 1 avril 2010.
- CORBOZ, A. (2001). *Le territoire comme palimpseste*. in Corboz, A. *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*. Paris : Les éditions de l'imprimerie. pp.209-229.
- CORBOZ, A. (2001). *L'urbanisme du XXème siècle. Esquisse d'un profil*. in Corboz, A. *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*. Paris : Les éditions de l'imprimerie. pp.199-207.
- CORIJN, E. (2010). *Stedelijkheid als duurzaam project*. in Bertels, I., De Munck, B., Van Goethem, H., (eds) *Antwerpen. Biografie van een stad*. Antwerpen : Meulenhoff/Manteau. pp.309-325.
- DE KEERSMAECKER, M.-L., HALLEUX, J.-M., (Dirs.) (2002). *Les coûts de la désurbanisation* Namur : CPDT. Etudes et documents. 135p.
- DE MEULDER, B, LOECKX, A., SHANNON, K. (2004). *A project of projects*. in Loeckx, A., Shannon, K., Tuts, R., Verschuren, H., (eds) *Urban dialogues : visions, projects, co-productions. Localising Agenda 21* Nairobi : UNCH. pp.187-197.
- DE RYNCK, F. D., BOUDRY, L., CABUS, P., CORIJN, E., KESTELOOT, C., LOECKX, A. (2003). *De eeuw van de stad, Witboek Over stadsrepublieken en rastersteden*. Brussel : Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap. 238p.
- DE WAEL, J. (2008). *Park Spoor Noord - Nieuw park op vroegere industriële site*. Groencontact 34 : pp. 6-10.
- DE WEVER. H., LAMBRECHTS, E. (2003). *Spoor Noord - een stedelijk park in zicht* Gent : Ludion / stad antwerpen, . 128p.
- DECLÈVE, B. (2009). *Du ménagement de la nature à la naturalisation de la ville*. Territoire(s) Wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp. 10-24.
- DECLÈVE, B., ANANIAN, P., ANAYA, M., LESCIEUX, A. (2009). *Densités bruxelloises et formes d'habiter* Bruxelles : Direction Etudes et Planification - Administration de l'Aménagement du territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale. 308p.
- DECLÈVE, B., DE RIJCK, K. (2005). *Usages et paysages de la ville en mouvement. Chaire Bernheim-Comofi 2002*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain. Collection « Territoires et Développements

Durables, Chaire Bernheim-Comofi. 497p.

- DECLÈVE, B., FORRAY, R., (dirs.) (2004). *Arbres à Palabres - Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine* Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, Collection "Territoires et Développement Durables". 229p.
- DECLÈVE, B., FORRAY, R., MICHIALINO, P., (dirs.) (2002). *Coproduire nos Espaces Publics - Formation-Action-Recherche* Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain. 195p.
- DELEUZE, G., GUATTARI, F. (1989). *L'origine de la campagne*. in Ansay, P., Schoonbrodt, R., (eds) *Penser la ville, choix de textes philosophiques*. Bruxelles : Editions AAM. pp.194-199.
- DELMOTTE, F., DAMAY, L. (2009). *Une expérience bruxelloise entre gouvernance et participation*. in Delmotte, F., Hubert, M. *La Cité administrative de l'État : schémas directeurs et action publique à Bruxelles*. Bruxelles : Les cahiers d'architecture de la Cambre N° 8 ISACF et La Lettre volée. pp.162-180.
- DEMEY, T. (1990 et 1992), *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier - 1. Du voûtement de la Senne à la jonction Nord-Midi* Bruxelles : Paul Legrain/Editions C.F.C. 327p.
- DEMEY, T. (2003). *Bruxelles en vert - Guide-promenades des jardins publics du Molenbeek à la Woluwe* Bruxelles : Badeaux. 549p.
- DENEF, J. (2009). *Pour que prenne la greffe... Réflexions sur quelques conditions de la coproduction des espaces verts urbains, à partir d'un processus en cours : le parc L28 à Molenbeek-Saint-Jean* Territoire(s) Wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp. 25-38.
- DENEF, J. (2010a). *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains. 1/3 Le parc Saint-Léonard à Liège : insertion d'une coulée verte*. Louvain-la-Neuve : CITDD, UCL, Note de Recherche Territoires et Développement durables. 62p.
- DENEF, J. (2010b). *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains. 2/3 Le parc Spoor Noord à Anvers : macro et microtopographies du mouvement* Louvain-la-Neuve : CITDD, UCL, Note de Recherche Territoires et Développement durables. 67p.
- DENEF, J. (2010c). *La fabrique de parcs intra-urbains contemporains. 3/3 L'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles : l'ouverture des possibles dans les interstices du temps*. Louvain-la-Neuve : CITDD, UCL, Note de Recherche Territoires et Développement durables. 67p.
- DENEF, J., LESCIEUX, A. (2007). *Histoires de jardins - Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain* Louvain-la-Neuve : CITDD, UCL, Notes de Recherche - Territoires et Développement Durables 71p.

- DENEF, J., RIBEIRO, A. (2004). *Etre habitant du quartier et de la métropole - Le Comité de quartier "Maritime" à Molenbeek, Bruxelles.* in Declève, B., Forray, R., (dir.) *Arbres à Palabres - Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine.* Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, Collection "Territoires et développements durables". pp.83-101.
- DENEF, J., SERVAIS, M., XANTHOULIS, S. (2009). *Philosophies de la nature, paysage et société - Entretien avec Bernard Feltz.* Territoire(s) Wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp. 65-75.
- DESCHEEMAER, A. (2009). *Tour et Taxis ou les ambivalences de l'urbanisme participatif à Bruxelles.* in *La Cité administrative de l'Etat - Schémas directeurs et action publique à Bruxelles.* Bruxelles : ISACF - La Cambre et La Lettre volée n°8 pp.240-255.
- DESTINAY, P., PLUMIER, N., REMON, R., RONDIA, A., WIRTGEN, C. (2006). *Les Coteaux de la Citadelle.* Carnets du Patrimoine 42 : pp. 59.
- DEWARRAT, J.-P., QUINCEROT, R., WEIL, M., WOEFFRAY, B. (2003). *Paysages ordinaires. De la protection au projet.* Liège Liège: Mardaga / Architecture+Recherches. 95 p.
- DEWOLF, P., FAUTSCH, M. (2006). *Le Ravel, maillon potentiel du réseau écologique.* Les Cahiers de l'Urbanisme 58 : pp. 39-44.
- DI MEO, G. (1999) *Géographies tranquilles du quotidien, Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales.* . Cahiers de la géographie du Québec, 43 (118), 75-93.  
Adresse Web : [http://www.ggr.ulaval.ca/cgq/textes/vol\\_43/no\\_118/DiMéo.pdf](http://www.ggr.ulaval.ca/cgq/textes/vol_43/no_118/DiMéo.pdf)
- DI MÉO, G. (1998) *Géographie sociale et territoires, Nathan université : Coll. Fac-géographie, Paris lu le 26/12/2003.* Adresse Web : <http://www.educnet.education.fr/histgeo/sig/lexique.htm>,
- DONADIEU, P. (2002). *La société paysagiste* Arles : Actes Sud / ENSP. 149p.
- DONADIEU, P. (2007). *Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives ?* Économie rurale 297-298 (1-2) : pp. 10-22.
- DONADIEU, P. (2007). *Le paysage. Un paradigme de médiation entre l'espace et la société?* Économie Rurale 297-298 (1-2) : pp. 5-9.
- DONADIEU, P. (2009). *Les paysagistes ou les métamorphoses du jardinier* Arles : Actes Sud / ENSP, Collection Paysage. 170p.
- DUBOIS, C., DROEVEN E., DOGUET A., KUMMERT M., FELTZ C. (2006). *Gestion des paysages, La patrimonialisation: outil ou écueil.* Les Cahiers de l'Urbanisme 58 pp. 29-38.
- DUBOIS, D., MONDADA, L. (2003). *Imaginer, dire et faire la ville.* Revue Urbanisme, Hors série (19). 67p.

- DUFOUR, D. (2007). *Centres / Villes / Réseaux* Bruxelles : Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU). 108p.
- FANFANI, D., POLI D., RUBINO, A. (2009). *Pour un modèle d'aménagement et développement intégré des zones agricoles et périurbaines*. Territoire(s) wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp. 55-64.
- FEL, L. (2009). *L'esthétique verte : de la représentation à la présentation de la nature* Seyssel : Editions Champ Vallon. 346p.
- FELTZ, B. (2006). *Paysage et philosophie : la construction de l'artificiel*. in Vander Gucht, D., Varone, F., (eds) *Regards croisés sur le paysage*. Bruxelles La lettre volée. pp.17-34.
- FELTZ, C. (2004). *Paysage et aménagement du territoire en Wallonie en 2004 : Etat de la Législation, avancement des recherches de la CPDT sur les enjeux et outils de gestion du paysage en Wallonie*. in *Actes des 4es rencontres de la conférence permanente du développement territorial*. Namur : Ministère de la Région wallonne, CPDT. pp.19-29.
- FELTZ C. (dir.), DROEVEN, E., KUMMERT, M. (2004). *Les territoires de Wallonie, Conférence Permanente du Développement Territorial*. Namur : Région wallonne, CPDT, Collection "Etudes et documents". 68p.
- FERRY, L. (2001). *Le sens du beau. Aux origines de la culture contemporaine* Paris : Librairie générale de France, le livre de poche N° 4289. 349p.
- FNAU (2006). *Habitat formes urbaines : densités comparées et tendances d'évolution en France* Paris : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. 271p.
- FOUCAULT, M. (1984). *Dits et écrits. Des espaces autres. (Conférence au Cercle d'études architecturales.)*. Architecture, Mouvement, Continuité 5 : pp. 46-49.
- GENARD, J.-L. (29 -30 avril 1994). *Ethique, politique, esthétique* Ethique et esthétique - L'engagement des architectes, Bruxelles, Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre, Documents d'architecture. pp. 27-45.
- GODIN, M.-C., (coord.), LAMBERT, L. (2006). *Un besoin vital de biodiversité en Wallonie - Inventaire des outils locaux*. Namur : Etopia asbl. 56 p.
- GOSSELAIN PIERRE (2006). *Protection du patrimoine naturel et aménagement du territoire*. Les Cahiers de l'Urbanisme n°58 : pp. 12-28.
- GRIMAL, P. (1954). *L'art des Jardins* Paris : Presses Universitaires de France, Collection Que Sais-je? 125p.
- GROSJEAN, M., THIBAUD, J. P. , (Dirs.) (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Parenthèses : collection Eulapinos. 221p.
- HABITAT & DÉVELOPPEMENT (1996). *Travail urbain espace public et démocratie locale, 1994-1995*. in *Cahier n°1, Atelier de travail Urbain*

*de Grande-Synthe*. Louvain-la-Neuve. pp.82.

- HAINÉ, K., DEWEVER, A., (2006) *Uw stadsproject, klaar terwijl u (ver)wacht?* in L. Boudry, L., Loeckx A., Van den Broeck, J., Coppens, T., Patteeuw, V., Schreurs, J. *Inzet, opzet, voorzet : stadsprojecten in Vlaanderen* Garant. pp.202-212.
- HANIN, Y. (2004). *Mutations spatiales et recompositions des territoires, Les processus territoriaux dans le cas de Court-Saint-Etienne (Belgique)* Louvain-la-Neuve : UCL-Presses Universitaires de Louvain, thèse des facultés des sciences appliquées. 282p.
- HANNING, G., CHECCAGLINI, P. (1978). *Renouveler le paysage végétal de la ville*. Techniques et Architecture n°319 (Avril-Mai 1978) : pp. 26-27.
- HEBERT, N. (2006). *Promenades parisiennes, dispositifs et rituels*. in Vaquin, J.B., (dir.) *Atlas de la nature à Paris*. Paris : Le passage : Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). pp.181-197.
- HIDDING, M. C., TEUNISSEN, A. (2002). *Beyond fragmentation: new concepts for urban-rural development*. Landscape and Urban Planning 58 : pp. 297-308.
- HUBERT, Y. (2006). *Parc de la Deûle. Entre villes et campagnes, un parc diffusé dans le territoire*. Les Cahiers de l'Urbanisme 58 (3) : pp. 72-80.
- ISACF-LA-CAMBRE (2007). *Exemple 3 : Le Parvis Saint-Léonard / Liège (B) : aménagement d'un espace public de grande ampleur*. in Jean-Didier Bergilez, Pierre Blondel, Maurizio Cohen, Jean-Louis Gernard, Myriam Higers, Annick Leick, Pablo Lhoas, Benoît Moritz, Flamme, P. *Vade-Mecum, Commande d'architecture publique à Bruxelles. Comment choisir un auteur de projet? Exemples et bonnes pratiques*. Bruxelles : ISACF La Cambre pp.A58-A59.
- JOSEPH, I. (1998). *Paysages urbains, choses publiques*. Les carnets du paysage 1 : pp. 70-89.
- KROLL, L. (2001). *Tout est paysage* Paris : Sens&Tonka, Collection Essai 10/Vingt. 190p.
- LAMIZET, B. (2007). *La scène publique - La médiation esthétique de l'urbanité*. in Sanson, P. *Le Paysage Urbain*. Paris : L'Harmattan. pp.345-364.
- LE DANTEC, J.-P. (1996). *Jardins et Paysages - Textes critiques de l'Antiquité à nos jours* Textes essentiels. Paris : Larousse. 635p.
- LE FLOCH, S., DEVANNE, A.-S. (2004). *D'espace public en espaces ouverts. Exploration bibliographique sur le thème des interrelations entre personnes et entre personnes et environnement physique*. Bordeaux : Cemagref. 30p.
- LEVY, J. (2005). *Modèle de mobilité, modèle d'urbanité*. in Allemand, S., Ascher, F., Levy, J., (dirs.) *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans*

*les sociétés urbaines contemporaines*. Paris : Belin, Institut pour la ville en mouvement (IVM). 10p.

LEVY, J. (2010) *La ville est le développement durable*. Adresse Web: <http://www.metropolitiques.eu/La-ville-est-le-developpement.html>

LEVY, J. L. (2006 ) *Quelle mobilité pour quelle urbanité? Conférence à l'Université de tous les savoirs*. Adresse Web : [http://www.canal-u.tv/producteurs/universite\\_de\\_tous\\_les\\_savoirs/dossier\\_programmes/les\\_conferences\\_de\\_l\\_annee\\_2006/deplacements\\_migrations\\_tourisme/quelle\\_mobilite\\_pour\\_quelle\\_urbanite\\_jacques\\_levy](http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_annee_2006/deplacements_migrations_tourisme/quelle_mobilite_pour_quelle_urbanite_jacques_levy)

LEVY-STRAUSS, C. (1955). *La nature et l'artifice*. in Ansay, P., Schoonbrodt, R., (eds) *Penser la ville, choix de textes philosophiques*. Bruxelles : Edition AAM. pp.421-422.

LUGINBÜHL, Y. (2001). *La demande sociale de paysage*: Conseil national du paysage - Séance inaugurale du 28 mai 2001. 17p.

LYNCH, K. (1960). *L'image de la Cité* Paris: Dunod. Collection "Aspects de l'Urbanisme". 222p.

MAGNAGHI, A. (2003). *Le projet local* Liège : Mardaga. 123p.

MALHERBE, A. (2001). *La rénovation urbaine du quartier Nord/Saint-Léonard*. Les nouvelles du Patrimoine 94 : pp. 23-24.

MAROT, S. (1995). *L'alternative du paysage*. Le visiteur 1 : pp. 54-81.

MAROT, S. (1999). *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*. Le Visiteur 4 : pp. 114-176.

MASBOUNGI, A., (dir) (2002). *Penser la ville par le paysage* Paris : Editions de la Villette et DGUHC, série Projet Urbain. 97 p.

MERLIN, P., CHOAY, F. (2005). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France. 902p.

MEUNIER, J.-P. (1994a) *Deux modèles de la Communication des Savoirs Intervention lors du colloque Communication des savoirs et publicité sociale*, COMU-DIC. Adresse Web: <http://sites-test.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/3511/3311>

MEUNIER, J.-P. (1994b). *Les théories de la communication comme métaphores qui se réalisent*. Métaphores (I), Recherches en communication n°1(Département de communication), 1 : pp. 71-92.

MEUNIER, J.-P. (1998) *Connaître par l'image*. Recherches en communication, 10, 37-75. Adresse Web: <http://sites-test.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/2451/2251>

MICOUD, A. (1995). *Les balbutiements du génie écologique - Réflexions à partir de deux exemples-documents*. Les Annales de la recherche urbaine 74 : pp. 21-30.

- MONDADA, L. (2003). *La polyphonie urbaine produit des ordres multiples de la ville, in Imaginer, dire et faire la ville, in Imaginer, dire et faire la ville*, Revue Urbanisme 19 (hors série). pp. 67.
- MOOR, T., SUKHASEUM, S. (2007). *Liège s'éveille (Dossier)*. A+ 205 : pp. 48-56.
- NOURY, L., de GIVRY, J. (1997), *La France des jardins publics*. Rennes : Edilarge sa – Editions Ouest-France. 125p.
- OCCHIUTO, R. (2004-2005). *Le paradigme de l'écart dans l'espace critique du projet de Paysage* Faculté des Sciences Appliquées. Liège : Université de Liège, ULg. 360p.
- OCCHIUTO, R. (2009). *Paysage tactile : l'arbre dans le projet du territoire*. Territoire(s) wallon(s) 3 (Les espaces ouverts) : pp. 39-54.
- PANERAI, P. (2002). *Analyse urbaine*. Marseille, Editions Parenthèses.
- PANERAI, P., DEMORGON, M., DEPAULE, J. (1999). *Analyse urbaine* Marseille : Éditions Parenthèses Collection Eupalinos. 191p.
- PECHÈRE, R. (1995). *Grammaire des Jardins - Secrets de métier* Bruxelles : Editions Racine. 137p.
- PEEMANS, J.-P. , DE RIJCK, K. (2004). *Mobilité et paysage. Les rapports entre espaces urbains, périurbains et ruraux : convergences et divergences des regards du développement et de l'urbanisme*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain. Collection « Territoires et Développements Durables, Chaire Bernheim-Comofi. 105p.
- PÉRALDI, M. (1985). *Les espaces verts et leurs mythes*. in Atlan, H. *Le genre humain (revue) Les usages de la nature*. Paris : Editions complexes 12 pp.203-216.
- POUSSIN, F. (2001). *Repères pour un débat*. Les Carnets du Paysage, 7 : pp. 58-63.
- QUERRIEN, A., LASSAVE, P. (1995). *Natures en ville*. Les Annales de la recherche urbaine n°74 : pp. 3-4.
- REES, W. E. (2004). *Globalization and Sustainability: Conflict or Convergence?* in *Le territoire urbain, ressource pour le développement durable, Quatrième journée d'étude thématique, ISA St-Luc Bruxelles*. Bruxelles : CERAA. 18p.
- REMY, J. (2004). *Compte rendu thématique*. La ville et la nature : de la mise à distance à l'imbrication 118 (3) : pp. 251-266.
- RENAUD, Y., TONNELAT, S. (2008). *La maîtrise d'œuvre sociologique, l'exemple des jardins d'Eole à Paris*. Les Annales de la Recherche Urbaine 105 : pp. 55-65.
- ROGER, A. (1997). *Court traité du paysage* Paris : Editions Gallimard, Collection Bibliothèque des Sciences Humaines. 199p.

- ROGERS, R., GUMUCHDJIAN, P. (2000). *Des villes pour une petite planète*, Paris Paris : Le Moniteur. 213p.
- ROMBAUT, E. (2007, 2008, 09). *Architecture, Urban Planning and Biodiversity: Thoughts about an ecopolis. Plea for a lobe city. How blue-green networks within urban areas can improve biodiversity, city climate conditions and the urban water management. How a judicious public-private mix can serve an ecologically sound water management and thus help to maintain and repair biodiversity in (European) towns.* third international summer course on "Sustainable water management & technology in urbanised areas", Antwerp : Antwerp University & VITO.
- ROMBAUT, E. (2008). *Over ecologisch ontwerpen en renoveren van bouwblokken. Kan een goed doordachte public-private gradiënt in bouwblokken bijdragen aan het behoud en herstel van biodiversiteit in (Europese) steden ?* in APOSTEL et al. (red.) *Bouwblokkenboek. Over het bouwblokkenweefsel in Antwerpen, theorie en praktijk.* Antwerpen : Coproductie Stad Antwerpen/AG stadsplanning Antwerpen en de Artesis Hogeschool Antwerpen/ ontwerpwetenschappen. pp.197-212.
- RONDIA, A. (2006). *Les Coteaux de la Citadelle à Liège, 1986-2006, de l'enclos au réseau.* Les cahiers de l'urbanisme 58 : pp. 60-67.
- SANSOT, P. (1973). *Poétique de la ville* Paris : Editions Klincksieck. 420p.
- SANSOT, P. (1983). *Le temps des villes.* Techniques et architecture 351 (1983/84, décembre-janvier) : pp. 49-51.
- SANSOT, P. (1992). *Autour de la frénésie paysagère.* L'architecture d'aujourd'hui 27 (2) : pp. 26-29.
- SANSOT, P. (1993). *Jardins Publics* Paris : Payot. Collection Documents. 255p.
- SCHNADELBACH, T. R. (1991). *Parks that pay for themselves.* Urban Land (Juillet) : pp. 21-24.
- SECCHI, B. (1988). *Vast Open Spaces.* Casabella 52 (549) : pp. 14-15.
- SECCHI, B. (2006a). *Première leçon d'urbanisme.* Marseille : Editions Parenthèses. 155p.
- SECCHI, B. (2006b). *Villes moyennes et nouvelles formes de métropoles européennes.* Revue Urbanisme n°346, janvier/février : pp.56-58.
- SECCHI, B. (2007). *Rethinking and redesigning the urban landscape (Urban populations, Antwerp).* Places-a Forum of Environmental Design 19 (1): pp. 6-11.
- SECCHI, B., (2009). *La ville du vingtième siècle.* Paris : Editions Recherches. 218p.
- SECCHI, B., VIGANO, P. (2009). *Antwerp -Territory of a new modernity, Explorations in/of urbanism* Amsterdam : Sun (2). 241p.

- SHANNON, K. (2006). *From Theory to Resistance in Europe* in Charles Waldheim (Ed.), *The Landscape Urbanism Reader*. New-York : Princeton Architectural Press. pp.141-161.
- SHANNON, K. (2010). *Onbepaalde Stedenbouw : Park Spoor Noord* in Boie, G., Borret, K., Degerickx, I., Delbeke, M., De Clercq, D., Gosseye, J., Loeckx, A., Mannaerts, J., Van Synghel, K., Vandermarliere, K. (eds.) *Vlaanderen. Jaarboek 2008-2009 - editie 2010* Antwerpen : VAI. pp. 107-109.
- SINGLETON, M. (1990). *PROJET et projets*. Cahiers du CIDEP 7. 56p.
- SMANIOTTO, C., CARLOS, A., GRAHAM, K., HANS, S., ERJAVEC, I. , MATHEY, J. (2008). *Greenkeys @ your cities – A guide for urban green quality*. Greenkeys Project 2008. 105p.
- SMETS, M. (2003). *Conversion of the northern railway yard in Antwerp*. Topos 44 : pp. 14-23.
- SOULAGES, F. (2007). *L'esthétique photographique du paysage urbain*. in Sanson, P. *Le Paysage Urbain, représentations, significations, communication*. Paris : L'Harmattan. pp.173-194.
- STALKER (2001) *Stalker à travers les territoires actuels*. Adresse Web: <http://www.osservatorionomade.net/tarkowsky/manifesto/manifestFR.htm>
- THEYS, J. (2010). *Trois conceptions irréductibles de l'environnement*. in Coutard, O., Levy, J.-P., (dirs) *Ecologies urbaines*. Paris : Economica Anthropos. pp.15-38.
- THIRY, F. (2002a). *Rendez-vous à l'estacade*. A+ 177 : pp. 64-69.
- THIRY, F. (2002b). *A la place des gens*. A+ 177 : pp. 110-113.
- TJALLINGII, S. P. (2000). *Ecology on the edge: Landscape and ecology between town and country*. Landscape and Urban Planning 48 (3-4) : pp. 103-119.
- TOPOS (Revue), *Parks. Green urban spaces in European Cities*, Basel : Callwey – Birkhauser. 128p.
- URBAN-CATALYST, (MISSELWITZ, P., OSWALT, P., OVERMEYER, K. (2007). *Urban development without urban planning – A planner's nightmare or the promised land?* in Senatsverwaltung, für, Stadtentwicklung Collectif, *Urban Pioneers, Temporary Use and Urban Development in Berlin*. Berlin : Berlin und Jovis Verlag GmbH. pp.102-109.
- UYTTENHOVE, P., (ed) (1993). *Taking Sides- Antwerp's19th-century belt : elements for a culture of the city / En marge des rives - La ceinture du XIXè à Anvers : éléments pour une culture de la ville*. Antwerpen : Antwerpen - Open Stad. 427p.
- UYTTENHOVE, P. (2003). *Paysages postindustriels // Anvers Spoor Noord*. A+ 183 : pp. 54-61.

- VAN HERZELE, A. (2001). Groen op het Spoor: -Visie op een groene invulling van het Spoorwegemplacement Antwerpen-Noord, in Antwerpen, Consensusnota : Het grootstedenbeleid van de federale regering. Spoorwegemplacement en Omgeving. Antwerpen : AG Stadsplanning. 63p.
- VAN HERZELE, A. (2004). *Monitor voor Bereikbaar en Aantrekkelijk Groen in steden*. Vlaamse Milieumaatschappij, MIRA.
- VAN HERZELE, A., WIEDEMANN, T. (2003). *A monitoring tool for the provision of accessible and attractive urban green spaces*. Landscape and Urban Planning 63: pp. 109-126.
- VANDEN EYNDE, J.-L. (2009-2010). *Histoire de l'architecture des jardins d'Europe, notes de cours* Bruxelles: Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc Bruxelles - Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles. 15p.
- VANDERHULST, G., NGOMA N., KEMPEN O. (2010). *Un quartier en mouvement/A district in motion/Een wijk in beweging* Bruxelles : Racine. 90p.
- VANDERMOTTEN, C., KESTELOOT, C. , IPPERSIEL, B. (2007). *Atlas dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges* Bruxelles : Politique Fédérale des Grandes Villes. 58p.
- VANREUSEL, J. E. (1990). *Antwerp-Reshaping a city*. Antwerpen: Published by Blondé Artprinting International in association with the River and the City Project and created on behalf of the Community Minister of Physical Planning and Housing. 223p.
- WALDHEIM, C., (dir) (2005). *The Landscape Urbanism Reader*. New York : Princeton Architectural Press. 293p.
- WARD THOMPSON, C. (2002). *Urban open space in the 21st Century*. Landscape and Urban Planning 60 : pp. 59-72.

## Table des illustrations, figures et tableaux

### Illustrations

|                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Illustration 1. Les phases de l'étalement urbain.                                                                   | 28  |
| Illustration 2. L'urbanisation contemporaine en Belgique : une situation diversifiée.                               | 29  |
| Illustration 3. Villes à métabolisme linéaire vs villes à métabolisme circulaire.                                   | 34  |
| Illustration 4. Amsterdam - Ecopolis                                                                                | 35  |
| Illustration 5. Le « noyau vert » du centre de la Toscane, projet de parc agricole.                                 | 36  |
| Illustration 6. Schémas et figures de la ville compacte                                                             | 42  |
| Illustration 7. Structuration des réseaux : centralisé, décentralisé, distribué (isotropique), hybride              | 44  |
| Illustration 8. Superposition des réseaux.                                                                          | 45  |
| Illustration 9. Matrices territoriales ou l'hypothèse d'une inversion.                                              | 49  |
| Illustration 10. Expériences et acteurs du territoire, croisement des représentations.                              | 58  |
| Illustration 11. Vue d'ensemble des jardins et schéma d'organisation des jardins réalisés d'après K. Lynch.         | 59  |
| Illustration 12. Exploration et reconnaissance des espaces ouverts périurbains, Stalker, Laboratorio di arte urbano | 78  |
| Illustration 13. Plan général du Parc de la Deûle, métropole lilloise, J. Simon – JNC International.                | 84  |
| Illustration 14. Parc André Citroën, Paris, Gilles Clément.                                                         | 85  |
| Illustration 15. Parc de la Villette, Paris. Bernard Tschumi.                                                       | 86  |
| Illustration 16. Les Jardins de Boboli, Palazzo Pitti, Florence. Tribolo, Ammanati, 1549-1570.                      | 159 |
| Illustration 17. Les jardins de Versailles. André Le Nôtre (Gravure par Pierre Le Pautre).                          | 159 |
| Illustration 18. Central Park, New York. F.L. Olmsted et C. Vaux, (Edouard André 1879).                             | 160 |
| Illustration 19. Les promenades du Luxembourg, Paris, Gravure, 1729.                                                | 161 |
| Illustration 20. Le parc-System de Boston, dessiné par F.L. Olmsted.                                                | 163 |
| Illustration 21. IBA. Emscher Parc, plan Général et Duisburg-Nord Landscape Park, Latz and Partners.                | 163 |
| Illustration 22. Séquences végétales à Saint-Léonard. Photos : Deneff, 2008-2011                                    | 152 |
| Illustration 23. Systèmes de déplacements et formes de l'urbanisation.                                              | 178 |
| Illustration 24. Espaces de mouvement et infrastructures dans le parc Spoor Noord.                                  | 176 |
| Illustration 25. Patrimoines du site de Tour&Taxis : architectural, paysager, écologique et social.                 | 186 |

|                                                                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Intermède I.</b> Contextualisations géomorphologique, urbanistique et stratégique. Sources : Corine Landcover, Cadmap, DGATLP, Urbis. Infographie : Urba11 | 111 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Intermède II. Articulations de la nature, du mouvement et du temps.</b> |     |
| Graphisme : Laurent Vasteels                                               | 197 |

## **Figures**

|                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1. Le système des productions territoriales.            | 60  |
| Figure 2. Schéma des armatures urbaines.                       | 75  |
| Figure 3. Jardins et pratiques d'aménagement du territoire.    | 130 |
| Figure 4. De la réalité aux représentations.                   | 137 |
| Figure 5. Polarité des médiations dans le processus de projet. | 145 |

## **Tableaux**

|                                                                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1. Synthèse des enjeux et conditions de centralités et de continuités aux échelles locales et métropolitaines.              | 40  |
| Tableau 2. Le système des productions territoriales.                                                                                | 60  |
| Tableau 3. Synthèse des croisements entre art des jardins et développement urbain.                                                  | 165 |
| Tableau 4. Synthèse des dimensions de l'ouverture et des enjeux de centralité et continuités locales et métropolitaines.            | 198 |
| Tableau 5. Synthèse des paramètres des espaces ouverts et dimensions de l'ouverture – définition des objets et enjeux d'aménagement | 199 |

## **Annexe : sources pour les études de cas**

### **I. Le parc Saint-Léonard à Liège**

---

#### **Entretiens et rencontres avec les acteurs :**

##### *Politique :*

M. Michel Firket, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable – Entretien : 06/10/2010.

##### *Services de la ville :*

- M. Alain Malherbe, Ex-Chef de projet de la ZIP/QI Saint-Léonard – Entretien : 28/05/2009.
- Mme Anne Rondia, Paysagiste - Auteur de projet et responsable du Service Espaces Verts – 13/05/2009 (entretien téléphonique) – 28/05/2009.
- M. Benoit Andre, éco-conseiller, Service Environnement et Développement Durable de la Ville de Liège, en charge du PCDN – Entretien : 24/08/2009
- Mme Ginette Fraipont, Service Participation et relations avec les Quartiers, La Boutique Urbaine, Ville de Liège, en charge du dossier du parc Saint-Léonard ('82-'84) – Entretien : 31/05/2010.
- M. Gomez – Directeur du Service de l'Urbanisme – Entretien : 16/05/2010.
- Mme Miklatzki – Gestionnaire des Manifestations - Bureau de Police Administrative de la Ville de Liège – Entretien téléphonique : 05/07/2010.
- M. Gregor Stangherlain, chef de projet, ZIP/QI quartier Nord-Saint-Léonard (depuis 2006) – Entretien : 16/09/2010.

##### *Auteurs de projet :*

- M. Aloys Beguin, Architecte, Auteur de projet – 20/05/2009.
- Mme Arlette Baumans, Architecte auteur de projet - entretiens : 13/07/2010 – 22/09/2010.

##### *Habitants :*

- Mme Eva Janssens, membre du Comité de quartier Nord-St-Léonard, passionnée d'histoire locale – Entretien : 31/05/2010.
- Mr. Freddy Ingenito, secrétaire du Comité de quartier Nord-St-Léonard (QSL) - Entretien : 31/05/2010.
- Visites et rencontres avec des membres du Comité de Quartier Saint-Léonard, riverains de l'esplanade : 31/05/2010.

- M. Jean-Marie Delhay, Président du Comité de Quartier Nord-St-Léonard, architecte – entretien : 16/09/2010.
- Mme Marie-Anne Vanhamel, habitante du quartier Hors-Château, architecte, secrétaire du Comité des Tiestous de Foû-Tchestê (en 1983) – Entretien : 22/09/2010.

### Visites et conférences

- Conférence Urba-Isuru – Aloys Beguin et Anne Rondia, mai 2007
- Conférence Sustainable Cities – janvier 2008.
- Journée Now Future organisée par Inter Environnement Wallonie, Liège, 10 octobre 2008.
- Visite guidée “Entre Vignes et Mines”, 27/06/2009.
- Promenade guidée « A la découverte des vergers des coteaux », dans le cadre du Festival de Promenade (6<sup>e</sup> édition), Liège, visite organisée par Benoit André, Service Environnement et Développement durable de la Ville de Liège, 24 août 2009.
- Promenade guidée « Liège au balcon », dans le cadre du Festival de Promenade (6<sup>e</sup> édition), Liège, visite organisée par l’Office du Tourisme de la Ville de Liège en collaboration avec les asbl ALGA et LGL, 27 août 2009.
- Nuit des Coteaux, éditions 2008 et 2009.

### Mission Photographique

Réalisée par Dominique Costermans, écrivain et photographe, responsable Communication de la CPDT, CREAT, septembre 2009.  
<http://www.dominiquecostermans.be>

### Bibliographie

- (2001), *Dossier "Liège"*, in *Les nouvelles du Patrimoine n°94*, pp.12-32.
- (2010), *Spécial Liège*, in *Le Vif L'Express* pp.88-136.
- Baumans A., Aloys B. (2001), *L'Esplanade Saint-Léonard*, in *Les nouvelles du Patrimoine n°94*, pp.20-22.
- Botta V., Nève F.-X. (2003), *Les Coteaux de la Citadelle*, Editions du Perron, Liège, 108p.
- Destinay P., Plumier N., Remon R., Rondia A., Wirtgen C. (2006), *Les Coteaux de la Citadelle*, Carnets du Patrimoine, 42, 59p.
- Echevinat de l’Environnement et du Tourisme de la Ville de Liège (2007), *Accent nature ... Liège - Itinéraires pédestres à la découverte des espaces verts - 5. De Cointe à Saint-Léonard*, Ville de Liège, Liège, 52p.
- ISACF-La Cambre (2007), *Exemple 3 : Le Parvis Saint-Léonard / Liège (B) : aménagement d'un espace public de grande ampleur*, in *Vade-Mecum, Commande d'architecture publique à Bruxelles. Comment choisir un auteur de projet? Exemples et bonnes pratiques*, ISACF La Cambre (Jean-Louis Genard) Bruxelles, pp. A58-A59.

- Josse M., Claudine S. (2007), *Histoire de Liège*, Ville de Liège - Fonds patrimoniaux Bibliothèque Ulysse Capitaine, Liège, 31p.
- Malherbe A. (2001), *La rénovation urbaine du quartier Nord/Saint-Léonard*, in *Les nouvelles du Patrimoine n°94*, pp.23-24.
- Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du territoire, du Logement, Patrimoine e. d. (2004), *Liège*, Patrimoine Architectural et territoires de Wallonie, Mardaga, 447p.
- Moor T., Sukhaseum S. (2007), *Liège s'éveille (Dossier)*, in *A+ n°205*, pp.48-56.
- Nicola Bebronne P. H., Thomas Moor, Pierre Geurts, Arlette Baumans, Bernard Deffet J.-C. C., Géraldine Brausch (2008), *Baumans-Deffet, Architectes + Géraldine Brausch, Philosophe*, Architexto 7, Editions Fourre-Tout + CIVA, Liège, 253p.
- Rondia A. (2006), *Les Coteaux de la Citadelle à Liège, 1986-2006, de l'enclos au réseau*, in *Les cahiers de l'urbanisme n°58*, pp.60-67.
- Sporck J. A. s. d. (1980), *Liège prépare son avenir*, Eugène Wahle, Liège, 171p.
- Thiry F. (2002), *Rendez-vous à l'estacade*, in *A+ n°177*, pp.64-69.
- Thiry F. (2002), *A la place des gens*, in *A+ n°177*, pp.110-113.
- Vandermotten C., Kesteloot C., Ippersiel B. (2007), *Atlas dynamiques des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Politique Fédérale des Grandes Villes, 58p.

#### **Documents et études consultées :**

- Jacques Antoine (en collaboration avec Sophie Dawance), ZIP/QI St-Léonard, projet de quartier et Schéma directeur, Ville de Liège, mars 1997, consulté in [http://www.sac-liege.be/docs/projet\\_de\\_quartier.pdf](http://www.sac-liege.be/docs/projet_de_quartier.pdf)
- Arlette Baumans, Aloys Beguin, Anne Rondia, Aménagement du site de l'ancienne prison St-Léonard, dossier de concours, février 1994.
- Arlette Baumans, Aloys Beguin, Aménagement du site de l'ancienne prison St-Léonard, dossier du Schéma directeur Esplanade St-Léonard, Ville de Liège, 1997
- CIRAP (Centre Interdisciplinaire de recherches appliquées au paysage, université de Liège), *Les espaces verts de la Ville de Liège*, 1986, Réédition 1994, 100p.
- CREAT (Centre d'Etudes en Aménagement du Territoire), *Rénover et revitaliser les centres urbains en Wallonie*, Vade-mecum de la rénovation et de la revitalisation urbaines, Service Public de Wallonie, Février 2010, 52 p.
- Rondia A., Melin E. Roosen M., *Etude des potentialités patrimoniales et naturelles du site des coteaux de la Citadelle à Liège*, Ministère de la Région Wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du territoire, du Logement, et du Patrimoine, Division du Patrimoine, 1997.

- Comptes-rendus des groupes de travail et comités d'accompagnement entre mars 1984 et juin 1984. Sources Ville de Liège, Boutique Urbaine.
- Dossier de la Conférence de Presse du 18 juin 1984. Sources : Ville de Liège, Boutique Urbaine.
- Comptes-rendus des réunions du Comité des Tiestous de Foû-Tchestê, 1983-1984. Sources : Marie-Anne Vanhamel, secrétaire du comité.
- Compte-rendu de la réunion de concertation Saint-Léonard, 15 octobre 1990, Ville de Liège, Boutique Urbaine.
- Comptes rendus des comités d'accompagnement préalables au concours d'idées, 1993, Sources : Ville de Liège, Service Espaces verts.
- Dossier de la Conférence de Presse du 13 octobre 1993, concernant le concours d'idées sur le site Saint-Léonard. Sources : Ville de Liège, Service Espaces verts.
- Cahier des Charges du Concours d'idées, décembre 1993. Sources : Ville de Liège, Service Espaces verts.
- Comptes-rendus des comités d'accompagnement du Schéma directeur pour l'aménagement du parc Saint-Léonard, (dates ?) Sources : Ville de Liège, ZIP/QI.
- Compte-rendu des comités d'accompagnement pour l'élaboration du Schéma directeur,
- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Cellule Environnement / Echevinat de l'Environnement, Ville de Liège, janvier 1998.
- Comité de quartier Saint-Léonard, Procès-verbal du Comité 25 mars 2010.
- Comité de quartier Saint-Léonard, Procès-verbal du Comité 26 août 2010.
- Comité de quartier Saint-Léonard, Cahier de revendications 2010
- Divers articles de presse.

#### **Sites Web consultés :**

- Site du Portail Cartographique de la Région wallonne : <http://cartographie.wallonie.be/NewPortailCarto/>
- Site de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO4), Département Aménagement du territoire et Urbanisme (Aménagement opérationnel) : <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/PouvPubl/Aides.asp>
- Site de la Ville de Liège : <http://www.liège.be>
- Site de Urbagora : <http://urbagora.be/>
- Blog du Comité de quartier Saint-Léonard : <http://cqsl.unblog.fr/>
- Coordination Générale Saint-Léonard (groupement associations et comité d'habitants) : <http://www.cgsl.be/Present.html>

- Maison de Quartier Saint-Léonard : <http://www.sac-liege.be/nord.htm>
- Site de la Nocturne des Coteaux, Liège : [http://www.lanocturnedescoteaux.eu/fr/coteaux\\_jour.php](http://www.lanocturnedescoteaux.eu/fr/coteaux_jour.php)

### **Sources cartographiques**

HLM Foundation d'architecture et d'urbanisme et Ville de Liège (2006), *Liège - Architectures de la Ville - Cartes et répertoires*

Ville de Liège, cartes historiques du quartier Saint-Léonard

Urban Atlas

CADMAP

DGATLP

CREAT

Ferraris

Gravure

## II. Le parc Spoor Noord à Anvers

---

### Entretiens, visites guidées et rencontres :

Visite avec Bernardo Secchi dans le cadre de l'EDT, 10/12/2008.

Atelier Projet Urbain « Faire Aimer la Ville », 25 et 26 juin 2009.

Inauguration du parc Spoor Noord, 11/07/2009

Entretien et visite avec Sofie Schoeters, Park Coordinatie, AG stadsplanning, 17/09/2009

Journée de l'architecture, visite guidée du Park Spoor Noord (AG Stadsplanning) - 11 octobre 2009

Visite t'Eilandje (AG Stadsplanning, Maarten Dierickx), 26/10/10.

Jan Nauwelaers, AG Stadsplanning, programmeur du parc, entretien 14/07/2010

Dr. Hanssen (habitante), entretien téléphonique, 25/07/2010

Ellen Lamberts, AG Stadsplanning, chef de projet, entretien téléphonique, 17/01/2011

### Mission Photographique

Réalisée par Dominique Costermans, écrivain et photographe, responsable Communication de la CPDT, CREAT, septembre 2009.

<http://www.dominiquecostermans.be>

### Bibliographie :

(Collectif) (2009), *Anvers ... Ville Port + Ville Poreuse = Ville Por(t)euse - Dossier*, in *Traits Urbains* n°31, pp.14-25.

Apostel K., (Cord.), Janssen D., Pittillion F. (2008), *Bouwblokkenboek. Over het bouwblokkenweefsel in Antwerpen, theorie en praktijk*, UPA (University Print Antwerp) / Stad Antwerpen (AG Stadsplanning) en Artesis Hogeschool Antwerpen, Anvers, 255p.

CORIJN, E. (2010). *Stedelijkheid als duurzaam project*. in Bertels, I., De Munck, B., Van Goethem, H., (eds) *Antwerpen. Biografie van een stad*. Antwerpen : Meulenhoff/Manteau. pp.309-325.

De Brabander G. (1988), *Na-kaarten over Antwerpen*, Uitgeverij Marc Van De Wiele, Brugge, 160p.

De Wael J. (2008), *Park Spoor Noord - Nieuw park op vroegere industriële site*, in *Groencontact* n°34, pp.6-10.

De Wever H., Lambrechts E. (2003), *Spoor Noord - een stedelijk park in zicht*, Ludion / stad antwerpen, Gent, 128p.

Kloosterboer S. (2010), *Brut et élégant*, in *A+* n°223, pp.40-46.

HAINE, K., DEWEVER, A., (2006) *Uw stadsproject, klaar terwijl u (ver)wacht?* in L. Boudry, L., Loeckx A., Van den Broeck, J., Coppens, T., Patteeuw, V., Schreurs, J. *Inzet, opzet, voorzet : stadsprojecten in Vlaanderen* Garant. pp.202-212

Secchi B., Vigano P. (2009), *Antwerp -Territory of a new modernity*, Explorations in/of urbanism 2, Sun, Amsterdam, 241p.

Smets M. (2003), *Conversion of the northern railway yard in Antwerp*, in *Topos* n°44, pp.14-23.

SHANNON, K. (2010) *Onbepaalde Stedenbouw: Park Spoor Noord* in Boie, G., Borret, K., Degerickx, I., Delbeke, M., De Clercq, D., Gosseye, J., Loeckx, A., Mannaerts, J., Van Synghel, K., Vandermarliere, K. (eds.) *Vlaanderen. Jaarboek 2008-2009 - editie 2010* Antwerpen : Val. pp. 107-109

Uyttenhove P. (2003), *Paysages postindustriels // Anvers Spoor Noord*, in *A+* n°183, pp.54-61.

Uyttenhove P., (Ed) (1993), *Taking Sides- Antwerp's 19th-century belt : elements for a culture of the city / En marge des rives - La ceinture du XIXè à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Antwerpen - Open Stad, Anvers,

Van Herzele A., Wiedemann T. (2003), *A monitoring tool for the provision of accessible and attractive urban green spaces*, in *Landscape and Urban Planning* n°63, pp.109-126.

Van Herzele A., Wiedemann T. (2003), *Monitor voor Bereikbaar en Aantrekkelijk Groen*, in *Ruimte en Planning* n°Jg. 23, pp.99-110.

Vanreusel J. e. (1990), *Antwerp-Reshaping a city*, Antwerp,

#### **Etudes et documents**

Stad Antwerpen, Strategische Ruimtelijke Structuurplan Antwerpen, 2006

Ruimtelijke Structuurplan Vlaanderen, 1997

Stad Antwerpen, *Startnota, synthese- & discussienota, voorbeeldenbundel – Het grootstedenbeleid van het federale regering Spoorwegemplacement en omgeving*, April 2001

Stad Antwerpen, Consensusnota, december 2001

Stad Antwerpen, Resultaten van de Trek je Plan-dag, september 2002

Stad antwerpen, « Groen op het Spoor » Visie op een groene invulling van het Spoorwegemplacement Antwerpen-Noord, Augustus 2001

LUDA E-Compendium : Spoor Noord, Antwerp, Belgium, <http://www.luda-project.net>

#### **Sites internet consultés :**

Ville d'Anvers : <http://www.antwerpen.be/>

Spoorwegemplacement (site habitants) :

<http://users.skynet.be/emplacement/index.htm>

Cargobar : <http://www.cargozomerbar.be/>

Antwerpen 2060 : <http://www.2060.be/site/>

<http://noordlink.wordpress.com/>

Site de la Politique Fédérale des Grandes Villes :

<http://www.politiquedesgrandesvilles.be/fr/cities/antwerp/city-contract/Spoor-Noord.aspx>

### **III. L'espace vert sur le site de Tour&Taxis**

---

#### **Etudes antérieures et périphériques :**

- FAEPU, Formation à l'Animation d'Espaces Publics de Débats, cycles 2002-2003/2003-2004 Recherche « Participation citoyenne et politiques urbaines dans les pays de l'Union Européenne », cellule Politique des Grandes Villes, Belgique, 2002-2004, étude du cas du Comité de quartier Le Maritime.
- Mission de programmation du dispositif de participation pour l'aménagement du parc Régional L28 (et dans ce cadre, suivi des ateliers participatifs menés par la Commune de Molenbeek-Saint-Jean) + divers entretiens avec les services communaux et chefs de projets des CQ + suivi des habitants de BVS sur la rue Jean Dubrucq + stand dans le cadre de la fête du quartier Maritime
- Ateliers de projet et jury portant sur le développement du site dans le cadre de l'enseignement

#### **Participation à des groupes de recherche et études :**

1. Participation au Groep Levier : groupe de recherche sur les Schéma directeur > participation à diverses réunions d'informations et ateliers organisés par le BRAL (ateliers de la Cité + atelier TracT (Atelier régional))
2. Suivi de l'Etude d'Incidence Environnementale, dans le volet socio-économique, CLI > réunion à T&T site au dépôt de permis

#### **Entretiens et rencontres informelles sur site :**

- Rencontre avec Ahmed, habitant du quartier et membre de l'association du jardin collectif, juillet 2009
- Rencontre avec un jardinier italien sous le pont de l'avenue Jean Dubrucq
- JES – Bouwspeelplaats, juillet 2008 – 2009, rencontre avec Caroline Claus, visites et débats avec les enfants, accompagnement des enfants lors de la visite du potager collectif
- BRAL, Maarten Dierickx, Styn Van Assche, An De scheemaeker
- Rencontre avec des membres du Comité de quartiers le Maritime

#### **Réunions d'informations sur le projet**

- Sur le PU (Suite commission de Concertation)
- Semaine T&T, mai 2010

### **Visites, expositions et conférences**

- Visite Expo T&T, 09/07/2009
- Visite Arau, 1/11/2009 dans le cadre de la CPDT
- Soirée du BRAL sur les Occupations temporaires
- Conférence Benoit Moritz, ISA St-Luc, Bruxelles
- Semaine T&T, mai 2010

### **Mission Photographique**

Réalisée par Dominique Costermans, écrivain et photographe, responsable Communication de la CPDT, CREAT, novembre 2009.  
<http://www.dominiquecostermans.be>

### **Bibliographie**

Billen C., Duvosquel J.-M. E. (2000), *Bruxelles*, Collection L'esprit des villes d'Europe, Fonds Mercator, Anvers, 301p.

Demey T. (1990 et 1992), *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier - 1. Du vouëtement de la Senne à la jonction Nord-Midi*, Paul Legrain/Editions C.F.C., Bruxelles, 327p.

Demey T. (2003), *Bruxelles en vert - Guide-promenades des jardins publics du Molenbeek à la Woluwe*, Badeaux, Bruxelles, 549p.

Denef J. (2009), *Pour que prenne la greffe... Réflexions sur quelques conditions de la coproduction des espaces verts urbains, à partir d'un processus en cours : le parc L28 à Molenbeek-Saint-Jean* in *Les espaces ouverts, Territoire(s) Wallon(s)*, CPDT n°3, pp.25-38.

Denef J., Ribeiro A. (2004), *Etre habitant du quartier et de la métropole - Le Comité de quartier "MAritime" à Molenbeek, Bruxelles*, in *Arbres à Palabres - Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine*, Collection "Territoires et Développement Durables", Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, pp. 83-101.

Descheemaeker A. (2009), *Tour et Taxis ou les ambivalences de l'urbanisme participatif à Bruxelles*, in *La Cité administrative de l'Etat - Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Les Cahiers de la Cambre Architecture, n°8, ISACF - La Cambre et La Lettre volée, Bruxelles, pp. 240-255.

Dessouroux C. (2008), *Espaces Partagés - Espaces disputés - Bruxelles une capitale et ses habitants*, Direction Etude et Planification - Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement - Ministère de la Région Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 149p.

Dierickx H., Gryseels M., Kempeneers S., (s/d) (2010), *Bruxelles ville verte, ville nature - A la découverte de la biodiversité urbaine*, Editions Racine, Bruxelles, 191p.

VANDERHULST, G., NGOMA N., KEMPEN O. (2010). *Un quartier en mouvement/A district in motion/Een wijk in beweging* Bruxelles : Racine. 90p.

Vandermotten C., Kesteloot C., Ippersiel B. (2007), *Atlas dynamiques des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Politique Fédérale des Grandes Villes, 58p.

#### **Etudes et ouvrages consultés**

- Bureau d'études Atelier Lion + MSA, Zone Levier n°5 «Tour et Taxis» - Schéma Directeur, juin 2008
- Stratec, Etude d'Incidence, janvier 2009
- Protocole d'Accord – Région de Bruxelles Capitale / Ville de Bruxelles / T&T Project, juillet 2007
- ADT, Note de Synthèse Tour&Taxis, Feuille de route pour le suivi du développement de la zone Tour & Taxis, juillet 2007
- Habitat&Développement, Projet de Parc Dubrucq-Ligne 28, Mission d'animation de la participation, Rapport de mission préliminaire, IBGE, Décembre 2007
- Rapports de l'Etat de l'environnement, Bruxelles-Environnement
- Dossiers de base des contrats de quartiers Maritime, Escaut Meuse, Marie-Christine, Maison Rouge.
- Srd, Bruxelles change...! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale, Cahier du Srd n°4 - novembre 2007
- BRAL, inTeresseerT t&t u een ZIR\*? - tour & taxis, fondre l'héritage (monumental) dans un projet urbain concerté, dossier, juillet 2004, 41p.
- BRAL, TouTPubliek 1, janvier 2006
- BRAL, TouTPubliek 2, août 2007
- BRAL, Alert SpecialT&T, avril 2010
- Manifeste Tour&Taxis TouTPubliek
- BRAL, divers articles et publications
- Interenvironnement Bruxelles, divers articles et publications
- Divers exposés pédagogiques (Benoît Périlleux, Pierre Vanderstraeten)

#### **Sites internet consultés :**

Agence de Développement Territorial (ADT) de Bruxelles-Capitale : <http://www.adt-ato.be/>

BRAL : <http://www.bralvzw.be/>

Bruxelles-Environnement (espaces verts et projets de maillages bleus et verts) : <http://www.ibgebim.be/>

Interenvironnement Bruxelles : <http://www.ieb.be/>

Jeugd en Stad, vzw : <http://www.jes.be/algemeen/nieuws.php>  
Monitoring des quartiers de Bruxelles Capitale :  
<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/conscientia/bin/view/Main/?language=fr>  
PRASS : <http://www.pras.irisnet.be>  
PRD (projet de développement stratégique (en cours de révision) :  
<http://www.prd.irisnet.be>  
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles Capitale :  
<http://www.observatbru.be/documents/home.xml?lang=fr>  
Plan de Développement International :  
<http://www.morgenbrussel.be/fr/zones/detail/id/10La>  
T&T : <http://www.tourtaxis.be/>